LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

la météo: nuageux avec averses ou orages le matin; dégagement graduel par la suite. Maximum de 25. Aperçu pour dimanche: ensoleillé.

Vol. LXXI — No 181 | Montréal, samedi 9 août 1980 | 25 CENTS

La crise d'octobre: à quand le fin mot?

par Jean-Claude Picard

QUÉBEC — Les Québécois sauront-ils un jour ce qui s'est vraiment passé durant la crise d'octobre de 1970?

Après quatre ans de pouvoir du Parti québécois, cette question, qui était pourtant l'une des premières priorités de l'équipe gouvernementale, reste toujours sans réponse. Et elle pourrait bien sombrer encore plus dans l'oubli s'il advenait que des élections générales, que la rumeur veut pour l'automne, soient déclenchées avant que les divers mécanismes d'enquête mis sur pied pour élucider ce mystère n'aient pu produire leurs rapports.

Selon les renseignements recueillis par LE DEVOIR au cours des derniers jours, le rapport final de Me Jean-François Duchaine qui a reçu mandat d'enquêter sur ces événements n'est pas encore prêt et ne sera sûrement pas publié avant que l'affaire Nigel Hamer ne soit réglée.

Identifié comme le sixième homme de la cellule Libération, celle qui a enlevé et séquestré le diplomate britannique James Richard Cross, M. Hamer a été arrêté à la mi-juillet et doit maintenant répondre à quatre chefs d'accusation — conspiration, enlèvement, séquestration et tentative d'extorsion. Libéré sous cautionnement, son procès aura lieu en septembre.

On indique au ministère de la Justice qu'il est hors de question de rendre public le rapport Duchaine avant que ce procès n'ait eu lieu puisqu'une telle publication donnerait lieu, dit-on, «à une interférence inacceptable dans le processus judiciaire».

Il est possible cependant que M. Hamer, qui a, jusqu'ici, plaidé non-coupable à tous ces chefs d'accusation, suive l'exemple du couple Cossette-Trudel et de Jacques Lanctôt et plaide coupable à l'ouverture de son procès.

Dans cette perspective, le procès n'aurait évidemment pas lieu si bien, indique-t-on dans l'entourage du ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, que le rapport Duchaine pourrait être publié dans les semaines qui suivent.

Mais encore là, l'affaire est loin d'être sûre puisque la perspective électorale vient embrouiller tout le dossier.

Ainsi, le premier ministre, M. René Lévesque, indiquait le 18 juillet, au cours d'une conférence de presse donnée avant de partir en vacances, que ce rapport ne saurait être publié tout juste avant les élections.

Poser un tel geste pourrait laisser entendre que le rapport est biaisé dans un sens ou dans l'autre, avait dit en substance M. Lévesque en réponse aux questions des journalistes.

Dans cette perspective, la publication prochaine du rapport Duchaine reste plus

Voir page 10: Octobre

Les habitants de l'île Galveston, au Texas, barricadaient hier leurs maisons et leurs commerces avec des panneaux de contre-plaqué pour tenter de les protéger contre l'ouragan Allen. Dans la région de Brownsville et de Corpus Cristi, près de la frontière américano-mexicaine, un embouteillage long de 11 km s'est produit lorsque les populations locales ont voulu fuir l'élément destructeur. (Photolaser AP)

Les Texans déguerpissent devant Allen

L'ouragan Allen, le deuxième plus puissant enregistré depuis le début du siècle dans les Antilles, a frappé les côtes américaines, hier, près de la frontière mexicaine, après avoir ravagé la péninsule du Yucatan plus tôt dans la journée, où il a causé d'importants dégâts matériels.

Avançant à une vitesse de 29 km à l'heure, Allen porte en son épicentre des vents atteignant une vélocité de 240 km/heure. Les météorologues américains prévoyaient même une augmentation de la vitesse des vents à cause de la chaleur du golfe, qui permet à l'ouragan d'y puiser une nouvelle force.

Au cours de sa course, qui a commencé au début de la semaine dans les Antilles, Allen a frappé l'île de Sainte-Lucie, la Martinique la Jamaïque, la République dominicaine, Haïti et Cuba ainsi que le Mexique, hier.

L'ouragan, à qui l'on impute officiellement 87 morts jusqu'à maintenant, a touché la côte texane où tous les services d'urgence sont à pied d'oeuvre. Avant d'arriver aux États-Unis, il avait fait 13 victimes lorsqu'un hélicoptère évacuant une plate-forme de forage s'est abimé en mer avec tous ses occupants, au large du Mexique.

Le Centre national d'étude des ouragans des États-Unis a décrété l'état d'urgence sur 640 des 720 km de la côte texane. Les gens ont commencé massivement à se replier vers l'intérieur des terres et les magasins ont été assaillis par tous ceux qui désiraient faire leurs provisions de nourriture et d'eau potable. Les panneaux de contre-plaqués, pour couvrir les fenêtres, sont vite devenus introuvables.

À cause de l'exceptionnelle vélocité de ses vents, l'ouragan a été coté «5», ce qui constitue le sommet de l'échelle d'amplitude.

Il faut remonter à 1935 pour trouver un ouragan comparable, lequel avait fait 408 victimes dans le golfe du Mexique. D'autres ouragans moins violents ont cependant fait plus de victimes.

Le centre de météorologie de Dallas a prédit hier que l'ouragan frapperait les côtes américaines dans la région de Brownsville mais tous les services d'urgence étaient sur un pied d'alerte jusqu'en Louisiane. Tous les petits navires ont reçu l'ordre de s'ancrer, de la côte ouest du golfe jusqu'au Mississipi. Déjà hier, les vagues dans toutes ces régions avaient commencé à se gonfler.

Les autorités locales de l'île South Padre ont fait évacuer les hôtels et tous les travailleurs des plate-forme de forage côtier ont été ramenés à terre. La Croix-Rouge américaine a ouvert 109 abris aux populations texanes, la plupart dans le comté de Hidalgo, près de la frontière mexicaine, et à Corpus Cristi. La défense civile américaine a elle aussi fourni de nombreux abris et les fermiers de la région travaillaient sans arrêt à récolter le coton de leurs champs, dont la valeur globale est évaluée à $12 millions. Les hôpitaux ont évacué un grand nombre de convalescents en prévision d'un fort taux d'achalandage au cours des prochains jours.

Les médias locaux reproduisent d'heure en heure les photographies du tourbillon géant, prises par satellite, qui couvre presque entièrement le golfe du Mexique. Les météorologues ont indiqué qu'Allen se déplaçait hier après-midi sur un axe nord-ouest. Ils ont prédit que l'ouragan apporterait un peu de répit à ces régions touchées depuis plusieurs semaines par une intense vague de chaleur mais que l'eau potable se ferait rare au cours des prochaines semaines et que les maigres récoltes subiraient un autre sérieux contre-coup.

Le Mexique, frappé plus tôt dans la journée, a déclaré l'état d'urgence dans le Yucatan et la Croix-Rouge y a moibilisé tous ses effectifs. Des milliers de Mexicains ont fuit les côtes, dont plus de

Voir page 10: Allen

Mis en tutelle, les conservateurs tentent péniblement de se réorganiser au Québec

par Pierre O'Neill

Les tentatives de relance du Parti conservateur au Québec s'embourbent dans des marécages de guerres intestines. Mise en tutelle, l'Association progressive conservatrice du Québec (APCQ) continue de réclamer les moyens d'assumer le leadership que lui a dérobé la direction nationale du parti.

L'histoire des conservateurs du Québec est pavée de luttes fratricides et d'échecs électoraux. Les Dupras, Trépanier, Nolin et LaSalle se sont succédés à la présidence de l'APCQ, après avoir promis et échoué, à tour de rôle, dans leurs efforts de reconstruction du parti au Québec. C'est devenu un euphémisme que de parler de crise d'unité au PC-Québec.

D'une défaite électorale à l'autre, les leaders nationaux du parti ont tous songé, l'un après l'autre, à prendre les grands moyens pour remonter le courant. Au lendemain des dernières élections générales qui ont laissé M. Roch LaSalle fin seul pour représenter les conservateurs du Québec aux Communes, la réaction du chef, M. Joe Clark, n'a pas fait exception: il a donné l'ordre de nettoyer les ruines et de tout rebâtir.

Le PC-Québec n'a jamais été actif, sauf au moment des élections. Tous les quatre ans, à l'annonce de la date des élections, on voit arriver en toute hâte au Québec des stratèges et travailleurs d'élections dépêchés d'Ottawa, pour faire traduire à Montréal le programme conçu à Toronto. Entre deux campagnes électorales, le PC-Québec est absent des débats d'actualité.

C'est pour mettre un terme à cette ère de défaitisme que le chef M. Clark, fit appel à son plus fidèle conseiller politique, le sénateur Lowell Murray, qui avait dirigé la campagne électorale du 22 mai 1979, la seule que les conservateurs aient gagnée en 20 ans.

Du jour au lendemain, l'Association progressiste conservatrice du Québec et son président, M. Marcel Danis, avaient perdu leurs raisons d'être. La direction nationale du Parti conservateur venait d'engager à plein temps un organisateur professionnel aguerri, M. Rodrigue Pageau, avec mission de créer au Québec une structure parallèle, avec pleine autorité sur l'ensemble du fonctionnement du parti au Québec.

La direction nationale du PC et l'organisateur en chef, M. Pageau, ont mis au point un plan de redressement dont l'application est amorcée. Premier signe prometteur, le PC-Québec a abandonné les locaux exigus de la rue Papineau pour déménager ses pénates au 625 du boulevard John-Kennedy, où il occupe tout le huitième étage d'un édifice moderne. Les dirigeants du parti ont par ailleurs entrepris l'embauche d'un personnel politique spécialisé, dont un directeur des communications et un directeur de programme.

Dans cette optique de reconstruction du PC-Québec, les conservateurs ont en outre élaboré un projet de restructuration. Ils ont formé un comité directeur composé du chef, M. Clark, ou de son représentant, de l'organisateur en chef, M. Pageau, et du député de Joliette, M. Roch LaSalle.

C'est ce triumvirat qui aura toute l'autorité sur les opérations de financement, d'organisation, de restructuration, de recrutement et de communications. Pour consoler le président M. Marcel Danis, que la mise en tutelle avait profondément mortifié les dirigeants du PC ont suggéré que l'Association progressiste conservatrice assume la responsabilité du «module de philosophie politique.» Pendant que M. Danis réfléchissait sur l'honnêteté de cette offre, ils lui ont coupé l'herbe sous le pied et ont embauché un directeur de programme à plein temps. Il s'agit de M. Jean-Carol Pelletier, l'ex-chef de cabinet de l'ex-ministre LaSalle, et ex-directeur de recherche du PC national. Essentiellement, M. Pelletier remplira le rôle de président de la commission politique.

À titre de président de l'APCQ et de l'exécutif provincial, M. Danis songeait à organiser un congrès d'orientation pour cet automne, afin d'assurer que l'aile québécoise du PC n'arrive pas les bras vides au congrès national du printemps 1981 et soit en mesure de défendre son propre programme politique, surtout en matière de réforme constitutionnelle.

Là encore, les conservateurs d'Ottawa ont pris les devants. M. Clark a invité l'autre jour une cinquantaine de personnalités de son parti à une longue séance de réflexion au lac Meach. Au cours de cette réunion à huis clos, à laquelle M. Danis ne fut pas invité, le sénateur Tremblay a présenté un rapport d'étape de ses travaux de rédaction du projet de réforme constitutionnelle du Parti conservateur. Puis, il a remis aux participants un questionnaire sur des hypothèses de solutions au problème politique québécois.

La performance du sénateur Tremblay a tellement impressionné les dirigeants du PC et les participants à la réunion du lac Meach que le chef, M. Clark, a lui-même suggéré de débloquer les fonds nécessaires à la conclusion rapide de cet ouvrage. Autant d'argent qui sera retranché du budget qu'on aurait autrement affecté à la commission politique de l'Association progressiste conservatrice du Québec. Sans compter que les travaux du sénateur Tremblay pulvérisent les velléités de congrès d'orientation de M. Marcel

Voir page 10: Conservateurs

Taiwan: l'autre façon d'être chinois

3) La tentation de l'indépendance

par Jean de la Guérivière
LE MONDE

PRÉTENDANT toujours représenter l'ensemble de la Chine depuis la fuite à Taiwan des dirigeants du Kuomintang en 1949, le gouvernement de la République de Chine n'est plus reconnu que par une vingtaine d'États. Mais, en raison de la prospérité de l'île, dont l'essor économique repose sur une habile politique d'exportation, plus de cent pays ont des relations commerciales avec lui (le Monde des 29 et 30 juillet). Le régime vient de se durcir à l'égard de contestataires, dont certains demandent seulement le respect des droits de l'homme et d'autres la création d'un État taiwanais, ou formosan, indépendant.

Taipeh — Depuis le 4 avril, le plus grand monument de Taiwan est le mémorial de Tchiang Kaï-chek, qui serait une sorte de blockhaus de marbre blanc sans son toit de forme octogonale couvert de tuiles bleues vernies, au milieu d'un parc de 25 hectares. Le portail de l'entrée principale ne fait pas moins de 30 mètres de haut. Quatre caractères chinois sont gravés sur le linteau: «Ta tchong tcheu tcheng», «juste milieu et extrême droiture», un hommage digne des empereurs d'autrefois. Une fois franchies les lourdes portes d'acier, on passe sous la statue du fondateur de la Chine nationaliste, assis et souriant du haut de ses 6 mètres de bronze, pour accéder aux pièces consacrées au culte de sa mémoire. Des écoliers, des familles défilent devant les vitrines où sont pieusement conservés les pantoufles et les mouchoirs du «généralissime» et aussi les grands cordons que lui avaient attribués la République Centrafricaine, le Dahomey et autres anciens amis aujourd'hui ralliés à Pékin. Des tableaux représentent quelques épisodes édifiants de la vie de l'illustre défunt... Bien que les Taiwanais n'aiment pas qu'on le leur dise, c'est un fait qu'ils sont exactement de la même facture et de la même inspiration que ceux du musée de Shangsha, la capitale de la région natale de Mao.

Mort un an avant le «grand timonier», en avril 1975, Tchiang Kaï-chek exerçait, comme son ennemi vainqueur, un pouvoir sans partage. La loi martiale était — et est demeurée — en vigueur sur l'île pour faire face à la menace communiste, toute velléité d'opposition politique devenant une atteinte à la sécurité nationale relevant de la justice militaire. Cependant, quand son fils, M. Tchiang Chingkuo, lui succéda, en 1978, après une période intérimaire au cours de laquelle il fut premier ministre, on crut à la libéralisation du régime, avec la relève de cadres moins âgés que les caciques du Kuomintang, souvent formés aux Etats-Unis et conscients de la nécessité de changer l'image du pays à l'étranger.

Involontairement, les Américains ont provoqué l'arrêt de cette évolution en reconnaissant la Chine populaire et en rompant les relations diplomatiques avec Taipeh; n'ayant «plus rien à perdre», le Kuomintang a cessé de se soucier des admonestations sur les violations des droits

Voir page 10: Taiwan

culture & société

Picasso à New York

Après Paris (octobre 79 - janvier '80) où étaient exposées les oeuvres de Picasso reçues en paiement des droits de succession, c'est New York qui présente une rétrospective Pablo Picasso (22 mai - 30 septembre). Clément Trudel s'est rendu au Museum of Modern Art, à New York, où 8,000 personnes défilent chaque jour devant quelque 1,000 oeuvres de Picasso. L'autoportrait de Picasso date de 1901: le peintre n'avait que 20 ans.

— page 11

Lydia Louis-Hémon

Être la fille d'un auteur célèbre ne va pas sans inconvénients. Renée Rowan a rencontré Lydia Louis-Hémon, fille de l'auteur de *Maria Chapdelaine* qui effectue son deuxième séjour au Québec. Elle s'est racontée, signalant sa joie de revisiter les lieux où son père a puisé ses thèmes d'inspiration. Lydia Louis-Hémon a 71 ans et vit à Quimper. Les droits qu'elle percevait sur les oeuvres de son père viennent à échéance, les conventions faisant que l'oeuvre de Louis Hémon fasse désormais partie du domaine public.

— page 11

AU SOMMAIRE

■ Les Cris menacent de paralyser les chantiers de la Baie James — page 3

■ Un arbitre prive les Expos d'une victoire — page 5

■ Nordair: un beau gâchis; un éditorial de Michel Nadeau

■ La dictature de la cocaïne en Bolivie: un commentaire de Bertrand de la Grange — page 8

La Caisse d'Entraide Économique de L'Assomption
620, rue Notre-Dame Repentigny
J6A 2T9

12¼%

CERTIFICATS DE DÉPÔTS GARANTIS
MINIMUM $500.00

581-3690 Institution inscrite à la Régie de l'Assurance dépôts du Québec

Téhéran menace de rompre avec Moscou

MOSCOU (AFP) — La détérioration des relations entre l'Union soviétique et l'Iran s'est accélérée hier soir, avec l'annonce par l'ambassadeur iranien à Moscou de son rappel à Téhéran si Moscou ne cessait pas son aide militaire à l'Irak.

L'ambassadeur iranien, M. Mohamed Mokri, a tenu des propos très durs vis-à-vis de Moscou: «L'URSS, en fournissant des armes à l'Irak, soutient une lutte impérialiste dirigée contre l'Iran révolutionnaire», a-t-il notamment déclaré.

L'ambassadeur d'Iran à Moscou avait officiellement demandé au Kremlin la suspension de l'aide militaire à l'Irak dès le 11 avril dernier. Mais sa démarche n'a pas abouti, d'où le ton nouveau de l'ambassadeur. En cinq ans, l'URSS a livré pour un milliard et demi de dollars d'armements à l'Irak, rappelle-t-on.

Hier, M. Mokri a indiqué que son pays réduirait sa représentation diplomatique à Moscou «à un simple chargé d'affaires», si cette question n'était pas rapidement réglée M. Mokri, tout en souhaitant des relations amicales avec l'URSS qui «dès le début a soutenu la révolution» iranienne, s'est cependant montré sceptique quant à une éventuelle cessation des livraisons d'armes soviétiques à l'Irak: «Je doute que je serai encore longtemps ambassadeur ici», a-t-il dit.

Au cours de sa conférence de presse, M. Mokri a évoqué d'autres points du contentieux soviétique. Ainsi Téhéran souhaite l'ouverture d'un consulat à Douchambe, en Asie centrale soviétique, «important pour les échanges commerciaux avec l'URSS», mais Moscou n'a pas répondu à la demande iranienne. «Nous fermerons notre consulat à Léningrad en cas de refus définitif», a déclaré à ce propos M. Mokri. Selon certains observateurs, l'URSS pourrait craindre l'ouverture d'une représentation iranienne dans une république musulmane d'URSS.

Les observateurs notent la détérioration des relations entre l'Iran islamique et l'URSS. Si M. Mokri a remercié hier l'Union soviétique pour son soutien à la révolution, il a souligné les divergences existant sur la question irakienne, et aussi sur l'Afghanistan.

Dans le domaine économique enfin des difficultés sont apparues: en mars dernier Téhéran a suspendu ses livraisons de gaz à l'URSS, à la suite d'un désaccord sur les tarifs. Puis Moscou a refusé le libre transit des marchandises iraniennes par son territoire, pour déjouer un éventuel blocus occidental.

La «journée de Jérusalem» suscite une manifestation monstre en Iran

TÉHÉRAN (AFP) — Plusieurs centaines de milliers d'Iraniens ont manifesté hier à Téhéran à l'occasion de la «Journée de Jérusalem», organisée par les autorités.

Les responsables iraniens, dans tous leurs discours, se sont présentés comme les champions de la lutte contre Israël, en n'hésitant pas à accuser de passivité tous les autres gouvernements de la région. Ils ont notamment cité l'Arabie séoudite, le Koweit, l'Égypte et l'Irak.

Ainsi, l'ayatollah Khomeiny, dans un discours diffusé à plusieurs reprises depuis mercredi soir par Radio-Téhéran, a appelé «tous les musulmans du monde à se révolter contre leurs gouvernement qui sont entre les mains des superpuissances», «Cette journée de Jérusalem, a-t-il ajouté, doit être le début d'un grand mouvement qui nous permettra, avec l'aide de Dieu, de chasser tous les corrompus de la terre de l'Islam».

Tous les orateurs ont présenté la libération de Jérusalem comme la deuxième étape de la révolution islamique, après l'éviction du chah. «La nation de l'Iran marche à l'avant-garde de la libération de la Palestine», a déclaré devant les manifestants l'ayatollah Khomenei, l'imam de la prière du vendredi à Téhéran.

Un seul orateur, M. Djalaledine Farsi, député de Téhéran pour le Parti de la république islamique, a dépassé le terrain de la mobilisation idéologique pour réclamer des mesures concrètes. Devant les participants à la prière, il a accusé le gouvernement iranien de n'avoir rien fait pour la Palestine. Il a réclamé l'adoption d'ici trois mois d'un programme pour sa libération.

«Il faut créer une armée et adopter un budget pour libérer la Palestine, et pour cela il est nécessaire d'augmenter la production de pétrole», a déclaré M. Farsi.

Un représentant de l'OLP, dont aucune autorité n'a pu fournir le nom, a apporté sa caution à cette manifestation. Il a été vivement acclamé en déclarant: «Nos ennemis prétendent que l'Islam est la religion de la division. Mais vous le peuple, avec votre guide Khomeiny et le drapeau de l'Islam, vous allez montrer que c'est la religion de l'unité».

Pour la deuxième fois en cinq jours, le clergé iranien a fait preuve de son assise populaire, après avoir réussi lundi soir à mobiliser les habitants de Téhéran autour du sort des étudiants détenus aux États-Unis. A l'heure où la crise politique sur la nomination d'un premier ministre s'approfondit, les religieux sont parvenus à refaire l'unité à leur profit autour du thème de l'«Exportation de la révolution islamique.»

Entre-temps, pour la seconde journée consécutive, des manifestants iraniens, accompagnés cette fois de Palestiniens, ont défilé hier dans les rues de Washington, sous la protection renforcée de la police.

Les quelque 800 manifestants étaient encadrés par des policiers casqués en vélomoteur, qui formaient une haie infranchissable entre eux et la foule hostile des Washingtoniens, nombreux dans les rues à l'heure du déjeuner.

Environ 200 Iraniens avaient manifesté jeudi devant la Maison-Blanche pour protester contre les mauvais traitements subis, selon eux, par leurs compatriotes arrêtés le 27 juillet.

La présence des Palestiniens au sein de la manifestation d'hier a apporté une plus grande variété dans les pancartes et les slogans repris en choeur. Outre les habituelles attaques contre «l'impérialisme américain» et les slogans en faveur de Khomeiny, certaines pancartes s'en prenaient hier au président égyptien Anouar Sadate et au sionisme.

Les autorités américaines essaient, quant à elles, d'éviter à tout prix une confrontation entre les étudiants iraniens et les Américains, dont la colère ne cesse de croître, afin d'éviter de mettre les otages de Téhéran en danger. «C'est exactement ce qu'ils (les Iraniens) veulent», a souligné un responsable du département d'État.

Enfin, vingt-deux étudiants iraniens interpellés hier matin sur le parvis de la basilique Saint-Pierre à Rome ont été mis en état d'arrestation pour «utilisation de fausse identité», a-t-on appris hier soir à Rome, de source policière sûre.

Selon cette même source, les étudiants auraient fourni le même nom aux policiers italiens qui cherchaient à contrôler leur identité. Ils ont été transférés dans la soirée à la prison Regina Coeli de Rome.

Cette même source a officiellement démenti des informations antérieures faisant état de la remise en liberté des étudiants, après vérification d'identité.

Les étudiants, au nombre d'une cinquantaine, avaient manifesté dans la Cité du Vatican à l'occasion de l'anniversaire de la fondation de la mosquée de Jérusalem, rappelle-t-on. Ils entendaient ainsi protester contre «l'occupation sioniste» de la Jérusalem arabe et, selon l'un d'entre eux, envisageaient de commencer une grève de la faim sur le parvis de Saint-Pierre. Ils ont été interpellés par la police italienne après une intervention des gardes du Vatican.

La Belgique s'est engagée sur la voie d'un État fédéré

BRUXELLES (AFP) — La Belgique vient de se doter d'un nouveau visage politique au moment même où les dix millions de Belges fêtent sans enthousiasme le 150ème anniversaire de leur pays.

La loi sur la régionalisation de la Belgique, qui accorde dans un premier temps des pouvoirs autonomes à la Flandre et à la Wallonie a été définitivement adoptée cette semaine par la Chambre des députés et le Sénat belges. Réclamée à cor et à cri depuis dix ans par toute la classe politique belge, elle laisse apparemment indifférente la population aussi bien en Flandre qu'en Wallonie.

Pourtant, cette régionalisation qui doit encore être étendue à Bruxelles — ville francophone à 80% enclavée en territoire flamand — amorce la transformation d'un État unitaire depuis 1830 en un État fédéral, composé de trois régions: Flandre, Wallonie et Bruxelles, disposant de pouvoirs propres en matière économique et culturelle.

À partir du 1er octobre prochain, on trouvera à côté du Parlement national, qui gardera des compétences très importantes en matière de politique, de défense et dans le secteur financier, une assemblée wallone, un conseil de la communauté française de Belgique et un conseil de la communauté flamande.

Du côté wallon, l'assemblée aura des compétences dans le domaine économique (aménagement du territoire, urbanisme, logement, eau, expansion économique), tandis que le conseil de la communauté française aura des compétences culturelles et sociales.

Du côté flamand, le conseil de la communauté exercera à la fois les compétences régionales et culturelles.

Après les prochaines élections législatives qui doivent se dérouler en 1982, ces diverses assemblées, composées de sénateurs, éliront leurs exécutifs. Jusque là, ces exécutifs resteront intégrés dans le gouvernement national.

Pour réaliser leurs politiques, les régions disposeront de dotations nationales, de ristournes d'impôts nationaux, d'une fiscalité propre et du produit de leurs emprunts. Toutefois, on sait d'ores et déjà que ces moyens financiers resteront modestes et ne dépasseront pas entre 1,5 et 3% de la masse budgétaire nationale.

Pour juger de la réussite de cette régionalisation, les dix millions de Belges devront attendre que le gouvernement de M. Wilfried Martens ait résolu le problème du statut de Bruxelles, qui a été laissé de côté, d'un commun accord, par les députés flamands et francophones.

Les Flamands voudraient que Bruxelles reste la capitale de tous les Belges et ne dispose donc pas d'un statut de région à part entière. En fait, la Flandre, avec une population majoritaire dans le pays (60%), et qui dispose des moyens économiques les plus puissants, ne veut pas se voir dicter sa loi par une coalition de Wallons et de Bruxellois francophones.

Les Wallons, eux, soutenus par les Bruxellois francophones, veulent profiter de la régionalisation pour échapper au pouvoir économique des Flamands et réaliser leurs propres projets en matière économique.

Le gouvernement de M. Martens s'est donné jusqu'en 1982 pour résoudre le casse-tête bruxellois. Les socialistes francophones, majoritaires en Wallonie, insistent même pour que la question soit réglée d'ici la fin de l'année ou, au plus tard, dans les premiers mois de 1981.

Carter est assuré de remporter l'investiture

WASHINGTON (AFP) — Le sénateur Edward Kennedy ne désarme pas, mais le président Carter est plus sûr que jamais d'enlever l'investiture du Parti démocrate la semaine prochaine à New York.

Un dernier sondage publié hier par le Washington Post est venu apporter de l'eau au moulin du chef de l'exécutif: 98 pour cent des délégués «Carter-Mondale» ont déclaré préférer Jimmy Carter à tout autre candidat pour défendre les couleurs du Parti démocrate contre Ronald Reagan l'automne prochain.

En clair, la quasi-totalité des 1985 délégués élus sur le nom du président lors des élections primaires lui est restée fidèle, malgré les assauts répétés du sénateur Edward Kennedy et le déballage de l'affaire Billy Carter. 1,666 délégués suffiraient à lui assurer la victoire à New York. Le sénateur Kennedy en a obtenu pour sa part 1,234.

Décidé cependant à se battre jusqu'au bout, (il a même fait savoir que son «discours de victoire» était en cours de rédaction), Edward Kennedy devait se rendre à New York dès hier, où ses partisans prévoyaient de l'accueillir avec fanfares et défilé de majorettes.

Le président Carter se tiendra pour sa part plus longtemps à l'écart des réjouissances, et des manifestations, qui se succéderont à New York. Laissant son état-major prendre en mains l'énorme préparation tactique que suppose une convention, il devait partir hier soir pour sa retraite présidentielle de Camp David, d'où il suivra à la télévision les deux premiers jours de débats. Il ne partira pour New York que mercredi soir.

Pour la première fois dans l'histoire des conventions démocrates, celle de New York cette année ne laissera pas se développer le suspense jusqu'au bout. Dès lundi soir en effet les délégués devraient décider, lors d'un vote de procédure, de rester liés par le mandat reçu lors des élections primaires et assurer ce jour-là l'investiture de Jimmy Carter.

Le sénateur Kennedy a essayé de saisir sa dernière chance en s'appuyant sur les démocrates opposés à cette règle. Mais là encore les sondages le donnent battu: 89 pour cent des délégués «Carter-Mondale» se disaient prêts à l'adopter.

La foi de ceux qui défendront les couleurs du président à New York est d'ailleurs plus forte que jamais. 7 délégués sur dix se disent convaincus qu'il battra Ronald Reagan à l'automne.

«Carter devrait faire savoir aux gens ce qu'il a fait», déclarait hier l'un de ces fervents. «Il est trop modeste», ajoutait-il.

Le président lui-même est déjà tourné vers la bataille de l'automne. Jeudi soir, s'adressant par téléphone au congrès du syndicat des métallurgistes réuni à Los Angeles, il s'est engagé à «dire la vérité au peuple américain».

Accusant notamment les républicains de n'avoir rien fait pendant huit ans au pouvoir contre la crise de l'énergie, il a déclaré vouloir «obliger les républicains à se mettre debout, et à montrer leur véritable visage».

Impasse dans l'enquête sur l'attentat de Bologne

NICE (AFP) — Les policiers italiens qui enquêtent sur le sanglant attentat de Bologne sont «dans le noir», selon la presse milanaise, tandis que plusieurs journaux français estiment étrange l'affaire Affatigato, dont l'alibi était hier remis en question.

De surcroît, le jeune Italien est maintenant accusé d'être un traître par les terroristes néo-fascistes italiens, tandis que les milieux d'extrême-droite de Nice s'apprêteraient au contraire à former un comité de soutien pour empêcher son extradition.

La police française n'a pas eu le moyen jusqu'ici de vérifier l'alibi de Marco Affatigato, car la commission rogatoire reçue par le parquet de Nice ne concerne pas l'attentat qui a fait 79 morts samedi dernier à la gare de Bologne.

Mais le jeune Italien, qui affirme entre autres avoir acheté un bouquet de roses au marché aux fleurs de Nice pour son amie anglaise le jour de l'attentat, a sans doute menti aux enquêteurs français en affirmant être sorti de chez lui à 10 heures du matin.

Selon une source sérieuse, il ne serait sorti en effet qu'à 13 heures. Or, le trajet Bologne-Nice en voiture étant praticable en cinq heures, sa présence à Bologne en début de matinée ne serait plus à exclure.

Les parents du jeune Italien sont arrivés jeudi après-midi à Nice. Le but de leur visite est principalement de confirmer à son avocat, Me Dufaure de Citres, que leur fils leur a téléphoné samedi de Nice à Lucques, où ils résident, et leur a fait part de ses craintes d'être inquiété par les autorités judiciaires. Ils ont précisé que Marco leur avait demandé de se rendre à la police de Lucques pour faire état de ses appels téléphoniques le jour même de l'attentat.

Des policiers italiens sont également arrivés jeudi à Nice, où le jeune activiste est détenu jusqu'à sa comparution devant la Chambre d'accusation de la Cour d'Aix en Provence, qui sera appelée à se prononcer sur son extradition. Il sera probablement entendu de nouveau lundi par le magistrat instructeur.

À Bologne, la préfecture de police laisse entendre que l'enquête sera vraisemblablement longue et difficile. Les enquêteurs semblent orienter leurs recherches vers les milieux d'extrême-droite italienne de Toscane et d'Émilie-Romagne. Mais les 200 perquisitions opérées n'ont apparemment donné jusqu'ici aucun résultat. Le parquet se montre très réservé et le substitut du procureur de la république de la ville a répondu jeudi de manière évasive aux questions des journalistes. Pour lui, la piste Affatigato n'est qu'une piste parmi tant d'autres.

Un communiqué des «Noyaux armés révolutionnaires» (NAR), l'organisation clandestine d'extrême-droite qui a revendiqué l'attentat, est venue jeter une certaine confusion. Il affirme que Affatigato est un délateur condamné à mort par la «justice nationale révolutionnaire».

Le communiqué ajoute qu'Affatigato a rencontré récemment à Paris un autre délateur, Stefano Della Chiaie, fondateur du mouvement néo-fascite Avanguardia Nazionale, qui aurait réorganisé en France l'Internationale Noire avant de s'enfuir au Chili, selon la presse italienne. Le communiqué des NAR conclut en déclarant que «La justice bourgeoise ne parviendra pas à sauver Affatigato».

Un journal de Bologne évoque d'autre part l'existence d'une piste française qui conduirait à un certain Paul Durand, membre présumé de la Fédération d'action nationale européenne, et à un dirigeant du «Nouvel ordre européen», M. Christophe Dolbeau.

Scission grave pour la SWAPO

WINDHOEK (AFP) — La scission à la tête du principal mouvement de libération de la Namibie, la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain), semble devoir porter un coup sérieux à la force politique et militaire de la guérilla namibienne.

Sur le terrain, la position du mouvement de libération de la Namibie, déjà ébranlé militairement par les raids sud-africains en Angola au mois de juillet, serait encore plus affaiblie si, avec la création de l'Union nationale de la Caprivi (Canu), M. Misheke Muyongo, ancien vice-président de la SWAPO, entraînait dans son sillage la composante caprivienne de la SWAPO.

En effet, M. Muyongo, selon des informations provenant apparemment de sources capriviennes locales, entendrait reprendre en territoire caprivien (bande au nord est de la Namibie) une activité politique autonome qui, selon ces sources, serait en opposition totale avec la politique de la SWAPO. Ceci simplifierait considérablement la tâche défensive de l'Afrique du Sud en Namibie.

En outre cette attitude signifierait, selon les observateurs politiques locaux, que M. Muyongo rejetterait dans ce cas le concept traditionnel d'une indépendance globale de la Namibie, en tant que territoire indivisible, pour opter en faveur d'une indépendance «caprivienne» sur des bases ethniques.

Selon des informations jusqu'à présent non confirmées, les partis modérés affiliés à l'Alliance démocratique de la Turnhalle de M. Dirk Mudge, soutenue par l'Afrique du Sud, entendent donner un maximum de publicité à M. Mishake Muyongo.

En effet, la défection de la CANU entamerait l'image de marque de la SWAPO en tant que résistance noire unitaire, englobant toute la Namibie. La thèse des adversaires de M. Sam Nujoma, président de la SWAPO, qui persistent à ne voir dans le mouvement qu'il préside qu'une guérilla ethniquement limitée à la nation Owambo (350.000 habitants de la partie nord du territoire), s'en trouverait renforcée.

Dès mercredi du reste, un porte-parole de la SWAPO en Namibie, M. Frans Kamangula, avait rejeté cette interprétation dont il percevait les dangers psychologiques, en affirmant que la défection de M. Muyongo n'était «pas une perte» pour la SWAPO, soutenue, selon lui, par «le peuple de Namibie» tout entier.

Au risque de démoralisation des guérilleros de la SWAPO à l'intérieur du territoire namibien, s'ajoute à l'extérieur l'inquiétude des pays dits de première ligne (Angola, Zambie, Tanzanie, Mozambique et Botswana) de voir s'entredéchirer le mouvement nationaliste noir namibien qu'ils soutiennent, au profit de l'Afrique du Sud.

La Zambie a décidé d'interdire totalement la présence de la CANU sur son territoire, décision qui redonne du moral à la SWAPO puisque la Zambie, qui a une frontière commune avec la bande de Caprivi, est le seul pays à pouvoir abriter des bases de la CANU.

L'Angola, quant à elle, est plus menacée, car une pression diminuée le long des quelque 400 km de front séparant la Caprivi du sud-ouest de la Zambie et de l'Angola sud-oriental permettrait aux troupes sud-africaines du général Mike Geldenhuys de concentrer leur effort sur le front sud-angolais.

Chypre: reprise du dialogue

NICOSIE (AFP) — Les négociations entre Chypriotes grecs et Chypriotes turcs reprennent aujourd'hui à Nicosie, après plus d'un an d'interruption, pour tenter de sortir de la crise née de la division de l'île, coupée en deux depuis 1974.

Depuis six ans presque jour pour jour (l'armée turque débarquait à Chypre en juillet 1974), l'île de Chypre vit sous la forme de deux États séparés: une partie grecque chypriote au sud qui affirme détenir la légalité, et une partie chypriote turque qui vit en étroite symbiose avec la Turquie continentale.

Malgré les efforts déployés par les Nations unies, chargées du maintien de la paix dans l'île, le problème est resté bloqué depuis six ans sur deux points essentiels: celui de la «bizonalité» et celui de la «sécurité des Chypriotes turcs».

Le terme de «bizonalité» est employé par les deux parties avec des sens différents. Pour les Chypriotes turcs, il s'agit de ménager l'avènement d'un État chypriote constitué en fait de deux États souverains et indépendants. Les Chypriotes grecs eux n'admettent sous ce terme que la possibilité d'instituer une république fédérale avec un gouvernement central aux larges pouvoirs.

Quant au problème de la «sécurité», il concerne la présence de l'armée turque, ainsi que la liberté de circulation, d'établissement et de propriété pour tous les habitants de l'île. Il s'agirait pour les Grecs de revenir à l'État antérieur, ce que refusent jusqu'à présent les Turcs.

Car le fond du problème est le manque complet de confiance entre les deux parties, chacune soupçonnant l'autre d'arrière-pensées. Les Turcs accusent les Grecs de les avoir exploités depuis l'indépendance en 1960, tandis que ceux-ci accusent ceux-là d'avoir commis toutes sortes d'atrocités au moment de l'intervention de l'armée turque.

M. Kurt Waldheim, chargé par le Conseil de sécurité de favoriser la recherche d'une solution, estime que des signes encourageants sont apparus ces derniers mois. Il a rencontré MM. Soleiman Demirel, premier ministre turc, et Spyros Kyprianou, président de la République de Chypre, à Belgrade lors de l'enterrement du maréchal Tito. Il en a retiré l'impression que M. Demirel souhaite la relance des pourparlers.

Si ces nouvelles conversations échouent, le problème reviendra devant l'Assemblée générale des Nations unies en novembre. Si, là encore, il n'y a aucun résultat, la partie grecque a l'intention de porter l'affaire devant le mouvement des pays non alignés, qui se réuniront à New-Delhi en janvier 1981.

Vague croissante de réfugiés du Salvador

SAN SALVADOR (AFP) — Une vague croissante de réfugiés continue de déferler sur les villages situés au nord-est de San Salvador, conséquence des combats entre guérilleros et l'armée dans la région, a-t-on appris hier dans la capitale.

Dans les localités de San Agustin, Santa Clara et Berlin, proches de la frontière avec le Honduras, le nombre de réfugiés s'élève à plusieurs milliers, selon des personnes arrivées de ces villages dans la capitale.

L'exode, dû aux opérations de ratissage menées par l'armée contre les guérilleros qui opèrent dans la région, contribue à aggraver la situation, déjà tendue dans les zones frontalières et qui sont l'objet de litige entre les gouvernements du Honduras et du Salvador.

Au Québec
On a l'tour de dire
Bonjour!
Tourisme Québec

ÉDUCATION PERMANENTE
CÉGEP DU VIEUX MONTRÉAL
255 EST, RUE ONTARIO H2X 3M8
284-7300
JE M'INSCRIS MAINTENANT! ...
PROSPECTUS DISPONIBLE AU CÉGEP DU VIEUX MONTRÉAL
SESSION AUTOMNE 80
DATE LIMITE: 21 AOÛT
je m'inscris!
L'ÉDUCATION DES ADULTES AU CÉGEP
AU CENTRE-VILLE
PRÈS DES MÉTROS: BERRI-DEMONTIGNY, ST-LAURENT ET SHERBROOKE

Le RIGAUD
(angle Berri et Sherbrooke)
à quelques pas du métro
APPARTEMENTS CLIMATISÉS
POUR RETRAITÉS ET PRÉ-RETRAITÉS
(50 ans et plus)
Location immédiate • Occupation juin 1980
STUDIO à compter de $225 par mois
LOGEMENT DE 1 chambre à coucher à compter de $290 par mois
Tous les services habituels inclus, plus...
Électricité • climatisation • tapis • tentures • piscine intérieure
•sauna • terrasse • salle de rencontres • salons de repos •
Aussi disponible...
Stationnement intérieur ($35. par mois) • cablevision • buanderie
Service non inclus: taxe d'eau
• Commerces au rez-de-chaussée
PAS D'ANIMAUX S.V.P.
BUREAU DE LOCATION ET RENSEIGNEMENTS
SOCIÉTÉ MUNICIPALE D'HABITATION DE MONTRÉAL
425 est, rue Sherbrooke, Montréal, Qué.
849-1291
Visites: lun. au ven. 13 hres à 20 hres sam. et dim. 10 hres à 15 hres

En place pour un set

Le tempo est un peu plus lent et les robes ne virevoltent pas autant mais l'atmosphère est toujours la même. Vingt-quatre adeptes des danses carrées ont donné hier un spectacle sur la colline du Parlement mais avec cette particularité: ils constituent les deux seuls clubs de danses carrées en chaise roulante au Canada. Venant d'Edmonton et de Vancouver, ces folkloristes ont suivi les rythmes pendant une heure sous le chaud soleil de la capitale et ont provoqué les applaudissements des touristes et d'autres danseurs. Ce symposium canadien des danses carrées doit durer jusqu'à dimanche. Les 24 handicapés font partie des 6,000 danseurs venus à Ottawa du Canada, des États-Unis, du Japon, de la Grande-Bretagne, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. «Nous suivons pratiquement les mêmes pas que tous les autres, explique M. Mervin Henderson, du club Wheeling Eights, de Vancouver. La seule différence est que la musique est un peu ralentie et qu'il nous faut plus de place.» M. Henderson s'est adonné à la danse en chaise roulante il y a déjà plusieurs années pour accompagner son épouse sur les planches.

(Photolaser CP)

Baie James

Les Cris menacent de paralyser les chantiers

WASWANIPI (PC) — Les 6,500 Cris du Québec accusent le gouvernement de ne pas avoir respecté l'accord de 1975 sur les titres territoriaux et menacent de paralyser une nouvelle fois le chantier géant de la Baie James.

«Nous allons faire tout ce qui est humainement possible pour stopper le développement hydroélectrique de la Baie James et nous utiliserons ensuite la loi pour faire valoir nos droits», a déclaré hier le chef Billy Diamond devant l'assemblée générale du Grand Conseil des Cris.

Il a menaoé «d'interrompre la transmission de l'électricité, de fermer la centrale de LG-2 et de paralyser tous les travaux » sur ce chantier de $15 milliards.

Les 80 délégués à l'assemblée ont adopté à l'unanimité une résolution autorisant le Grand Conseil à entreprendre des procédures judiciaires pour assurer le respect des accords.

M. Diamond a réclamé une rencontre avec le premier ministre René Lévesque.

Selon lui, le chef des 4,200 Inuit du Nord québécois, M. Charlie Watt, devrait également participer à cette rencontre puisqu'il a également apposé sa signature au bas de l'accord de 1975.

En vertu du traité de la Baie James, les Cris et les Inuit ont obtenu de Québec et Ottawa une compensation de $225 millions pour avoir renoncé à leurs droits d'autochtones sur un territoire de plus de 600,000 kilomètres carrés, soit environ la moitié du territoire québécois.

Les Cris affirment que l'accord n'est pas mauvais comme tel, mais qu'Ottawa et plus particulièrement Québec cherchent à se soustraire à leur responsabilité de financer les organismes créés en vertu de l'entente, notamment le service de santé publique et la commission scolaire.

Selon M. Diamond, les Cris ont déjà subi des dommages de l'ordre de $225 millions parce que l'État a tardé à assumer ses obligations.

C'est à l'issue d'une rencontre particulièrement orageuse avec le directeur de SAGMAI, M. Eric Gourdeau, que les délégués ont adopté cette résolution.

M. Gourdeau a été traité de menteur par un délégué, alors qu'un autre intervenant l'a accusé de répandre des fausse-tés.

Les deux délégués ont soutenu que la province n'avait pas fourni d'argent pour la construction des routes d'accès et des pistes d'atterrissage et l'institution d'une régie de la langue cri.

Froissé, M. Gourdeau a quitté la salle en affirmant que les allégations des Cris étaient fausses et que ceux-ci tentaient tout simplement d'accroître leur pouvoir de négociation vis-à-vis la Société d'énergie de la Baie James.

La SEBJ prévoit construire de nouveaux barrages sur la rivière de la Grande-Baleine et dans le bassin Nottaway-Broadback-Rupert.

Même si les Cris ont déjà renoncé à leurs titres sur les territoires, ils peuvent négocier des compensations additionnelles en vertu des clauses de l'accord portant sur l'environnement.

M. Diamond a dit que si le président du Syndicat canadien des postiers, M. Jean-Claude Parrot, a pu être emprisonné pour ne pas avoir obéi à la loi, il devrait en être de même pour le premier ministre Lévesque qui, lui, n'a pas respecté les termes de l'accord.

Ce à quoi, M. Gourdeau a rétorqué que M. Lévesque ne consentirait jamais à rencontrer le chef Diamond après avoir été ainsi insulté.

Les Cris ont également réclamé l'abolition du SAGMAI.

Ils sont en effet convaincus que le secrétariat responsables des relations avec les autochtones est responsable des retards, mais M. Gourdeau a expliqué que le rôle de l'organisme n'était que de coordonner les relations des autochtones avec les différents ministères gouvernementaux.

«Je sais qui aller avoir à Québec, a rétorqué M. Diamond. Je n'ai pas besoin du SAGMAI pour me tenir par la main et m'indiquer le chemin».

Le PLQ sur un pied de guerre

par Marie Laurier

M. Claude Ryan se dit tout fin prêt et disposé à affronter l'électorat québécois dès cet automne. Son programme est en bonne voie d'élaboration sur tous les aspects de l'administration publique et il combattra le souverainisme du Parti québécois. La question constitutionnelle sera donc un centre d'intérêt important dans la campagne qu'il entend conduire vigoureusement.

Le chef du Parti libéral du Québec était interrogé sur les ondes de Radio-Canada en début de soirée hier. Il a refusé de commenter le sondage qui a filtré cette semaine dans les médias et qui lui attribue une très faible popularité auprès du public québécois. Il a répliqué au journaliste Richard Vigneault, de l'émission «Présent» qu'un homme sérieux comme lui ne pouvait accorder de crédibilité à un sondage dont il ne connait ni la méthodologie ni l'échantillonnage. «Nous allons en élection et non en sondage», a-t-il répliqué.

Le recrutement des futurs candidats libéraux se poursuit activement, a indiqué aussi M. Ryan, «dans le silence relatif de rencontres privées» et s'il a établi certains critères de choix, «c'est pour faire comprendre à certaines personnes» qu'elles feraient mieux de ne pas se lancer dans l'aventure politique.

En ce qui a trait à la candidature éventuelle de M. Robert Bourassa, son prédécesseur à la tête du PLQ, ce dernier «poursuit sa réflexion jusqu'à la fin de l'été», a précisé M. Ryan. Il a confié que s'il n'avait pas appuyé M. Bourassa en 1976 alors qu'il était directeur du DEVOIR, c'est parce qu'il avait constaté que «son administration était fatiguée» et qu'il avait opté alors pour un «bon gouvernement».

Au pouvoir depuis quatre ans, le Parti québécois n'a pas tenu ses promesses de «bon gouvernement», a enchaîné M. Ryan et il entend en faire la preuve au cours de la prochaine campagne électorale. Il se dit tout fin «prêt à rencontrer ses adversaires sur le terrain». «C'est là que nous sommes le plus heureux», ajoute-t-il.

Le programme du Parti libéral du Québec dans les domaines «social, économique, culturel, de même que dans tous les secteurs de l'administration publique», sera prêt au mois de septembre et les consultations se poursuivent dans tous les milieux pour le raffiner. Les politiques dévoilées dans LE DEVOIR d'hier par le président de la commission politique du PLQ, M. Yvan Allaire, «ne sont pas définitives». «Il faut bien alimenter les chroniques des journaux pendant l'été, a répliqué l'ancien directeur de journal. Rien n'est à l'état de projet explicite et nous constituons des documents de base présentement.» Mais il envisage d'accorder «au secteur privé la chance de donner sa pleine mesure» que ce soit «populaire ou non» dans l'esprit de ceux qui entretiennent des vues nationalistes ou socialistes.

Au cours de cette même émission, le journaliste de «Présent» a révélé que le Parti libéral entend recruter une trentaine de candidates pour le prochain scrutin. Un questionnaire aurait été envoyé à 2,000 «Yvettes» pour connaître leurs vues sur l'avortement, les garderies et diverses questions sociales qui intéressent plus particulièrement les femmes.

Par ailleurs, plusieurs collaborateurs immédiats de M. Ryan ont déclaré hier n'attacher aucune importance au sondage qui n'accorde qu'un très faible pourcentage de popularité à leur chef. Il s'agit de M. Pierre Bibeau, organisateur principal du Parti libéral, de M. Larry Wilson, président du PLQ, de Mme Michèle Bazin, attachée de presse du député d'Argenteuil.

Un sondage de l'Institut québécois d'opinion publique (IQOP) n'accorde qu'un indice de popularité de sept pour cent au chef Claude Ryan contre 38% au maire Jean Drapeau.

«Bien que la publication de ces chiffres peut tomber sur les nerfs des militants, nous ne prenons pas au sérieux ce sondage. Nous n'avons pas engagé de firmes spécialisées pour analyser ce phénomène», a dit M. Bibeau. Ce dernier a plutôt l'impression que sur le terrain le PLQ est «très en avance sur le Parti québécois» et il cite en preuve le fait que l'on se bouscule au portillon pour obtenir l'aval de M. Ryan en vue d'une candidature libérale aux prochaines élections.

Le directeur général de l'IQOP, M. Jean-Pierre Nadeau, a de son côté admis que les chiffres rendus publics ne sont pas tout à fait précis mais la tendance représentée est exacte. Devant MM. Drapeau et Ryan, le premier ministre René Lévesque obtenait une cote de popularité de 54%.

La fécondation «in vitro» moralement justifiable?

Il y a possibilité de justifier moralement les expériences de fécondation «in vitro» ou ce qu'il est convenu d'appeler les «bébés-éprouvettes», a affirmé hier le Dr David Roy, directeur du Centre bioéthique de Montréal.

Il y a quelques jours, les journaux rapportaient les expériences de fécondation en laboratoire réalisés au Centre hospitalier de l'Université Laval (CHUL) par une équipe de spécialistes et impliquant une douzaine de couples qui se sont prêtés à ces tentatives de fertilisation.

Le Dr David Roy, d'origine américaine, est père du Saint-Sacrement et il a été nommé dernièrement conseiller des évêques canadiens pour les questions éthiques posées par le développement des sciences modernes. Il enseigne aussi l'éthique médicale aux universités Laval et McGill.

«Lorsqu'il y a blocage des trompes de Fallope chez une femme et qu'il y a fertilisation à l'extérieur du corps par le sperme du mari et ensuite réintroduction de l'ovule dans l'utérus, il y a possibilité de justification morale de cette expérience», indique de façon générale le Dr Roy.

Au sujet des dangers de défauts, le Dr Roy fait remarquer que si une certaine méthode est utilisée, les risques sont très faibles, plus faibles même que lorsqu'il y a fécondation naturelle. Le spécialiste précise: «La science en est rendue où l'on peut envisager trois types de maternité: une maternité génétique (la femme qui fournit l'ovule), une maternité gestationnelle (celle qui porte l'embryon) et une maternité sociale (celle qui adopte un enfant). Bref, on peut séparer la maternité génétique de la maternité gestionnelle.»

Selon le Dr David Roy, cette possibilité ouvre toutefois la porte à des problèmes aux conséquences sociales graves.

À titre d'exemple, il souligne que l'on pourrait prélever un ovule, le faire féconder par le sperme du mari de la femme et le réintroduire dans l'utérus de la soeur de celle-ci. «On imagine les problèmes d'ordre psychologique que cela pourrait causer», commente le Dr Roy.

Pas de cautionnement pour Dubé

Le juge Roger Vincent, de la Cour des sessions, s'est opposé hier à tout cautionnement à l'endroit d'un individu de 38 ans, contre qui pèsent 12 accusations de séquestration, extorsion, vols à main armée et port d'arme illégal.

Jacques Dubé, de Dorval, avait été appréhendé mardi dernier, après avoir soutiré une somme de $23,800 à un gérant de banque de Kirkland, lors d'une opération semblable à celle qu'il avait déjà réussie à deux reprises antérieurement, d'abord dans une autre banque de Montréal, le 15 juin dernier, puis dans une succursale bancaire de Dorval, le 22 octobre 1979, alors que ces deux méfaits lui avaient rapporté une somme globale de $31,500.

Selon ce qui a été mis en preuve, Dubé se présentait aux gérants des banques en cause vêtu de façon très élégante et muni d'un portefeuille. Il racontait alors qu'il désirait se lancer en affaires et qu'il avait besoin d'un emprunt.

Une fois la conversation bien engagée, il ordonnait alors à ses victimes, en leur montrant un révolver, de lui remettre sans délai plusieurs milliers de dollars. Dubé précisait que si quoi que ce soit était fait pour tenter de prévenir la police, il n'hésiterait pas à abattre le gérant pour ensuite se suicider.

Les policiers avaient pu le coincer mardi dernier, après que le gérant de banque de Kirkland les eut prévenus de la présence de Dubé, grâce au portrait-robot de lui qui avait été diffusé à tous les gérants de banque depuis les événements des mois d'octobre et juin.

Par ailleurs, Dubé, qui subira son enquête préliminaire pro forma lundi, pourrait également être l'objet d'autres accusations relatives à un méfait identique commis récemment dans une succursale bancaire de Pincourt.

Selon ce qui a été dit hier, Dubé, qui est un ancien employé-cadre d'une importante entreprise en construction, aurait décidé de verser dans le crime après que sa femme et ses deux enfants eurent déserté le foyer familial de Dorval il y a quelques mois.

En 1967, il avait purgé une peine de six mois de prison après avoir été reconnu coupable de vol à main armée.

Un convoi déraille

BLUE RIVER, C.-B. (PC) — Six des 350 passagers d'un convoi Via Rail Supercontinental ont été blessés légèrement, tôt hier quand le train en direction de l'est a déraillé près d'ici.

M. William Denan, porte-parole du CN, a précisé que les «blessures» se bornaient à des saignements de nez, des joues enflées, etc.

Le convoi était composé de trois locomotives et de 19 wagons de passagers. La deuxième et la troisième locomotive et les 14 premiers wagons de passagers ont déraillé mais n'ont pas renversé.

On enquête sur la cause de l'accident.

Cantines: le mandat de grève se précise

Les employés de cantine du chantier LG-3, à la Baie James, ont voté à 90 pour cent jeudi soir en faveur de la grève, ce qui risque de paralyser les travaux pour tout le reste de l'été.

Les scrutins tenus auparavant dans d'autres chantiers ont également accordé par une forte majorité des mandats de grève aux dirigeants syndicaux.

Selon un porte-parole de la Société d'énergie de la Baie James (SEBJ), les deux parties doivent se rencontrer lundi. Les 1,450 employés sont membres de l'Union internationale des opérateurs de machinerie lourde.

«La décision (de faire grève) va dépendre des prochaines négociations, a dit M. Guy Lefebvre, de la SEBJ.

Les employés de cantine travaillant pour deux exploitants font à manger pour les 12,500 travailleurs des 15 chantiers du territoire de la Baie James. Le syndicat demande une hausse de $3 du salaire horaire et une réduction de la semaine de travail durant la dernière année du contrat collectif, qui échoit le 31 juillet 1981.

Les compagnies J.A. Hubert et Crawley and McCracken n'ont offert qu'une hausse de $0.51 l'heure. En 1976, l'évacuation de chantiers avait coûté $1.5 million à la SEBJ.

en bref...

d'après la Presse Canadienne

■ Le comité exécutif de l'UN se réunit à Montréal

La question constitutionnelle et le congrès à la direction du parti sont à l'ordre du jour d'une rencontre du conseil exécutif de l'Union nationale, aujourd'hui à Montréal. Le conseil doit adopter la déclaration de principes et la position sur la réforme constitutionnelle que présentera l'UN la semaine prochaine en commission parlementaire à Québec. Les membres du conseil doivent également se pencher sur les préparatifs au congrès à la direction du parti les 11 et 12 octobre, de même que sur les implications de la nouvelle carte électorale.

■ Drapeau chef de l'UN, bonne idée, dit LaSalle

Le député conservateur de Joliette aux Communes, M. Roch LaSalle, a déclaré hier qu'il verrait d'un très bon oeil la candidature du maire de Montréal, M. Jean Drapeau, à la direction de l'Union nationale. Selon M. LaSalle, la personnalité de M. Drapeau saurait provoquer une remontée de l'Union nationale au Québec en ralliant le vote d'un très grand nombre de Québécois lors des prochaines élections provinciales. Par ailleurs, le député de Joliette estime que la candidature du maire de Montréal servirait les intérêts du Québec, puisque M. Drapeau est capable de représenter les aspirations nationales défendues par l'UN.

■ Mise en candidature dans Brome-Missisquoi

C'est demain qu'aura lieu à Cowansville la première assemblée de mise en candidature du Parti libéral du Québec en prévision des prochaines élections provinciales. Trois candidats sollicitent l'investiture libérale dans la circonscription de Brôme-Missisquoi: M. Guy Lussier, notaire de Knowlton, Me Pierre Paradis et le maire de Cowansville, M. Rosaire Raymond. La fermeture des bulletins de mise en candidature pour le comté a eu lieu le 31 juillet. Lundi, à Saint-Jérôme, aura lieu l'assemblée de mise en candidature du PLQ pour le comté de Prévost. La députée, Mme Solange Chaput-Rolland, est la seule candidate à l'investiture dans cette circonscription. Du côté du Parti québécois, les premiers congrès de mise en candidature sont annoncés pour le 7 septembre dans les circonscriptions de Mégantic-Compton, Abitibi-Ouest et Taschereau.

■ René Lévesque en France à la mi-octobre?

À moins qu'il ne se trouve en pleine campagne électorale, le premier ministre René Lévesque se rendra en France cet automne. Un porte-parole de son bureau a déclaré vendredi que la date du voyage n'est pas encore arrêtée, mais que ce pourrait être à la mi-octobre ou, au plus tard, au début de novembre. M. Lévesque rentrera de vacances lundi prochain et devrait arrêter, d'ici trois semaines, les projets de son gouvernement pour l'automne. Les chefs de gouvernements québécois et français avaient convenu en 1977 de se visiter alternativement, chaque année, mais M. Lévesque a dû remettre son voyage l'automne dernier à cause du référendum. Au cours de ces visites de quatre à cinq jours, les chefs de gouvernements discutent habituellement des programmes d'échange et il se pourrait cette année qu'on parle plus particulièrement d'échanges en matière agro-alimentaire.

■ Nomination à Moncton

M. Claude Bourque, ex-éditeur du quotidien l'Évangéline, de Moncton, a été nommé hier directeur des nouvelles radio et télévision pour les services de langue française de la Société Radio-Canada dans les provinces de l'Atlantique. M. Guy Thériault, directeur de la Société à Moncton, a fait savoir que M. Bourque assumerait ses nouvelles fonctions le 2 septembre. Il remplacera M. Gilles Bradet. Les responsabilités de M. Bourque comprendront la direction de l'information pour le service de langue française de Moncton, centre des opérations francophones de la société d'État dans la région de l'Atlantique.

RESTAURANT "LES FILLES DU ROY"
MUSICIEN
«BRUNCH QUÉBÉCOIS»
dans le Vieux Montréal où vivent encore les traditions du XVIII siècle. Cuisine abondante et raffinée pour les gens du XXe siècle.
LE DIMANCHE de 11 h 30 à 15 h
$10.75
TOUS LES JOURS
Table d'hôte du midi de 11 h 30 à 16 h
Chef: Robert Nimax
Bar dans serre victorienne
415, rue Bonsecours
Vieux Montréal,
849-3535
Stationnement gratuit

europcar AIR-AUTO
"SPECIAL"
PLAN-FINANCE "ACHAT-RACHAT"
Livraison aéroport de BRUXELLES
CITROËN VISA SPÉCIAL
LEYLAND MINI 1000 AUTOMATIQUE
COUPONS-CADEAUX ESSENCE $20
— SPÉCIAL —
LIVRAISON PARIS: Financé "Achat-Rachat"
RENAULT R 5GTL 2 postes et 4 portes
RENAULT 18 GTL 4 portes
SIMCA HORIZON 5 portes
1176 rue Drummond — 861-3906
Permis Québec 138-68252 -0280-
europcar

LE CENTRE DE CONSULTATION ET DE FORMATION GESTALT
offre une session
d'INITIATION À LA GESTALT
à Montréal
les 23 et 24 août 1980
Animateur: Jean Gagnon, psychologue
Pour information:
(514) 526-4827

Nous n'irons plus au bois...
Gare au feu!
CONSERVATION QUÉBEC

L'Assemblée générale des Nations unies a proclamé 1981 l'Année internationale des personnes handicapées. Le thème: «Pleine participation et égalité». L'emblème officiel symbolise deux personnes qui, placées sur un pied d'égalité, se tiennent les mains en signe de solidarité et de support mutuel. Cet emblème est fondé sur un dessin original présenté par la Commission française de l'AIPH. Les feuilles qui l'entourent représentent une partie de l'emblème de l'Organisation des Nations unies.

L'année de l'handicapé

L'Office des handicapés du Québec présidé par Mme Laurette Champigny-Robillard vient d'être mandaté pour être le coordonnateur de l'Année internationale des personnes handicapées (AIPH) en 1981.

Le thème de l'AIPH proclamé par les Nations unies porte sur la pleine participation et l'égalité de traitement des handicapés. Le but poursuivi tout au cours de l'année sera de mettre en évidence que les handicapés ont les mêmes droits que leurs concitoyens et peuvent participer pleinement à la vie sociale, politique, économique et professionnelle.

En se ralliant à ce thème international, le Québec a précisé ses objectifs en tenant compte de la situation des personnes handicapées au Québec. Le gouvernement du Québec dispose déjà d'une loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées. Cette loi, sanctionnée au mois de juin 1978, créait simultanément l'Office des personnes handicapées ayant pour principales fonctions de veiller à la coordination des services dispensés aux handicapés et de promouvoir leurs intérêts.

Pour accomplir au mieux son mandat, l'Office des personnes handicapées du Québec propose aux associations de personnes handicapées une pleine participation à l'élaboration de l'Année internationale de 1981 et il leur offre une structure de soutien par l'intermédiaire des membres du conseil de l'Office. Ceux-ci veilleront à organiser des comités régionaux membres d'un comité national.

Deux moyens pratiques seront pris par l'Office afin d'atteindre les objectifs proposés durant cette année:

— la constitution de plusieurs dossiers portant sur les principales barrières à l'intégration des personnes handicapées;

— l'élaboration d'un programme de financement de projets spéciaux pouvant être soumis par des associations ou des individus dans le but de faciliter l'intégration sociale des handicapés.

Un sommet prévu en novembre 1981 permettra de concrétiser ces dossiers, ces discussions et les solutions proposées.

M. Denis Lazure, ministre des Affaires sociales, et Mme Laurette Champigny-Robillard ont dévoilé hier ces détails en précisant que la coordination du programme québécois de l'Année internationale des personnes handicapées sera assurée par Mme Gloria Escomel.

Feu vert à Radio-Québec

Le CRTC (Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes) a approuvé hier la demande de licences déposée par Radio-Québec pour ses futures stations de Rimouski, de Trois-Rivières et de Sherbrooke. Selon le directeur des communications à Radio-Québec, M. Claude Bédard, ces trois stations devraient entrer en ondes simultanément au cours de l'automne 1981.

Le 26 mai à Hull, lors de l'audience du CRTC sur la requête de Radio-Québec, personne d'autre que les représentants de Radio-Québec n'était là pour exprimer ses vues. La prise en délibéré de cette demande ne laissait donc entrevoir aucune surprise quant au «oui» éventuel du CRTC.

Pour l'instant, le réseau de Radio-Québec compte sur cinq stations: Québec, Montréal, Hull, Val d'Or, et Rouyn-Noranda. Bientôt, deux stations «répétitrices» destinées à des groupes restreints de téléspectateurs, fonctionneront à Chapleau, dans l'Outaouais, ainsi qu'à Mont-Laurier. En 81 s'ajouteront les trois stations qui ont obtenu hier leur licence.

SUCO
éducation
à la solidarité

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

PRENEZ AVIS QUE Dorothy Jean Hurley es qualité d'exécutrice testamentaire et de légataire à feu son époux Kenneth A. Hurley actionnaire dans la compagnie GUARDSMAN EQUIPMENT LEASING (QUEBEC) LTD détentrice du permis M-600671 s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour dans un premier temps, obtenir le transfert des actions suite au décès de son époux et dans un second temps, qu'elle puisse transférer le contrôle de ladite corporation à Quantum Canada Inc. La légataire et la détentrice dudit permis demandent que dans chaque cas le permis soit maintenu.
Elles invoquent au surplus, l'article 2.58.1 du règlement 2(1976).
Tout intéressé peut dans les cinq jours de la troisième parution de cet avis, contester cette demande en s'adressant à la c.t.q. au 505 est, Sherbrooke, Montréal.
1ère publication: 7 août 1980
2ème publication: 8 août 1980
3ème publication: 9 août 1980
PAQUETTE & ASSOCIÉS
PAR: ME FRANÇOIS PERREAULT
200 St-Jacques, ouest, suite 900
Montréal, Québec
H2Y 1M1

PRENEZ AVIS QUE Dorothy Jean Hurley és qualité d'exécutrice testamentaire et de légataire à feu son époux Kenneth A. Hurley actionnaire de la corporation GUARDSMAN EQUIPMENT LEASING LTD détentrice du permis M-600584 s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour dans un premier temps, obtenir le transfert de l'action détenue par son époux suite à son décès, dans un second temps, elle demande de pouvoir transférer le contrôle à Quantum Canada Inc. La légataire et la détentrice dudit permis demandent que dans chaque cas le permis soit maintenu.
Elles invoquent au surplus l'article 2.58.1 du règlement 2(1976).
Tout intéressé peut dans les cinq jours de la troisième parution de cet avis, contester cette demande en s'adressant à la c.t.q. au 505 est, Sherbrooke, Montréal.
1ère publication: 7 août 1980
2ème publication: 8 août 1980
3ème publication: 9 août 1980
PAQUETTE & ASSOCIÉS
PAR: ME FRANÇOIS PERREAULT
200 St-Jacques, ouest, suite 900
Montréal, Québec
H2Y 1M1

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite). Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée.

D.B.P.

BLAIN, Roberta — À Montréal, le 7 août 1980 à l'âge de 40 ans, est décédée Roberta Leblanc épouse du Dr Jean-Gilles Blain de l'hôpital Notre-Dame. Outre son époux elle laisse dans le deuil ses enfants: Monique et Philippe, ses soeurs, Réjeanne Bernier de St-Boniface, Manitoba et Henriette Labossiere de St-Léon, Manitoba et son frère Paul-Émile de Hull. Elle laisse également ses beaux-parents L.A. Blain d'Ottawa, son beau-frère Robert Blain de Lucerne et Aline Blain-Reeve de Montréal. Les funérailles auront lieu le lundi 11 août. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc. et J.S. Vallée Ltée No 1111 rue Laurier ouest, Outremont à 10:30 heures, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont où le service sera célébré à 11:00 heures, et de là au cimetière Côte des Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Pas de fleurs. Dons aux Fonds de Neurologie Roma Amyot, Fondation Notre-Dame, service neurologique de l'hôpital Notre-Dame de Montréal. Heures de visite: dimanche de 14 à 17 heures et de 19 à 22 heures.

DÉCÈS

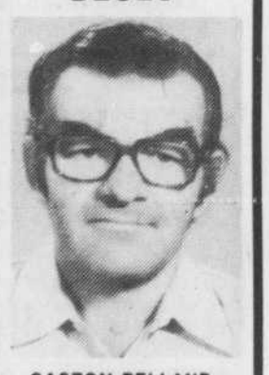

GASTON PELLAND, p.m.é. 1929-1980

M. Gaston Pelland, prêtre des Missions-Étrangères, est décédé subitement à Davao City, Philippines, le 7 août 1980, à l'âge de 51 ans.

Né le 10 mars 1929 à Ste-Elizabeth (Joliette), il était le fils d'Alphonse Pelland, cultivateur, et de feue Donia Forget. Il a fait ses études primaires à l'école de son village, secondaires au Séminaire de Joliette, théologiques au Séminaire des Missions-Étrangères. Il a été ordonné prêtre le 28 juin 1953 par Mgr Edouard Jeté.

En octobre 1954, il partait pour les Philippines où il fut procureur régional et diocésain et vicaire de paroisses jusqu'à son décès.

Il laisse dans le deuil, outre ses confrères des Missions-Étrangères, son père, M. Alphonse Pelland, ses frères, l'abbé Hermès, curé de St-Benoit de Mascouche, Alban, Claude, Jean-Paul, Alexandre et Camille, sa soeur, Mme Gérard (Armande) Allard, et beaucoup de neveux et nièces.

Les funérailles seront célébrées lundi matin, le 11 août, à Davao City aux Philippines.

Il y aura également une messe de funérailles samedi, le 16 août, à 14.30 hres à la Maison Centrale des Missions-Étrangères, 60 rue Desnoyers, Pont-Viau, Ville de Laval. Invitation aux parents et amis.

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.

3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec. District de Terrebonne. COUR PROVINCIALE. No: 700-02-001120-808. LES PUITS DEUX MONTAGNES INC., demanderesse -vs- GILLES POIRIER, défendeur. Le 21 août 1980, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur, au No 5892 Route 117, en la cité de Val Morin, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Un camion Towing G.M.C. & Acc., modèle 5000, 1975, série TCE535V555952, Plaque F463191 Que. 1980. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE LAMARCHE, huissier. Tél.: 288-6793. Montréal, le 9 août 1980.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-015907-806. GILLES ALLARD FUR STUDIO INC., demanderesse -vs- DAME BABIA ARAMY, défenderesse. Le 21 août 1980, à 1:00 heure de l'après-midi au domicile de la défenderesse au No 3824 rue Côte de Liesse en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 Stéréo Ruban Cassette Sony, 1 Stéréo AM/FM Sony, 2 climatiseurs Air G.E., etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD, huissier. Tél.: 942-9192. Montréal, le 8 août 1980.

Province de Québec. District de Montréal. COUR GREFFE DE LA PAIX. No: 27-010087-78. LA REINE, demanderesse -vs- L'AUBERGE DE LA MARIE GALANTE INC., défenderesse. Le 20 août 1980, à 11:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1488 rue Ste-Catherine est en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: accessoires de restaurant. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL JOBIN, huissier. Tél.: 288-0211. Montréal, le 9 août 1980.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-059401-799. PREMIER MEAT PACKERS LTD., demanderesse -vs- CONSTANTINO LITINAS, défendeur. Le 25 août 1980, à 10:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 6800 rue Fielding en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 réfrigérateur Danby, 1 machine à café Beinn O Matic et acc., 1 extincteur Kidde et acc., etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE, huissier. Tél.: 842-9192. Montréal, le 8 août 1980.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 02-003462-79. LA COMPAGNIE D'ASSURANCE WAWANESA & LUC DE FOUGIÈRES, demandeurs -vs- JEAN-YVES LECAVALIER, défendeur. Le 21 août 1980, à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 6 Chemin des Coucous en la cité de Ste-Anne des Lacs, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur, 1 table tournante Panasonic, 1 système de son Panasonic. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE TARDY, huissier. Tél.: 288-0211. Montréal, le 9 août 1980.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-009176-806. DRUMMOND JOBBING CO. LTÉE, demanderesse -vs- FRANCE LARAMÉE, défenderesse. Le 21 août 1980, à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 2500 rue Augustin Cantin, #6, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 balayeuse Electrolux et acc., 1 téléviseur portatif Admiral noir et blanc, 1 système de son, et 1 autre téléviseur noir et blanc. Conditions: ARGENT COMPTANT. CAROL PAUZÉ, huissier. Tél.: 284-1007. Montréal, le 6 août 1980.

Province de Québec. District de Joliette. COUR GREFFE DE LA PAIX. No: 705-27-1856-795. LE SOUS MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, demandeur -vs- AGRI REFRIGÉRATION INC., défenderesse. Le 20 août 1980, à 10:30 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 4229 rue Des Fleurs, en la cité de Lachenaie, district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau de secrétaire, 1 chaise de bois pivotante, 1 filière, 1 additionneuse électrique et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. CHARLES PAQUETTE, huissier. Tél.: 284-1007. Montréal, le 6 août 1980.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 777530. BERNARD ROBERT BENSON ET AL (BENSON & WOLOSHEN), demanderesse -vs- ARON VELSER, défendeur. Le 25 août 1980, à 10:00 heures de l'avant-midi au lieu d'entreposage du gardien au No 8135 rue Langelier en la cité de St-Léonard et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 lot de chandails assortis, 1 lot de T-shirts, 1 lot de blouses, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROMÉO LOISELLE, huissier. Tél.: 842-9192. Montréal, le 8 août 1980.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-002308-805. PONCELLE FINANCE CORPORATION, demanderesse -vs- PETER VIRAG, défendeur. Le 25 août 1980, à 2:00 heures de l'après-midi à la place d'affaire du défendeur au No 388 rue St-Jacques, # 703 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 air conditionné, 1 I.B.M. électrique, dactylo, 2 chaises fauteuils, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROMÉO LOISELLE, huissier 842-9192. Montréal, le 8 août 1980.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-059556-790. GULF CANADA LTD., demanderesse -vs- GAETAN GAGNÉ, défendeur. Le 20 août 1980, à 10:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 16297 rue Notre-Dame est, en la cité de Pointe Aux Trembles, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois, 1 chaise pivotante, 1 poubelle, 1 calculatrice et autres biens meubles et autres équipements. Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES FORTIER, huissier. Tél.: 284-1007. Montréal, le 6 août 1980.

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571D du Code civil, que LA COMPAGNIE R.A. LAJOIE LIMITÉE dont la principale place d'affaires est située à Ste-Pie de Bagot, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à BANQUE NATIONALE DU CANADA aux droits de La Banque Provinciale du Canada, par acte daté du 10 septembre 1969 et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Bagot sous le numéro 119032.

BANQUE NATIONALE DU CANADA

Avis est donné que M. Lucien Roy, 12 rue Yell, St-Isidore, P.Q. s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis M-20-5485-001, pour l'agglomération A-12-ouest de Montréal en faveur de Marc Alain Thérien, 1040- 4e rue, Dorval, conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq (5) jours qui suivent la date de la troisième parution dans les journaux.
1ère publication: 7 août 1980
2e publication: 8 août 1980
3e publication: 9 août 1980

VILLE DE BEDFORD
AVIS PUBLIC SUPPLEMENTAIRE
AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la VILLE DE BEDFORD s'adressera à l'Assemblée Nationale du Québec, à sa prochaine session pour l'adoption d'une loi modifiant sa charte, en plus des motifs déjà énoncés dans un avis public antérieur, pour les motifs suivants:
a) vente par la Ville de Bedford à Mlle Adrienne Demers, passée le 30 septembre 1952 devant Me Yves Fortin sous le no. 49 de son répertoire et enregistrée sous le no. 90386 au bureau d'enregistrement de Missisquoi;
b) vente par la Ville de Bedford à M. Donat Patenaude, passée le 16 mai 1958 devant Me Roger Fortin, notaire, sous le no. 1284 de son répertoire et enregistrée sous le no. 99504 au bureau d'enregistrement de Missisquoi;
c) vente par la Ville de Bedford à M. Raymond Breault, passée le 29 avril 1960 devant Me Yves Fortin sous le no. 7039 de son répertoire et enregistrée sous le no. 103224 au bureau d'enregistrement de Missisquoi;
d) vente par la Ville de Bedford à Mlle Adrienne Demers, passée le 8 septembre 1961 devant Me Roger Fortin, sous le no. 2237 de son répertoire et enregistrée sous le no. 106202 au bureau d'enregistrement de Missisquoi.
2—et pour toutes autres fins.
Montréal, ce 7 juillet 1980.
VIAU BELANGER & ASSOCIES
Procureurs de la Ville de Bedford

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-034263-785. VILLE DE LAVAL, demanderesse -vs- GIROLAMO CÔTÉ, défendeur. Le 26 août 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 4970 rue Trenholme, en la cité Notre-Dame-de-Grâce district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur en couleur, 1 système de son avec table tournante, 1 table de salon en marbre, 1 réfrigérateur "Amana", et autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT POULIOT, H.C.S. 845-7286. Montréal, le 6 août 1980.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-020400-797. JEAN-PAUL LORANGER, demandeur -vs- GÉRALD DUVAL, défendeur. Le 22 août 1980, à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 3670 rue Laurier, # 8 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 télé couleur Admiral portatif avec base 1 chaine stéréo Olympic BSR avec table - 1 set de salon 2 mcx - Effets mobiliers - etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC BOIVIN, huissier 879-1007. Montréal, le 7 août 1980.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-015061-802. CONTINENTAL CALYPSO MFG. CO. LTÉE, demanderesse -vs- LES MODES ORENT LTÉE, défenderesse. Le 22 août 1980, à 11:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 7105 rue Côte St-Luc en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 4 supports de plancher, 1 enseigne lumineuse, 12 sections supports muraux, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE, huissier. Tél.: 842-9192. Montréal, le 8 août 1980.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-016584-802. CERTANIUM ALLOYS INDUSTRIEL DIV., demanderesse -vs- YVON LACOSTE, "FER ORNEMENTAL, YVON LACOSTE ENRG.", défendeur. Le 20 août 1980, à 10:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 9680 Ch. Chambly en la cité de St-Hubert district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: ameublement de bureau et équipement, équipement de garage. Conditions: ARGENT COMPTANT. GUY BERNIER, huissier 288-4511. Montréal, le 9 août 1980.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-003539-801. VIAU DRIVE YOURSELF INC., demanderesse -vs- GIUSEPPE FOLISI & SALVATORE FOLISI, défendeurs. Le 21 août 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile des défendeurs au No 5077 rue Victoria, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs Giuseppe & Salvatore Folisi saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Fiat Strada bleu - 2 portes - portant licence Que. 80 430-L-927, 1 mobilier de salon 2 morceaux en cuirette noir & brun, meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE BOISVERT, huissier 866-1811. Montréal, le 7 août 1980.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-060316-796. LES ENTREPRISES C.H. INC., demanderesse -vs- INSTITUT D'ESTHETIQUE ANGEL INC., défenderesse. Le 19 août 1980, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1666 rue Thierry en la cité Lasalle district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 chaise en cuir, 2 bancs en cuir, 1 table sur roulettes, 1 armoire (2 portes), 1 calculatrice, 1 classeur (2 tiroirs), 2 miroirs et autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT POULIOT, H.C.S. 845-7286. Montréal, le 6 août 1980.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-060872-798. ROBINSON & HEATH LIMITED, demanderesse -vs- MANDARIN HANDICRAFTS LTD, défenderesse. Le 26 août 1980, à 13 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 900 rue LaGauchetière ouest, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 lot d'environ 300 chemises et blouses, 1 lot d'environ 50 parapluies, 1 lot d'environ 50 tasses variées et autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT POULIOT, H.C.S. 845-7286. Montréal, le 6 août 1980.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-004654-807. LES ENTREPRISES R.G. INC., demanderesse -vs- BAR SALON DES COPAINS INC., défenderesse. Le 20 août 1980, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 4350 rue St-Denis, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 Juke Box - 1 machine à cigarettes - 1 ampli Kenwood Kr-2300 - 3 haut-parleurs - 20 tables carrées - 80 chaises vinyl rouge - 1 bar - 5 tabourets de bar - 1 réfrigérateur, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC BOIVIN, huissier 879-1007. Montréal, le 7 août 1980.

Province de Québec. District de Québec. COUR PROVINCIALE. No: 200-05-000926-803. COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL, demanderesse -vs- PETER MOUGIAS, défendeur. Le 21 août 1980, à 13 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 7620 rue Querbes, apt. 2, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 set salon rouge 2 mcx, 1 laveuse-sécheuse Hitachi, 1 t.v. couleur console Admiral - Effets mobilier - etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC BOIVIN, huissier 879-1007. Montréal, le 7 août 1980.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 02-001191-80. VAL ROYAL LASALLE LIMITÉE, demanderesse -vs- MAISONS DE QUALITÉ VINCENT PASQUINI LIMITÉE, défenderesse. Le 20 août 1980, à 11:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 9284 rue Jeanne Mance en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. console Hitachi, mobilier de salon. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVES CLOSSY, huissier. Montréal, le 9 août 1980.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 110-12-000377-79. NICOLE BOULAY, demanderesse -vs- GILLES JACOB, défendeur. Le 21 août 1980, à 13:00 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 114 rue Bastien, en la cité de Vaudreuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile Chevrolet Malibu 1979 bleu, 1 table de salon, 4 chaises, 1 divan et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN BOISVERT, huissier. Tél.: 284-1007. Montréal, le 6 août 1980.

Province de Québec. District de Bedford. COUR PROVINCIALE. No: 02-000305-80. LE CASTEL DE L'ESTRIE INC., demanderesse -vs- YVAN PAQUET, CAROLE HUTCHISON, défendeurs. Le 20 août 1980, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile des défendeurs au No 200 rue Chemin Senneville en la cité de Senneville, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur Console, 1 piano de bois, 1 orgue Forjisa. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier. Tél.: 288-0211. Montréal, le 9 août 1980.

Province de Québec. District de Montréal. COUR GREFFE DE LA PAIX. No: 27-014779-79. LA REINE, demanderesse -vs- POLY IMPORT LTÉE, défenderesse. Le 21 août 1980, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 4362 rue Forest en la cité de Montréal Nord, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: mobilier de salon. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL OUIMET, huissier. Tél.: 288-0211. Montréal, le 9 août 1980.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-015678-803. MAIN MEAT CO. LTD., demanderesse -vs- LA MAISON DU STEAK KIBARIS INC., défenderesse. Le 25 août 1980, à 3:00 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 14040 rue Sherbrooke, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 Charcoal Steak Grill, 162 Chaises, 5 Fauteuils, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROMÉO LOISELLE, huissier. Tél.: 842-9192. Montréal, le 8 août 1980.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-045778797. AIGLE D'OR CANADA LTÉE, demanderesse -vs- SABINO LUCIANO, défendeur. Le 20 août 1980, à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 5923 rue Villeneuve en la cité Montréal-Nord, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur portatif 20", filière 4 tiroirs, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier 288-4511. Montréal, le 9 août 1980.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-009279-801

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 909 ouest, Boul. Dorchester à Montréal, Province de Québec.

Demanderesse

-vs-

FERNANDO ROQUE, opérateur, domicilié au 8414, 7e Avenue, Ville St-Michel, District de Montréal, Province de Québec.

-et-

TERESA ROCHA, opératrice, domiciliée au 8414, 7e Avenue, Ville St-Michel, District de Montréal, Province de Québec.

Défendeurs

-et-

LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE TERREBONNE, 85 ouest, De Martigny, Suite 103, St-Jérôme.

Mis en cause

PAR ORDRE DE CETTE COUR

Les défendeurs, FERNANDO ROQUE et TERESA ROCHA, sont priés de comparaître dans un délai de 30 jours suivant cette publication. Une copie du bref d'assignation et déclaration a été déposée à l'intention des défendeurs au bureau de la Cour Supérieure de Montréal, ce 4e jour d'août 1980.

MONTRÉAL, ce 4 août 1980.

Doheny, MacKenzie, Grivakes, Gervais & Lemoyne
1203-5, Place Ville-Marie
Montréal, Québec
H3B 2H1
Procureurs de la partie demanderesse

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-003865-800. ANTONIO PERRY & FLORENT SAVOIE, demandeurs -vs- PIERRE BOUCHER, défendeur. Le 20 août 1980, à 13 heures de l'après-midi au lieu d'entreposage au No 1049 rue Curé Poirier, en la cité de Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur Hitachi & acc., 1 t.v. couleur Philco - Effets mobilier - etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier 879-1007. Montréal, le 7 août 1980.

Province de Québec. District de Québec. COUR PROVINCIALE. No: 200-05-000926-803. COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL, demanderesse -vs- EFTHIMIOS MOUGIAS, défendeur. Le 21 août 1980, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 487 rue Robertson, en la cité de St-Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur portatif Philco - 1 stéréo - effets mobilier - etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier 879-1007. Montréal, le 7 août 1980.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-011412-796. CAISSE POPULAIRE NOTRE-DAME DU SACRÉ-COEUR DE LASALLE, demanderesse -vs- OVILA LAMARRE, défendeur. Le 20 août 1980, à 14 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 3731 rue Ethel, en la cité Verdun district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur portatif Philco-Ford. Effets mobilier - etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC BOIVIN, huissier 879-1007. Montréal, le 7 août 1980.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-033065-751. LA COMMISSION DU SALAIRE MINIMUM, demanderesse -vs- LES HÉRITIERS DE LEONIDAS KARABELAS, défendeur. Le 20 août 1980, à 13 heures de l'après-midi au domicile des défendeurs au No 4324 rue St-Urbain en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. Electrohome - 1 chaine stéréo Noresco. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC BOIVIN, huissier 879-1007. Montréal, le 7 août 1980.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500.05.005734-775. DÉPOUSSIÉREUR ROUSSEAU INC., demanderesse -vs- ARTISTIC KITCHEN AND DOORS INC., défenderesse. Le 20 août 1980, à 13 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 11475 4e avenue (Rivières-des-Prairies) en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cause, consistant en: Système dépoussiereur interieur comprenant 1 ventilateur et trois barils avec filtre et accessoires. Conditions: ARGENT COMPTANT. D. BOILEAU, huissier 866-4498. Montréal, le 9 août 1980.

Province de Québec. District d'Arthabaska. COUR SUPÉRIEURE. No: 415-05-000083-807. HARDWARE IMPORT CO LTD, demanderesse -vs- CENTRE DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE DE L'EST INC., défenderesse. Le 19 août 1980, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 70 rue Ste-Anne en la cité de Pte-aux-Trembles district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en tout: l'équipement & marchandises de quincaillerie, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier 866-4498. Montréal, le 9 août 1980.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-011518-805. MÉTROPOLE ORNAMENTAL IRON WORKS LTD., demanderesse -vs- JEAN-CLAUDE BERGERON, défendeur. Le 26 août 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1062 boul. Labelle en la cité Blainville district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 camion plate forme et acc. de marque Chevrolet, portant licence PQ 1980 F307-585. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LACHANCE, H.C.S. 845-7286. Montréal, le 6 août 1980.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-007931-806. LEAVENS BROS. LTD., demanderesse -vs- STE-THÉRÈSE AVIATION INC., défenderesse. Le 21 août 1980, à 11.00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 115 rue Marie Josée en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: air conditionné marque Frigidaire, 1 photocopieur 317, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier 288-4511. Montréal, le 9 août 1980.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-056248-797. B.P. OIL LTD., demanderesse -vs- RORY STEWART, défendeur. Le 19 août 1980, à 11.00 de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 2075 rue Chanteclere en la cité de Dorval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur sa

LeFlore vole quatre buts dans un gain de 5-2.

L'arbitre prive les Expos d'une victoire

CHICAGO — Furieux en début d'après-midi, Dick Williams avait retrouvé le sou-

Richard Milo

rire, vers 17 h, mais il y a tout lieu de croire qu'il ne faudra pas lui parler pendant quelques minutes lorsqu'il verra la reprise de l'attrapé de Scott Thompson, lors du match suspendu du 28 mai que les Expos ont finalement perdu 8-4 avant de l'emporter 5-2 devant 14,706 personnes, au Wrigley Field, hier.

Les reprises de la télévision ont en effet révélé que Thompson n'a jamais capté le coup en flèche que Warren Cromartie a frappé dans les vignes, au champ centre gauche, avec deux coureurs sur les buts, Andre Dawson et Ellis Valentine. Les Expos venaient alors de prendre l'avance 4-3, en douzième, et ils semblaient sur le point de mettre les Cubs hors de combat lorsque Cromartie s'est élancé.

«La balle a touché le mur, je l'ai vue en contournant le deuxième but, et je l'ai revue en regardant la reprise à la télévision, a confirmé Valentine en expliquant à ses coéquipiers comment Thompson a enfoui son gant dans les vignes, avant de crouler au sol et cueillir la balle sous lui...

Williams a eu beau protester, et Valentine consoler Cromartie, rien n'y a fait: l'arbitre du troisième but Bruce Froeming n'a pas renversé sa décision, alléguant que Thompson a bel et bien effectué l'attrapé avant de frapper le mur de briques recouvert de vignes.

«Froeming ne s'est pas avancé, a dit Williams. Il a rendu sa décision depuis le troisième but, ou presque, ce qui est inadmissible, a-t-il lancé, furieux.

Interviewé par un reporter de Chicago, qui le connaît bien, Thompson a d'ailleurs souri en parlant de son catch miracle, se contentant de dire qu'il a fait l'attrapé puisque l'arbitre en a décidé ainsi. Il avait d'abord refusé de répondre pendant quelques secondes...

Cliff Johnson a mis fin au débat en claquant un grand chelem, en quatorzième, avec un compte de trois balles et une prise contre Dale Murray (0-1). Gary Carter avait procuré une avance de 4-3 aux Expos à la suite d'un ballon-sacrifice.

Le catch de Thompson a privé Cromartie d'un coup sûr qui lui aurait permis de mettre fin à une léthargie d'aucun coup sûr en 19 présences au bâton. Cromartie s'est cependant ressaisi, lors du match régulier, en claquant un double à sa première présence au marbre alors que les Expos l'ont facilement emporté 5-2 grâce au jeune Charlie Lea (4-5), et Ellis Valentine, qui a produit deux points grâce à un retentissant circuit loin des vignes et de la clôture du champ gauche, en cinquième. Gary Carter a réussi son 20e circuit, en huitième, pour ainsi rejoindre Bob Bailey au sommet des frappeurs de circuits chez les Expos. Il en a maintenant 118 en carrière. Ron LeFlore a quant à lui établi un nouveau record d'équipe en volant quatre autres buts, hier, pour porter son total en saison à 72 vols de buts. Et Charlie Lea a brillamment lancé pendant sept manches et deux tiers, n'allouant que sept coups sûrs et deux buts sur balles avant d'être relevé par Woodie Fryman, qui a protégé son 12e match de la saison.

«Parlez-moi de Lea et je sourirai, a dit Williams, très satisfait du travail du jeune droitier. Il a très bien lancé, et commencera d'autres matchs.»

Lea n'a connu qu'une manche difficile, la huitième, alors que Cliff Johnson, toujours le même, a frappé un circuit de deux points. À noter que Johnson a maintenant claqué deux grands chelems en 1980 contre les Expos, puisqu'il avait réussi le même exploit contre Stan Bahnsen, au Stade olympique.

Bahnsen n'a pas été à la hauteur, hier, allouant un but sur balles à Tim Blackwell, en douzième, avant que celui-ci ne marque à la suite d'un double par Barry Foote. Il a commis la même erreur que Dale Murray, en quatorzième, qui a même fait pire en permettant un but sur balles au lanceur, Dannis Lamp, après un retrait et personne sur les buts.

«Murray a commis une erreur qui nous a coûté le match, et Bahnsen a consenti l'égalité aux Cubs de la même façon,» a conclu Williams qui a horreur des buts sur balles.

Ron LeFlore a établi une nouvelle marque d'équipe en volant ses quatre buts, hier, à un vol du record de la Ligue nationale. Il a cependant demandé à son gérant de le retirer du match en huitième, même s'il devait se présenter au bâton en neuvième.

LeFlore a volé trois fois le deuxième but, et une fois le troisième but. Mais il ne réussira jamais à voler un coup sûr à la manière de Thompson. Son jeu, et la décision de Froeming, passera à l'histoire. Et si les Expos perdaient le championnat par un match, il s'agira peut-être du vol du siècle!

ÉCHOS... Pour remplacer Bill Lee, les Expos ont rappelé Hal Dues, qui a remporté sept victoires, subi trois défaites et affiché une excellente moyenne de points mérités de 2.78 avec les Bears de Denver. Dues lancera le deuxième match du double de cet après-midi. Il fera face à Bill Caudill (1-3). Dans le premier match, Steve Rogers (11-6) affrontera Rick Reuschel (8-9). Demain, Brill Gullickson (3-3) devrait être opposé à Dennis Lamp. Les Expos se rendront ensuite à St. Louis pour y affronter les Cards, lundi, mardi et mercredi, et ensuite à Pittsburgh pour y livrer bataille aux Pirates, au cours du prochain week-end... Bill Lee a manifesté hier son désaccord en soutenant que son nom n'aurait pas dû être inscrit sur la liste des joueurs blessés. Le lanceur gaucher soutient qu'il est sur le point de retrouver sa forme et qu'il est ridicule de l'écarter du jeu. Lee croit que les Expos ont agi ainsi afin de rappeler Hal Dues, un droitier, qui remplacera Stan Bahnsen dont une élongation musculaire l'empêche de lancer efficacement. La direction de l'équipe donne évidemment un autre son de cloche. Dick Williams n'y va pas par quatre chemins lorsqu'il affirme que Lee n'est plus en mesure de lancer. Il rappelle que la balle «rapide» de Lee a été chronométrée à 74 m/h à l'entrainement, ce qui n'est pas de nature à effrayer les frappeurs. Les médecins du club estiment pour leur part que Lee n'est qu'à 75% de sa forme.

HIER

Première partie

EXPOS (4)	ab	r	cs	pp	CUBS (8)	ab	r	cs	pp
LeFlore cg	3	0	0	1	Randle 2b	6	2	3	1
Almon ac	0	0	0	0	DeJesus ac	6	1	2	0
Raines ac	1	0	0	0	Bucknr 1b	5	1	0	1
RScott 2b	4	0	0	0	Vail cd	3	0	1	0
White fs	0	0	0	1	Johnson 1b	3	1	1	4
Bahnsen i	0	1	0	0	Biittner cg	3	1	1	0
Hutton f5	1	0	0	0	Kogmnph	1	0	0	0
Murray p	0	0	0	0	Kellehr 2b	1	0	0	0
Dawson cc	7	1	4	0	Tracy cg	2	0	0	0
Valentin cd	7	0	3	0	Thpsncc	6	0	1	0
Parrish 3b	7	0	1	0	Ontivrs 3b	3	0	1	1
Carter r	5	0	1	2	Dillard 3b	2	1	0	0
Cromrt 1b	5	1	1	0	Blackwel r	6	1	1	0
Speier ac	3	0	1	0	Krukow l	2	0	0	0
Bernzrd 2b	2	1	0	0	Figuero fs	*	1	0	0
Palmer l	3	0	1	0	McGlthnl	0	0	0	0
Fryman l	0	0	0	0	KHndrsfs	1	0	1	0
Sosa l	0	0	0	0	Sutter l	0	0	0	0
Office cg	3	0	1	0	Martin fs	1	0	0	0
					Tidron l	0	0	0	0
					Foote fs	1	0	1	1
					Reusch cs	0	0	0	0
					Lamp l	0	0	0	0
Totaux	51	4	13	4	Totaux	53	8	13	8

Montréal	000	011	001	001	00—4
Chicago	001	001	010	001	04—8

Deux retraits quand le point gagnant a été compté.

E—Dawson, DeJesus. LSB—Montréal 14, Chicago 18. 2b—Speier, Ontiveros, Palmer, Foote. C—Johnson (7). By—Biittner, Raines. S—DeJesus, LeFlore. BS—LeFlore, Carter 2, White.

Deuxième partie

EXPOS (5)	ab	r	cs	pp	CUBS (2)	ab	r	cs	pp
LeFlore, cg	2	2	1	0	DeJesus, ac	5	0	1	0
White, cg	1	0	0	0	Tyson, 2b	4	0	0	0
RScott, 2b	4	0	0	0	Buckner, cg	4	1	1	0
Dawson, cd	3	0	1	1	Johnson, 1b	3	1	1	2
Valentin, cd	4	1	1	2	Martin, cd	2	0	1	0
Cromrt, 1b	4	1	1	0	Randle, 3b	4	0	1	0
Carter, r	4	1	1	1	Figuero, cc	4	0	1	0
Parrish, 3b	4	0	1	1	Blackwel, r	4	0	1	0
Bernzrd, ac	4	0	2	0	Krumow, l	1	0	0	0
Lea, l	3	0	0	0	Thpsn,fs	1	0	0	0
Fryman, l	1	0	0	0	Riley, l	0	0	0	0
					Dillard, fs	1	0	1	0
Totaux	34	5	8	5	Totaux	33	2	8	2

MONTRÉAL	110	020	010	—5
CHICAGO	000	000	020	—2

E—Blackwell. DJ—Montréal 1. LSB—Montréal 5, Chicago 8. 2B—Cromartie, Bernazard, Martin. 3B—Bernazard. CC—Valentine (12), Carter (21), Johnson (8). BV—LeFlore 4, Dawson. S—Krukow. BS—Dawson.

Montréal	ml	cs	p	pm	bb	rb
Lea G, 4-5	7 2/3	7	2	2	3	4
Fryman S, 12	1 1/3	1	0	0	0	0
Chicago						
Krukow P, 7-11	7	7	4	4	2	6
Riley	2	1	1	1	0	2

D—2:48. A—14,706.

Montréal	ml	cs	p	pm	bb	rb
Palmer	6 1/3	7	2	2	2	5
Fryman	1/3	0	0	0	1	0
Sosa	1 1/3	2	1	1	1	0
Bahnsen	4	2	1	1	4	3
Murray P, 0-1	1 2/3	2	4	4	4	1
Chicago						
Krukow	6	6	2	2	1	4
McGlothen	2	3	0	0	0	1
Sutter	2	2	1	1	1	0
Tidrow	2	1	1	0	1	1
Lamp G, 10-8	2	1	0	0	1	0

FI—Krukow, Murray. D—4:38.

Pittsburgh vainc les Phillies 6-5

(D'après AP) — Le frappeur d'urgence Lee Lacy a rompu l'égalité en huitième manche avec un ballon-sacrifice contre le releveur Tug McGraw, et les Pirates de Pittsburgh ont défait les Phillies de Philadelphie 6-5, hier soir. Il s'agit de la quatrième victoire consécutive des Pirates, qui ne sont plus qu'à une partie des Expos de Montréal, en tête de la section Est de la Ligue nationale. Les Phillies ont subi pour leur part une septième défaite de suite.

Mike Easler a commencé la huitième avec un double contre McGraw, 0-4, puis Bill Madlock a obtenu un but sur balles intentionnel. Après le sacrifice de Ed Ott, Phil Garner a reçu à son tour un but sur balles volontaire. Lacy, frappant à la place du releveur Kent Tekulve, 8-5, a frappé un ballon au champ centre, poussant Matt Alexander au marbre.

Dixième grand chelem de Johny Bench et les Reds ont défait Los Angeles 8-5. Bench a cogné le troisième tir du releveur Don Stanhouse en huitième, pour son 17e circuit de la saison, avec un compte de 0-2.

Cincinnati avait entamé sa poussée victorieuse contre le releveur Bob Castillo, 3-6, avec deux buts sur balles et un simple, avant le coup de Bench.

Les Dodgers s'étaient jusque-là bien défendus avec une avance de 5-4 en huitième, avec notamment un simple pour deux points de Davey Lopes contre Mike LaCoss.

Cincinnati n'est plus qu'à un demi match des Dodgers dans l'Ouest de la Nationale.

À St. Louis, le troisième coup sûr du match par Elliott Maddox, un simple productif, après deux retraits en neuvième, a procuré une victoire de 3-2 aux Mets devant les Cards.

Doug Flynn a entamé cette neuvième avec un simple contre le releveur John Littlefield, 4-3.

Frank Taveras a également récolté trois coups sûrs, dont un en neuvième.

BASEBALL

Ligue Nationale

Jeudi

New York, 7, Montréal 1
Pittsburgh 11, Chicago 3
Philadelphie 3, St. Louis 2
San Diego 5, Houston 1
Atlanta 4, Los Angeles 3

Hier

Chicago 8-2, Montréal 4-5
Pittsburgh 6, Philadelphie 5
New York 3, St-Louis 2
San Diego 5, Houston 3
Cincinnati 8, Los Angeles 5
Atlanta 7, San Francisco 3

Aujourd'hui

Montréal, Rogers (11-6) et Dues (0-0) à Chicago, Reuschel (8-9) et Caudill (1-3), 13 h.
Philadelphie, Espinosa (2-2) à Pittsburgh, Candelaria (7-11), 14 h 15
Los Angeles, Reuss (12-4) à Cincinnati, Seaver (4-5), 19 h.
San Francisco, Knepper (8-14) à Atlanta, Boggs (5-7), 19 h 35
New York, Zachry (6-5) à St. Louis, Vuckovich (9-8), 20 h 05
San Diego, Curtis (4-7) à Houston, Pladson (0-3), 20 h 35

Les frappeurs

	pb	cs	cc	pp	moy.
Bernazard	162	36	5	14	.222
Carter	369	95	21	71	.257
Cromartie	411	122	10	46	.297
Dawson	374	114	11	64	.305
Hutton	43	9	0	5	.209
LeFlore	408	107	3	28	.262
Macha	84	26	1	7	.310
Office	148	37	4	18	.250
Parrish	273	74	12	41	.271
Raines	15	1	0	0	.067
Ramos	18	1	0	1	.056
Scott	373	88	0	29	.236
Speier	222	52	1	20	.234
Tamargo	39	10	0	8	.256
Valentine	264	82	12	60	.311
White	98	29	4	10	.296

Les lanceurs

	g-p	vs	ml	rab	mpm
Bahnsen	7-4	2	63.0	30	3.00
Fryman	5-4	12	59.0	39	1.98
Gullickson	3-3	0	66.0	46	4.23
Lea	4-5	0	67.1	37	2.94
Lee	3-6	0	97.2	28	5.56
Murray	0-1	0	26.1	13	6.51
Norman	2-2	4	66.0	33	4.23
Palmer	6-3	0	101.2	56	2.83
Rogers	11-6	0	189.0	112	3.00
Sanderson	12-5	0	140.2	80	2.69
Sosa	6-4	9	66.2	43	3.36

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	pb	cs	moy.
Hendrick, St. L	400	131	.328
Templeton, St. L	408	133	.326
Smith, LA	310	100	.323
Trillo, Phi	302	97	.321
Buckner, Chi	354	113	.319
Garvey, LA	443	139	.314
Hernandez, St. L	389	122	.314
McBride, Phi	346	108	.312
Valentine, Mon	258	80	.310
Henderson, NY	337	104	.309

Circuits: Schmidt, Phi, 27; Hendrick, St. L, Horner, Atl, Baker, LA, 21.
Points produits: Garvey, LA, 84; Hendrick, St. L, 81.
Buts volés: LeFlore, Mon, 68; Moreno, Pit, 63.
Lanceurs (10 décisions): Bibby, Pit, 1302, .867, 2.97; Walk, Phi, 8-2, .800, 4.38.

Ligue Américaine

Jeudi

Cleveland 7, Toronto 6
Baltimore 2, Chicago 1
Boston 7, Milwaukee 3
Californie 4, Minnesota 2

Hier

Kansas City 9-7, Toronto 0-4
Boston 4, Chicago 1
Baltimore 5, New York 2
Detroit 8, Texas 0
Milwaukee 4, Cleveland 1
Seattle à Oakland
Minnesota à Californie

Aujourd'hui

Chicago, Wortham (4-5) à Boston, Renko (6-4), 14 h 20
Cleveland, Owchinko (1-4) à Milwaukee, Haas (12-9), 14 h 30
Seattle, Honeycutt (8-11) à Oakland, Norris (14-7), 16 h 30
Kansas City, Gale (9-7) ou Busby (0-2) à Toronto, Stieb (10-8), 19 h 30
Baltimore, Stone (17-4) à New York, Tiant (6-6), 20 h 00
Detroit, Schatzder (6-8) à Texas, Matlack (7-6), 20 h 35
Minnesota, Zahn (10-13) à Californie, Tanana (5-9), 22 h 30

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	pb	cs	moy.
Brett, KC	278	107	.385
Dilone, Cle	294	104	.354
Cooper, Mil	400	139	.348
Wilson, KC	466	159	.341
Bell, Tex	349	118	.338
Carew, Cal	370	120	.324
Mathan, KC	324	104	.321
Molitor, Mil	264	84	.318
Rivers, Tex	454	144	.317
Trammell, Det	370	117	.316

Circuits: Jackson, NY, 30; Oglivie, Mil, 27.
Points produits: Jackson, NY, 82; Oliver, Tex, 79.

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
MONTRÉAL	61	47	.565	—
PITTSBURGH	60	48	.556	1
PHILADELPHIE	55	49	.529	4
NEW YORK	53	55	.491	8
ST. LOUIS	47	59	.443	13
CHICAGO	44	62	.415	16

Section Ouest

HOUSTON	59	49	.545	—
LOS ANGELES	59	50	.541	½
CINCINNATI	59	51	.536	1
SAN FRANCISCO	52	57	.477	7½
ATLANTA	49	59	.454	10
SAN DIEGO	49	61	.445	11

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
NEW YORK	67	40	.626	—
BALTIMORE	62	44	.585	4½
DETROIT	57	47	.548	8½
MILWAUKEE	57	51	.528	10½
BOSTON	56	51	.523	11
CLEVELAND	54	50	.519	11½
TORONTO	45	62	.421	22

Section Ouest

KANSAS CITY	69	40	.633	—
OAKLAND	56	53	.514	13
TEXAS	51	56	.477	17
MINNESOTA	47	61	.435	21½
CHICAGO	46	61	.430	22
CALIFORNIE	42	64	.396	25½
SEATTLE	39	68	.364	29

Néron recommande un moratoire aux intervenants du monde de la boxe

Le conseil de la Régie de la sécurité dans les sports recommande, à la suite d'une étude entreprise il y a quelques semaines, que les intervenants de la boxe s'imposent un moratoire jusqu'à ce que la régie devienne opérante, vraisemblablement en janvier prochain.

La régie serait toutefois disposée, selon les conclusions de son étude, à collaborer avec les commissions athlétiques de Montréal, Québec et Sherbrooke pour que des soirées de boxe soient organisées dans les meilleurs délais, afin que les promoteurs puissent reprendre leurs activités dès octobre.

Le président de la régie, M. Gilles Néron, a expliqué hier que cette recommandation devait être faite à la suite des incidents malheureux qui ont marqué la boxe à Montréal au cours des derniers mois. M. Néron a indiqué que ce communiqué visait à rappeler aux promoteurs, aux agents et aux entraîneurs, leur responsabilité morale et légale envers les boxeurs et les mesures nécessaires qu'ils se doivent de prendre pour protéger les pugilistes. Cette recommandation ne se veut pas un voeu pieux, assure M. Néron, même si la régie n'a actuellement aucun pouvoir. Le président a toutefois indiqué hier qu'un promoteur lui avait déjà téléphoné afin de discuter des conditions actuelles de la boxe et des correctifs à apporter.

La recommandation d'un moratoire a été rendue nécessaire, note la régie, en raison notamment de l'absence de contrôle sur les antécédants des boxeurs, les gymnases d'entraînement, une règlementation adéquate, les politiques relatives à la surveillance médicale des boxeurs, les critères pour la formation des entraîneurs et des officiels et l'absence, finalement, des moyens dont disposent les commissions athlétiques.

Bradley conserve la tête

TORONTO (CP) — Pat Bradley, victime de trois bogeys à ses sept derniers trous, a néanmoins ramené une carte de 72, un sous la normale, pour conserver le premier rang à mi-chemin du tournoi Peter Jackson, un coup seulement devant Jo Anne Carner.

Bradley, qui totalise 137 coups, a pris le commandement de l'épreuve lorsque Carner, auteur d'un 68 hier, a commis un bogey au 18e trou.

Jane Blalock occupe le troisième rang à 139. Beth Daniel et Donna Horton White suivent à 141, un coup devant Marlene Floyd et Janet Coles à 142. Barbara Moxness, Donna Caponi Young, Dot Germain et Cindy Hill se retrouvent à 143.

Au golf masculin d'autre part, Gil Morgan a survécu à un violent orage en fin d'après-midi pour ramener une carte de 70, la normale, et prendre les devants dans la 62e édition du championnat de la PGA, hier, au club Oak Hill, à Rochester.

Morgan, un optométriste déjà auteur de quatre victoires en sept ans au circuit professionnel, totalise 138 à mi-chemin de l'épreuve. Sa victoire est loin d'être acquise toutefois en raison de la difficulté du parcours. Jeudi, 19 joueurs ont égalé ou amélioré la normale et Nicklaus a déclaré alors que le terrain prendrait sa revanche. Nicklaus ne pouvait si bien dire puisque trois joueurs seulement sont présentement sous la normale, dont Nicklaus.

Récent vainqueur del'omnium des États-Unis, Nicklaus a ramené une carte de 69 hier.

sport amateur

La Société des sports du Québec obtient ses lettres patentes

par André Chartrand

Après deux ans de négociations serrées, les administrateurs de l'Institut des sports du Québec (ISQ) et de la Confédération des sports du Québec (CSQ) ont finalement convenu dernièrement de fusionner leur organisme respectif en un seul, la Société des sports du Québec (SDSDQ), respectant ainsi le voeu du ministre québécois des Loisirs, de la chasse et de la pêche, M. Lucien Lessard, qui ne désirait plus qu'un seul interlocuteur en matière de sport.

Ayant maintenant obtenu ses lettres patentes du ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la SDSDQ conviera pour les 19 et 20 septembre prochains les représentants des 60 fédérations sportives du Québec en assemblée de fondation pour accepter entre autres les règlements généraux, les prévisions budgétaires et donner à l'organisme ses premières orientations. Tout le personnel de l'ISQ et de la CSQ travaillera au sein de la SDSDQ, qui conserve les dossiers exécutés auparavant par les organismes fusionnés.

Le premier président de la Société des sports du Québec sera M. Jacques Lacombe. Ex-président de l'ISQ, M. Lacombe a été élu par les administrateurs provisoires de la SDSDQ. MM. Jean-Bosco Bourcier, Normand Hétu et Guy Delisle, tous trois ex-administrateurs à la CSQ deviennent respectivement vice-président, trésorier et secrétaire tandis que les quatre autres administrateurs seront MM. Arthur Sheedy, Bob Laker, Carl Schwende et Jean Duquette.

Mais la Société des sports, qui voudrait publiciser ses activités sous le vocable «Sport-Québec» n'est pas encore au bout de ses peines. M. Michel Parent, des Promotions Sport-Québec Inc., a en effet décidé de contester en cour l'appellation du nouvel organisme. M. Parent réclame $200,000 pour abandonner sa raison sociale ou $100,000 pour la partager. On négocie encore...

■ *Rencontre d'athlétisme*

Plusieurs activités auront par ailleurs lieu sur la scène du sport amateur cette fin de semaine. Il y a aujourd'hui sur la piste d'athlétisme adjacente au Stade olympique une rencontre triangulaire Québec-Ontario-état de New York, à laquelle participeront la plupart des meilleurs athlètes québécois. Claude Ferragne, Robert Forget, Francine Gendron, Pat Fogarty, Guy Racine, Pierre Léveillée, Chantal Desrosiers, Marvin Nash et Randy Sealy en seront. Le Québec sera à surveiller lors des sprints, des relais et au saut en hauteur masculin et devrait livrer une chaude bataille à l'Ontario pour la première position par équipe. Le meeting commencera à 15 h et devrait se terminer vers 19 h 30. S'il fait beau, ce sera une belle occasion de prendre du soleil...

■ *Un tournoi de valley-ball*

Le tournoi de volley-ball "Québec Plus" se déroulera au CEPSUM de l'Université de Montréal aujourd'hui et demain. Le Québec y sera représenté par ses «élites» masculins et ses «espoirs» féminins et masculins. Ils n'auront pas la tâche facile puisque ce tournoi sera d'un calibre très relevé avec la participation de neuf autres formations étoiles de l'Ontario, de la Nouvelle-Ecosse et de l'état de New York, qui s'entraînent depuis le début de l'été en prévision des Jeux d'été de l'Ontario et des «Empire Games» de New York. Ce tournoi commence aujourd'hui aux environs de midi. Les finales sont prévues à 13 h dimanche pour les garçons et à 14 h 30 dimanche. L'entrée est libre.

■ *Baseball et plongeon*

Baseball-Québec tient par ailleurs ses championnats provinciaux des catégories junior et midget ce week-end. A Trois-Rivières pour les juniors et à Blainville et Ste-Thérèse pour les midgets. Finalement, le championnat provincial senior de plongeon aura lieu à la piscine de Pointe-Claire. Les meilleurs(es) y seront, aujourd'hui et demain, dès 8 h du matin et jusqu'à 15 h.

en bref...

■ *Doublé pour Angela Taylor*

BERLIN-OUEST (AFP) — Après avoir enlevé le 100 mètres de la rencontre d'athlétisme de Rome mardi dernier, la Canadienne Angela Taylor s'est à nouveau illustrée, hier, remportant le 100 mètres et le 200 mètres de la réunion de Berlin-Ouest. Sur 100 mètres, Angela Taylor l'a emporté en 11.25 secondes, devant l'Allemande de l'Ouest, Annegret Richter (11.49 secondes) et l'Américaine Alice Brown (11.57 secondes). Au 200 mètres, la Canadienne a franchi la ligne d'arrivée 23.03 secondes après son départ, devançant ainsi la Française Chantal Rega (23.09 secondes) et l'Américaine Gwen Gardner (24.12 secondes). Angela Taylor a été de loin la meilleur Canadienne de cette rencontre d'athlétisme, dont la grande vedette a par ailleurs été l'Américain Edwin Moses, qui a enlevé le 400 mètres haies en 47.17 secondes, deuxième meilleure performance mondiale de la saison et de tous les temps.

■ *Villeneuve prend le 5e temps*

HOCKENHEIM, RFA (Reuter) — Une semaine jour pour jour après la mort de leur compatriote Patrick Depailler sur le circuit d'Hockenheim, les pilotes français de l'écurie Renault, René Arnoux et Jean-Pierre Jabouille, ont réalisé hier les deux meilleurs temps de la première séance d'essais officiels du Grand Prix d'Allemagne de formule un, qui aura lieu demain. Arnoux a enregistré un temps de deux minutes et 15 centièmes de seconde, 46 centièmes de mieux que Jabouille. Gilles Villeneuve, de Berthierville, a pris le 5e temps en deux minutes 2.62 secondes.

■ *Holloway encore blessé*

OTTAWA (CP) — Le quart-arrière Condredge Holloway manquera au moins les deux prochaines parties des Rough Riders d'Ottawa, ce qui veut dire que les Alouettes de Montréal auront un problème de moins à solutionner lorsqu'ils affronteront cette équipe mardi prochain, à Montréal, et le lundi 18 août, à Ottawa. Le médecin des Riders, Rudy Gittens, a demandé à Holloway de ne rien faire au cours de la prochaine semaine et de ne prendre part qu'à des exercices légers la semaine d'ensuite. C'est Charlie Weatherbie qui affrontera les Alouettes à la place de Holloway, qui est encore une fois blessé à l'aine. D'autre part, les Tiger-Cats de Hamilton ont échangé hier Brock Aynsley, un ancien Alouette, aux Blue Bombers de Winnipeg, en retour des services de John McCorquindale, un porteur de ballon.

■ *Le Tour cycliste de la Gaspésie*

L'Américain John Cooper, du club Mt. Royal, a gagné hier la 10e étape du Tour cycliste de la Gaspésie. Cooper a pédalé les 110 kilomètres séparant Murdochville à Sainte-Anne-des-Monts en deux heures 55.29 minutes. Eon d'Ornelles, d'Oshawa, représentant l'équipe du Canada, a terminé deuxième en deux heures 55.34 minutes, devant le Montréalais Eric Van Den Eynde, de l'équipe du Québec, auteur d'un temps de deux heures 55.39 minutes. Au classement général individuel, Martin Cramaro, de Hamilton, domine, moins d'une minute devant Louis Garneau, de Sainte-Foy, et Daniel Périgny, du Cap-de-la-Madeleine. C'est l'équipe du Canada qui vient en tête du classement par équipes, devant le club Lemoyne et l'équipe du Québec. Le Tour cycliste de l'Abitibi prend fin demain.

■ *Éliminatoires de l'America Cup*

NEWPORT Rhode Island (AFP) — L'«Australia», barré par l'Australien Jim Hardy, a remporté hier sa cinquième victoire au cours des éliminatoires de l'«America Cup», au large de Newport, en devançant de 2:24 le Suédois «Sverige». Le bateau australien possédait déjà une avance de sept secondes au passage de la ligne de départ. Il l'avait portée à 27 secondes à la bouée au vent.

Conseil scolaire de l'île de Montréal
1415 est, rue Jarry, Montréal, Québec, H2E 2Z7

AVIS

Veuillez noter que le Conseil scolaire de l'île de Montréal tiendra sa réunion régulière du mois d'août 1980 le 25 août à 20 heures.

Les réunions du Conseil scolaire sont publiques et se tiennent au 500, boulevard Crémazie est, à Montréal.

Le secrétaire général
Jean Marcoux

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

INVESTISSEZ AVEC MESURE: ANNONCEZ DANS LE DEVOIR

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268656. Cable MARION
Telecopier international Xerox 400

BELZILE, ST-JEAN
SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
210 St-Jacques
Suite 300 845-4194

samson, bélair & associés
Comptables agréés
QUÉBEC · MONTRÉAL · OTTAWA · TORONTO · CALGARY · VANCOUVER
RIMOUSKI · TROIS-RIVIÈRES · SHERBROOKE · SAINT-HYACINTHE · KITCHENER
SEPT-ILES · MATANE · COATICOOK · FORT LAUDERDALE (U.S.A.)

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Effervescence générale

La troisième journée d'offensive à la Bourse de Toronto s'est terminée, hier, par une avance considérable. L'indice composé enregistrait en clôture un gain de 20.29 et marquait un record haut de 2225.39, en dépit de ventes sur le tard qui ont quelque peu réduit le gain.

Treize des 14 secteurs du marché ont progressé, menés par celui du transport. Seul perdant de la journée: le groupe des aurifères, qui fait une chute de 110.24 points et se retrouve à 4925.67.

Les secteurs suivants ont atteint de nouveaux sommets: finances, communications, gestion, industries, et consommation.

La séance se termine avec 306 valeurs en hausse, 172 en baisse, et 255 stationnaires. Le volume s'inscrit à 7.63 millions d'actions et la valeur chiffre $126.66 millions.

Au sein des valeurs industrielles, Nu-West Group B gagne 5 1-8 à $25. Hudson's Bay Oil and Gas 2 3-4 à $37. Cominco 1 3-4 à $61 3-4. HCI Holdings B 1 1-2 à $34 1-2 et IBM 1 3-8 à $75 1-2. Canadian Utilities perd 1 1-2 à $22 et Electro-Knit Fabrics 15 cents à 75 cents.

Denison Mines gagne 2 à $55 1-2. Roman Corp. 1 à $71 et McIntyre Mines 1 à $87. Dome Mines cède 3 à $130 et Campbell Red Lake 2 à $63 1-2.

Conventures Ltd gagne 1 à $18. Canada Northwest Land 3-4 à $27 1-4 et Total Petroleum North America 5-8 à $27 3-4. Scurry Rainbow cède 3 1-2 à $108 1-2 et Numac Oil and Gas 1 à $33 1-2.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AGF.M	7300	$6	6	6	
AbyGinw	300	$13	12½	13	
AbtiPrce	36430	$20¾	20¼	20¾	+ ¼
Abitbi10	z82	$51	50¾	50¾	
AdanacM	4550	365	360	365	— 5
Advocate	2500	140	140	140	—10
AftonMin	500	$35¾	35½	35½	
AgnicoE	20900	$15¼	14¾	14¾	— ⅜
AgraIndA	3500	$5¾	5¼	5¾	+ ⅜
AhedC	2300	100	100	100	
Akaitcho	9400	205	200	200	
Albany	16600	259	250	250	—10
AltEnergy	29210	$24⅜	23¾	23¾	— ¼
AltaGasA	29697	$34¼	33½	34	+ ⅜
AltaGDp	z1	$65	65	65	
AltaGF	688	$25½	25½	25½	
AltaG9.76	155	$25¾	25¾	25¾	
AltaG7.60	50200	$21¼	20¾	21¼	+ ¼
AltaG6⅛	3100	$47½	46¾	47¼	+ ½
AltaG6½	7125	$30⅜	29½	29¾	+ ¼
Alcan	84257	$40¼	39¼	40	+ ¾
AlgoCent	500	$26	26	26	+ ½
AlgomaSt	9077	$39¼	38⅜	39	+ ⅛
AStelp	500	$25⅛	25	25	— ⅛
Alum3rdp	400	$25¼	25¼	25¼	
AmLarder	20615	78	77	78	
AmEagle	6900	$5⅜	5⅜	5½	+ ⅛
AmLeduc	36300	95	87	88	— 2
AndresWA	660	$10¾	10⅜	10⅜	
AndresWB	z60	$10⅜	10⅜	10⅜	
AngCT290	z20	$29¾	29¾	29¾	
AngCT315	z30	$32¼	32¼	32¼	
AngDGld	1975	410	400	410	
AngUDev	1500	315	315	315	+ 5
Aquitaine	12675	$65½	64½	64½	+ ⅛
ArborC	2822	360	340	360	+20
Argosy	2500	57	57	57	+ 2
ArgusCpr	700	$6	6	6	
Asamera	47050	$22½	21⅞	22¼	+ ⅜
Asbestos	600	$35⅛	35⅛	35⅛	
AsocPorc	4193	405	395	395	— 5
AtcoA	26900	$27¼	26⅝	27¼	+ ⅜
AtlCCop	1300	100	95	95	— 6
AtlasYk	5800	80	76	79	— 1
AtoHardA	1750	$10¼	10⅛	10⅛	— ⅜
BCSugarA	2000	$38½	38	38½	
BPCan	1635	$44⅞	44½	44½	— ¼
Bachelor	23005	$5⅜	5⅜	5½	— ⅛
Bakertalc	15538	116	111	115	+ 5
BanisterC	2250	$21¼	20¾	21	+ ¼
BankBC	349	$35¼	35⅛	35¼	+ ¼
BankMtl	38589	$30	29⅜	30	+ ⅜
BankNS	28946	$33¾	33	33¾	+1⅛
Bankeno	12150	$8⅛	7⅞	8⅛	+ ⅛
Barex	2100	26½	26½	26½	—1½
BaryExpl	4000	170	162	170	
BasicRes	2100	$14¾	14¾	14¾	+ ½
BatonB	200	$14¼	14¼	14¼	— ⅜
BellCanad	48800	$19¾	19⅝	19¾	+ ⅛
BellApr	z6	$57½	57½	57½	
Bell2.28	850	$29¾	29¾	29¾	+ ¼
Bell1.80	1375	$20	19¾	20	
Bell1.96	1820	$23⅜	23⅜	23⅜	+ ¼
Bell2.05	7020	$23	22⅞	23	+ ⅛
BethCop	275	$24	23¾	24	+ 1
BighartOG	1100	$8¾	8½	8⅝	
BillHawk	2500	59	59	59	+ 7
BomacA	z10	$8	8	8	
Bombr	500	$15⅞	15¾	15⅞	+ ¼
BonzaO	16445	$11⅜	11	11¼	+ ¼
BonanzaW	1860	$5¼	5	5	— ¼
BorderC	700	385	385	385	+10
BowVal	106445	$25¼	24¼	24¾	
BowVly7	730	$89	88	89	+ 1
BralgrRes	12900	$14¾	14	14¼	+ ⅜
Bramalea	650	$11¾	11½	11½	
BrascanA	8841	$29½	28¾	29	+ ⅛
BrendaM	27700	$37	36¾	36¾	— ¼
BrightA	300	$12⅞	12⅞	12⅞	+ ⅛
Brinco	20622	$8⅜	8⅛	8⅛	— ⅛
Brincop	731	$5⅝	5½	5½	+ ⅛
BrAmBnk	100	$57½	57½	57½	
BCFP	23273	$16½	15¾	16½	+ ½
BCRIC	66875	$6¾	6⅝	6¾	
BCPhone	1350	$17⅜	17	17⅛	
BCPh4.84	100	$13⅞	13⅞	13⅞	+ ⅜
BCPh6pr	z15	$59½	59½	59½	
BCP10.16p	1256	$26	25¼	25¾	— ¾
BroulReef	13100	185	180	180	— 4
Brunswk	16500	$15	14½	14¾	+ ¼
BuddCan	5040	$7⅛	6⅞	7⅛	+ ⅛
CCYachts	1400	330	330	330	+15
CAE	21300	$22¼	22	22¼	— ¼
CCLInd	500	$6¼	6¼	6¼	— ⅛
CIL	860	$28¼	27⅞	28¼	+ ¼
CME Res	2200	305	305	305	
CMSMines	500	100	100	100	
CadFry	7404	$25¼	25	25	+ ¼
CadbfrvA	300	$8¾	8⅜	8⅜	— ⅛
CalPA	145842	$19⅜	19⅛	19¼	
CalP7p	125	$85	85	85	
CalP7¼p	z190	$91	90½	91	
CalP9.80	70	$103	100	100	
CalP9.75	64	$100	100	100	
CalP2.36	1200	$26¾	26½	26½	
Calvert	7600	300	295	295	
Camflo	6555	$31	30¼	30⅜	— ⅛
CampRL	10325	$65¼	63¼	63½	— 2
CanCem	1451	$13¼	13	13¼	+ ¼
CCem6½	200	$13¾	13¾	13¾	— ¼
CCem2p	1400	$14⅞	14⅞	14⅞	
CDC	10380	$13⅜	12⅞	13⅛	— ⅛
CDCprB	465	$145	144½	145	
CanMalt	650	$33	33	33	— ½
CNorWest	16915	$27⅞	26¾	27¼	+ ¾
CanPEnt	47023	$24⅞	24⅜	24¾	+ ⅜
CPackrs	2700	$33	32⅝	33	+ ⅛
CanPerm	2963	$18⅞	18⅜	18⅜	— ⅜
CPerm6¾	600	$21¾	21¾	21¾	
CS Pete	9000	$17	16½	16¾	— ¼
CanTrust	300	$26⅞	26⅞	26⅞	+ ⅛
CTrust7¼	950	$22	21¾	22	
CTung	600	$32	31	31½	+ ½
CdnArrow	2025	180	180	180	
CCablesyA	16300	$9⅝	9⅝	9⅝	+ ⅛
CCablesyB	30700	$9¾	9½	9⅝	+ ⅛
CCurtis	1100	90	87	87	— 3
CFormst	2400	$14⅜	13½	13½	— ½
CGE	1200	$29	29	29	+ ½
CG Invest	580	$22⅞	22½	22⅞	
CIBkCom	57252	$27	26¼	26½	— ⅜
CLencour	6000	121	118	118	— 7
CManoir	100	$5½	5½	5½	— ¼
CMarconi	3200	$21	20¾	21	+ ⅜
CNat R	64530	$22	21	21	— ¼
CNat8.50	3050	$47¼	46	46½	+ 1⅛
COcdental	700	$14⅞	14⅞	14⅞	+ ¼
CPLtd	26310	$43¾	42¾	43	+ ¾
CPL Ap	350	$8⅛	8⅛	8⅛	+ ⅛
CPL4p	z4	$7¼	7¼	7¼	
CReserve	800	$23¼	23	23¼	
CdnTire	430	$26¼	26	26	— ¾
CdnTireA	4089	$29	28½	28¾	— ⅜
CUilties	500	$22⅛	22	22	—1½
CU 10¼	600	$25	25	25	— ¼
CUtil9.24	100	$24	24	24	— ½
CUtil2nd	11575	$26¾	26½	26¾	
CWNG4pr	200	$8⅝	8⅝	8⅝	— ⅜
Canbra	700	$7	6⅞	7	+ ⅛
CandelOil	525	$33	33	33	— ⅞
Canray	1000	300	300	300	
CanronA	4725	$18⅝	18⅛	18½	+ ¼
Cara	1938	$8⅜	8⅜	8⅜	
CaraA	350	$7¼	7⅛	7¼	+ ⅛
CarlOK	14130	$9⅞	9½	9⅝	— ⅛
CarAp	300	$23½	23½	23½	
CarmaA	8300	$24¼	23	24	
Carma8.75	400	$18⅛	18⅛	18⅛	
CarolinM	5150	$18⅝	18	18½	+ ½
Cassiar	3700	$14⅜	14¼	14¼	— ⅛

MONTRÉAL

Marché vigoureux

Une forte hausse des cours a été observée à la Bourse de Montréal, hier. Propulsé par les hydrocarbures, l'indice composé termine la journée avec un gain de 2.63 à 366.93. Un important volume d'actions a été traité: 1,157,931 contre 978,586 le jour précédent.

Dans le groupe des hydrocarbures, qui monte de 7.75 à 770.28, Imperial Oil A gagne 1-8 à $42 1-4, Hudson Bay Oil 1 à $35 1-4, Gulf Oil 1-8 à $32 1-4, Shell Canada 3-4 à $33 5-8 et Husky Oil 5-8 à $18 1-2, alors que BP Canada reste sur ses positions à $44 3-4.

Ailleurs, les industrielles montent de 3.80 à 397.20, les bancaires de 2.50 à 387.43 et les papetières de 3.03 à 198.71. Par contre, les services publics reculent de 0.53 à 258.05.

Finalement, les pertes enterrent les gains par 87 à 33 et 37 valeurs sont stables.

Royal Trustco A gagne 1-4 à $15 3-4. Kiena Gold Mines 3-8 à $20 1-8. Walker Home 1-8 à $28. Bow Valley 1-4 à $24 7-8 et Banque nationale 1-8 à $14 1-2.

Globe Realty perd 3-4 à $21. Chrysler 1-8 à $10 3-8 et Power Corp. 1-4 à $18 1-8.

Dans la spéculation, Lynx-Canada Explorations perd deux cents à $1.42.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abcourt	2100	275	250	275	+25
AbitibiAsb	5340	90	86	90	+2
AbtiPrce	5600	$20¾	20⅜	20¾	+ ¼
AltaGas T	6275	$34¼	33½	34	+ ⅜
AltaG612	210	$30	30	30	+ ¼
Alcan	13305	$40	39½	39¾	+ ¾
Aldona	1111	130	125	130	
Algoma	265	$39	39	39	
AlumprC	2000	$24½	24½	24½	— ½
Americ	3000	28	25	28	
Aquitaine	700	$65⅜	64⅜	64⅜	+ ⅞
BCPhone	500	$17¼	17¼	17¼	+ ⅛
BPCan	1600	$44⅞	44⅝	44¾	
Bakertalc	1758	115	115	115	
BankMtl	6297	$29⅛	29½	29⅞	+ ½
BankNS	16025	$33¾	33	33½	+ ¾
BqueNat	27798	$14⅜	14⅜	14½	+ ⅜
BqEpargne	210	$20	20	20	
Bateman	1500	23	22	22	+ 1
BellCanad	15866	$19¾	19⅝	19¾	+ ⅛
Belchas	9300	85	83	83	—2
Bombinc	719	$15⅞	15¾	15⅞	+ ¼
BowVal	31350	$25½	24⅝	24⅞	+ ¼
BralCanF	3900	$14¾	14⅜	14⅜	+ ⅜
BrcanA	796	$29	29	29	
Bruneau	10500	49	47	48	+2
CAE A	1400	$22¼	22	22¼	— ¼
CadillacEx	5100	$5⅝	5⅜	5⅜	— ¼
CalpwA	2089	$19¼	19¼	19¼	+ ⅛
CImpBank	9560	$27	26¾	26¾	— ⅜
CMarconi	950	$20⅞	20¾	20¾	— ¾
CPLtd	23853	$43¼	42½	43¼	+1
CdnTire A	100	$28½	28½	28½	— ½
CarenaB	300	$11¾	11¾	11¾	+ ½
CarlOk	3425	$9¾	9⅝	9⅝	— ⅛
Celanese	1700	$6⅞	6⅞	6⅞	
Chieftain	300	$23¾	23¾	23¾	— ¼
Chrysler	15439	$11¼	10⅜	10⅜	— ⅛
Cominco	1300	$62	61	61	+1½
CBathA	11800	$17⅜	17	17⅜	+ ⅜
Cons I Res	7900	221	216	218	
CSum	10000	59	57	59	+2
CTch	3000	30	30	30	—10
DalcoPet	100	$8⅞	8⅞	8⅞	
Denison	200	$54½	54¼	54¼	+3¼
Domco	7000	$7¼	7¼	7¼	+ ⅛
DomeMns	300	$130	130	130	— ¾
DomePete	3625	$86½	86	86	+1
DrBrdge	420	$18⅞	18⅞	18⅞	
DofascoA	3500	$40	39⅝	39¾	+ ⅜
DomStore	16000	$19½	19½	19½	
Domtex	7750	$15	14⅞	14⅞	— ⅛
Domilmc	100	$17	17	17	+2
Domtar	850	$25⅜	25⅛	25⅜	+ ⅜
Donohue	300	$22¾	22⅝	22⅝	— ⅛
Dumgmi	23200	$6¼	5⅝	6	+ ¼
Dumont	10400	78	75	77	+2
DynMn	17300	107	100	104	+4
MinestM	1500	435	415	435	+35
En P Met	700	$7½	7⅛	7½	+ ½
EntCanP	4956	$24⅜	24½	24¾	+ ⅜
FCA Inter	4800	310	305	310	
GazMetr	2550	$6¾	6½	6¾	+ ¼
Genstar	1136	$37¼	37½	37½	+ ¼

FONDS MUTUELS

AGF Group
Amer Grwth 8.42
Cdn Gs Egy 10.14
Cdn Sec Gth 11.27
Cdn Trusteed 4.05
Corp Invest 8.10
Corp Inv Stk 14.28
Gwth Equity 6.06
Japan 15.13
nMMF 10.38p 10.00
OptionEquity 5.07
Special 9.82

Bolton Tremblay
Cda Cumul 12.31
Income Fnd 9.80
Internatnl 11.37
PldResources 11.92
Taurus 14.32

Calvin Bullock Gr
Acrofund 2.61
yBanner Fnd 5.92
CIF 6.42
CIF Income 9.78

Central Group
yCam Grwth 8.02
yCompound 8.22
yDividend 8.70
yFund 4000 5.75
yIntl Energy 3.16
yIntl Grwth 5.79
yIntl Income 3.88
yNat Res Gth 6.39
yNorthn Egy 5.85
yRevenueGth 4.32
yUnivest 7.59

CSA Mgmt Gr
Goldfund 5.64
Goldtrust 6.59

Confed Group
Dolphin Eqty 7.26
yDolphinMtg 4.95

Cundill Group
ySecurity 9.03
Value 7.70

Dynamic Group
ynDynAmer 16.00
ynDyn Fund 6.05
ynDynIncom 5.73

Eaton-Bay Group
Commwth 21.55
Dividend 5.39
Growth 7.64
Income 3.69
Internatnl 7.20
Viking 9.76

Guaranty Trust Gr
ynInvEquity 12.67
ynInvIncome 3.98
ynMortgage 9.84

Guardian Group
Enterprise 1.69
GIS Income 5.66
yGwth Fund 22.34
North Amer 8.47
Mutual Acu 7.73
Sec Income 9.69
World Equity 7.09

Investors Group
yBond 4.21
yDividend 8.27
yGrowth 18.03
yInternatnl 9.93
yJapan 9.93
yMortgage 4.71
yMutual 7.61
yProvidtStk 10.09
yRetiremnt 11.46
ynJonesHewrd 4.80

Montreal Trust Gr
Equity 23.07
yIncome 7.82
yInternatnl 10.82
yMortgage 9.46

Principal Gr
yCollective 13.40
yGrowth 7.21
yVenture 6.85
yBond 2.86

Prudential Gr
Growth 10.84
Income 4.71
ySask Dev Fd 4.74

Scotiafund Gr
Scotiafund 1.75
Scotiafd Mtg 95

TempletonGth 8.30

United Bond Share
RoyFund 13.62
RoyFnd Inc 4.75

Universal Group
Equity 15.37
Income 4.12
Internatnl 5.32
Resource 8.69

Non-Members
nAltamira Fd 6.29
Assoc Inv 9.84
yBeaucanagx 6.66

Canagex Gr
yHypotheq 9.89
yObligatns 8.60
Capital Gwth 5.82
ynComCp/Mtg 9.66

Co-op Trust Gr
ynCo-opFnd 14.73
ynLandmk 18.70

Desjardins Gr
yActions 13.37
yHypotheq 4.16
yInternatnl 10.85
yObligatns 4.38
ySpec 6.50
nySpec 9.22

Dixon Krog Gr
Dixon Krog 17.39
Heritage 4.77
Vanguard 13.22
yDomequity 17.19
yDominComp 13.57

Dreyfus Group
yInc 15.00
yInternatnl 22.15
nExecutv Intl 1.22
xFid Trend 28.56
nFst Cdn Mtg 9.99
Fiscon Fund 6.09
Harvard 13.57

Industrial Gr
Indust Amer 3.63
Indust Div 7.34
Indust Eq 11.64
Indust Gth 7.34
Indust Income 8.54
Indust Pens 32.72

Keystone Gr
xCus K-2 6.48
xCus S-1 19.96
xCus S-4 8.35
xLex Rsrch 18.86
xManhatn 3.89
yMaritime Eq 4.06
Marlborough 10.14
nNatrusco 22.63

NW Group
Canadian 8.73
Equity 12.11
xOne Wm St 18.55
xOppenhmr 9.60

Pemberton Gr
nPacific Div 7.95
nPacific Ret 5.61
nPacific US 7.09

PHN Group
yBond 8.96
yCanadian 14.56
yDivIncome 11.08
Fund 29.65
yPooled 47.17
nyRRSP 23.46

PMF Managmnt
nPensionMu 12.48
nXanadu Fd 8.19

Pret et Revenu Gr
American 14.22
Canadian 9.60
yFonds H 4.82
Retraite 10.07

Sterling Group
Equity 9.07
yMortgage 4.79
ySynchrovest 7.38
xTech 12.06
yTradex 5.85

Trans Canada Gr
A 6.30
B 69.95
C 11.74

United Group
Accumula 7.78
Accumula R 8.17
American 2.40
yCont Mortg 5.03
Horizon 5.19
Security 4.14
Venture 6.20
Venture Ret 10.00
nyWaltaine 34.40
Western Gwth 7.21

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Cassidy L	z50	375	375	375	
CasidyAp	z35	$6¾	6¾	6¾	
Celanese	11200	$6⅞	6⅞	6⅞	
Celan175p	100	$17½	17½	17½	
CflEstA	400	$11¾	11¾	11¾	
CentPat	1700	440	435	435	+ 5
Chnclr	4300	$5⅛	5	5	— ⅛
CharterOil	2500	305	300	300	
Cherokee	5050	$12⅜	11⅝	12⅜	+ ⅜
ChibKay	5000	40	40	40	
ChieftanD	4450	$24	23½	23½	
Chrysler	27655	$11¼	10⅝	10⅝	
Cibor A	z300	77	77	77	
Coin Lake	17800	97	95	95	
Cmplx	6000	300	295	300	+ 5
Cominco	4367	$62½	60½	61¾	+1¾
ComincoA	1000	$23¾	23¾	23¾	
CC Tr p	100	$9¾	9¾	9¾	— ¼
ComrclOG	7000	360	355	355	— 5
Coniagas	1200	260	260	260	—10
ConBathA	10760	$17½	17	17½	+ ½
ConBathp	100	$15½	15½	15½	— ¼
ConFardy	167	280	280	280	—15
CDurham	11850	269	257	261	+ 5
CMarben	2100	225	210	225	+20
CMorisn	2550	400	395	395	— 5
Cons Pipe	z50	$7⅛	7⅛	7⅛	
Cons Prof	3800	200	200	200	—10
CRambler	3200	495	475	495	+20
CRexspar	1500	63	60	60	+ 3
Consolfex	400	$7¼	7¼	7¼	
ConDistrb	8000	$9¾	9⅝	9¾	
ControlF	z34	315	315	315	
Conventrs	18800	$18½	17½	18	+ 1
ConwestB	1350	475	470	475	+ 5
CopFields	300	$18½	18¼	18¼	+ ¼
Corbyvt	266	$19	19	19	
CFalconC	75090	$12⅞	12½	12⅝	+ ⅛
CosekaR	23700	$20⅞	20¼	20½	+ ⅜
CostainLtd	1600	$9½	9¼	9½	
Costnwf3	700	$6	6	6	— ⅛
Courvan	3900	185	180	180	— 5
Craigmt	6850	$6½	5⅞	6	+ ⅜
CrainRL	1100	$12½	12⅜	12½	+ ¼
Crwn Life	243	$78	78	78	+ 3
Crush Intl	700	$13⅜	13⅜	13⅜	
CuvierM	4600	90	81	90	+10
Cyprus	17375	$22½	21¾	22	— ¼
CzarRes	11000	$17½	17	17⅛	+ ⅛
DRG Ltd A	200	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
Dalco Pet	2900	$8⅛	8¼	8¾	— ⅛
Daon Dev	21430	$10¼	10	10⅛	+ ⅛
DaonA	1400	$6⅞	6½	6⅞	+ ⅛
Daon8⅝p	1550	$8	8	8	
Daon9½p	1500	$8⅞	8⅞	8⅞	
Dejour	193000	163	152	156	+ 3
DEldona	13500	225	215	215	— 2
Delhi Pac	14500	91	87	87	— 2
Denison	73702	$55½	53⅜	55½	+ 2
Dicknsn	6350	$19⅛	18⅜	18⅜	— ⅜
Digtech	6660	10	9½	10	+ ½
Discovry	10230	218	215	216	+ 1
Domanl	7600	$10½	10¼	10½	+ ¼
DomeMine	5569	$132½	129½	130	— 3
DomePete	55141	$86½	85¾	86	+ 1
DPete Ap	3955	$20⅞	20¾	20¾	— ¼
DPete Bp	500	$20¾	20¾	20¾	— ⅛
DBridge	10850	$19	18¾	19	+ ⅛
DCitrsA	1800	435	435	435	
DExp or	43500	93	87	89	+ 2
DofascoA	13050	$40	39½	39¾	+ ½
DomStore	10895	$19¾	19⅛	19¾	+ ¼
DTextie	11700	$15	14⅞	14⅞	— ⅛
Domtar	17082	$25½	25	25⅛	+ ¼
Dr Mc C A	2500	$11½	11¼	11¼	— ⅛
Dunde Pal	45100	138	120	120	— 5
Dunraie	53700	200	178	198	+20
DuPont A	1795	$26¼	26	26	
Dustbane	600	$8⅛	8	8	— ⅛
Dylex L A	917	$11¼	11⅛	11¼	+ ¼
Dynamar	12233	$5¼	5⅛	5⅛	
E-L Fin	252	$12	12	12	+ ¼
E-L Finp	500	$12½	12½	12½	
EstMlrtic	6710	440	410	440	+40
EastSul	3648	330	315	330	+ 5
EstnProv	3150	$12	12	12	
EconInv	100	$28	28	28	
EgoRes	20600	239	229	230	—10
Egor	435895	7	4	4	— 3
ElectroK	600	75	75	75	—15
Elhom	1400	$8	7¾	8	— ⅛
ElksStors	1200	$5	5	5	+10
Emco	11000	$13¾	13¼	13¼	— ¼
EnrgyRes	2050	180	175	175	— 5
EquiTrust	3300	$6½	6⅜	6½	+ ⅛
Extndcar	100	$9⅜	9⅜	9⅜	— ⅛
Extd A	33050	$9½	9½	9½	
Fibrg Nik	3075	$133½	133	133	
Fed Tw	z100	49	49	49	
FinningT	1800	$30	30	30	+ ½
FCalgary	4400	280	280	280	
FCityFin	400	$16⅞	16⅞	16⅞	+ ⅝
FCity wf2	1500	$8¾	8½	8¾	+ ¾
FCty TrA	1300	$11	10¾	10¾	+ ¼
FCty TrB	1700	$7¾	7¾	7¾	
FCty TrC	750	$7⅜	7	7⅛	— ¼
FMar	250	235	235	235	+15
Foodex p	300	$6½	6⅜	6⅜	— ⅛
FordCnda	z139	$51⅛	49⅞	49⅞	
F Sea Apr	200	$7½	7½	7½	+ ⅛
Francana	125	$18	18	18	— ⅜
GM Res	4700	$6¾	6½	6½	— ⅛
Galtaco	101	450	450	450	
Galveston	700	260	260	260	+10
GenBaker	4200	$12⅛	11⅞	12⅛	+ ⅛
GDistrbA	1000	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ⅛
GDistrbw	3300	475	470	470	
GMC	1052	$62¼	62	62¼	+ ¾
Genstar L	11982	$37¼	37⅛	37¼	— ¼
Gnstar 2.35	4825	$38	37½	37½	+ ⅛
Glant Yk	z70	$25⅛	24⅜	25⅜	
Gibraltar	39115	$15½	14¾	15¼	+ ½
GlbeRityp	1900	$21¼	21	21	
Goldale A	2000	$6⅞	6⅜	6⅞	+ ¼
GstarC	100	$37½	37½	37½	+ ¾
Globe pr A	22000	$21	21	21	— ¾
Goldex	10000	160	145	160	+10
Gr Coast	1500	55	55	55	+5
Gulf Can	74265	$33¼	32¼	32¼	+ ⅛
H Bay MS	2025	$29	28½	29	+ ½
HB Oil Gas	8583	$35¼	34½	35¼	+1
Husky Oil	5280	$18⅜	18	18½	+ ⅜
IAC	2450	$10¾	10⅜	10⅝	— ⅛
IU Int	322	$21	21	21	+ ⅛
Imp O A	11505	$43½	42¼	42¼	+ ⅛
Inco	12206	$27	25¾	26⅜	+1
IPLA	175	$18½	18½	18½	+ ⅛
Ivaco	77700	$20	19¾	19¾	
JamexExpl	1000	231	231	231	+6
Kiena	38900	$20¼	20	20⅛	+ ⅜
LabattA	710	$24¼	24	24⅛	+ ⅛
Ladubor	15900	200	191	191	—5
Laur F pr E	100	$13½	13½	13½	+ ½
LaVrdy	500	$7	7	7	
Lynx Exp	57550	147	141	142	—2
MRRM	100	$25¾	25¾	25¾	+ ¾
MB Ltd	2240	$33⅛	32¼	33⅛	+ ¾
MassFer	1025	$9½	9¼	9⅜	+ ¼
Massval	42515	61	58	60	+1
MnrahM	2533	61	60	61	—2
Mercantl	200	20	20	20	+ ¼
MolsonA	8100	$32½	32½	32½	
Moore	5627	$35¾	35

L'Oracle, un tourne-disques «révolutionnaire»

Un professeur de philosophie de Sherbrooke s'impose sur le marché mondial du son

La platine tourne-disque Oracle ne «joue» pas le disque, mais plutôt le signal inscrit dans le sillon, en supprimant les résonances de cadre, de supports, etc.

par Gilles Constantineau
collaboration spéciale

LA meilleure des platines tourne-disques de l'univers — la chose est confirmée par la plus sévère des entreprises internationales de vérification d'équipement — a été conçue et dessinée et est aujourd'hui fabriquée par des Québécois, à Sherbrooke.

Création d'un professeur de philo de la région, M. Marcel Riendeau, qui vient tout juste d'abandonner la carrière d'enseignant à l'âge de 35 ans, la platine porte un nom que ce dernier lui a décerné presque par déformation professionnelle: *Oracle*. La marque est en passe de devenir synonyme de nec-plus-ultra aux quatre coins du monde: en Australie, en Asie et en Europe, aussi bien qu'en Amérique. Vingt-deux pays en tout, au nombre desquels la Nouvelle-Zélande, le Japon et Hong-Kong, où déjà plusieurs sociétés rivalisent d'attention pour obtenir la représentation de la marque.

Aux Etats-Unis, les fabricants de *l'Oracle* ont dû créer une entreprise affiliée et ouvrir à Santa Monica une succursale qui compte actuellement deux employés permanents, ce qu'exige le réseau de 50 revendeurs qui offrent déjà la platine en question d'un bout à l'autre des USA. (Signalons que de nombreuses «boutiques de son» la proposent également, dans les plus grandes villes du Québec.)

C'est la première, la seule pièce d'équipement sonore que la *International Audio Review (IAR)*, de Berkeley (Californie), ait jamais reconnue de «Classe 1». Elle en avait reçu un exemplaire à l'époque où Marcel Riendeau avait fait parvenir ses cinq premiers prototypes au Festival audio de Toronto, au cours de l'été de 1979.

Les résultats qu'elle avait publiés à l'automne étaient commentés de façon simplement dithyrambique, en commençant par un double «hosanna»: on s'extasiait presque de voir que des non-ingénieurs, modestement retranchés dans un territoire peu connu pour son activité technologique avancée, étaient parvenus à revoir de fond en comble, et à corriger en profondeur, les vices encore multiples qui entachaient toujours le fonctionnement des platines même les plus coûteuses et les plus réputées, notamment le tourne-disques de marque *Linn Sondek*, de fabrication écossaise, antérieurement le meilleur.

L'analyse de la IAR comporte plus de 12 pages de texte serré, ainsi que des graphiques éloquents qu'on retrouve de plus en plus souvent dans les publications spécialisées. Il suffira de retenir la qualité principale que souligne le document: paradoxalement, la platine *Oracle* «ne joue pas le disque» — elle se borne à «jouer» le signal inscrit dans le sillon, en supprimant toutes les résonances de cadre, de supports, de plateau et même de vinyle qui «même dans les bons tourne-disques standards, ajoutent à la musique une symphonie cacophonique de pièces mécaniques en état de vibration». Enfin pour ce qui est des normes classiques au sujet du ronronnement, du pleurage et du scintillement, elles sont de loin dépassées, et n'ont plus aucun sens.

On peut s'étonner d'apprendre que le créateur principal d'un instrument technique aussi raffiné est avant tout prof de philo. Mais Marcel Riendeau est aussi musicien: guitariste, il est membre d'un orchestre de 10 musiciens nommé «Le Groupe Kébec» qui donne régulièrement des spectacles dans les Cantons de l'Est et ailleurs au Québec. Il se targue également d'être audiomane depuis l'âge de 13 ou 14 ans. Il avait d'ailleurs créé une agence d'équipement hi-fi, «Trans-Audio Marketing» (dont il a gardé la raison sociale), plusieurs années avant de concevoir son projet de platine.

«Les audiophiles d'expérience, explique-t-il lui-même, sont souvent plus familiers avec plusieurs phénomènes ayant trait à la reproduction sonore, que ne le sont des techniciens ou des ingénieurs véritables.» C'est pourquoi il se trouvait, au nombre des «designers» de la platine *Oracle*, en plus d'un enseignant, un médecin audiophile, du nom de Michel Saint-Pierre, en même temps qu'un ingénieur spécialisé en vibrations, M. Jean Nicolas, venu de chez Bombardier voici quatre ou cinq ans. Quant à la mise au point du nouveau tourne-disques, elle avait pour motif profond... l'impossibilité dans laquelle s'était trouvé Marcel Riendeau d'obtenir l'agence d'une platine réputée: toutes les marques avaient leurs représentants...

À l'heure actuelle, la société Trans Audio compte 12 employés; elle occupe, dans le Parc industriel de Sherbrooke, une superficie de 8,000 pieds carrés, où une bonne partie de l'outillage a été créée spécialement pour les fins de l'*Oracle*. Certains éléments, notamment les paliers de céramique du plateau tournant, font appel à la technologie spatiale, et sont fabriqués aux États-Unis. Mais la plupart des pièces — 80% en réalité — sont faites au Québec, ou ailleurs au Canada.

M. Riendeau estime que la mise au point de sa platine a entraîné des dépenses d'un quart de million de dollars. Cette mise de fonds initiale et le coût élevé des pièces et de la main-d'oeuvre expliquent le prix élevé (bien que relativement modeste) de l'*Oracle*, qui se chiffre aujourd'hui par environ $1,000. Ce sont cependant, signale son créateur, $1,000 qu'on ne regrette jamais. Et d'autre part, plusieurs autres platines de moindre calibre et de réputation excessive se vendent deux fois plus cher.

Trans Audio envisage tout de même de créer une autre platine moins coûteuse, et plus populairement abordable. On estime toutefois que la mise au point en exigera au moins six mois, ainsi que des déboursés de $100,000 au minimum. C'est pourquoi on a poliment réclamé des subventions à différents ministères: l'Expansion économique régionale à Ottawa, et l'Industrie et le Commerce à Québec, entre autres.

Après quoi on ira peut-être plus loin, dans le champ par exemple des enceintes acoustiques.

Gray avertit les Japonais

TOKYO (d'après AFP et AP) — Le Canada pourrait adopter des mesures protectionnistes si le Japon n'augmente pas ses achats de pièces automobiles au Canada ou ses investissements canadiens dans ce domaine.

C'est l'avertissement que M. Herb Gray, ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce, a formulé hier au cours d'une conférence de presse à Tokyo. M. Gray est actuellement en visite officielle au Japon, où il tente d'améliorer les échanges commerciaux nippo-canadiens.

Le ministre n'a pas précisé les mesures protectionnistes que son gouvernement envisageait mais a souligné que le Canada importait pour $500 millions de pièces automobiles du Japon, alors que ce pays en importait pour seulement $6 millions du Canada.

Dans l'ensemble, le Canada a exporté pour $4.1 milliards de produits divers au Japon l'an dernier, alors qu'il en importait pour $2.11 milliards. Cependant, la plus grande partie des exportations canadiennes à destination du Japon est constituée de matières premières ou semi-finies, tandis que la presque totalité des produits japonais exportés au Canada sont des biens manufacturés.

À Paris, d'autre part, une étude que vient de publier l'OCDE affirme que le Japon devra continuer d'accorder la priorité à la lutte contre l'inflation tant qu'il n'aura pas obtenu des résultats tangibles.

M. Herb Gray, ministre canadien de l'Industrie et du Commerce, hier à Tokyo. (Photolaser AP)

Cooprix négocierait l'acquisition des magasins Dominion au Québec

La chaîne de magasins d'alimentation Cooprix, du Mouvement Desjardins, a entrepris des négociations avec le principal actionnaire et président du groupe Hollinger Argus, de Toronto, M. Conrad Black, en vue d'acquérir les 83 supermarchés Dominion situés au Québec, affirme le journal *Finance*.

L'offre d'achat faite à Argus serait de $80 millions, indique l'hebdomadaire dans sa dernière livraison.

La rumeur courait la semaine dernière que le groupe Dominion songerait à vendre ses actifs québécois afin de renflouer les coffres du holding secoué par les pertes massives de Massey Ferguson, le géant canadien de l'équipement agricole.

Les magasins Dominion au Québec sont les moins rentables du groupe au Canada. Les habitudes d'achat des Québécois les portent traditionnellement vers les marchés indépendants qui contrôlent près de 60% de l'alimentation au détail au Québec. Par ailleurs, les supermarchés aux noms à consonnance anglophone, comme Dominion et Steinberg percent difficilement hors de Montréal, note *Finance*.

Selon le journal, Dominion songerait à accepter l'offre du mouvement Desjardins, dont le président lui-même, M. Alfred Rouleau, dirige la négociation.

Les supermarchés seraient placés sous une structure spéciale et intégrés à la chaîne Cooprix qui verrait ainsi tripler son volume de ventes au Québec en quelques jours. Le groupe Desjardins deviendrait ainsi le numéro 1 de l'alimentation au Québec par sa participation d'actionnaire de Provigo et la propriété exclusive des magasins Dominion.

Les vents consolidées de Dominion-Cooprix atteindraient environ $900 millions, sur un marché interne de $6 milliards au Québec.

Coordonné par l'Association de l'immeuble

Le «MLS» s'étend à tout le Québec

par Paul Morisset

Les vendeurs d'immeubles industriels ou commerciaux, ou de maisons de plus de $100,000 pourront désormais diffuser leur offre de vente dans l'ensemble du Québec grâce au «Service inter-agences provincial» (SIAP) lancé hier par l'Association de l'immeuble du Québec.

Cette initiative est le fruit de deux ans de négociations entre l'Association et les neuf chambres d'immeuble régionales qu'elle regroupe. Le SIAP couvrira toute la province, sauf l'Abitibi, où une chambre d'immeuble est cependant en voie de création, et la Côte-Nord, où le service devrait être disponible dans les mois qui viennent par l'intermédiaire de la toute nouvelle chambre d'immeuble de cette région.

Le Service inter-agences (mieux connu dans les milieux de l'immeuble sous son sigle anglais MLS, pour Multiple Listing Service) existait déjà sur une base régionale. Les diverses chambres d'immeuble de la province se sont maintenant entendues pour envoyer leurs inscriptions à l'Association, qui se charge de les rediffuser aux quelque 6,500 courtiers et agents immobiliers qu'elle représente dans la province.

Le processus reste cependant assez lourd, puisqu'il implique la reproduction de milliers de fiches et leur livraison par la poste. Selon M. André D'Aoust, vice-président exécutif de l'Association de l'immeuble, on espère un jour pouvoir informatiser l'ensemble du service.

Deux chambres d'immeuble régionales, celle de Montréal et celle de Québec, sont d'ailleurs fort avancées dans la voie de l'informatisation. La chambre de Montréal compte pouvoir mettre son service inter-agences sur ordinateur avant la fin de cette année.

M. D'Aoust a expliqué que le SIAP n'était pas accessible aux propriétaires de maisons de moins de $100,000 parce que la demande inter-régionale pour ce type de propriété n'était pas suffisante pour justifier l'échange d'une masse considérable de fiches et formules.

Pour l'Association d'immeuble du Québec, le coût du SIAP est estimé à $50 l'inscription. Comme la commission des courtiers et agents est négociable, il est difficile de prévoir jusqu'à quel point l'introduction du SIAP peut entraîner une hausse de frais pour le client.

Le déficit de Sidbec s'amenuise

Sidbec a réduit de $10 millions en 1979 à $2.5 millions son déficit au cours du dernier trimestre alors que les activités manufacturières laissent un profit de $2.7 millions. Les pertes des opérations minières tombent de $11.2 millions à $5.2 millions, indique un rapport publié hier par l'entreprise d'État.

Sidbec-Normines a passé le cap de la rentabilité avec un profit de $7 millions dont 50.1% représente la part de Sidbec. Cependant la sidérurgie québécoise enregistre toujours des soldes négatifs dans la vente de boulettes et l'utilisation du concentrateur. Donc la perte de $5.2 millions du côté minier efface le surplus de $2.7 millions au niveau manufacturier pour laisser un déficit de $2.5 millions au cours des trois mois terminés le 30 juin dernier. Ce dernier chiffre se compare à un écart négatif de $10 millions en 1979 et $7 millions en 1978.

Les ventes trimestrielles ont atteint le chiffre record de $107 millions dans le secteur manufacturier.

Om Kriya Babaji Nama Aum

Conférences & Classes au KriyaYoga par un disciple direct de BABAJI

Kriya Babaji et son proche disciple, Yogi S.A.A. Ramaiah, M.A. (Sc.)

Yogi S.A.A. Ramaiah, un des plus grands Siddha Yogis et mystiques que l'Inde a porté et proche disciple du grand maître légendaire de l'Himalaya, KRIYA BABAJI, donnera une série de lectures et classes sur plusieurs aspects théoriques et pratiques du KRIYA YOGA. Vous aurez aussi l'opportunité de participer à une classe de Yoga vous introduisant ainsi aux multiples facettes de l'enseignement (exercices physiques, techniques respiratories, méditation et chants spirituels) qui amène l'être psychique à réaliser DIEU, la VERITE et le SOI SUPREME.

Lectures et classes introductives:

1. Lundi, le 11 août à 18:30 hrs., au gymnase de l'école Secondaire d'Outremont, au coin de la rue Bernard et Dollard.

2. Mardi, le 12 août à 18:30 hrs., à l'Université du Québec à Montréal, 1455 St-Denis, Montréal, local J-2970.

3. Mercredi, le 13 août à 19:00 hrs., à la Bibliothèque Atwater, près de l'intersection des rues Atwater et De Maisonneuve, Montréal.

4. Jeudi, le 14 août à 18:30 hrs., à l'Union des Étudiants de l'Université McGill, 3480 McTavish, local B01, près des rues Sherbrooke et Peel. (Veuillez apporter couvertures ou autres en guis de siège).

Une session intensive d'INITIATION aux techniques de respiration et méditation du KRIYA YOGA se déroulera au Centre du Kriya Yoga, 758 ave. Querbes, Outremont, du Vendredi 15 août au Dimanche 17 août 1980. Yogi Ramaiah sera à Montréal jusqu'au 22 août. Aucun frais d'admission. Toute donation sera grandement appreciée. Pour de plus amples informations, appelez au (514) 276-8913.

VEUILLEZ NOTER...

Notre local est maintenant situé à l'adresse suivante:

1246 rue St-Denis, Mtl. - 844-6896

agence du livre français inc.

LES INDUSTRIES REDPATH LIMITÉE

ACTIONS ORDINAIRES

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ.
Un dividende trimestriel de 25.758 cents par action sur les actions ordinaires en circulation, sera versé le 2 septembre 1980 aux actionnaires inscrits à la date de fermeture des bureaux, le 14 août 1980.
Par Ordre du Conseil d'Administration

J.E. Wood, Secrétaire

Toronto, Ontario
le 5 août, 1980

CONDOMINIUM

NOUVEAU PROJET
avec taux d'intérêt de
11% pour le CHAMBORD
12% pour le CHANTILLY
(pour une durée de 5 ans)

"AH! LA BELLE VIE!"

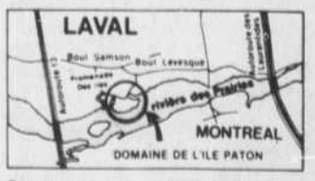

Pour s'y rendre, prenez l'autoroute 13, puis le boul. Samson ou encore l'autoroute des Laurentides puis le boul. Lévesque jusqu'à la Promenade des Iles.
4540 Promenade Paton, Ile Paton, Qué.
Tél.: 688-8440

DOMAINE de l'ILE PATON

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Rédacteur en chef: Michel Roy | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Lise Bissonnette | Directeur de l'information: Pierre Loignon | Trésorier: Bernard Larocque

Nordair: un beau gâchis

LE troisième frappeur dans le dossier Nordair vient de mordre la poussière à son tour. Après MM. Otto Lang et Don Mazankowski, l'actuel ministre des Transports, M. Jean-Luc Pepin a dû baisser pavillon cette semaine. Depuis deux ans, le gouvernement fédéral tente en vain de trouver une façon élégante de vendre le bloc de 86% des actions de Nordair acquises par Air Canada en 1978. L'affaire paraît simple; il s'agit en fait de regrouper deux compagnies montréalaises, Québecair et Nordair, qui sont logées une à côté de l'autre à Dorval, dont les réseaux sont complémentaires et dont la taille est à peu près similaire. Mais le problème est devenu extrêmement compliqué parce qu'on a laissé pourrir la situation. Cette détérioration et les retards font le jeu de certains intéressés. Mais on peut se demander si ces délais ridicules servent vraiment l'intérêt public.

■

La différence entre un ministre et un député est que le premier prend des décisions. L'homme politique d'envergure est celui qui trouve le courage de dire non; il amène les parties dans un litige à accepter son compromis en tenant compte des objectifs collectifs.

Évidemment, il faut dire que, depuis le milieu des années 60, Ottawa n'a jamais eu de véritable politique dans le domaine du transport aérien régional. Par exemple, c'est le gouvernement de l'Alberta qui a pris la décision de rationaliser le secteur situé à l'ouest de l'Ontario. Sans tambour ni trompette, les Albertains ont ramené à Calgary les opérations de Pacific Western Airlines, de Vancouver, et de Transair, de Winnipeg.

Il ne fait aucun doute qu'un rapprochement, plus ou moins étroit, entre Nordair et Québecair servirait l'intérêt des deux entreprises et de leurs clients. Actuellement, les bilans financiers des transporteurs au Canada fournissent une fausse assurance en raison du faible coût du carburant. Aux États-Unis, l'approvisionnement en énergie représente 50% des frais d'exploitation directs des entreprises, signalait, cette semaine, M. Donald Lowe, président de la division des produits commerciaux de Pratt and Whitney. Les lignes aériennes volent présentement vers une autre crise en raison de l'ascension prévisible du coût du carburant. Au Canada, le rattrapage sera d'autant plus douloureux qu'il y a beaucoup de chemin à parcourir, quelle que soit la nature de l'entente éventuelle entre MM. Trudeau et Lougheed. De l'autre côté de la frontière, les grandes compagnies aériennes multiplient fusions et regroupements pour survivre dans un marché très concurrentiel, où la structure des coûts d'exploitation fluctue constamment. Il est évident que les deux entreprises montréalaises ne peuvent fermer les yeux devant cette réalité. Des mariages de raison sont toujours douloureux; d'autant plus que dans le cas de Nordair et de Québecair, s'ajoutent des questions linguistiques, syndicales, de sécurité d'emploi... Par dessus tout, des petits caporaux se disputent les postes de commandes.

Dans ce contexte, le rôle du ministre est d'obliger les groupes intéressés à s'entendre et à travailler ensemble. Dans une première étape, il suffirait de voir les services qui pourraient être mis en commun tout en maintenant l'intégrité des deux firmes. En se connaissant mieux, les équipes en place pourraient par la suite trouver un terrain d'accommodement. Présentement, c'est le contraire qui se produit, dans une guerre de tranchées où le personnel de chaque entreprise nourrit ses préjugés à l'endroit du «concurrent».

■

Le ministre québécois des Transports, M. Denis de Belleval a raison d'attirer l'attention de l'opinion publique sur les pressions énormes que l'Ontario exerce discrètement auprès de la haute fonction publique fédérale et du cabinet. On trouve là tout le style du gouvernement de M. Bill Davis qui sait souvent allier discrétion et efficacité. Mais ces manoeuvres occultes ne justifient pas ces efforts pour arracher à Montréal une partie de son industrie du transport régional. Les 2,000 travailleurs de Nordair et de Québecair au Québec doivent demeurer de ce côté-ci de l'Outaouais. Le projet Regionair — le regroupement de Nordair, Québécair et Great Lakes Airways — ne devrait pas servir de prétexte pour déplacer une partie des effectifs vers Toronto. L'Ontario veut mettre Great Lakes Airways dans le plateau pour faire pencher la balance de son côté; on allègue que cette province apporte une partie importante de la clientèle de Nordair. Mais les Québécois n'ont jamais réclamé une partie du siège social de Stelco, de Dominion Stores ou de la Banque Toronto-Dominion parce qu'ils fournissent une part du marché à ces entreprises. L'industrie aéronautique canadienne possède des racines très profondes à Montréal; elles doivent y rester.

Dans cette perspective, on se demande ce que peut bien faire le caucus des députés québécois? C'est le contingent le plus important au sein du parti au pouvoir. Il n'a pas réussi à décrocher une subvention pour la mine de sel des Madelinots, ni à faire décoller le complexe Guy-Favreau. Il semble qu'à 74, il pourrait élever un peu la voix pour faire avancer le dossier et donner au gouvernement l'assise politique requise. Il serait trop facile de relever toutes les déclarations de ministres et députés libéraux sur l'affaire Nordair, du temps où ils étaient dans l'opposition. Les Québécois commencent à s'interroger sérieusement sur la corrélation entre le nombre de députés et l'efficacité de leurs interventions. Les chantres du fédéralisme durant la saison référendaire devraient se battre aujourd'hui pour que le Québec conserve son rôle dans l'ensemble du ciel canadien.

■

Trente mois de tergiversations suffisent. Si tout changement à la situation actuelle devait entraîner une perte nette d'emplois pour le Québec, que le ministre explique alors pourquoi il faut s'accommoder du statu quo. M. Pepin devra dire aussi pourquoi il impose la présence d'Air Canada dans la cabine de pilotage de Regionair. Faut-il vraiment ramener à 70% la part de cette compagnie aérienne dans le marché du transport des passagers au Canada? Est-il vraiment souhaitable de bâtir un monopole de fait dans le transport aérien au centre et dans l'Est du Canada?

À son retour de vacances, le ministre des Transports doit retrouver l'âme du commis-voyageur qu'il fut durant la décennie 60. Son défi est de trouver et de faire appliquer un règlement satisfaisant et équitable. Décider du sort d'une compagnie de $30 millions ne devrait pas être une montagne insurmontable pour l'homme qui, il y a un an à peine, voulait rebâtir un pays.

Michel NADEAU

La dictature de la cocaïne en Bolivie

Les trafiquants de cocaïne et les militaires argentins ont conclu une étrange alliance pour interrompre le processus démocratique en Bolivie. Dans ce pays, qui célébrait cette semaine le 155ème anniversaire de son indépendance, l'instabilité politique fait certes partie des moeurs mais le coup d'État du 17 juillet dernier est, à plusieurs égards très différent des 188 coups d'État qui l'ont précédé.

On savait depuis longtemps que la junte militaire en Argentine ne regardait pas d'un bon oeil le retour à la vie démocratique en Bolivie, son voisin. On craignait la contagion. Il fallait donc, avant que ce ne soit trop tard, empêcher ces dangereux civils d'accéder au pouvoir à La Paz.

En 1971, les militaires brésiliens s'étaient chargés de la besogne et avaient aidé le général Hugo Banzer à prendre le pouvoir. La répression avait été féroce et tous les opposants politiques qui avaient pu échapper à la mort s'exilèrent dans les pays voisins. Sept ans de «paix» s'ensuivirent, au cours desquels certains officiers, forts de leur immunité, s'enrichirent démesurément par la corruption, l'importation frauduleuse de toutes sortes de biens de consommation (en provenance d'Argentine et du Brésil)... et le trafic de cocaïne.

Le président Carter ayant décidé d'appliquer à la Bolivie sa politique en faveur de la protection des droits de l'homme, les militaires acceptent, à contrecoeur, d'organiser des élections mais, après de nombreuses péripéties, ils refusent d'en reconnaître les résultats, malgré les très fortes pressions exercées par Washington. Les Brésiliens étant actuellement trop occupés par la mise en place de leur «ouverture politique», ce sont les Argentins qui ont pris la relève et ont permis la victoire des militaires putschistes.

De nombreux témoignages concordants permettent maintenant d'affirmer, sans l'ombre d'un doute, que Buenos Aires a aidé le général Luis Garcia Meza à prendre le pouvoir en Bolivie. Du matériel appartenant à l'armée argentine a été trouvé dans les zones minières où la résistance au putsch a été la plus forte. L'Assemblée permanente des droits de l'homme de Bolivie a publié un document accablant qui fait état de la présence, sur place, d'Argentins qui ont participé aux opérations et qui ne cherchaient même pas à cacher leur accent, pourtant très reconnaissable.

La mollesse des démentis apportés par le chef de la junte argentine, le général Videla, et la fausse lenteur avec laquelle Buenos Aires a reconnu le nouveau régime de La Paz sont à elles seules des indications suffisantes pour confirmer le rôle de l'Argentine dans le coup d'État. Le général Videla a montré qu'il était visiblement satisfait de la tournure des événements car, a-t-il dit en parlant du gouvernement que la coalition de centre gauche de M. Siles Zuazo aurait formé s'il n'y avait pas eu de coups d'État, «nous ne voulions pas un Cuba en Amérique du Sud». Buenos Aires, a-t-il ajouté, est disposé à se substituer aux États-Unis pour fournir à la Bolivie des crédits et de la nourriture.

Tout permet de croire que l'Argentine se révèlera incapable de répondre aux besoins de la Bolivie qui dépendait de l'aide massive que lui apportait Washington, soit environ $200 millions. Le président de la Banque nationale de Bolivie, qui est un fervent partisan du coup d'État, a reconnu que son pays serait asphyxié économiquement «d'ici six mois» et qu'il faudra peut-être se résigner à accepter un jour l'aide de l'Union soviétique. On croit rêver. Et pourtant, cet influent banquier n'est pas le seul à évoquer une telle possibilité, tout en continuant d'affirmer, sans sourciller, que les militaires sont intervenus pour «sauver le pays du communisme international et du castrisme».

En fait, il est clair que l'argument de la lutte contre le communisme est un prétexte qui a perdu toute signification, y compris pour ceux qui combattent véritablement cette idéologie. Le danger, pour les militaires argentins et chiliens, ce n'est plus, depuis longtemps, les communisme mais tout simplement la démocratie, dont le succès dans les pays voisins commence à les inquiéter sérieusement. Après l'Équateur et le Pérou, qui ont récemment rendu le pouvoir aux civils et établi des régimes relativement démocratiques, les généraux Videla et Pinochet ont estimé qu'il fallait arrêter le mouvement avant qu'il ne soit trop tard.

Les militaires, qui ont pris le pouvoir au Chili en 1973 et en Argentine en 1976, n'ont jamais brillé par la finesse de leurs analyses politiques mais au moins défendaient-ils une idéologie, si fruste fût-elle. En revanche, le général Garcia Mara et ses amis ne sont que des soudards qui défendent les intérêts d'une étroite frange de la bourgeoisie commerciale et terrienne, enrichie par la corruption et les passe-droits. Parmi les amis du nouveau régime, on trouve bien sûr le général Banzer qui, malgré sept ans à la tête du pays, n'a obtenu que la troisième place aux élections du 29 juin dernier. Mais surtout, comme le confirmait *Newsweek*, les trafiquants de cocaïne ont joué un rôle très important dans le coup d'État, car ils craignaient de voir un gouvernement civil tenter de mettre fin à une activité qui leur a rapporté, en 1979, entre $500 et 600 millions. Comme on le voit, l'Argentine ne fait pas la fine bouche devant les moyens à employer!

À l'exception des dictatures latino-américaines et de quelques pays dont la diplomatie ne s'embarrasse guère de nuances ni de considérations humanitaires, l'ensemble de la communauté internationalle ne semble pas disposer à reconnaître, du moins dans l'immédiat, un régime qui est arrivé au pouvoir en éliminant physiquement les dirigeants politiques et syndicaux, et en refusant de donner les noms des 1,000 à 2,500 prisonniers politiques. Les neuf pays du Marché commun européen et la majorité des pays membres de l'Organisation des États américains ont déjà condamné le coup d'État, sans parler de Washington qui a été particulièrement ferme. À Ottawa, conformément à une habitude relativement récente, «on attend» et «on observe». On attend de voir ce que feront les pays du Pacte andin, dont fait partie la Bolivie et qui ont déjà manifesté leur réprobation.

Pour sa part, l'opposition conservatrice et néo-démocrate a demandé au gouvernement fédéral de ne pas reconnaître la junte militaire et de suspendre l'aide (moins de $2 millions cette année). C'est le moins que l'on puisse attendre d'un gouvernement démocratique qui prétend être soucieux du respect des droits de l'homme et qui, à défaut de reconnaître le gouvernement clandestin de M. Siles Zuazo, ne doit pas faciliter la survie d'une nouvelle dictature dans cette région du monde.

Bertrand DE LA GRANGE

RÉPLIQUE

Une ingérence de l'État

par Augustin Roy

M. Roy est président-secrétaire général de la Corporation professionnelle des médecins du Québec.

Dans LE DEVOIR du 6 août, M. Denis Lazure, ministre des Affaires sociales m'impute des accusations de racisme à son endroit, me fait dire que le contingentement des médecins internes et résidents ne devrait pas exister, insinue que mes affirmations sont partisanes et va jusqu'à dire que je me suis trompé dans les chiffres produits devant la Commission Hall.

Ma réponse sera brève, mais précise. En ce qui concerne la Commission Hall, le ministre aurait dû avoir la décence de lire ma réplique à ses déclarations farfelues, dans LE DEVOIR du 1er avril 1980. Il s'était alors lamentablement fourvoyé et n'a jamais répondu aux questions posées, chiffres à l'appui, sur le financement du régime d'assurance-maladie du Québec. Quant à mes opinions partisanes sur des sujets médicaux, cela me fait sourire, mais ne me surprend pas parce que je sais que le ministre ne souffre pas la contradiction. Mes opinions ne lui plaisent peut-être pas, mais elles sont faites uniquement dans le but d'assurer le public de meilleurs soins médicaux. Qu'on me fasse dire en plus que le contingentement ne devrait pas exister est une pure invention, parce que ce pouvoir du gouvernement n'a jamais été contesté. Il n'y a d'ailleurs jamais eu de problèmes avant 1978 alors que le ministre des Affaires sociales a commencé à s'ingérer dans des questions accessoires. Nous avons toujours accepté un contingentement raisonnable, qui laisse aux facultés de médecine et à la Corporation l'administration de la directive gouvernementale.

Je voudrais clarifier ce qui concerne les accusations de racisme que le ministre m'impute à son endroit, alors que son nom n'était même pas mentionné dans la dépêche de la Presse Canadienne. Ce que j'ai dit, c'est que je trouvais plutôt bizarres et malvenues les demandes de renseignements des fonctionnaires du ministère des Affaires sociales sur, notamment, le pays et le lieu de naissance des candidats à l'internat et à la résidence, la langue habituelle parlée, le nom de la faculté de médecine et du pays des études médicales, l'endroit des études primaires et secondaires. Cela revient à établir un profil de l'origine ethnique du candidat. Pour quels motifs? Un observateur averti du milieu politique québécois peut déduire qu'on tente, par cette méthode, de limiter le choix des candidats, à l'aide de critères de définition du «peuple» québécois, tels qu'établis unilatéralement par le ministère des Affaires sociales. De là à dire qu'il s'agit de critères subjectifs qui deviennent pratiquement racistes, il n'y a qu'un pas puisque le racisme c'est tout ce qui tend à préserver l'unité de la race dans une nation. Je dénonce vigoureusement cette attitude égoïste et ethnocentrique qui finit toujours par nuire à l'épanouissement d'une collectivité. Je souhaite que le ministre prenne bien note des interventions de ses subordonnés et qu'il y mette fin s'il n'y croit pas.

Le Québec est la seule province qui veut empêcher le libre mouvement des médecins à travers le Canada alors que les collègues des médecins de toutes les provinces essaient d'avoir les exigences les plus uniformes possibles. Contingenter ceux qui sont diplômés d'une université hors du Québec est une injustice pour beaucoup de Québécois qui étudient dans d'autres provinces ou d'autres pays, et également pour ceux dont la famille s'établit au Québec durant leurs études. Il s'agit de toute façon d'une ingérence indue de l'Etat dans la vie des citoyens, qui devient contestable sur le plan des libertés individuelles.

Il est vrai que l'Université McGill attire plus de Canadiens des autres provinces qu'il n'y a de Québécois à Toronto, Halifax ou Vancouver. McGill est après tout une université québécoise, qui dessert bien les Québécois, et qui agit comme lien entre le Québec et le monde scientifique extérieur. Il ne faut pas non plus oublier que ces médecins canadiens donnent d'excellents services aux Québécois et qu'un bon nombre s'installent au Québec après leur spécialisation.

Le ministre refuse évidemment d'admettre que le Québec bénéficie largement des paiements de péréquation que le fédéral distribue aux provinces pauvres à partir des sommes recueillies chez les plus fortunés. Il m'apparaît ridicule de faire des scènes parce qu'il y aurait dix médecins de l'Alberta au Québec et seulement deux du Québec à Edmonton. L'éducation médicale ne doit pas se mesurer de cette façon. Continuer ce genre d'exercice de comptabilité ne fera qu'amener une diminution de la qualité de notre médecine, qui est devenue une des meilleures au monde à cause de nos échanges à l'extérieur. La médecine est trop importante pour être laissée entre les mains d'un ministre diffus et rempli de préjugés, en plus d'être mal informé.

Ainsi, selon le ministre, il y a trop de spécialistes au Québec. Il faut ramener à 40% la proportion des spécialistes par rapport à celle des omnipraticiens. Je laisse au public le soin de juger si nous avons trop de spécialistes. Quant à moi, je n'ai aucune hésitation à affirmer que, sauf dans les villes de Montréal, Québec et Sherbrooke où la situation est loin d'être parfaite, il y a partout un manque important de postes de spécialistes à combler. Toutes les régions du Québec font régulièrement appel à la Corporation des médecins pour obtenir des spécialistes, ce dans des disciplines aussi fondamentales que l'anesthésie, la psychiatrie, la cardiologie, l'obstérique-gynécologie, l'orthopédie, l'ophtalmologie, etc. Le ministre a eu quatre ans pour régler la mauvaise répartition des spécialistes au Québec, mais n'a rien fait qui vaille, préférant se promener partout en déversant des flots de paroles insipides pendant qu'un grand nombre de Québécois ne peuvent recevoir les services spécialisés auxquels ils ont droit. J'ai déjà fait plusieurs suggestions pour régler cette situation, mais elles n'ont malheureusement jamais été retenues par le gouvernement qui est embourbé dans sa bureaucratie.

LETTRES AU DEVOIR

■ *Le gouvernement fait sa part*

Dans LE DEVOIR de samedi, 2 août, le Comité d'action positive demande de l'aide gouvernementale pour aider la diffusion de la culture anglophone hors Montréal. Le gouvernement subventionne déjà trois universités anglophones au Québec, c'est suffisant pour la diffusion de la culture de cette minorité hors Montréal. Le peuple québécois n'a pas à donner davantage. En toute justice, une université pour le 20% de cette minorité serait assez.

Suzanne HÉNAULT

Montréal, 4 août

■ *Mauvais emplacement pour Hydro-Québec*

(Lettre adressée à M. Lucien Saulnier, président du Conseil d'administration de Hydro-Québec)

C'est avec stupéfaction que nous avons appris il y a quelques mois l'intention de l'Hydro-Québec de construire son siège social — un complexe commercial plus imposant que celui de la Place Ville-Marie — sur la rue Sherbrooke, entre les rues Saint-Urbain et Jeanne-Mance. Nous sommes des plus inquiets face à ce développement puisqu'il est à proximité de notre quartier résidentiel.

La construction de cet énorme édifice à bureaux amenant des milliers de travailleurs et d'automobilistes tous les jours aura un impact désastreux pour tout le secteur résidentiel environnant situé au nord de la rue Sherbrooke, entre les rues Université et St-Denis. Cette zone est déjà menacée par une circulation dense, trop de bruit et un nombre imposant de travailleurs devant se rendre au Complexe Desjardins ou à LaCité. La qualité de vie dans notre quartier est constamment mise en jeu, aussi nous vous implorons de ne pas détruire son caractère résidentiel.

Notre coopérative d'habitation fait partie du Projet Milton Parc qui englobe six îlots de bâtiments centenaires achetés récemment par la SCHL d'un développeur dans le but exprès de transférer ces propriétés aux résidants par voie de coopératives et d'organismes sans but lucratif. Ces maisons seront ensuite rénovées grâce à des programmes d'aide à la rénovation de la SCHL. Le projet Milton Parc est situé dans le secteur immédiatement au nord du futur site de l'Hydro-Québec, en haut de Sherbrooke et apportera un air de rajeunissement à ce grand quartier résidentiel.

Le désir de sauvegarder les vieux quartiers avoisinants au centre-ville à des fins résidentielles est actuellement chose établie à Montréal, et se manifeste également par l'instauration de programmes de la Ville de Montréal préconisant la construction de quelque 10,000 unités d'habitation sur des terrains appartenant à la Ville. En tant que résidants du centre-ville, nous avons mené une lutte longue et ardue avant d'obtenir cette victoire pour l'amélioration de nos maisons.

Lucia KOWALUK
présidente
de la Coopérative d'habitation
Milton Park

■ *Le jeu de M. Trudeau*

(Lettre adressée au premier ministre du Canada)

A titre de simple citoyen, je me permets de répondre à votre invitation à participer à la rédaction de la déclaration de principes. J'aimerais vous faire part de «façon creatrice» de mes vues sur ce pays qui est le vôtre.

Je n'ai pu traverser ce pays de part en part, je n'ai pu rencontrer des gens de toutes les provinces, je n'ai pu les écouter tous exprimer leur conscience de ce pays, je n'ai pu parcourir tout le Québec et sentir le pouls constitutionnel particulier de cette province.

Mais je vous lance un cri de «façon créatrice» afin qu'au minimum vous relisiez attentivement les énoncés étonnants de clarté des Laurendau-Dunton et des Pépin-Robarts qui eux, ont parcouru le pays et l'ont mieux senti que vous. Votre déclaration de principes néglige totalement certaines vérités élémentaires et votre invitation à participer à sa définition me fait sourire.

Comment puis-je croire à votre sincérité quand vous avez écrit «Le temps d'agir», une réforme constitutionnelle du pays, où vous avez quasiment oublié de parler du Québec?

Comment puis-je croire à votre sincérité quand vous ignorez si facilement les conclusions de la commission Pépin-Robarts que vous aviez créée vous-même?

Je n'ai pas lu tous ces gros rapports mais j'en ai au moins compris la partie essentielle et je la sens dans ma chair: je suis d'un peuple francophone qui vit au Québec avec d'autres Québécois. Ce peuple ne peut disparaître parce que vous êtes l'ennemi des politiciens actuels qu'il s'est démocratiquement donnés. Libre à vous de critiquer ceux-ci mais pas au prix de nier l'existence de ce peuple francophone.

Votre jeu politique d'inviter les citoyens à participer alors que vous n'écoutez pas vos propres experts pour les vérités de base, alors que vous n'avez sûrement pas l'intention d'écouter ces citoyens puisque vous les méprisez au point de leur nier l'existence même comme peuple, est la plus grande hypocrisie politique actuelle. A moins que votre invitation se soit adressée à ceux qui ont les courbettes courtisanes faciles.

J.-G. PLANTE

Dollard, 7 août

■ *Pour un front commun féminin*

La conférence de Copenhague organisée sous l'égide des Nations Unies, comme d'ailleurs «Forum 80», n'a été une surprise pour personne quant à ses résultats. Dans «LE DEVOIR» du 4 août 1980, Mme Renée Rowan, donnait son avis dans un article intitulé «Copenhague ou le forum des plaignardes». Nous proposons que le débat s'élargisse et que les «femmes de bonne volonté» s'unissent pour agir ensemble au-delà des clivages idéologiques, politiques, culturels ou sociaux.

Il faut reconnaître que depuis l'Année Internationale de la femme, les voix de femmes de toutes conditions se font entendre. Même si l'évolution se fait selon des critères que les femmes ne maîtrisent pas, sur tous les continents, la question féminine est une réalité acceptée et débattue.

Au Québec les différentes tendances des mouvements féministes ou simplement «féminins» car il y a une différence toute «féminine»... n'en sont pas encore arrivés à s'unir autour d'un programme d'action commun ni même à penser par elles-mêmes et pour elles-mêmes. Les «catégorisations» comme les divisions sont mises en relief mais caractérisées, nous semble-t-il, par la même soumission ou «récupération» par les groupes, organismes et causes politiques ou sociales dirigés par les hommes. L'exemple le plus évident de la récupération ne peut-il pas s'illustrer par «les Yvettes», ces femmes que des «politiciens» hommes et femmes ont manipulés pour les opposer à d'autres femmes que l'on identifie comme «féministes».

En enlevant à ce terme tout le contenu péjoratif de la connotation psycho-sociale qui le marque, disons que c'est la féminité, plus que tout autre critère qui doit regrouper les femmes. La condition de femme quelque que soit la classe sociale, les idées politiques... c'est utopique peut-être. Mais comment définir ce qui est propre à toutes les femmes, et ce qui devrait les unir pour agir ensemble contre ce «pouvoir» qui transforme en minorité sociale celles qui sont la majorité démographique? Il faut résoudre ce paradoxe et seules les femmes peuvent le faire ensemble.

À Copenhague, les femmes même si elles ont fait entendre leurs revendications ont été servies par plusieurs «porte-parole» masculins, contrôlées par eux et elles ont accentué leurs oppositions puisqu'elles sont restées «otages» des carcans politico-idéologiques définis et véhiculés par le «pouvoir masculin».

Qu'elles soient originaires du Nord ou du Sud, de l'Est ou de l'Ouest, qu'elles proviennent des régimes «libéraux», «traditionnels», «démocratiques» ou «oppressifs», opulents ou pauvres, les femmes devraient réaliser des alliances qui leur permettent de concilier leurs identités propres, leur diversité tout en s'unissant sur l'essentiel.

L'étape de Copenhague a été nécessaire mais elle doit vite être dépassée pour qu'enfin les mouvements féminins ou féministes puissent construire une solidarité dynamique.

Yves ALAVO

Montréal, 5 août

■ *La démocratie élastique*

Oyez, Oyez, Oyez, amateurs de démocratie! Tous nos ministres du «bon gouvernement» ont crié au scandale devant la publicité du gouvernement fédéral pendant le référendum. Pourtant, ce sont eux qui ont tout fait pour attirer cette publicité tout en se permettant eux-mêmes d'y aller à fond de train avec les fonds publics pour faire leur propagande.

Le fédéral n'a fait que prendre les moyens pour faire connaître à la population des vérités que notre bon gouvernement en toute connaissance de cause avait volontairement décidé de lui cacher. Le «bon gouvernement» a tout fait pour amener la population à décider de son avenir en lui cachant bien des choses qu'elle avait droit de connaître.

Le débat référendaire à l'Assemblée nationale aurait dû se situer au-delà de toute partisanerie politique mais notre «bon gouvernement» avec son sens élastique de la démocratie, en avait décidé autrement. C'est avec préméditation, avec un fanatisme raffiné qu'on a exposé ce qu'on voulait à la population tout en dissimulant les études qui pouvaient nuire à ses positions politiques. Le gouvernement fédéral n'a fait que prendre les moyens pour faire connaître d'autres faits véridiques que la population se devait de connaître pour voter au référendum. Notre «bon gouvernement» aurait tellement voulu voir la population se prononcer simplement sur les messages du gouvernement provincial, simplement sur des demi-vérités, simplement sur ce que nos chers péquistes enseignaient. Un bon gouvernement aurait dû exposer toute la vérité à la population mais... péquistes d'abord, gouvernants ensuite!

Mais maintenant que la réponse a été NON, même à un simple mandat de négocier la souveraineté-association, notre bon gouvernement agit tout simplement comme si le 20 mai n'avait pas eu lieu. Le respect de la volonté du peuple c'est bon pour les autres mais pas pour notre «bon gouvernement». Si on avait eu 50.1% de OUI, tout de suite on y aurait vu une expression grandiose de démocratie, geste spontané du peuple solidaire, décision démocratique qu'il faut respecter et devant laquelle, il faut se plier. Mais ça été NON, alors...là ça ne compte pas.

La démocratie péquiste c'est quant le peuple se prononce pour les idées du parti Québécois, rien d'autre. Hors du PQ, il n'y a pas de démocratie. La devise de notre «bon gouvernement»; «On est démocrate mais à condition que vous soyez de notre avis». D'ailleurs n'a-t-on pas vu notre bon gouvernement nous préparer dans un soupir de fraîcheur, de pureté et d'ascension vers le ciel ce qu'il a appelé en toute humilité: «la carte de la démocratie». Le 20 mai dernier n'a rien donné, n'a rien changé, n'a rien décidé. On recommence comme avant! Tout est à cause du fédéral, nous sommes des caves, des peureux, des pas instruits, des minables, des colonisés, etc., et un jour on nous fera un autre référendum en espérant que la «démocratie» va «pogner» cette fois-là.

Je me souviens... quand la volonté du peuple était respectée.

J. Michel DURANCEAU

Laval, 6 août

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $70.00 par année; six mois, $38.00; trois mois: $27.00. À l'étranger: $75.00/par année; six mois: $41.00; trois mois: $29.00. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

Le fascisme le plus durable

par Gilbert Brunet

Jesus Torbado et Manuel Leguineche, **Les Taupes,** Ed. Balland — France Adel, Paris, 310 pages.

JOURNALISTE et romancier célèbres en Espagne, Manuel Leguineche et Jesus Torbado ont rencontré des taupes sorties de leurs trous au bout de 30 années de franquisme, des taupes encore craintives, hésitant à raconter ces décennies de traumatismes qui ont constitué presque toute leur vie.

À l'aube de la guerre civile, en juillet 1936, tous ces Pedro, Miguelico et autres Saturnino étaient à peine hommes de gauche, à peine syndicalistes, à peine républicains. Ils étaient avant tout des hommes pauvres, paysans et ouvriers que la guerre civile a surpris. La seule chose qu'ils y ont vraiment compris, c'était que ceux d'en face, les phalangistes, la Guardia Civil, torturaient et tuaient.

Désemparés, choisissant de défendre leur peau plutôt qu'une cause aussi vaguement comprise qu'embrassée, ils se sont cachés. Dans les montagnes, les greniers, sous terre ou entre quatre cloisons. La plupart ne sont réapparus qu'à partir de 1969, date du dernier grand décret d'amnistie. Réapparus, un peu, car les craintes des perquisitions et arrestations de la garde civile ne se sont dissipées chez eux qu'à l'agonie de Franco, fin 1975.

Des récits fantastiques, à prime abord, mais un ouvrage de lecture pénible. La construction des récits est boiteuse, tenant de la stricte juxtaposition des témoignages, sans lien situant le lecteur non espagnol. Et le traducteur n'a pas su, ou n'a pas osé, améliorer la présentation française du journaliste, trop reporter pour écrire un livre, et du romancier, trop abstrait pour se soucier de bien situer ses lecteurs.

Les taupes elles-mêmes, leurs proches qui les ont cachées et nourries toutes ces années, les autres des mêmes villages qui croyaient ces hommes morts dans les tranchées. Le répertoire des malheurs est si long que, de temps à autre, ils n'osent pas y entrer réellement. Une quarantaine d'années plus tard, ces sexagénaires préfèrent raconter mille fois leurs aventures de guerre, les dangers, les blessures, la nourriture insuffisante, les chansons chantées en choeur avec les «ennemis» du même coin de pays.

Leur petite histoire de soldats anonymes, poussés sans raison apparente sur le champ de bataille, est celle de milliers d'hommes, dans un camp ou dans l'autre, noyés dans les tempêtes de la lutte et submergés dans les tourbillons de la propagande. De la chair à canon, innocente. «Dans les meetings, on ne parlait pas de tuer les curés, ni rien de tout cela. On disait que le socialisme était bon, qu'il fallait être unis pour défendre le salaire et le travail. Et c'est tout. Des gens qui savaient venaient de Malaga pour nous mettre un peu au courant, parce que nous ne savions rien.»

Jusque dans les moindres détails de l'hygiène et de la santé des taupes, les auteurs relatent tout, oubliant toutefois de nous dire pourquoi un tel était à ce point recherché, ou alors de quelle zone il est question quand ils parlent des villages voisins, ou encore qui est Maria Teresa, Pepita ou Felipe qui interviennent à brûle-pourpoint.

On s'y perd constamment. Et ce n'est pas la formule: Manuel parle: «...»; Juan parle: «...»; Manuel parle: «...» qui aide le lecteur à s'y retrouver. Manuel et Juan savent sûrement de quoi, de qui et d'où ils parlent, mais nous ne le savons pas toujours et les auteurs ne daignent pas toujours nous en informer.

Un ouvrage agaçant, donc, mais très passionnant par moments. Vendues aux autorités par d'ex-compagnons de fuite, certaines taupes racontent comment elles ont échappé aux cinquante gardes civils venus encercler la caverne où ils se terraient. Des balles dans l'espadrille ou le béret, mais des taupes intactes qui devaient se trouver un autre refuge, de nouveaux troupeaux de sangliers pour se nourrir, de nouveaux complices pour écouler le fruit du braconnage, de nouveaux clients pour qui réparer, dans le trou, filets de pêche ou chaussures d'enfants.

Outre ceux qui ont surmonté l'ennemi numéro un, la peur, et qui ont tout raconté à Torbado et Leguineche, d'autres ont refusé jusqu'à la fin de parler. Ainsi, Perdomo Perez, caché deux mois après le début de la guerre civile. Le mutisme de Perdomo sur sa vie précédant la réclusion et sur les 33 ans durant lesquels il demeura caché, est absolu. Sorti en 1969, Perdomo ne voulait que du travail et de l'oubli. Il est mort en 1975 et ... il n'avait pas trouvé de travail.

Selon des renseignements judiciaires, Perdomo était recherché pour l'assassinat de deux sentinelles dans le quartier ouvrier où il vivait. Comme toujours, précisent les auteurs, il est impossible d'établir si c'est bien lui qui a tiré sur les soldats. Une seule chose est certaine: Perdomo était alors membre du comité exécutif du Parti socialiste local. Pendant la guerre civile et les 30 ans de franquisme qui ont suivi, ce fait peut suffire à expliquer l'acte d'accusation, la recherche effrénée des «coupables», leur torture et leur exécution sans autre forme de procès. Le fascisme le plus pur, et le plus durable.

La parole des femmes soviétiques

par Francine Sénécal

Collectif, **Poccurhka, des femmes russes,** éd. des Femmes, Paris, 1980, 177 p.

LA presse «bourgeoise» nous apprenait récemment l'expulsion d'URSS de trois féministes actives. Certes, la tenue des Jeux olympiques à Moscou semble avoir rendu les dirigeants soviétiques nerveux. On a mis à l'écart les dissidents, on a cloué le bec aux homosexuels, et enfin on expulse les féministes déclarées.

Mais qui connaît le mouvement de libération des femmes en URSS? Peu de gens savent qu'il existe, depuis l'automne 1979. En fait jusqu'à présent plusieurs écrivains, journalistes ou autres ont dénoncé le totalitarisme de ce régime soi-disant socialiste. Nombreux sont ceux qui ont alerté la presse mondiale sur le sort réservé aux dissidents. Des descriptions des camps de travail ou des goulas nous sont parvenus, plus tristement véridiques les unes que les autres. Dans tous les milieux, de droite ou de gauche, les dénonciations affluent. Tantôt pour brandir le spectre du communisme sanguinaire, tantôt pour interroger ce «modèle» socialiste. Or de tous ces documents, témoignages ou réflexions peu ou pas se sont encore penchés sur le sort réservé aux femmes soviétiques.

Ce n'est que tout récemment que des femmes ont uni leurs efforts pour présenter un almanach intitulé *Femmes et Russie* aux Éditions des jeunes regroupant des témoignages, documents, poèmes: «premier journal libre destiné aux femmes». Le second recueil à nous parvenir, sans être le deuxième numéro de l'almanach, rassemble des textes témoignant des attitudes sociales et policières face à ce mouvement féministe et à sa première tentative de publication.

Si le régime soviétique a permis aux femmes d'atteindre l'égalité formelle avec les hommes en ce qui a trait à la vie professionnelle, et à l'éducation, force nous est de constater que les rapports hommes-femmes ne sont pas fondamentalement transformés. Certes l'État a allégé la charge des femmes en instituant des garderies et des crèches mais fondamentalement les femmes sont encore soumises à la double journée de travail. Elles doivent faire la queue pour obtenir les biens de consommation courants et subissent des conditions insalubres de logement. À ce propos on peut se demander comment les Occidentaux aseptisés que nous sommes accepteraient l'idée de partager un appartement avec 3 ou 4 familles ou couples, avec des inconvénients du genre: «un seul évier pour plusieurs familles dans une cuisine commune, cela veut dire qu'aucune femme ne peut se laver chez elle, une cuisinière pour plusieurs familles, cela veut dire que ce sont les femmes qui se bousculeront autour». Plus encore, il est important de démystifier la propagande russe faite autour du travail des femmes. Si plus de 80% des médecins sont des femmes, le secteur de la santé est aussi un véritable ghetto féminin, sous-valorisé et peu considéré en termes professionnels. Il ne suffit donc pas de permettre aux femmes de travailler comme mécaniciennes, ou comme astronautes, encore faut-il que les conditions de travail soient identiques à celles offertes aux hommes.

En somme, l'oppression spécifique que vivent les femmes n'a pas été considérée par le régime soviétique. Là comme ailleurs, il ne semble pas y avoir de solutions individuelles, mais des prises de conscience et des luttes collectives.

La récente conférence de Copenhague laisse aussi sceptique sur la possibilité, pour les pays représentés, d'établir un programme d'action commun pour améliorer le sort des femmes en matière de santé, d'emploi, d'éducation et pour réagir à la violence qu'elles subissent. Les femmes devront donc continuer à lutter seules, sans attendre d'appuis significatifs des partis politiques, des gouvernements ou de tout autres représentants de systèmes ou régimes quel qu'ils soient.

L'aliénation économique canadienne

par Daniel Latouche

Wallace Clement, **Continental Corporate Power: Economic Linkages between Canada and the United States,** Toronto, McClelland and Stewart, 1977; W. Clement et Daniel Drache, **A Practical Guide to Canadian Political Economy,** Toronto, James Lonmer, 1978.

NON le Waffle n'est pas mort. Évidemment il y a belle lurette que ses derniers membres ont été expulsés du NPD. On se souvient que Daniel Lewis leur avait déclaré la guerre et que les quelques survivants n'ont eu que faire du stratégisme électoral d'Ed Broadbent. Aujourd'hui les Wafflers continuent d'interroger la conscience politique du Canada anglais mais à partir de leur refuge universitaire ou dans des revues qui ont nom *This Magazine, Canadian Dimension, Canadian Forum* et *Last Post*. Les maisons *James Lorimer* et *Black Rose Books* sont devenus leurs éditeurs favoris. Au Québec, absorbés que nous sommes dans nos luttes nationales, nous ne portons plus guère attention à ce qui s'écrit et se dit au Canada anglais. Évidemment à l'occasion nous aimons bien savoir qu'ils appuient le droit du Québec à l'autodétermination et que la souveraineté-association ne les met pas dans tous leurs états, mais là s'arrête notre intérêt.

Il existe pourtant de l'autre côté de l'Outaouais toute une tradition d'économie politique qui fête cette année ses quarante ans d'existence. L'économie politique est au Canada anglais ce que l'histoire nationale est au Québec. C'est autour de cette tradition de recherches que s'est organisée la pensée économique et politique de l'autre peuple fondateur. Pour les intellectuels de là-bas, il ne saurait être question de séparer la politique de l'économique. L'un ne peut se comprendre sans l'autre, surtout dans le cas d'un pays comme le Canada.

Pour les Canadiens anglais l'histoire du pays n'est donc pas une question de peuples, de nations ou de sociétés distinctes, c'est avant tout une question de développement économique et des formes d'organisation politique qui en découlent. Les Canadiens anglais n'ont jamais eu cette possession tranquille de leur histoire et de leur territoire qui caractérise les Québécois. Création artificielle, le Canada est un éternel recommencement. Alors que le passé nous sert de point d'appui, pour eux il n'est d'autre solution que la fuite en avant dans le développement économique.

Dans un petit livre fort utile qui comprend à la fois une étude et une longue bibliographie, Wallace Clement et Daniel Drache font le tour de l'économie politique. Pour un Québécois il s'agit sans doute de la meilleure introduction à tradition riche et diversifiée. Ils y distinguent sept sous-groupes qui vont des fondateurs, soit les Creighton, Innis et Lower, jusqu'aux néo-marxistes dont S. Ryerson, qui enseigne à l'UQAM, M. Watkins et T. Naylor dont l'histoire du monde des affaires au Canada a remis en question plusieurs de nos plus vieux mythes sur nos grands entrepreneurs. Entre ces deux extrêmes, on retrouve le groupe de Toronto dont la principale contribution fut de remettre à jour certaines des théories d'Innis sur l'importance des produits générateurs (fourrure, bois, métaux) dans le développement économique canadien et le groupe des théoriciens de l'État Canadien dont les représentants les plus connus sont Scott, Forsey et Trudeau.

Wallace Clement fait partie du groupe de ces économistes plus radicaux qui semblent s'être donné deux tâches: démontrer, chiffres à l'appui, que le Canada n'est pas le paradis de l'égalité des chances qu'on se plaît à décrire et que le pays, surtout du côté canadien-anglais, n'est qu'une vaste succursale économique et culturelle des Etats-Unis. Tous sont animés de la même conviction: la solution des problèmes internes du pays, dont celui du Québec ou de l'Ouest, devra attendre une reprise en main par les Canadiens de leur économie.

Dans une première étude, *The Canadian Corporate Elite*, publiée en 1975, Clement s'était surtout intéressé aux relations existant au Canada entre le pouvoir économique, politique et culturel. Cette fois il examine l'impact sur le Canada des liens économiques étroits qui ont toujours existé entre ce pays et les Etats-Unis. C'est un sujet que d'autres ont déjà amplement traité. L'intérêt de l'étude de Clement tient à une double originalité.

Plutôt que de se limiter à des statistiques sur le degré de contrôle exercé par les multinationales américaines sur des secteurs entiers de l'économie canadienne (mines, papier, pétrole), Clement s'attarde aux interconnexions structurelles qui lient ensemble les entreprises opérant des deux côtés de la frontière. Selon lui, il existe non pas seulement un contrôle américain mais une concentration et une continuité telle que, pour les entreprises, la frontière n'existe tout simplement pas. Un va-et-vient constant a créé entre les deux élites des liens tels qu'on peut parler d'un milieu intégré.

Deuxièmement, Clement prétend aller plus loin que le modèle un peu simpliste «dominant-dominé» qu'on applique trop souvent aux relations économiques Canada-USA comme s'il s'agissait d'un pays d'Afrique. Tout est beaucoup plus complexe. Ainsi la domination économique américaine accentue les inégalités régionales au pays et accentue la rigidité des institutions, organisations et même de l'État puisqu'elle en réduit considérablement la marge de manoeuvre. Ce contrôle américain a entraîné un surdéveloppement de ressources canadiennes et donc un développement fort inégal des divers secteurs de l'économie. Le caractère «artificiel» du pays en est simplement accentué. Impossible dans un tel contexte de mobiliser les couches les plus défavorisées et les ouvriers car ceux-ci ne peuvent avoir une appréhension immédiate des enjeux.

On ressort profondément découragé de la lecture de ce livre où il ne manque pas un détail, pas un chiffre sur l'aliénation économique canadienne. On voit mal comment le Canada pourra s'en sortir. L'intégration est tellement poussée qu'il ne s'agit plus seulement d'une question de propriété. Par exemple, changer les propriétaires américains de l'industrie pétrolière par des entreprises canadiennes et des banques d'ici serait un changement purement cosmétique puisque ces nouveaux propriétaires canadiens seront eux-mêmes intégrés dans des conglomérats canado-américains.

La souveraineté-association, la réforme constitutionnelle, tout cela apparaît d'une grande facilité par rapport à la tâche de construire une économie canadienne qui serait souveraine, même étroitement associée à celle des Etats-Unis. En attendant on se contente de l'illusion d'être un pays important puisque notre premier ministre est invité au sommet annuel des pays industrialisés. Heureusement que les autres participants n'ont pas lu le livre de Clement.

Deux peuples et deux humours

par Christian Dufour

Eugene Benson, **The Making of a Prime Minister, Powergame,** NC Press, Toronto, 1980, 238 pages.

IL est un peu embêtant de faire la critique d'un ouvrage, quand vous n'êtes pas sûr du but que poursuivait l'auteur en l'écrivant. POWERGAME doit-il être pris au sérieux? N'est-ce pas, plutôt, une parodie politique sans prétention, un brin burlesque, qu'il ne faut juger qu'à son efficacité à nous faire rire?

Car, pour être gros, cet ouvrage de politique-fiction, genre populaire au Canada anglais, est gros. Julian B. Kaiser, obscur député d'arrière banc assez niais (puceau à 41 ans, il s'est lancé en politique sur les ordres de sa mère) devient en une saison un premier ministre canadien fort convenable. Choisi par accident, il est littéralement fabriqué, conformément aux instructions des conseillers en marketing du premier ministre sortant. Celui-ci, un vieux fou mégalomane qui fait des séances de spiritisme à la MacKenzie King, contrôle ses ministres par les dossiers qu'il possède sur leurs activités, surtout sexuelles. Il a fait de «Qué sera, sera» l'hymne national du pays, pour calmer les velléités séparatistes du Québec et de l'Alberta. Pour ne pas être en reste, le nouveau premier ministre déclarera une guerre-bidon à la France et à l'Angleterre, histoire de stimuler l'économie et de régler nos problèmes d'identité nationale. Si l'on ajoute que notre héros doit démissionner le jour où il découvre qu'il est le dernier des Romanov et l'héritier du Trône impérial de toutes les Russies, vous admettrez que Eugene Benson ne manque pas, en tout cas, d'imagination.

L'irréalité de l'ensemble n'a d'égal que la fausseté des situations et le caractère stéréotypé des personnages. Les politiciens y sont — tous — des opportunistes vulgaires, exclusivement préoccupés de leur image et se fichant éperdument du bien du pays. Les femmes, quand elles sont francophones, ont pour mission de faire connaître les mystères de la vie à notre aspirant premier ministre; ou encore, elles sont énormes, sottes, sexuellement tarées et... ministre (l'auteur est manifestement un peu misogyne). POWERGAME ne nous apprend paradoxalement rien sur le Pouvoir, sur les hommes qui l'exercent ni sur leurs motivations.

Ça vole bas; qui sait, ça fera peut-être un best seller. Les ingrédients de base en tout cas y sont: le sexe, omniprésent, déprimant à s'en faire moine, accrédite les pires préjugés sur le Canada anglais en ce domaine; le suspense — la filière russe — raté; l'humour gros, quelquefois efficace; et des références, toujours superficielles, à la vie politique canadienne.

Rien de dramatique, tout compte fait: un tas de navets sont moins drôles et il n'est pas sûr, on l'a dit, que l'auteur se prenne au sérieux. Le problème est que son éditeur présente l'ouvrage comme «une vision exceptionnellement documentée et saisissante de la politique contemporaine, (...) comme une exploration incisive de la nature du pouvoir politique investi dans le poste de premier ministre au Canada». On évoque même, en page de garde, rien de moins que le Candide de Voltaire.

Flonflons promotionnels? Sans doute. Encore que le très sérieux *Globe and Mail* se soit, semble-t-il, laissé prendre. Son critique, un sénateur qui connaît en principe son affaire, recommande le livre à ceux qui étudient sérieusement la politique canadienne, parle de «la fiction politique la plus amusante jamais écrite au pays». (sic).

Curieux... Comme quoi, s'il n'y a peut-être plus deux nations au Canada, il reste encore deux humours. Si une fringale de politique-fiction vous saisit, n'achetez pas Powergame. Dans le même genre, les deux livres de Judy LaMarsh sont au moins le fruit d'une difficile expérience vécue de femme-politicien. En français et en politique réelle, vous pouvez lire *le Panier de crabes* de Jérôme Proulx, frémissant de vie; ou encore, les intelligents mini-mémoires de François Cloutier.

■ Propos d'actualité

Croire que les solutions des problèmes de salaires, de sécurité sociale et de conditions de travail peuvent être trouvées dans une sorte de croissance automatique d'un ordre économique n'est pas réaliste et partant, n'est pas admissible. L'économie sera viable si elle se fait humaine, pour l'homme et par les hommes. Pour cette raison, il est très important que tous les protagonistes de la vie économique aient une possibilité effective de participation libre et active dans l'élaboration et le contrôle des décisions qui les concernent sur tous les plans. Le pape Léon XIII, dans Rorum Novarum, a clairement affirmé le droit des travailleurs à s'unir dans des associations libres dans le but de faire entendre leurs voix, de défendre leurs intérêts et d'apporter leur contribution à un cheminement responsable vers le bien commun.

(Jean-Paul II, le 3 juillet, aux ouvriers de Sao Paulo, au Brésil.)

Le mont St. Helens crache encore

Le volcan chéri des Américains, le mont Saint-Helens, a rejeté hier dans l'atmosphère quelques bouffées de cendres et de vapeur que le vent repoussait vers l'océan Pacifique, tout proche. La veille, la montagne s'était «raclé la gorge» en lançant sa cendre à 12 km d'altitude. (Photolaser AP)

Pendant que le volcan Saint-Helens continuait hier à cracher des bouffées de vapeur par intermittence à la suite de sa nouvelle éruption de la veille, les vulcanologues estimaient qu'un nouveau bouchon de lave solidifiée se met en place à l'intérieur du cratère.

Ce bouchon, estiment les spécialistes de la Federal Emergency Management Agency des États-Unis, devrait se maintenir en place jusqu'à ce que la pression interne des gaz et du magma vienne tout faire exploser à nouveau.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, le volcan s'est «nettoyé la gorge» en crachant de la cendre, de la vapeur et des gaz incandescents jusqu'à 12 kilomètres d'altitude. Quelques heures plus tard, les observateurs ont enregistré une «coulée pyroclastique»: il s'agit d'un épais nuage de cendres et de gaz à très haute température qui a dévalé la paroi nord du volcan, c'est-à-dire du côté qui avait déjà été dévasté lors de la terrible explosion du 18 mai dernier.

L'éruption de jeudi n'a fait aucune victime parce que la surveillance constante dont le volcan est l'objet a permis aux autorités de prévoir l'événement et de décréter l'évacuation des environs quelques heures à l'avance.

Entre-temps, les habitants de l'État de Washington commencent à s'habituer aux caprices du volcan. Ils ont appris à pelleter les cendres qui recouvent leurs terrains de la même façon que les Montréalais enlèvent leur neige en hiver...

LA MÉTÉO

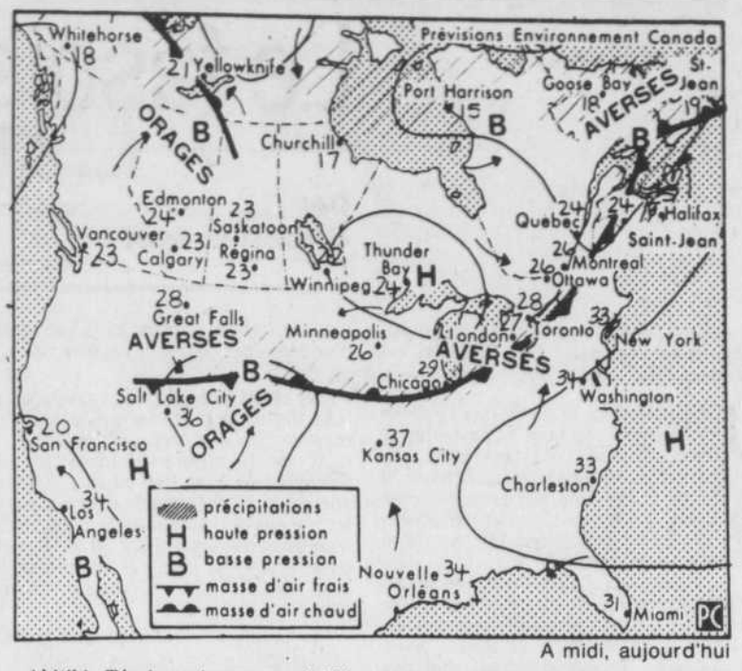

A midi, aujourd'hui

Abitibi, Témiscamingue: ensoleillé avec passages nuageux, maximum 22. Aperçu pour dimanche: ensoleillé.

■

Pontiac, vallées de la Gatineau, Rivière du Lièvre, réservoirs Cabonga et Gouin: dégagement graduel en matinée, ensoleillé et passages nuageux par la suite, maximum 24. Aperçu pour dimanche: ensoleillé.

■

Outaouais: dégagement graduel en matinée, ensoleillé et passages nuageux par la suite, maximum 26. Aperçu pour dimanche: ensoleillé.

■

Montréal, Trois-Rivières, Drummondville: nuageux avec quelques averses ou orages le matin, dégagement graduel par la suite, maximum 25. Aperçu pour dimanche: ensoleillé.

■

Laurentides: nuageux avec quelques averses ou orages le matin, dégagement graduel par la suite, maximum 25. Aperçu pour dimanche: ensoleillé.

Québec, Estrie et Beauce: quelques averses ou orages le matin, dégagement en soirée, maximum 25. Aperçu pour dimanche: ensoleillé.

■

Mauricie, Lac-St-Jean, Saguenay, Parc des Laurentides, Rivière-du-Loup, La Malbaie: nuageux, quelques averses et possibilité d'orage, maximum 22. Aperçu pour dimanche: généralement ensoleillé.

■

Baie-Comeau, Sept-Iles: nuageux avec éclaircies et quelques averses, maximum 22. Aperçu pour dimanche: dégagement.

■

Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, Parc de Gaspésie, Gaspé: nuageux avec quelques averses, possibilité d'orage, maximum 20. Aperçu pour dimanche: dégagement.

■

Basse-Côte-Nord, Anticosti: ennuagement le matin suivi d'une possibilité d'averses, maximum 20. Aperçu pour dimanche: ciel variable.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Octobre

que problématique. Or, ce mécanisme d'enquête constitue l'élément principal mis sur pied par le gouvernement Lévesque pour connaître ce qui s'était vraiment passé durant les événements d'octobre 1970.

Dès les premiers mois de 1977, Me Duchaine, un procureur attaché au ministère de la Justice, avait reçu mandat de colliger l'ensemble des renseignements relatifs à cette période et de faire rapport au gouvernement.

Après avoir examiné les rares dossiers encore présents dans les filières gouvernementales au lendemain des élections de novembre 1976 et après avoir rencontré les principaux acteurs des événements d'octobre, Me Duchaine remettait un premier rapport à M. Bédard, en juillet 1978.

Ce rapport de 1400 pages qualifié alors de préliminaire, a été jugé trop incomplet pour être publié. On admet toutefois, au ministère de la Justice, qu'il contenait plusieurs pistes intéressantes. Ce rapport faisait notamment état de la participation présumée de M. Hamer à l'enlèvement et à la séquestration de M. Cross.

Quoiqu'il en soit, M. Bédard décida à l'époque de remiser le document et fit diversion en demandant au gouvernement fédéral de fournir à Me Duchaine tous les renseignements relatifs au rôle joué par la Gendarmerie Royale et par les autorités politiques canadiennes au cours de ces événements.

Cette demande devait être refusée, les autorités du ministère fédéral de la Justice arguant qu'un gouvernement provincial ne disposait pas de la compétence constitutionnelle pour enquêter sur les agissements de la police fédérale, à moins qu'il n'y ait quelque soupçon d'illégalité.

Depuis ce temps, on nage en plein mystère et à Québec, personne ne comprend très bien pourquoi Me Duchaine, qui travaille sur ce dossier depuis plus de trois ans, n'a pas encore réussi à produire un rapport final, même si ce dernier doit en définitive être incomplet.

Il faut cependant signaler que la publication de ce rapport, à supposer qu'il soit prêt, a été longtemps entravée par le retour au pays de trois membres de la cellule libération — le couple Cossette-Trudelle et Jacques Lanctôt — ainsi que par les activités d'un autre mécanisme d'enquête mis sur pied par le gouvernement péquiste, soit la commission Keable.

Instituée à l'été 1977, cette commission, présidée par Me Jean Keable, un organisateur du ministre Claude Morin lors des élections de 1976, avait pour mandat initial d'enquêter sur les perquisitions faites par la GRC à l'Agence de presse libre du Québec.

De fil en aiguille, la commission Keable s'est intéressée à l'ensemble des activités du groupe antiterroriste de la GRC au Québec et devait mettre à jour des gestes aussi douteux que l'incendie d'une grange, un vol de dynamite et l'examen sous le manteau de certains dossiers appartenant au Parti québécois.

Ayant mis la main sur certains communiqués officiellement attribués au Front de libération du Québec mais produits en réalité par des agents au service des autorités policières, la commission Keable devait finalement déboucher, en audiences publiques, sur la mise à jour d'un réseau d'informateurs actifs au moment de la crise d'octobre 1970 et dans les années qui ont suivi.

C'est notamment ce à quoi donna lieu le témoignage public de Mlle Carole Devault, qui avoua avoir été un informateur de police en plein coeur des événements d'octobre. Me Keable révéla au surplus qu'un autre individu présumément relié au FLQ, M. François Seguin, était en réalité un indicateur de police contrôlé par M. Émile Bisaillon, un membre de l'escouade antiterroriste du service de police de la CUM.

Ce furent là les dernières révélations de la commission Keable puisque, dès ce moment, les autorités policières engagèrent devant les tribunaux diverses procédures visant à protéger leurs sources d'information et à empêcher le commissaire Keable de pousser plus loin son enquête publique.

D'abord déboutés en Cour supérieure, les policiers de la CUM se sont adressés à la Cour d'appel dont on attend toujours le jugement.

Entre-temps, la commission Keable, qui commençait tout juste à entrer dans le vif de la crise d'octobre, est complètement paralysée et n'entend pas tenir d'autres audiences publiques.

Ainsi, un membre de la commission expliquait ces jours derniers au DEVOIR que les commissaires sont actuellement en voie de rédiger certaines parties de leur rapport, du moins celles ayant trait aux activités présumément illégales de la GRC en territoire québécois.

Cette même source d'information a ajouté que Me Keable n'a aucune idée du moment où il remettra son rapport au gouvernement et que les perspectives électorales ne faisaient aucunement partie de ses réflexions. «L'affaire est suffisamment complexe en soi sans y faire entrer des considérations de nature politique», a-t-on affirmé.

Pour le moment donc, personne ne semble avoir la moindre idée du moment où ce document, probablement incomplet lui aussi, sera remis à M. Bédard. Il semble plus que douteux, dans l'état actuel du dossier, que M. Bédard en dispose avant les élections, dans l'hypothèse où ces dernières seraient déclenchées au début de l'automne.

En dépit de toute la bonne volonté dont on fait part officiellement au ministère de la Justice, l'affaire risque de traîner encore plusieurs mois, ou même d'être complètement enterrée si les libéraux de M. Claude Ryan prennent le pouvoir et ne font pas une priorité de ce dossier.

Reste toujours la possibilité, au moins théorique, que M. Hamer subisse un procès, ce qui obligerait le ministère public à rendre publiques les preuves qu'il a soi-disant accumulées au cours des dernières années.

Dans l'hypothèse contraire et à moins qu'on décide de faire diligence au ministère de la Justice, les citoyens, qui en savent maintenant trop pour rester sur leur appétit, continueront de se demander si les événements d'octobre ont vraiment été ce qu'on nous a expliqué à l'époque ou si la police, tant provinciale que fédérale, n'y a pas joué un rôle qui mériterait d'être éclairci.

◆ Conservateurs

Danis.

Envahi de toutes parts, précédé au sein de son royaume, publiquement ignoré par les dirigeants de son propre parti, M. Danis est arrivé à la croisée des chemins: démissionner par dépit ou «faire le mort», jouer le jeu et continuer à prétendre qu'il assume la présidence et que l'ACPQ existe toujours. Il va sans dire que M. Joe Clark préférerait la seconde hypothèse et il aura d'ailleurs un entretien particulier avec M. Danis d'ici la fin du mois, pour tenter de le convaincre d'arrondir les angles.

Entre-temps, le triumvirat Pageau-Clark-LaSalle poursuivra l'offensive en territoire québécois. S'il faut en croire les stratèges de la direction nationale, les militants conservateurs du Québec seront dorénavant associés à l'action politique du parti. À l'instar de ses adversaires, le PC-Québec se donnera des mécanismes d'autofinancement et des structures régionales articulées. Fait symptomatique, les envois postaux et les services cléricaux offerts aux comtés émaneront dorénavant du secrétariat central d'Ottawa. Le nouveau régime tentera un premier exercice public, le 27 août, au Cégep Maisonneuve de Montréal. Tous les sympathisants conservateurs seront invités à y dire ce qu'ils n'aiment pas de ce parti et comment ils souhaiteraient qu'il soit.

◆ Taiwan

de l'homme.

«A condition de ne pas faire de politique, les Taiwanais sont parfaitement libres», nous dit un étranger favorable au régime. Pour être naïve l'observation n'en a pas moins une part de fondement. Le Taiwanais — et cela n'est pas rien si l'on fait la comparaison avec le sort du Chinois — peut choisir ses études, son métier, son lieu de travail, sa religion. Depuis un an, à condition d'en avoir les moyens et le temps, il peut visiter les pays étrangers. (Auparavant, seuls les hommes d'affaires et les fonctionnaires en mission obtenaient un visa de sortie). si l'absence de libertés politiques se fait tant sentir c'est à cause du contexte socio-culturel dans lequel elle existe. La censure s'exerce sur la presse nationale, et les journaux étrangers qui donnent une image sans complaisance du pays sont interdits. Mais le contrôle est moins pesant dans le domaine des livres. N'ayant pas signé les accords internationaux de copyright, Taiwan ne se prive pas de faire des éditions pirates d'ouvrages étrangers. Certaines librairies de Taipeh sont célèbres pour des éditions — aujourd'hui introuvables en Europe — d'ouvrages savants sur la Chine en anglais, français, espagnol et allemand. A côté de volumes tel «le Tcheoul-li, ou Rites des Tcheeou, traduit pour la première fois du chinois par feu Edouart Biot, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres», il y a les oeuvres complètes de Simenon et de Flaubert, et aussi des essais politiques dont les auteurs expriment des vues différentes de celles des milieux officiels, tel «Island China» écrit par un ancien diplomate américain à Taipeh, Ralph N. Clough, un des meilleurs spécialistes de l'histoire moderne de Taiwan.

«Avant de juger ce régime selon nos normes européennes, il faut voir comment il est né et à quels dangers il doit faire face», nous dit un jésuite qui, comme beaucoup de religieux catholiques étrangers présents à Taiwan, a été expulsé de Chine, après la révolution et «peut donc faire des comparaisons». L'an dernier les évêques de Taïwan ont envoyé «aux évêques du monde» une lettre rappelant le danger que court l'île d'être «livrée contre sa volonté au régime de la Chine populaire qu'elle abhorre».

«Nous refusons d'être transformés contre notre volonté et notre conscience en marionnettes d'une idéologie fausse que nous rejetons», poursuit cette lettre. «Nous savons par l'expérience personnelle d'un grand nombre d'entre nous que tel est le sort qui nous attend si nous fléchissons dans notre détermination ou si le monde nous abandonne... Par notre labeur, nous avons réussi à construire une société bien imparfaite encore, mais qui offre à chacun d'entre nous la possibilité d'être lui-même dans le respect des autres. Nous voulons défendre cette société et, si un jour cela devient possible, en offrir le modèle à nos compatriotes du continent».

Depuis la publication de cette lettre, le «modèle» a suivi une évolution dont certains aspects ne sont pas acceptables même si l'on tient compte de la situation particulière du pays. A la suite de violents affrontements qui eurent lieu le 11 décembre 1979, à Kaohsiung où l'opposition avait organisé un grand rassemblement pour célébrer la journée internationale des droits de l'homme, les dirigeants des revues contestataires dont le succès s'affirmait depuis quelques mois dans l'île ont été arrêtées, et ces revues interdites (le Monde des 19 et 23 décembre). Non seulement les responsables de «Formosa», le plus lu des périodiques d'opposition, ont été condamnés à de lourdes peines de prison (Le Monde daté 20-21 avril), mais la justice militaire s'est acharnée sur des hommes qui n'avaient pas une responsabilité directe dans l'«agitation» de décembre 1979. Le 5 juin, M. Kao Chung-ming, secrétaire général de l'Église presbytérienne de Taiwan — qui, à l'inverse de l'Église catholique, prend une part active à la contestation — a été condamné à sept ans de prison pour avoir hébergé M. Shi Ming-teh, le directeur de «Formosa», avant qu'il ne fût capturé par la police. D'autres peines de prison ont été prononcées contre quatre personnes accusées d'avoir aidé M. Shi.

À Taipeh, hormis les poses martiales des sentinelles postées devant les bâtiments publics, le dispositif militaire et policier n'est généralement pas visible. Mais qu'un incident de rue advienne et l'on s'aperçoit combien sont nombreux et efficaces les agents de la police secrète qui quadrillent la ville. En principe, il s'agit de lutte contre les infiltrations des espions ou saboteurs du continent. Pour faire face à cette menace, qui n'est pas imaginaire, le littoral est particulièrement surveillé. La voile est interdite à Taiwan, qui est pourtant un des premiers exportateurs de bateaux de plaisance. Mais la surveillance policière s'applique aussi à «l'ennemi de l'intérieur». Son renforcement depuis l'incident de Kaohsiung, les activités du groupe fasciste «Bourrasque» — probablement responsable de l'assassinat, toujours impuni, de la mère et des deux filles d'un dirigeant de «Formosa» — ont beaucoup alourdi le climat.

Le succès des revues contestataires s'explique par l'absence de débat démocratique au sein des assemblées élues, où ne siègent, hormis quelques indépendants, que les représentants du Kouomintang, et de deux petites formations dont les positions sont proches de celles du gouvernement: le parti de la jeune Chine et le parti socialiste démocrate. Destinées à pourvoir les sièges de la «province de Taiwan» dans un Parlement, où les représentants inamovibles du continent élus avant la fuite du Kouomintang à Taipeh constituent encore la majorité des députés, les élections de 1978 auraient pu être l'amorce d'une libéralisation, en raison de la présence de nouveaux candidats indépendants. Après quelques jours de campagne animée, elles furent reportées à cause du «choc» provoqué par la rupture des relations diplomatiques avec Washington. On nous a assuré, dans les milieux officiels, qu'elles auraient bien lieu «avant la fin de l'année».

L'argument des autorités pour réprimer les activités de «Formosa», autour de laquelle s'était formé un mouvement ayant de nombreuses ramifications, est que l'«appel à la sécession» s'y mêlait à la défense des droits de l'homme.

Quand, en 1949, les soldats et les partisans de Tchaiang Kaï-chek se replièrent avec leurs familles (deux millions de personnes en tout) à Taiwan, celle-ci était habitée par quelques dizaines de milliers d'aborigènes vivant dans les montagnes, et surtout par les Chinois du Fujian et du Chandong pour lesquels l'île fut une terre d'émigration pendant les dix-huitième et dix-neuvième siècles, après sa conquête par les Mandchou en 1683. Ces émigrés, qui constituaient encore la grande majorité de la population, ont évidemment peu de choses en commun avec les «continentaux» vaincus par les communistes.

Après que l'île eut été rendue à la Chine par les Japonais, le gouverneur Chen Yi, un général nationaliste corrompu et incapable, réprima sauvagement une révolte des Taiwanais d'origine en février 1947. Des milliers de personnes furent fusillées. Bien que le général Chen Yi ait été lui-même exécuté par la suite en raison de ses excès, de tels massacres ont laissé une haine profonde contre le Kuomintang dans les familles des victimes. Certains Taiwanais, qui avaient fui les tueries à cette époque, sont aujourd'hui installés au Japon et aux Etats-Unis d'où ils réclament l'indépendance de l'île.

C'est aux familles fixées à Taiwan les siècles précédents qu'appartiennent la plupart des commerçants et industriels. Alors qu'ils contrôlent le secteur économique, ceux-ci acceptent mal la tutelle du Kouomintang, largement majoritaire au sein du gouvernement, de l'administration et de l'armée. Ils manifestent souvent ce mécontentement en parlant entre eux leurs dialectes d'origine et non le mandarin.

A Hualien, dans une région touristique, un tableau représentant la grande muraille de Chine orne la salle d'un restaurant très fréquenté. Nos hôtes nous précisent que de tels rappels de la mère patrie ne sont pas fréquents. Ils nous écoutent avec intérêt raconter notre visite de ce monument du patrimoine chinois, mais ajoutent sans regret apparent que «quant à eux, ils pensent mourir sans l'avoir vu».

Les Taiwanais paraissent totalement imperméables à la propagande de Pékin sur la réunification, qui signifierait sans doute le renoncement à leur niveau de vie, mais certains jugent de plus en plus «abstraites» les questions soulevées par le conflit entre le Kouomintang et le P.C.

La proclamation de l'indépendance de Taiwan — qui cesserait d'être la République de Chine — permettrait, pensent-ils, de faire sortir l'île de son isolement diplomatique et de faciliter l'avènement de la démocratie, le Kouomintang n'ayant plus de raisons pour maintenir le pays en état d'alerte.

Il y a sans doute beaucoup d'illusions dans ce raisonnement. De même que la presse officielle de Taiwan fait grand cas des revues dissidentes qui circulent clandestinement en Chine. (Il y en aurait une — «Chiu Chih», «À la recherche de la vérité» — qui préconise le retour du Kouomintang sur le continent), les organes de propagande de Pékin se sont solidarisés avec certains contestataires taiwanais. En février, le Quotidien du peuple a publié un article de M. Tian Fuda, vice-président de la Ligue pour l'autonomie démocratique de Taiwan qui réclamait la «libération immédiate» des personnes arrêtées après l'émeute de Kaohsiung, mais en les présentant comme engagées dans «la lutte patriotique et démocratique en faveur de la réunification».

La proclamation de l'indépendance de Taiwan entrainerait vraisemblablement une intervention de Pékin. Pas plus que le Kouomintang, le Pékin. Pas plus que le Kouomintang, le P.C. ne peut accepter la fin du dogme de l'unité de la Chine. *(FIN)*

◆ Allen

5,000 à Cancun, la station balnéaire la plus cotée de la région, et à Cozumel. La Isla de Mujeres a été durement frappée et de nombreux bâtiments y ont été détruits.

A Cuba, plus de 200,000 personnes ont finalement été évacuées jeudi ainsi que quelque 46,000 bêtes dans les sept régions touchées. L'agence cubaine Prensa Latina a rapporté que les plantations de citroniers et les récoltes de tabac ont été détruites mais on ne rapporte pas de victimes. Quelque 25,000 étudiants de divers pays du tiers-monde ont aussi été relogés ailleurs.

Il semble que c'est Haïti qui ait été jusqu'à présent la plus touchée par cet ouragan meurtrier. On y dénombrait officiellement 41 victimes mais le bilan pourrait s'alourdir au cours des prochains jours, à cause des crues provoquées par Allen. La prolifération prévisible des moustiques pourrait y provoquer une véritable épidémie de malaria, une maladie endémique à cet endroit. Des milliers de huttes ont été détruites. Les poulets et les chèvres, support alimentaire de base, ont presque tous été tués.

La situation dramatique de la population haïtienne a incité hier la Croix-Rouge internationale à lancer un appel d'urgence à tous les pays pour aider rapidement les habitants des 100,000 habitations ravagées. Les stocks de provision de la Croix-Rouge haïtienne sont épuisés et cette société a réclamé de la ligue internationale qu'on lui envoie du lait en poudre, du riz, des flocons d'avoine, de l'huile, des couvertures, des vêtements ainsi que des médicaments.

Inter-Loto

554122

Mini-loto

737707

Loto 6/36

1-5-12-20-26-32

Numéro complémentaire: 34.

WEEK-END

AUJOURD'HUI

A terre des Hommes, les compétitions de la mini Coupe internationale se poursuivent au Bassin olympique de 12 h à 17 h. Au kiosque international, dernière représentation des Ajhassons, groupe folklorique français, à 20 h.

■

Les fêtes du 15e anniversaire de Laval se poursuivent à compter de midi au parc Florent.

■

Les Jeux régionaux de la Rive-Sud débutent à Longueuil et dans les municipalités environnantes.

■

À 13 h, le comité régional du Congrès national des femmes noires organise une rencontre au parc Notre-Dame.

■

À 13 h, la randonnée cycliste «Excursion du samedi» quitte le vélodrome olympique en direction du parc Jarry.

DEMAIN

Aux Floralies, concert de l'orchestre d'André Masse au théâtre des Lilas, à 13 h.

■

À Terre des Hommes, spectacle d'un groupe folklorique arménien à 13 h 30 et hawaïen à 15 h 30 au kiosque international. À 15 h, danse sociale à Place de la Joie et à 18 h 30, la Société philharmonique de Saint-Hyacinthe présente un concert de musique populaire au même endroit.

■

Les activités pour le 15e anniversaire de Laval ont lieu au Centre de la nature.

■

À 11 h, les Petits Chanteurs du Mont-Royal interprètent la messe «Cantate Domino» de Viadana à l'Oratoire Saint-Joseph.

■

À 11 h, début des fêtes de ville Saint-Laurent au parc Marcel-Laurin.

■

À 21 h 15, ouverture de la Fête populaire de Saint-Henri, au parc de la polyvalente.

9 août

par la PC et l'AP

1975 — Deux bateaux entrent en collision sur une rivière, près de Canton: 500 noyés.

1972 — La dépression tropicale Agnes fait 118 morts et $3 milliards de dégâts dans l'est des États-Unis.

1970 — Un avion péruvien s'écrase au décollage de Cuzco: 98 morts.

1964 — Les Nations-Unies ordonnent un cessez-le-feu à Chypre.

1960 — Coup de force au Laos.

1956 — Londres met en place un pont aérien pour évacuer les familles britanniques de la zone du canal de Suez.

1945 — Les Américains lâchent leur deuxième bombe atomique sur la ville japonaise de Nagasaki, dont plus de la moitié est détruite.

1942 — Les autorités britanniques arrêtent le mahatma Gandhi, leader nationaliste indien, qui restera interné jusqu'en 1944.

1898 — Madrid accepte officiellement les conditions de paix qui mettront fin à la guerre hispano-américaine.

1805 — L'Autriche s'unit à l'Angleterre et à la Russie comme signataires du traité de Saint-Petersbourg, dirigé contre la France.

1792 — Création de la Commune de Paris.

1615 — Une deuxième guerre de religion éclate en France.

Pour un mets italien à Montréal il n'y a qu'un choix...

RESTAURANT Da Giovanni INC.

● Plus de 26 sauces accompagnent ces succulents plats. ● 15 à 18 spéciaux tous les jours à partir de $3.25 ● Le menu à la carte comprend environ 200 mets pour un choix plus vaste.

Tous ces spéciaux, menus, sauces et plats à la carte peuvent être obtenus à notre comptoir de commandes à emporter.

RESTAURANT DA GIOVANNI INC.

Le seul et unique restaurant Da Giovanni, même propriétaire depuis 26 ans (aucune succursale)

572 est, rue Sainte-Catherine
Montréal
Tél.: 842-8851

Heures d'ouverture: Lundi à jeudi 8h00 A.M. à 2h30 A.M.
Vendredi et samedi 8h00 A.M. à 3h30 A.M.
Dimanche 8h00 A.M. à 1h30 A.M.

LE DEVOIR

CAHIER 7

CULTURE ET SOCIÉTÉ
Montréal, samedi 9 août 1980

Picasso un génie à new york

par
Clément Trudel

Pour une même lithographie de taureau (déc. 1945 - janv. 1946), Picasso avait fait onze dessins, de plus en plus dépouillés.

NEW YORK — Le MOMA (Museum of Modern Art) fait la preuve que le pari de son fondateur, Alfred Barr Jr., était le bon: l'art moderne peut drainer des foules, attentives à une forme d'expression qui avait d'abord paru hermétique. Chaque jour, depuis le 22 mai à New York, près de 8000 personnes franchissent les grilles du jardin du Musée, sur la 54ième Rue. D'abord prévue jusqu'au 16 septembre, la rétrospective Pablo Picasso sera prolongée jusqu'au 30.

Pour ses cinquante ans, ce Musée s'offre en effet la fantaisie de devenir «Musée Picasso». Ses 48 salles regorgent des sculptures, collages, toiles, croquis, gravures qui attestent de la versatilité du créateur — certaines pièces furent conçues comme divertissement mais aujourd'hui, à la Bourse des Arts, Picasso fait monter les enchères, on n'y peut rien; un musée du Japon a acquis pour $3 millions une toile de 1923: un acrobate assis, aux bras croisés. Le magazine Time, pour ne retenir que cette publication, a consacré à ce «Show of Shows» sa page frontispice et une douzaine de pages (26 mai). Les T-Shirts portant signature de Picasso s'enlèvent rapidement. L'Amérique aime les idoles. Einstein et Guevara n'y ont pas échappé...

Foire Picasso? Non pas. Les deux co-directeurs de cette rétrospective: William Rubin, historien de l'art, et Dominique Bozo, curateur en chef du Musée Picasso qui doit ouvrir cet automne à l'hôtel Salé, à Paris, ont mis près de trois ans à établir un choix d'oeuvres donnant une image fidèle de la trajectoire de Pablo Picasso. 70 ans de vie d'artiste à embrasser, en 950 fragments qui voient couler devant eux des gens qui s'interrogent, qui commentent ou restent bouche bée, qui prennent des notes ou se font attentifs aux commentaires (anglais, français, ou espagnols) gravés sur cassettes. Bien que fort ecclectique, le commentaire (on loue l'appareil $2.70) aide à situer l'ensemble fascinant de l'exposition en hommage à Picasso.

On a pris soin, pour mieux répartir le flot de visiteurs, d'enregistrer trois commentaires différents, chacun pouvant se concentrer sur «ses» toiles flanquées d'un triangle, d'un carré ou d'un cercle. Ainsi verra-t-on un groupe s'attarder à «L'embrassement» (1925), fait à Juan-les-Pins, qui garnira bientôt la collection du Musée Picasso (Paris) tandis qu'à côté: «La danse», prêtée par la Tate Gallery (Londres), absorbera l'attention d'un autre noyau de visiteurs, dont certains s'improvisent guides envers les voisins perplexes.

Il m'a semblé, les deux jours consécutifs où je m'y suis rendu, que l'engorgement était fatal dans la salle 30 où sont exposés *Guernica* et environ 60 études de Picasso sur cette fresque monochrome qui avait fait sensation à l'Exposition Universelle de Paris, en 1937. Picasso vendait alors des cartes postales d'une série de dessins intitulés: «Rêve et mensonge de Franco», pour aider à soutenir la République Espagnole.

Dans la salle 10, autre goulot d'étranglement dû à *Les Demoiselles d'Avignon*,

toile de 1907 baptisée ainsi seulement neuf ans après les balbutiements du cubisme. Georges Braque avait donné, en 1908 ses *Paysages de l'Estaque*.

Un critique en vue, Félix Fénéon, a déjà conseillé à Picasso de s'en tenir à la caricature, après le vernissage des «Demoiselles d'Avignon». Signant un volume faisant partie d'une encyclopédie de 27 tomes sur la peinture, Georges Charensol écrivait en 1967: «On peut se demander si la démarche de Picasso n'aura pas abouti à la désagrégation de la peinture occidentale» (Ed. Rencontre, Lausanne: *Les grands maîtres de la peinture moderne*). L'abondance des témoignages élogieux, de la part de géants que fréquentait Picasso, va toutefois dans le sens d'un consensus sur la force de cet Ibère, sur son pouvoir indéniable. «Après s'être soumis le monde, il a eu le courage de le retourner contre lui-même, sûr qu'il était, non de vaincre, mais de se trouver à sa taille» (Paul Eluard).

Le catalogue comporte une intéressante chronologie établie par Jane Fluegel, une introduction de William Rubin, un message du Directeur des Musées de France, Hubert Landais et 758 illustrations (dont 208 en couleurs). C'est une oeuvre d'art abordable. On s'y rend compte de l'importance, chez Picasso, de la guerre et de la paix, de la tauromachie et de la femme. Picasso épousa Olga Koklova, danseuse des Ballets Russes et ses cinq compagnes, par la suite, hantent abondamment ses toiles, depuis Fernande Olivier jusqu'à Françoise Gilot et Jacqueline Roque qui vivait au Mas Notre-Dame de Vie, à Mougins. Fils d'un peintre, Pablo Picasso avait très tôt fréquenté les plus grands maîtres; les salles 47 et 48 du MOMA nous offrent des paraphrases, sinon des parodies de Delacroix, Courbet, Poussin, Manet, Velazquez...

Il a fallu que près de 160 organismes ou personnes consentent un prêt prolongé au Musée d'Art Moderne pour que se réalise cet événement qui ne pourra vraisemblablement pas se répéter. Au Prado (Madrid), il n'est pas question de prêter *Guernica* (nom d'un village basque bombardé par les alliés de Franco); il est douteux que le tout nouveau Musée Picasso (Paris) puisse se départir de la «dation» Picasso avant longtemps. New York a donc le privilège en 1980 d'une exposition beaucoup plus représentative qu'on ne l'aurait cru possible mais il est vrai que les ennuis créés par la succession Picasso ont aidé indirectement, l'État français réussissant à obtenir 3488 oeuvres de Picasso, legs impressionnant dans un pays où Picasso a vécu toutes ses années productives, ne s'étant jamais désisté de sa nationalité espagnole, cependant.

Dans sa période bleue, Picasso est actif à peindre des mendiants, des musiciens solitaires, des blanchisseuses vivant «à la périphérie du monde moderne» et certains de ces personnages *(Le repas de l'aveugle*, par exemple) témoignent d'un exil intérieur qui aide à comprendre la phase subséquente: des toiles à la robustesse placide *(Trois jeunes filles hollandaises)* puis la tentative d'approfondissement de l'héritage culturel espagnol, l'exploration des réalités de l'homme primitif.

Picasso est passionné, lubrique et ne s'en défend point. Son talent, il le canalise pour décrire la «maison charnelle», pour faire goûter la joie du faune découvrant sa prise, pour jouer sur l'attirance du sang dans l'arène et dans des scènes mythologiques où abondent les glaives et les blessures. Lorsqu'il fait relâche de violence, le peintre façonne des baigneurs, en bois, sur la toile ou dans des magmas d'objets (Cocteau disait de lui: «le roi des chiffonniers») surprenants, comme dans cette sculpture du «Babouin et de son petit». Il lui arrivait souvent de peindre des Pierrot et des Harlequin; d'après des photos, il a peint son fils, Paulo, monté sur un âne. Picasso se livre à l'art du portrait: Gertrude Stein, Igor Stravinsky, Guillaume Apollinaire et Érik Satie se glissent dans l'album Picasso qui fait aussi poser des marchands comme Ambroise Vollard, David-H. Kanwheiler ou Wilhelm Uhde et, le plus souvent, sa femme ou sa maitresse. Portraits esquissés à la manière classique, ou éclatés, pour mettre en évidence une pipe, un sexe, ou pour tenir compagnie à une nature morte.

Un héritier de Picasso,

Suite page suivante

Lydia Louis-Hémon se raconte

par
Renée Rowan

Lydia Louis-Hémon en est à sa deuxième visite au pays qui a inspiré son père, Louis Hémon, le célèbre «Maria Chapdelaine». Les 16 et 17 août, la fille de l'écrivain breton — elle habite le Vieux-Quimper — participera aux cérémonies marquant le centenaire de la naissance de Louis Hémon, à Péribonka. (Photos Jacques Grenier)

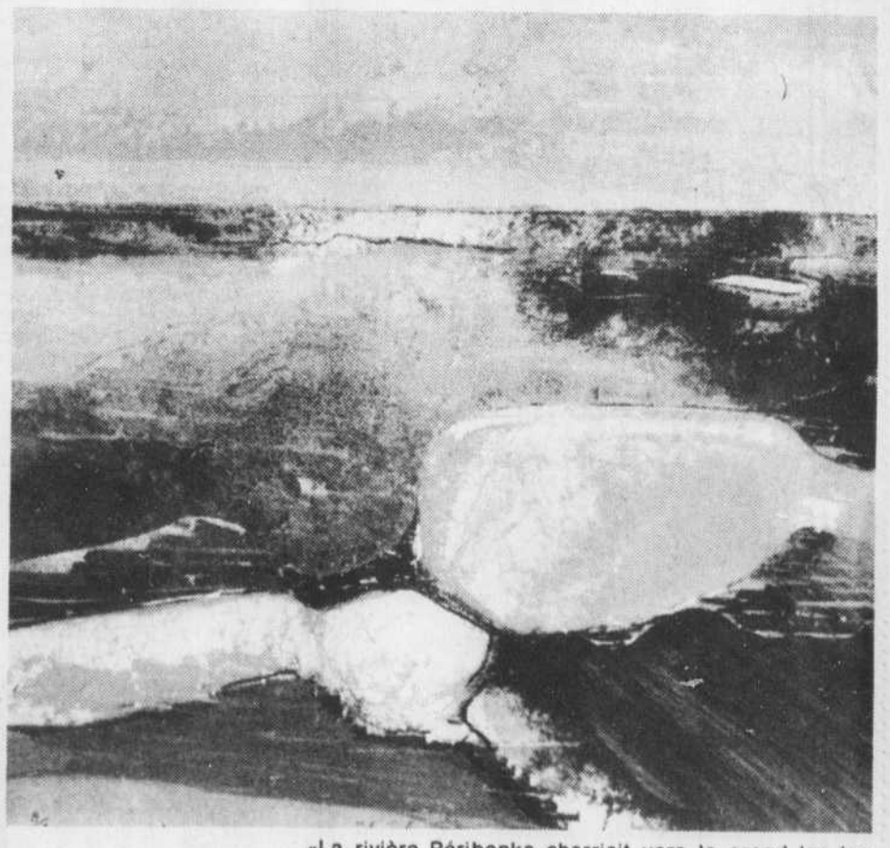

«La rivière Péribonka charriait vers le grand lac les bancs de glace» est une des dix lithographies d'André Bergeron pour l'édition de luxe de «Maria Chapdelaine» que Fides offrira aux souscripteurs dès septembre. À Péribonka, le 16 août, se fera un avant-lancement de l'oeuvre imprimée à Paris.

JE ne suis pas une personne intéressante du tout... c'est mon père qui est intéressant à travers moi.»

C'est ainsi que débute notre entretien avec Lydia Louis-Hémon, la fille de l'auteur du célèbre roman *Maria Chapdelaine*. Cette femme frêle, d'une santé chancelante, dotée d'un bon sens d'humour et d'une mémoire étonnante, est de passage à Montréal pour quelques jours avant de se rendre à Québec, puis à Péribonka où elle participera, les 16 et 17 août, aux fêtes qui marqueront le centenaire de la naissance de Louis Hémon.

«Je suis très contente de revoir une seconde fois le Québec», dit-elle, rappelant qu'elle est déjà venue chez nous en 1938, avec sa tante, Marie Hémon, la soeur de l'écrivain, à l'occasion du 25e anniversaire de *Maria Chapdelaine* et la mort de son auteur. Les demoiselles Hémon s'étaient alors rendues à Chapleau et à Péribonka, «les deux lieux les plus parlants» du passage de Louis Hémon au Canada.

«J'apprécie qu'on m'ait invitée à venir dévoiler un monument à la mémoire de mon père, mais en même temps, célébrer son centenaire, c'est comme si on le faisait reculer dans le temps. C'est presque pénible comme sensation.»

Comment, en effet, imaginer son père à 100 ans quand il est mort à 33 ans? «Pour moi, c'est toujours mon jeune papa.»

Lydia-Kathleen Hémon est née à Londres, le 12 avril 1909. Sa mère, une jeune irlandaise du nom de Lydia O'Kelley, était femme de théâtre. Elle ne l'a pas connue. Au cours de la grossesse, Lydia O'Kelley laisse voir quelques troubles d'origine nerveuse qui iront en s'accentuant jusqu'au moment de l'accouchement. Après la naissance, Lydia O'Kelley a dû être placée dans une institution psychiatrique, Hanwell, où elle meurt en 1949, après 40 ans d'internement.

Louis Hémon a toujours été d'une extrême discrétion sur tout ce qui se rattache à sa vie personnelle. Dans ses lettres à sa famille, qui se déplace entre Paris et Quimper, jamais il n'a parlé de mariage. On sait donc très peu de cette union qu'ont tenté d'élucider Alfred Ayotte et Victor Tremblay dans leur ouvrage *L'aventure Louis Hémon* (les éditions Fides, 1974).

Dans une lettre très brève que Hémon adressait de Mornington Crescent, Londres, le 25 août 1909 à Lydia O'Kelley, il écrit: «(...) Le bébé est enregistré sous mon nom à l'église, tel que décidé.» Le certificat de naissance de l'enfant dont il est ici question donne pour nom du père, Louis Hémon, et celui de la mère, Lydia Hémon précédemment O'Kelley. Toutefois, un certificat portant le même numéro que le certificat de naissance de l'enfant et la date du 21 décembre 1938 atteste qu'après recherches dans les index des mariages pendant la période de 1905 à 1909, on n'a trouvé aucune mention du mariage de Louis Hémon avec Lydia O'Kelley.

L'enfant est confiée à la soeur de sa mère, la tante Ketty Philipps. Lorsque Hémon quitte Londres pour le Canada, Lydia-Kathleen a deux ans et demi. «J'ai eu la chance, dit-elle, d'avoir eu une mémoire d'enfant très précoce puisque je peux même me souvenir de mon père avant sa venue au Canada. C'est une image très brève... je le vois au jardin. Une assiette de gâteaux est posée sur la table, à la hauteur de mon nez. Mon père m'a soulevée sous les coudes pour m'embrasser... je le sens très nettement faire ce geste. C'est comme une photographie. C'est tout.»

Le secret de cette union et de cette naissance est bien gardé jusqu'au moment où le père de Louis, Félix Hémon, apprend par inadvertance ce que l'on qualifiait à l'époque de «scandale». Il écrit alors à son fils une lettre sévère réclamant «les plus complètes explications». Celui-ci, très jaloux de sa liberté et de son indépendance, ne tarde pas à réagir violemment.

«Dans cette lettre adressée de Montréal, le 13 mai 1913, une des dernières qu'il écrira à sa famille, il précise: «...Il y a une petite fille — de quatre ans — dont je suis assurément le père. Il n'y a eu en l'espèce ni mariage, ni séduction (loin de là)», ajoutant plus loin «...Vous n'avez jamais eu à intervenir là-dedans parce que je considère que cela ne vous regarde en rien. J'ai mon code. Tout comme vous. Je sais ce que je pense devoir faire: et quand il s'agit d'une chose qui regarde moi d'abord, j'entends non seulement faire ce que je veux, mais encore que vous fassiez ce que je veux, c'est-à-dire rien. C'est facile, commencez (tout) de suite.»

Ce fils rebelle d'un inspecteur général de l'Instruction publique termine ainsi sa lettre: «Comme on se connaît et se comprend mal entre parents et enfant! Je vous fais de la peine à chaque instant et à chaque instant vous dites ou vous faites quelque chose qui m'éloigne de vous. Affectueusement tout de même.»

«Je me sens la fille de cet homme à travers cette lettre, dit encore Lydia Louis-Hémon. C'est une lettre très dure, mais j'en suis très fière. Il revendique toute sa responsabilité et j'y retrouve sa philosophie de l'existence, tout comme on la retrouve dans une petite nouvelle intitulée *Jérôme* qui a été insérée dans la préface d'un de ses livres, *Battling Malone*.»

Elle entretient par contre des doutes quant à la lettre de reproches adressée par Félix Hémon à son fils: «Il a écrit et signé cette lettre, c'est sûr, mais j'ai la certitude, dit-elle, que ce n'est pas lui qui l'a pensée, mais ma grand-mère. C'était une femme autoritaire et difficile, très enfant gâtée. Elle n'a pas toujours fait la vie facile à ses enfants, mais pour moi, elle a été une grand-mère plutôt tendre.»

Lydia-Kathleen avait cinq ans quand sa tante Ketty est venue à Paris la remettre à la famille Hémon, son père n'ayant pu subvenir à ses frais d'entretien. Disparu depuis juillet 1913, sa famille n'apprendra que plus tard sa mort tragique, renversé par une locomotive du Canadian Pacific Railway le 8 juillet 1913 à Chapleau, dans les solitudes du nord de l'Ontario.

Elle a été élevée par sa grand-mère, mais surtout par sa tante Marie Hémon, la soeur de son père. «Elle m'a élevée avec beaucoup de dévouement. Nos relations étaient bonnes quand j'étais une enfant, mais nos deux personnalités, à l'âge de femme, divergeaient beaucoup.»

Sur sa vie personnelle, elle est peu loquace, sauf pour dire que ce ne fut pas une vie heureuse: «La vie m'a rendue pessimiste. Ce serait trop long et compliqué à dire.»

Dans *l'Aventure Louis Hémon*, un ami de la famille, M. L. Ogès, de Quimper, écrit à Alfred Ayotte: «Ketty (Hé-

Suite page suivante

Au paradis perdu de Mordecai Richler

par
Michel Nadeau

LE dernier roman de Mordecai Richler a rapidement été consacré le livre de l'été à Toronto. Également, *Joshua Then and Now* se maintient depuis plusieurs semaines dans la sélection exclusive de l'hebdomadaire Time. Il faut dire que l'ouvrage renferme tous les ingrédients pour un succès en librairie. Bien que le plateau central se trouve à Montréal, l'action se déplace vers Paris, New York, l'Espagne, Hollywood... Le lecteur trouve en abondance ces anecdotes inédites ou des détails historiques qu'il cherche à retenir pour lancer plus tard devant ses amis.

Ce roman de 435 pages paru chez McLelland and Stewart décrit la ménopause d'un brave type. Alors que tout est mouvement autour de lui, Joshua découvre un bout de terre ferme chez sa femme, une très belle *shiksa*, Pauline. Ce déracteur sportif, qui approche la cinquantaine, ressemble étrangement à Mordecai Richler lui-même; il a passé plus de la moitié des vingt dernières années à l'extérieur de Montréal; il est aussi membre du jury du prestigieux Book-of-the-Month Club. Son enfance, vécue dans le ghetto juif de la rue St-Urbain, lui a laissé toutes sortes de souvenirs; les odeurs de la synagogue et des leçons de Torah, des toilettes du Biron Bing High School, de la cuisine graisseuse des postes de taxis... Des images de Richler a évoquées dans *The Apprenticeship of Duddy Kravitz* et *St. Urbain's Horseman*.

Mais aujourd'hui, Joshua habite Outremont. Il a réussi assez bien. Il s'est hissé parmi une bourgeoisie de parvenus composés surtout de financiers peu orthodoxes, de producteurs de films, de professionnels reconnus etc. Ce monde demeure fermé aux *goyim* et aux gentils qui ne peuvent percer cette barrière ethnique et culturelle.

Toujours active, nerveuse, superbement arrogante, pragmatique, cette élite n'a qu'une obsession: réussir. Ou plutôt se surpasser pour épater, éblouir! Se faire reconnaître au sein de la communauté juive. Cette tension constante vers la perfection pour devenir le «Number One» ne laisse aucune place à une élévation morale. Il ne faut surtout pas chercher des discours philosophiques dans *Joshua Then and Now*. La profondeur des personnages est ailleurs. Les mâles dominent; les rapports entre et parmi les couples sont souvent faits de cris acérés, de soupirs de frustration, d'échanges verbaux vitrioliques... La psychose du succès et l'appartenance à une minorité souvent méprisée peuvent expliquer ces tempéraments survoltés.

Le père de Joshua était associé à la mafia italienne de Montréal comme agent de recouvrement pour le compte d'un «shylock». Sa mère offre un strip-tease d'un goût douteux au bar-mitzvah de son fils. Voilà des parents peu orthodoxes pour un jeune

Suite page suivante

L'itinéraire de Mircea Eliade

par Mario Pelletier

Mircea Eliade, Les Promesses de l'équinoxe. Éditions Gallimard, Paris. 455 pages.

DANS une mansarde de la strada Melodiei, à Bucarest, au milieu des livres, des revues, des collections d'insectes, des herbiers, des échantillons minéralogiques et des manuscrits, un adolescent de 16 ans, qui s'entraine à ne dormir que trois ou quatre heures par nuit, lit et écrit sans relâche, au risque d'aggraver sa myopie jusqu'à la cécité. Il engloutit un roman de Balzac par jour, prépare une chronique régulière d'entomologie pour une revue scientifique, compose un opéra, écrit un roman qui veut embrasser l'histoire du cosmos et poursuit des recherches sur l'alchimie alexandrine et médiévale. Cette boulimie intellectuelle, ce foisonnement créatif, c'est la jeunesse de Mircea Eliade, telle qu'il nous la raconte dans le premier tome de ses mémoires.

L'activité peu commune du jeune Eliade ne procède pas que de l'enthousiasme naturel de l'adolescence, elle sourd d'une intuition d'abord instinctive, puis de plus en plus assumée par la conscience, qu'il doit mettre les bouchées doubles, d'une part pour dépasser une culture marginale, la roumaine, dont il est issu, d'autre part pour profiter au maximum de la liberté de pensée et d'action qu'offre la Roumanie des années vingt. «Nous étions la première génération roumaine qui n'eut pas à être mobilisée en vue de l'accomplissement d'une mission historique. Pour ne pas sombrer dans un provincialisme culturel ou dans la stérilité spirituelle, nous devions à tout prix savoir ce qui se passait ailleurs dans le monde. Il nous fallait devenir contemporains» Donc, en même temps qu'il apprend le français et l'allemand, matières obligatoires au lycée, il s'initie à l'anglais et à l'italien. Plus tard, ce sera le sanscrit. Mais il s'agit déjà d'une autre étape, déterminante pour le grand mythologue que nous connaissons: son séjour en Inde.

C'est le 20 novembre 1928, à 21 ans, qu'il s'embarque pour Calcutta, où il doit étudier sous la direction du maître Dasgupta. Il a découvert son «History of Indian Philosophy» à la bibliothèque de Rome, en faisant des recherches pour sa thèse de licence mais surtout, en poursuivant sa quête personnelle de savoir qui l'a déjà conduit hors des sentiers battus, dans la voie des mythes et des religions. Il a écrit au mécène de Dasgupta, le maharadjah de Kassimbazar, et obtenu une bourse d'étude de cinq ans dans cette Inde fascinante, pleine d'enseignements mystérieux, où «ce n'est qu'en trouvant la clef des mystères qui m'y attendaient que je percevrais les secrets de ma propre destinée». Il va en revenir trois ans plus tard, transformé en profondeur, convaincu que sa vocation n'est pas la sainteté mais la culture. Il aura fallu deux expériences douleureuses, initiatiques. D'abord, il n'a pas su résister à la passion que lui inspire Maitreyi, la fille de son maitre Dasgupta, ce qui entraine la rupture avec celui-ci et l'échec de ses aspirations à «l'indianité». Ensuite, réfugié pour se ressaisir dans un ashram de l'Himalaya où il s'initie au yoga auprès du Swami Shivananda, il cède aux avances d'une blonde sud-africaine, pour éprouver sa maîtresse du tantrisme. Il sait désormais qu'il n'est plus digne des ascètes de l'Himalaya. L'Inde l'a rejeté comme un mauvais greffon. Sa voie est ailleurs. «Ce que j'avais tenté, dans mon désir de m'arracher à mes racines occidentales pour mieux me fondre dans un univers spirituel exotique équivalait au fond à renoncer avant terme à ma propre créativité. Pour créer, il faut demeurer dans le monde auquel on appartient, et le mien était celui de la langue et de la culture roumaines. Il ne m'était pas permis d'y renoncer sans avoir auparavant rempli mes devoirs envers lui, sans avoir épuisé toutes mes facultés créatrices.»

Ces facultés, il va les solliciter prodigieusement durant les années qui suivent son retour d'Inde. Conférences à la radio, cours à l'université, articles dans divers journaux et revues, romans et essais: il devient vite une célébrité, surtout après le succès de son roman *Maitreyi (La Nuit bengali,* en français), qui raconte ses amours malheureuses avec la fille de Dasgupta. Il fonde, avec des intellectuels de sa génération, le groupe Criterion pour donner des conférences sur les questions et personnages controversés de l'époque: Ganghi, Lénine, Mussolini, Chaplin, Proust, Gide, Freud, Bergson, Picasso, Stravinsky. Les salles sont bondées à chaque conférence, les débats prennent un tour virulent. Il faut se hâter, car un vent mauvais commence à se lever sur l'Europe. Parler du juif Chaplin, c'est faire le jeu du sionisme. Dans Berlin, les croix gammées et les uniformes ont commencé à se multiplier. En Roumanie même, les signes précurseurs apparaissent: assassinat du premier ministre Duca en décembre 1933, rétablissement de la censure. Le ministère de l'Intérieur que les conférences du groupe Criterion énervait finit par les interdire. Sous ce ciel qui s'ennuage, Mircea Eliade accélère le rythme de sa plume:... «je savais que non seulement le temps nous était mesuré, mais qu'il deviendrait sous peu un temps terrifiant, celui de la Terreur de l'Histoire.» En 1937, alors qu'il célèbre ses trente ans, il peut s'enorgueillir de douze livres publiés et de centaines d'articles. Mais c'est déjà la fin de cette période faste, avec laquelle s'achève aussi le premier tome des mémoires. On sait, par les «Fragments de journal» qu'il a publiés il y a quelques années, qu'Eliade a gardé la nostalgie de cette époque effervescente, où son activité intellectuelle fusait dans toutes les directions. Accaparé après la guerre par l'enseignement universitaire et sa renommée grandissante de mythologue, il n'a pu notamment se consacrer à une oeuvre romanesque que les années roumaines promettaient abondante. Ce premier tome des mémoires éclaire heureusement cette face cachée d'un érudit qui, parallèlement à ses recherches scientifiques, s'est évertué à chercher les signes du sacré dans le profane. Il est heureux qu'on ait entrepris, il y a quelques années, de traduire en français ses romans de jeunesse. Enfin, à travers ces «promesses de l'équinoxe», il est fort stimulant de voir comment s'est bâti l'une des têtes les mieux faites de notre temps. Un itinéraire exemplaire d'intellectuel et d'écrivain.

Hémon

Suite de la page 11

mon) m'a aussi raconté sa vie sentimentale. À deux reprises sa tante (Marie Hémon) a réussi à l'empêcher de se marier, ce qui aurait changé son existence.»

«J'ai passé le plus clair de mon temps à prendre soin de ma tante, confie-t-elle très rapidement. Pendant 17 ans, je l'ai soignée nuit et jour, toute seule. Je n'avais pas de temps pour moi.»

Lydia-Kathleen Hémon a décidé de changer son nom en celui de Lydia Louis-Hémon. Pourquoi l'a-t-elle fait? «La famille Hémon, pendant plusieurs générations, a été très nombreuse. Il y a toujours eu beaucoup de Hémon en Bretagne, note-t-elle. C'est en raison de l'oeuvre littéraire de mon père que j'ai tenu à perpétuer son nom. Je ne suis pas la seule à l'avoir fait: la fille d'André Gide a pris la même initiative.»

Avec un éclair de malice dans les yeux, cette femme qui a aujourd'hui 71 ans, raconte qu'à sa majorité, elle a logé une demande de citoyenneté française. «Comme j'étais née sur le sol anglais et que les Anglais ont tendance à s'annexer tout ce qui passe à portée de la main, j'étais pour eux anglaise même si mon père était français. L'avocat français qui a défendu ma demande, Me Raveton, qui connaissait très bien le droit coutumier anglais qui est très complexe, s'est servi, pour faire valoir ma cause, de la lettre de mon père dans laquelle il reconnait sans le moindre doute sa paternité.» Avec une pointe d'humour, elle ajoute: «Étant née d'un père français, si j'avais été un graçon, j'aurais été revendiquée par la France pour le service militaire. Cela ne s'est pas posé: je suis une femme.»

Même si le célèbre roman *Maria Chapdelaine* commence à s'éloigner dans le temps, on en fait encore de nouvelles éditions: France Loisirs vient d'en publier une récemment et à l'occasion du centenaire de Louis Hémon, Fides lancera une édition de luxe au début de l'automne.

La visiteuse note avec regret que l'oeuvre de son père est tombée, cette année, dans le domaine public: «Je n'aurai plus de droits d'auteur. Les cinéastes, les libraires, les éditeurs pourront s'enrichir à mes dépens...» Rappelons que la Convention de Berne sur les droits d'auteur accorde des droits aux héritiers légaux 50 ans après la mort d'un écrivain, plus le temps écoulé pendant les deux guerres mondiales, ce qui représente dans ce cas-ci une prolongation de 11 ans qui vient de s'achever.

Mais ce moment d'amertume est vite dissipé: «Je suis si contente d'être ici, de revoir Péribonka. Quel plaisir je me promets en pensant à la traversée du lac Saint-Jean à bord du «Roberval». Dès qu'on me donne l'occasion de mettre le pied sur un bateau, je suis ravie.»

Picasso

Suite de la page 11

Claude, croit que la toile de Casagenas mort (suicidé) doit faire voir une tête à l'horizontale, comme s'il s'agissait d'un gisant; les responsables de la rétrospective pensent le contraire, et préféreraient la toile à la verticale. Ce sont de tels détails qui font sourire discrètement.

Picasso, on aime, ou on craint d'approfondir. Il s'impose. On ne saurait feindre l'indifférence, comme si l'histoire allait le radier, comme il arrive à tant de créateurs prolixes laissés dans l'ombre dès leur inhumation.

Pablo Picasso, c'est l'illustrateur de Buffon, d'Ovide, d'Aristophane, de son ami Pierre Reverdy et d'innombrables auteurs, le concepteur hardi de décors et de costumes pour ballet et théâtre (*Parade* de Cocteau-Satie). Il fut un artiste narcissique, aimant la provocation, jouant quelquefois du sourire entendu, à l'affût du moindre filon d'inspiration. Il en résulte un homme très sûr de lui-même, toujours en état de recherche, qui aurait tout aussi bien pu goûter le succès en se rabattant sur un seul volet: sculpture, peinture, poterie, tapisserie... ou caricature! Sa vision du monde, sous le signe de la colombe, lui avait appris que la vie est un combat où le plus sublime, dans l'homme, doit sans cesse se mesurer à des forces brutales. Thésée-Picasso terrasse le plus souvent son Minotaure affamé de chair humaine. L'Eros peut ensuite se débrider, invitant ses adeptes à la lévitation, à une Bacchanale sans fin.

L'épopée péruvienne de Manuel Scorza

par Naim Kattan

Roulements de tambours pour Rancas, roman de Manuel Scorza, traduit par Claude Couffon aux Éditions Pierre Belfond.

Le Cavalier insomniaque, roman de Manuel Scorza, traduit de l'espagnol par Antoine Berman, aux Éditions Pierre Belfond.

MANUEL Scorza a écrit une série de cinq livres consacrés aux luttes entreprises par les paysans péruviens pour récupérer leurs terres confisquées depuis des siècles par des grands propriétaires. Deux livres de cette série paraissent en même temps en traduction française: *Roulements de tambours pour Rancas* et *Le Cavalier insomniaque*. La lutte que mènent les paysans est multiple et le récit qu'en fait Scorza s'apparente à la fois au feuilleton populaire et à l'épopée. C'est dire que les personnages principaux sont, soit des héros pourvus de toutes les vertus, soit des monstres bourrés de vices. C'est le cas des deux personnages de *Roulements de tambours pour Rancas*.

Le monstre tout-puissant est le docteur Montenegro. À la fois juge, propriétaire terrien qui tient tout le monde dans sa main, qu'il s'agisse des paysans indiens ou des autorités nommées par le gouvernement de Lima. Avec lui c'est le règne de l'arbitraire. Il fait coffrer tout paysan qui fait montre d'opposition. Ses colères sont redoutables. Il gifle en public ceux qui lui déplaisent et ne se réconcilie qu'au bout de longs mois. Son adversaire est le paysan indien Hector Chacon. Il cherche à organiser les paysans indiens afin qu'ils puissent réclamer collectivement leurs droits. Il est pourchassé, emprisonné et, à sa libération, il n'a qu'un but, venir à bout du Dr Montenegro en l'assassinant. Il s'allie à d'autres paysans vouant la même haine au monstre. Le juge propriétaire se terre dans sa maison. Il a peur du paysan que la garde civile cherche partout. Il se réfugie chez sa femme et c'est elle qui finit par le donner.

Le personnage est réel tout autant que son adversaire et l'un des résultats du roman de Scorza fut la libération en 1971 du paysan prisonnier. Chacon n'a pas qu'un adversaire. Le Dr Montenegro est l'ennemi visible qui donne personnellement des ordres et que l'on peut sinon assassiner du moins chercher à le faire. L'autre adversaire, c'est la compagnie américaine Cerro de Pasco Corporation, société minière qui exploite la région et qui, selon sa volonté et ses désirs, chasse les paysans de leurs terres, les prive d'électricité et les enferme dans les mines. Les paysans se battent contre ce montre sans tête, à armes inégales. Ils ont le maire de la localité de leur côté mais celui-ci se rend compte qu'il est impuissant puisque la compagnie possède la centrale électrique et, pour réduire le maire à sa merci, augmente le prix de vente de l'électricité et exige le paiement des montants qui lui sont dûs. Et quand le maire se trouve dans l'impossibilité de se rendre aux conditions de la Société, la localité se voit plongé dans l'obscurité.

Dans *Le Cavalier insomniaque*, la même histoire se poursuit mais prend d'autres formes. Nous sommes, là encore, dans l'alti-plano péruvien, dans la région andine. Pour faire valoir leurs droits devant la justice, les Indiens de la communauté de Yanacocha décident vers 1960 d'effectuer le relevé cadastral de leurs terres volées. Dans ce roman aussi Scorza nous présente deux personnages plus grands que nature.

Le premier, Raymundo Herrera, c'est le cavalier insomniaque, qui, depuis des générations, cherche à faire valoir les droits des Indiens. Il n'y parvient pas et pendant sa longue existence fabuleuse et fantastique, est frappé d'insomnie. Le deuxième personnage, c'est l'ingénieur. Truculent et mégalomane, il se met au service des Indiens pour effectuer le relevé cadastral mais ne se gêne pas d'empocher l'argent qu'ils ramassent de peine et de misère pour le lui offrir et de se mettre au service de leur adversaire. Ses prétentions sont outrées mais ce n'est point un exploiteur. Il est lui-même victime de ses rêves. D'ailleurs, le relevé cadastral n'est qu'un mythe. Quelle valeur, en effet, accorder à des documents signés par les envahisseurs espagnols à l'époque de la conquête?

Comme chez nombre de romanciers latino-américains, le fantastique fait irruption dans les romans de Scorza. Cette société vit sous le règne du mythe antique et les personnages contemporains cherchent à les adapter aux luttes actuelles. Il y a plus que cela. Le mythe — et cela se comprend, aussi bien les légendes indiennes que ce que l'on considère leurs superstitions de même que les superstitions espagnoles — est une dimension du réel. Ces paysans pauvres vivent le quotidien et arrachent leur subsistance à la misère et à l'oppression mais le quotidien est en même temps intemporel. Ils vivent la misère antique, la lutte séculaire et la noblesse ancestrale. Cette fiction, cette dimension fantastique du roman ne fait que renforcer la dénonciation de l'oppression et de la misère et permet à Scorza d'être en plus d'un combattant, un écrivain.

Richler

Suite de la page 11

homme juif en quête de réussite! Joshua avance et recule dans une vie en voie de décomposition. Mordecai Richler joue avec le temps en promenant le lecteur au-dessus des décennies passées. Joshua ne parvient pas à s'agripper à ses amis Max, Seymour... Il ne rencontre que des êtres qui, comme lui, ne font que reprendre les mythes et les symboles de la grande culture dominante en Amérique du Nord. Il connait du bout des doigts toutes les vedettes d'Hollywood et les héros sportifs des années '50 à New York. Il absorbe la publicité à tous coups; il nomme les produits par leur marque de commerce. La langue des personnages de Mordecai Richler est colorée, truffée d'expressions et du rythme de l'argot yiddish-anglais.

Joshua arrive toujours trop tard. Il se rend à Paris mais la capitale française n'est plus l'univers d'Hemingway. Il continue en Espagne mais la guerre civile est terminée depuis belle lurette. Il revient aux USA dans une culture décadente. Ce sera dans un coin de jardin près du lac Memphrémagog qu'il découvrira une réalité fixe: sa femme.

Tout comme Mordecai Richler, Joshua ne se retrouve plus à Montréal. Le romancier devient ici journaliste pour décrire l'effondrement de «son» Montréal. Il regrette la belle époque du Ritz-Carlton qui s'abaisse maintenant à accueillir des joueurs de hockey... des clubs de l'expansion de la LNH.

Le seul bon point semble être cette bière que Mordecai Richler nomme Bras d'Or... «Ces Pepsi mettent du vinaigre sur leurs frites», lance un personnage en évoquant la possibilité d'un relan de racisme chez les francophones. Canadian Forum avait raison, récemment, de noter les vertus de romancier de M. Richler mais la pauvreté de son jugement politique qui est apparu à plusieurs reprises lors du débat sur la loi 101 dans Maclean's, Atlantic...

Cette compréhension déplorable du milieu québécois n'enlève pas au livre sa valeur intrinsèque. Mordecai Richler maitrise une plume de scénariste; il sait animer ses acteurs. Dans l'action, il insère des bribes de poésie espagnole, un récit croustillant sur la vie de William Lyon Mackenzie King. Certaines allusions scathologiques demeurent déplacées. Mais Richler se délecte dans le plaisir de choquer avec des propos parfois scabreux.

Il est difficile cependant de parler d'une étape importante dans l'oeuvre de Mordecai Richler. Ce premier roman depuis la parution de *St. Urbain's Horseman*, il y a neuf ans, manque d'étoffe psychologique. L'auteur ne nous convainc pas que Joshua est un rédacteur sportif, par exemple.

Il faudra attendre plus tard pour la suite de Duddy Kravitz, ce premier personnage de la littérature canadienne-anglaise qui soit devenu un «type» comme Séraphin. On dit que Richler prépare un livre qui, sous le titre *Gursky was Here*, montrerait ce que sont devenus les amis de Duddy Kravitz vingt ans plus tard.

En attendant, Mordecai Richler n'habite plus rue St-Urbain. Il devra trouver ou dans son imagination, ou dans un autre milieu, les caractères de ses prochains romans. Peut-être que l'exotisme d'Ibiza ou l'anecdote politique suffisent pour faire «le livre de l'été». Mais un écrivain de taille de Mordecai Richler peut aller plus loin.

Il n'est pas facile de se détacher de son milieu d'enfance, d'un quartier qui a nourri l'art d'un auteur. Michel Tremblay en sait quelque chose. La rue St-Urbain n'est plus ce qu'elle était; on y parle davantage français.

Mordecai Richler doit maintenant trouver autre chose. Il faudra plus que le spectacle de ces êtres agités, parfois amusants, souvent surprenants, mais qui, au fond, ne font le bonheur que des agents de promotion des grandes maisons d'édition.

Jeanne la fileuse

Épisode de l'émigration franco-canadienne aux États-Unis

par Honoré Beaugrand

Édition préparée et présentée par Roger Le Moine

Collection du Nénuphar

308 pages, $15.00

En rappel dans la même collection

Sylva Clapin

Contes et nouvelles

Édition préparée et présentée par Gilles Dorion avec la collaboration d'Aurélien Boivin

400 pages, $18.00

NENUPHAR les meilleurs auteurs canadiens

les éditions fides

235 est, boul. Dorchester
Montréal H2X 1N9
(514) 861-9621

Dans le débat constitutionnel,

une étude essentielle...

sur l'évolution démographique et linguistique au Canada

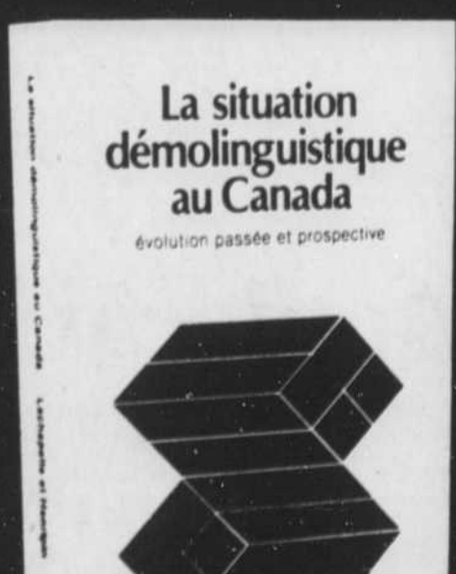

- Diminution du poids démographique des francophones au Canada.
- Concentration des francophones au Québec et des anglophones ailleurs au Canada.
- Des données sur la mobilité linguistique, la migration et la fécondité.

Publication de L'Institut de recherches politiques

Disponible dans les meilleures librairies ou par commande postale à:
l'Institut de recherches politiques
C.P. 3000, Station A
Toronto, Ontario,
M5W 2C7

391 pages 24,95$

L'HÉROÏQUE INDIENNE

KATERI Tekakwitha

par Henri Béchard, s.j.
200 pages, $8.00

En rappel

La religion en Occident

Évolution des idées et du vécu

par Michel Despland
Collection Héritage et projet — 23
600 pages, $22.95

les éditions fides

235 est, boul. Dorchester
Montréal H2X 1N9
(514) 861-9621

The Big Red One

À la guerre comme dans les comics

par Richard Gay

REVENIR de vacances pour celui qui écrit ces lignes, c'est quitter un écran de mer, de sable et de soleil pour retrouver l'écran non moins lumineux des salles obscures et rattraper non pas le temps perdu, mais les films récents. Rattraper tout d'abord et avant tout *The Big Red One* du cinéaste américain Samuel Fuller.

Vénéré par Godard, Fuller déclarait lors d'une brève intervention dans *Pierrot le fou* qu'un film est un champ de bataille. Avec *The Big Red One* on se retrouve effectivement en plein champ de bataille puisque Fuller a finalement tourné ce projet qu'il portait en lui depuis fort longtemps, un long métrage axé sur ses expériences vécues lors de la deuxième grande guerre. Pourquoi *The Big Red One*? Parce que c'est là l'insigne de la première division d'infanterie dont Fuller faisait partie.

Samuel Fuller a été profondément marqué par le combat au front. Lorsque je lui ai rendu visite en Californie, j'ai pu constater que sa salle de travail était remplie à craquer de livres sur la guerre, de documents et de témoignages de toutes sortes, de carabines, de casques, d'insignes et de fanions. Militariste? pas du tout. Mais troublé, fasciné. D'ailleurs *The Big Red One* n'est pas son premier film de guerre; c'est à Fuller qu'on doit aussi *The Steel Helmet* et *Fixed Bayonets*.

Mais avec *The Big Red One*, Fuller a pu bénéficier pour la première fois d'un budget important: 7 millions. Avec cette somme, il a raconté le sort de quatre jeunes soldats et de leur sergent (Lee Marvin) qui de mission en mission cherchent à survivre, rien de plus. Et c'est ce qui fascine Fuller dans la guerre: l'effort intense de l'homme pour sauver sa peau et sortir vivant d'un enfer d'obus.

Un des jeunes soldats (Robert Carradine) écrit des romans et fume constamment le cigare. Même s'il porte le nom de Zab, c'est de toute évidence de Fuller lui-même dont il s'agit. C'est d'ailleurs ce personnage qui assure la narration et établit les liens entre les différents moments du récit.

Mais en fait la continuité est réduite à sa plus simple expression, car fondamentalement *The Big Red One* se résume à une série d'anecdotes. Un débarquement en Afrique. Celui de Normandie aussi. Une mission en Belgique. En Sicile. En Tchécoslovaquie. Des anecdotes comme celle où les quatre soldats et leur sergent aident une femme à accoucher au fond d'un tank, comme celle aussi où un des soldats horrifié par les fours crématoires tire sans arrêt sur un Allemand sans munition. Malheureusement les anecdotes de peur, de courage, de grandeur d'âme aussi se juxtaposent sans s'additionner et sans créer un tout vraiment riche en signification. Il ne reste que des moments.

En plus de manquer de vision globale, le tout est cousu de dialogues souvent invraisemblables et de réflexions simplistes du genre «à la guerre, mon petit, on n'assassine pas, on tue». L'impact de l'ensemble donc, soutenu il est vrai par la sensibilité virile et la virtuosité visuelle du Fuller, m'a fait penser aux «comics» de guerre de mon enfance. Il en était de même avec les films précédents de ce cinéaste maintenant âgé de 68 ans. Mais le déploiement et la prétention de *The Big Red One* ont dilué son intensité d'antan. *(Aux cinémas Kent, Place Ville-Marie et Dorval).*

■

Je disais donc que pour un critique de cinéma, revenir de vacances c'est rattraper les films récents. Rattraper *Airplane!* par exemple. Le titre lui-même ne dit pas grand-chose sauf qu'il fait penser à *Airport*. Or justement ce nouveau long métrage écrit et réalisé par Jim Abrahams, Davis et Jerry Zucker, se veut une parodie de la série interminable et ridicule des *Airport*.

Les trois jeunes cinéastes ont construit un récit qui respecte et accumule toutes les composantes narratives de la formule: arrivée de l'équipage et des passagers, décollage, drame d'amour, catastrophe en plein vol, contact avec les experts au sol, atterrissage miraculeux et, bien sûr, retrouvailles amoureuses! Tout est là, mais tout est insidieusement ridiculisé avec un humour fou et débridé qui par moments n'est pas sans faire penser à l'humour bête et méchant des revues Mad ou Hara-Kiri. Les gags multiples et de tout ordre se bousculent les uns les autres et, s'ils ne sont pas toujours d'égale qualité, l'ensemble amuse le spectateur en s'amusant d'une recette cinématographique dépassée.

En effet ce cinéma se moque du cinéma. De la série des *Airport*, mais aussi et entre autres de *Saturday Night Fever*, *Jaws* et *From here to Eternity*. Il est évident que Jim Abrahams et les frères Zucher sont imprégnés de cinéma et c'est cette connaissance des films qui leur a permis de mieux les tourner en dérision. Car si ce cinéma se moque du cinéma, c'est pour mieux en faire ou plutôt pour faire mieux. *(Aux cinémas Claremeont, Loews, Laval, La Cité et Ciné-Parc-Dollard).*

■

Revenir de vacances c'est aussi rattraper *The Blue Lagoon* dont certaines langues parlent de façon scandalisée. tourné par Randal Kleiser à qui l'on doit l'insipide *Grease*, cette production est un remake du film de 1949 interprété par Jean Simmons et raconte l'histoire banale de deux enfants qui échouent sur une île où ils grandissent en sagesse et en âge avant de se découvrir sexuellement et s'aimer. Il est vrai que le traitement de Kleiser est moins anodin et plus explicite que dans la version de 1949, mais de là à se scandaliser, n'exagérons rien. Ce qui me scandalise personnellement dans cette entreprise ce ne sont pas les corps nus de Brooke Shields et Chris Atkins, mais le caractère fleur bleue de l'ensemble, la photographie carte postale pourtant signée Nestor Almandros, les longueurs insupportables mal comblées par des images de bêtes étranges et surtout le propos d'un rousseauisme archaïque. *(Aux cinémas Bonaventure et Côte-des-Neiges).*

Final Countdown

Un film de propagande militariste

par Francine Laurendeau

LE scénario de *The Final Countdown* présente trop de failles, à mon avis, pour qu'on s'y laisse prendre, l'argument en est cependant astucieux. Par une belle journée de décembre, nous découvrons en même temps que Lasky (Martin Sheen), un observateur civil, le gigantesque porte-avions nucléaire Nimitz qui patrouille au large des îles Hawaï. C'est-à-dire, en ce qui nous concerne, au large de la base navale de Pearl Harbor. Une inexplicable et soudaine tempête électromagnétique secoue le bateau et, tout aussi inexplicablement, nous fait reculer de quarante ans et nous ramène à la veille de l'attaque surprise de l'aviation japonaise qui, en 1941, allait démanteler la flotte américaine du Pacifique et précipiter l'entrée des États-Unis dans la Deuxième Guerre mondiale. Le commandant Yelland (Kirk Douglas) met du temps à admettre la stupéfiante vérité que Lasky, un petit malin, a tout de suite devinée. Évoquant Einstein et le paradoxe du temps (si je remonte dans le passé avec un revolver et si je tue mon grand-père, comment pourrai-je naître?), Lasky réussit à convaincre Yelland et un grave problème se pose assitôt: faut-il, sachant ce qu'on sait, anéantir l'aviation japonaise? Après quelques péripéties, Une nouvelle tempête s'abat à point nommé sur le Nimitz et tire nos héros d'embarras en les ramenant aujourd'hui.

Pour quiconque a vu *Close Encounter*, *Star War* ou *Black Hole*, aux effets spéciaux raffinés, les tempêtes électromagnétiques de *The Final Countdown* sont d'une naïveté sidérante. On peut en dire autant de la psychologie rudimentaire de ces personnages sérieux et crédules. Seul Kirk Douglas semble s'amuser dans cette invraisemblable histoire qui hésite entre la comédie, la reconstitution historique et la science-fiction. Mais qu'on aime ou pas n'a finalement qu'une importance relative. L'essentiel, c'est que le message passe. Et croyez-moi, il passe. Car *The Final Countdown* est d'abord un documentaire. On n'en finit plus d'exhiber les prouesses techniques de ces avions supersoniques qui décollent et atterrissent avec virtuosité sur quelques mètres Qui, en plein vol, se ravitaillent avec aisance. Qui, terrifiants oiseaux de proie, ne ratent jamais leur cible. Si les effets spéciaux sont ratés, les exercices militaires, eux, sont impressionnants et diablement convaincants. Le scénario n'est qu'un faire-valoir et la vraie vedette n'est pas Kirk Douglas mais le Nimitz.

Avec une admiration mêlée d'effroi, on contemple donc ce mastodonte dont on nous dit qu'il possède, «tant par ses avions que par son armement et ses munitions propres, une puissance de feu supérieure de cent fois à *tout* ce qui avait été mis en oeuvre, pendant la Seconde Guerre mondiale, par *tous* les belligérants, en comptant les ogives thermonucléaires dont le Nimitz est équipé. Grâce aux puissantes turbines nucléaires enfouies dans ses flancs, le Nimitz peut propulser sa coque aux lignes calculées par ordinateur plus vite que le plus rapide des destroyers. De fait, avec ses 140,000 tonnes d'acier superprofilé, d'armements apocalyptiques, d'équipements d'avant-garde, sa rapidité et sa maniabilité, un navire de guerre comme le Nimitz représente l'équivalent de l'arsenal entier de plus d'une nation et peut faire mieux encore.« *(Nimitz, retour vers l'enfer*, de Martin Caidin, éditions *J'ai lu).*

Que les Soviétiques se le tiennent pour dit! Nos tout puissants voisins sont en permanence sur un pied de guerre, prêts à anéantir l'ennemi avec la rapidité de l'éclair. *The Final Countdown* est un film de propagnade qui exalte l'invincibilité de la force de frappe américaine. Si vous tenez à payer pour voir ça, c'est votre affaire, vous ne pourrez pas dire que je ne vous ai pas prévenus.

Aux cinémas Dorval, La Cité, Kent, et au cinéparc Dollard.

Vertov et son apport au cinéma soviétique

par Claire Gravel

L'UNE des études les plus intéressantes à faire dans l'esthétique du cinéma soviétique est de comparer les oeuvres d'Eisenstein et de Vertov. Eisenstein se plaisait à dire que *L'Homme à la caméra* (1929) de Vertov, qui nous sera présenté du 18 au 23 août au Cinéma Parallèle, était «un résumé de prétentions formalisantes». Il est amusant de constater que les derniers films d'Eisenstein suivent de plus près ce «style». L'on a souvent écrit que le succès de ce film en dehors de l'URSS était dû au fait qu'il n'avait dû subir aucune modification. Vertov, de son vrai nom Kaufman, lié au futurisme russe et à Mayakovsky, troque son nom pour celui de Dziga Vertov ce qui signifie, en ukrainien, toupie en pleine giration, en fait, le mouvement perpétuel qui est l'essence de son art dans *L'Homme à la caméra*, où, pendant 70 min. nous en sommes littéralement assaillis. Vertov utilise toutes les ressources du montage, des truquages de l'animation, du ralenti et de l'accéléré. *L'Homme à la caméra*, joué par son propre frère, pénètre partout, dans les lieux les plus communs comme dans les plus inhabituels, dont il enregistre la vie sous toutes ses facettes. Au début du film, *L'Homme à la caméra* est au-dessus d'une caméra qui prend des proportions de montagne: tout le long du film, Vertov met à nu tous les procédés cinématographiques. Film — manifeste, polémiste, profondément futuriste par ses visions simultanées et enivrantes, profondément communiste par son «hommage» à la machine «libératrice» et aux travailleurs. En octobre 1917, Vertov, âgé de 21 ans, devient le père du cinéma-vérité. Il filme sur tous les front, il développe ses films dans les trains, les projette sur des bateaux à la vapeur pour informer les centaines de «camarades» qui s'y sont regroupés des états de la lutte révolutionnaire. Films de propagande, ainsi virent le jour *Anniversaire de la Révolution* (1918) et *Histoire de la guerre civile* (1921). Vertov devient éditeur, producteur, réalisateur, en plus d'écrire des manifestes et des théories. *L'Homme à la caméra* possède ce caractère dogmatique: revalorisation du prolétaire

Suite à la page 18

LES CINÉMAS FRANCE FILM

Doucet - Saito
10 juin - 2 septembre
Musée Beaulne
96, rue Union
Coaticook, Québec
Mardi à dimanche
11 - 16 heures
Tél: 819-849-6560

CHARLES-HAROLD BOYÉS
FRANCESCO IACURTO
ALBERT ROUSSEAU
jusqu'au 22 août
Galerie Alexandre
1456 ouest, rue Sherbrooke
Montréal, Québec, H3G 1K4
tél.: (514) 844-2593

FOYER DES ARTS EATON
9E ÉTAGE, CENTRE-VILLE
Exposition
Josée R. Genois
Jusqu'au 6 septembre
La liste des artistes canadiens comprend: Gordon Pfeiffer, Jean Marc Blier, Viateur Lapierre, Marcel Favreau, Fernand Lorion, Powell Trudeau, Vivian Walker, Aline Lalancette, Jocelyne Lortie, George M; Rae, Ron Simplins, R.S. Leduc, Eve Rell, Hélène Dubé
EATON

exposition

Oeuvres récentes de
JEAN GRÉGOIRE,
D.B.A.
(images du Québec)
mercredi, le 13 août 1980 à 19 hres.
Heures de visite: Dim. de 13 à 17 hres; merc. de 10 à 18 hres; jeu. & ven. de 10 à 21 hres; sam. de 10 à 17 hres. Fermé lun. & mar.
Galerie Colbert
1396A ouest, Sherbrooke (face au musée des Beaux-arts) Tél.: 843-8777

18 ANS adultes
PLUSIEURS TOMBENT EN AMOUR
un film de Guy Simoneau
ENCORE
"Le milieu de la prostitution dans toute sa complexité à la fois savoureuse et inquiétante"
Richard Guay / Le Devoir
4ème et dernière semaine
Sem.: 7.00 - 9.00
Sam., dim.: 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00
au Ouimetoscope
1204 est, rue Ste-Catherine. tél.: 525-8600 Beaudry
DISTRIBUTION LES FILMS DU CRÉPUSCULE

Au Centre national des arts

Pour le plaisir de rire et de sourire au théâtre

par Jacques Larue-Langlois

AVEC un budget de $700,000, la Compagnie (française) de théâtre du Centre National des Arts d'Ottawa ne produira elle-même que trois des sept spectacles qu'elle présentera à son public au cours de la saison 1980-1981. Le directeur artistique de la Compagnie, Jean Herbiet, fonde son choix sur l'histoire du théâtre, sur le passé de sa troupe et sur les goûts du public: «Nous sommes à peu près le seul théâtre professionnel d'expression française dans la région et chacune de nos saisons théâtrales doit être envisagée sur la base de l'éventail de styles le plus large possible.»

C'est ainsi que les amateurs de théâtre de la région de la capitale fédérale pourront voir, la saison prochaine, un classique français: *Le Misanthrope*, de Molière, un classique étranger: *Les Trois Soeurs*, de Tchékov, deux oeuvres empruntées au répertoire contemporain: *Les Infidèles*, de Pinter et *Changement à vue*, de Loleh Bellon; un boulevard 1900: *La puce à l'oreille*, de Feydeau: une pièce policière: *Les Bâtards*, de Robert Thomas, et la reprise d'une production québécoise: *La Céleste bicyclette*, de Roch Carrier. «C'est un mauvais service à rendre à un auteur québécois que de créer une de ses oeuvres à Ottawa, où il n'y a qu'un journal de langue française», explique encore Jean Herbiet pour justifier l'absence de création au théâtre qu'il dirige.

De ces sept productions, *Le Misanthrope*, *La Puce à l'oreille* (qui sera également présentée à Montréal, aux abonnés du TNM) et *Changement à vue*, une pièce sur le théâtre dans le théâtre ou sur la vie et les problèmes des comédiens, seront produits par la Compagnie de Théâtre du C.N.A. *Les Trois Soeurs* sont le travail de l'Atelier théâtral de Louvain-la-Neuve, en Belgique. *Les Infidèles* sont une production du Théâtre du Nouveau-Monde, de Montréal. *Les Bâtards* constitueront une reprise des représentations qu'en offre cet été Les Productions Réjean Lefrançois, alors que *La Céleste bicyclette* sera produite, comme à Montréal l'hiver dernier et au Lac Beauport cet été, par la Compagnie Albert Millaire.

C'est autour du thème «Le plaisir de rire et de sourire au théâtre» que Jean Herbiet a orchestré la programmation de la saison 1980 — 1981. A l'humour déchaîné de Feydeau et de Robert Thomas, se joindront le sourire poétique de Roch Carrier, le rire complice de Loleh Bellon, l'ironie plus subtile de Harold Pinter et de Molière et l'humour tendre de Tchékov.

Herbiet, qui assumera lui-même la mise en scène du *Misanthrope*, a résolu d'en faire un des temps forts de la saison en transposant l'action du chef-d'oeuvre de Molière qui se passera dans un salon de Rockliff (le Westmount d'Ottawa). "J'ai attrapé la "stratfordite", admet-il pour toute justification, cette maladie qui consiste à changer les pièces d'époque. Pour moi, *Le Misanthrope* représente le Canadien français — Québécois ou pas — qui est dans la fonction publique, d'où sa profonde mysanthropie. Mes personnages porteront de classiques complets bleus à rayures et le pli livré par un agent de la paix le sera par un policier de la GRC en bel uniforme de parade.»

Immigré de Belgique au Canada il y a vingt ans, Jean Herbiet considère qu'il a été «gentiment poussé par le destin» jusqu'aux fonctions qu'il occupe présentement. «Le jour même où je suis arrivé, raconte-t-il, j'ai cherché du théâtre français dans la région de la capitale fédérale et je suis tombé, par hasard, sur *Le Malade imaginaire*, mis en scène par Pierre Patry.» Un peu plus tard, il décrochait un poste de professeur à l'Université d'Ottawa et, provincial d'origine, ne s'est jamais senti frustré de ne pas vivre à Montréal, «où ça se passe».

La Compagnie (française) de théâtre du C.N.A. offre ses spectacle à un bassin de population d'à peine 220,000 habitants francophones résidant dans un rayon de 30 milles d'Ottawa. Selon une étude de Charles Castonguay, de l'Université d'Ottawa, cette population est cependant soumise à un irréversible taux d'assimilation à la culture anglaise, dans une proportion de 2% par année. La troupe, qui fonctionne depuis deux ans et qui — particularité unique chez nous — offre un contrat de travail à plein temps à une douzaine de comédiens professionnels, dispose de deux splendides salles de spectacle au Centre national des arts: une de 900 places, où la troupe joue dix jours avant de partir en tournée, et une seconde de 300 places, où les pièces tiennent l'affiche durant quatre semaines d'affilée. La compagnie parvient à vendre, bon an mal an, environ 4,000 abonnements à ses spectacles, remplissant ainsi environ 50% de ses sièges disponibles.

«Une fois que j'aurai établi la viabilité de la compagnie et l'envie pour certains vrais comédiens d'y appartenir, je me lancerai à fond dans le choix d'un répertoire personnel et dans la création, déclare encore le directeur artistique qui ajoute, en guise d'explication: j'aime mieux dire la messe après que l'église est construite. Une création implique pour moi un long travail avec l'auteur, la révision de son texte, certains changements à y apporter et la nécessité d'une lecture publique préalable. Pour l'instant, comme je travaille à même l'argent des contribuables, je veux risquer le moins possible.»

Le C.N.A. reçoit une subvention annuelle atteignant $10 millions dont une partie ($700,000) est attribuée à la Compagnie française de théâtre. «Oui, nous sommes nettement privilégiés par rapport à d'autres théâtres, admet Jean Herbiet, mais Ottawa est après tout une capitale culturelle et nous avons en outre comme mission explicite de porter nos spectacles en tournée dans tous les coins du Canada où se trouve la moindre communauté de langue française. Ainsi, au cours de la saison qui se termine, notre troupe de tournée, l'Hexagone, a voyagé pendant 17 semaines, de Victoria à Terre-Neuve, offrant plus de 170 représentations, depuis janvier seulement, d'un spectacle pour enfants et d'un spectacle pour adolescents.

«Nous jouons parfois dans des villes anglaises où la grande majorité de nos spectateurs est composée de gens qui suivent un cours d'immersion en français. Pour nos jeunes comédiens, cet aguerrissement aux conditions de tournée constitue en quelque sorte l'équivalent d'une période de service militaire. Et quand nous sommes en tournée, le spectacle doit être aussi bon que dans la capitale et comporter tous les *gadgets* de la production initiale.»

Les comédiens à l'emploi de la Compagnie de théâtre du C.N.A. forment ce que Jean Herbiet appelle «un heureux mélange», six étant issus de la région outaouaise et les autres venant en général de la Métropole, sur la base d'un contrat annuel. «Le stage est dur pour un jeune comédien sortant de l'École Nationale de Théâtre qui doit couper le cordon ombilical de la quinzaine de professeurs qui se tenaient autour de lui pour se lancer dans une aventure pareille.»

Outre son directeur, la compagnie emploie à plein temps un régisseur général, un responsable du théâtre jeunesse, deux attachés de presse, une secrétaire et ses douze acteurs salariés.

L'Abitibi en jeans

par Yvan Lamonde

L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE est bien le seul pays du Québec que je ne connais pas. Sinon par des films: l'Abitibi de colonisation agricole des films de l'abbé Proulx, l'Abitibi minier des *Corps célestes* de Gilles Carle et l'Abitibi souverainiste du dernier Pierre Perreault. Il y a bien sûr les «culottes à Vautrin» mais cela ne fait pas belle jambe pour autant à ma connaissance de cette région.

Au moment de mon départ, l'Abitibi a pour moi comme plus d'espace que de temps, plus de nature de «culture», plus de géographie que d'histoire. Il est vrai que sur le pouce la distance y paraît drôlement. Je sais donc avant d'atteindre La Conception que le Témiscamingue n'est pas l'Abitibi: le bouquin de Normand Paquin dans mon sac-à-dos (1) me l'a appris. Le Fort Témiscamingue — devenu lieu historique national — devra me faire voir l'époque (1685 -) de la traite des fourrures et celle des premières missions vers 1830. Et je m'attends un peu à ce que la traite du bois, «l'exploitation» de la forêt suivent celles de la fourrure et des animaux. C'est le cas vers 1860 des forestiers qui vont — devront — bientôt (1880) «exploiter» la terre. (Rendu à Témiscamingue) suivre le grand lac Témiscamingue qui fut avec le chemin de fer de 1896 — qui atteint Ville-Marie en 1923 — l'accès au pays. Des traces encore des premiers «vapeurs» (1882) qui sillonnèrent le grand lac?) En un sens mon tourisme au Témiscamingue s'annonce d'un certain type: tourisme tout autant industriel (surveiller les cheminées de la CIP qui fument depuis 1925, les villes-de-compagnie) que tourisme «naturel». Les «culottes du ministre de la colonisation Vautrin» — payées par le «gouvernement»! — prennent leur sens véritable lorsqu'identifiées à ce «plan de retour à la terre» (1935-1937) qui drainera une population au nord de Ville-Marie et qui permettra la soudure avec l'Abitibi. De 1931 à 1941 la population du Témiscamingue sera passée de 20,600 à 40,500 habitants.

À lire le volume de N. Paquin et l'étude touristico-régionale de Gilles Boileau(2), je soupçonne de plus en plus qu'il faut pour sentir l'histoire de l'Abitibi sentir sa géographie. Le temps est la fonction de l'espace, l'évolution historique fonction des communications. Un chemin de fer — les «jonctions», les «stations» — relie Amos et Québec en 1916 et joue comme le fleuve au sud le rôle d'axe de développement; après les «politiques de chemins» de colonisation, la ruée minière des années trente favorise l'ouverture de grands axes routiers: Val d'Or-Mont Laurier en 1939, Mont Laurier — Senneterre en 1940. À l'Abitibi rural et forestier «favorisé» par la guerre de 1914-1918 s'ajoute bientôt avec la Noranda (1922) un Abitibi minier financé de l'Ontario et des États-Unis. Val d'Or — dites l'histoire avec la toponymie! — constitué en 1933 capitalise sur la hausse du prix de l'or en 1934 tout comme l'ensemble de la région où s'ouvrent 28 mines entre 1930 et 1940, dont 25 d'or. (Voir s'il y a quelque musée minier et des traces architecturales des villes-champignons). M'attendre donc à un Abitibi d'après 1930 où la population de 22,000 habitants en 1931 passe à 52,000 en 1941 puis à 141,000 en 1951.

Aller faire une marche ou/ et prendre un verre avec Benoît Beaudry-Gourd qui en sait long sur le militantisme syndical dans la région, y compris sur Belmoral sans doute(3). Syndicalisme spécial qui se confronte sans succès à la Noranda lors de la fameuse grève de 1934, qui se réorganise en 1944 et voit d'un de ses organisateurs (David Côté) élu député socialiste(C.C.F.).

Parcourrai-je un espace, un espace de lacs, de chemins de fer, un horizon de puits de mines? Un voyage dans le temps, dans la décennie de 1930?

Notes

(1) Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue, Rouyn, Collège du Nord-Ouest Librairie, C.P. 1500, Rouyn J9X 5E5. Du point de vue de l'orthographe, le bouquin — sans carte! — ressemble à un certain Abitibi... mal essouché!

(2) L'Abitibi-Témiscamingue, Québec, Éditeur officiel du Québec (collection Études et dossiers, série Études régionales), 1979, 237p., illustrations.

(3) B. Beaudry-Gourd a publié des bibliographies sur la région et collaboré aux *Cahiers d'histoire et de géographie* (1974-) du Collège du Nord-Ouest. S'adresser: Librairie du Collège du Nord-Ouest, C.P. 1500, Rouyn J9X 5E5. La biographie d'un haut-fonctionnaire impliqué dans l'agriculture et la colonisation éclairera l'époque: Pierre Trépanier, *Siméon Lesage* (1867-1904), Montréal, Bellarmin, 1979, 191p.

Une collection d'art en format de poche

par René Viau

LA maison d'édition Flammarion inaugure une nouvelle collection d'art en format de poche: *Les petits classiques de l'art*. Ces textes, traduits de l'italien, ont été publiés il y a quelques années par les Arts et Métiers graphiques. Il s'agit de monographies portant sur des grandes personnalités des domaines artistiques comme la peinture, le sculpture et l'architecture. Les huit premiers fascicules sont consacrés à huit peintres, de Vinci à Miro, de Botticelli à Mondrian passant par Goya, Degas, Manet et le Greco...

Tous les livres sont construits de la même façon: un texte de trois chapitres et quatre-vingt reproductions en couleur, chacune accompagnée d'un petit texte explicatif. Ce schéma de base, cette symétrie témoignent cette volonté des éditeurs de constituer une véritable encyclopédie de l'art. Ce sont donc des livres de référence qui intéresseront plus l'étudiant que l'amateur de livre d'art, d'autant plus que les prix très bas sont à la portée de tous.

Les textes sont courts mais visent à l'essentiel. Le premier des trois chapitres s'attache plus particulièrement à décrire la vie de l'artiste. Il s'agit d'ailleurs d'un peu plus que les simples repères biographiques, sans toutefois tomber dans le détail. Cela permet de se faire une idée des événements de la vie du peintre et des rencontres importantes qu'il a faites mais guère plus.

Même constation en ce qui a trait au deuxième chapitre. Cette partie, qui porte sur l'oeuvre, est bien faite, précise, mais ne saurait constituer plus qu'une introduction au travail de ces artistes. Néanmoins, ce regard critique sert très habilement de support aux reproductions. Un troisième chapitre, parfois très court, donne un aperçu historique du contexte critique, tant du vivant du peintre que depuis sa mort.

Mais le noeud de ces livres est évidemment les reproductions. Il y en a 80 qui donnent une très bonne idée d'ensemble de toute l'oeuvre. On trouvera, bien sûr, les toiles les plus connues, celles qu'on ne peut pas ne pas mettre mais on a fait tout de même un effort en présentant certaines toiles moins connues, notamment dans le *Manet* et le *Degas* et en nous permettant d'avoir une perspective globale de l'oeuvre. De plus, les courts textes accompagnant chaque tableau sont parfois très complets et très explicites, entre autres dans le *Botticelli*. On trouvera aussi une bibliographie en fin de texte.

Malgré le format, qui ne permet qu'une idée assez vague des toiles et la rapidité des textes, ces livres sont tout de même d'excellents ouvrages de base en même temps qu'ils constituent une très bonne introduction à l'oeuvre des grands de la peinture.

RÉCITAL D'ORGUE
Mercredi, 13 août à 20 h 30
JOHN TUTTLE
Oeuvres de Mozart, Bach, Vierne et Duruflé
Organisé par LES CONCERTS SPIRITUELS
Billets en vente à 7 h 30 à la porte $3.00, étudiants $2.00.
50 billets au jubé de l'orgue à $5.00
RENSEIGNEMENTS: 733-8211

ORATOIRE ST-JOSEPH

FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE D'ORFORD 1980
Samedi 9 août
Abbaye Saint-Benoît-du-Lac, 16 h
ACADÉMIE DE MUSIQUE BAROQUE
Concert Haendel
Salle Gilles-Lefebvre, 20 h 30
QUATUOR VARSOVIA
James CAMPBELL, clarinette
Beethoven — Baird — Mozart
Jeudi 14 août
Salle Gilles-Lefebvre, 20 h 30
ACADÉMIE DE MUSIQUE BAROQUE
Musique baroque pour voix et instruments
Vendredi 15 août
Église Saint-Patrice de Magog, 20h30
L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL COMPLET-MERCI
CHARLES DUTOIT, chef d'orchestre avec les Choeurs de l'O.S.M.
Solistes: Lois MARSH, Gabrielle LAVIGNE
Jon Fredric WEST, Michael DEVLIN
BEETHOVEN: Ouverture "Coriolan"
Symphonie no 9 en ré mineur
Samedi 16 août
Abbaye Saint-Benoît-du-Lac, 16 h
Pierre MOLLET, baryton
Suzanne BLONDIN, piano
Récital Debussy
Salle Gilles-Lefebvre, 20 h 30
ACADÉMIE DE MUSIQUE BAROQUE
Musique instrumentale Baroque
CENTRE D'ARTS D'ORFORD JMC
Autoroute des Cantons de l'Est sortie 118
Information et réservations:
(819) 843-3981 ORFORD (514) 861-0210 MONTRÉAL

FESTIVAL D'ÉTÉ DE LANAUDIÈRE
1980 ANNÉE MOZART
Dimanche, le 10 août 17 h 00
Camp musical de Lanaudière (St-Côme)
QUATUOR ORFORD
Beethoven quatuor c.p. 130 et grande Fugue
Mardi, le 12 août 20 h 30
L'église St-Paul de Joliette
QUATUOR ORFORD
Haydn, Mozart, Mendelsohn
Jeudi, le 14 août 20 h 30
L'église St-Paul de Joliette
QUATUOR ORFORD
Mozart, l'Harrison, Beethoven
Pour réservations et renseignements: Mtl.: 271-2586. Joliette: 1-759-7636.
Pour se rendre à Joliette: Métropolitain est, direction Trois-Rivières. Sortie 122, après le 2e poste de péage.

Roué Dou Dou Boicel productions Inc.
présente
Le plus grand pianiste de jazz
Oscar Peterson
Lundi 8 septembre
20:30 h.
billets: 8. 10. 12. 50. $
billets maintenant disponibles

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Par de réservations téléphoniques
Renseignements: 842-2112

RAVI SHANKAR SITAR

ALLA RAKHA TABLA
"Virtuosity in as high a class as anything his century has heard"
— The New York Times
Le Jeudi, 14 août 8 h 30 p.m.
Les billets $9.50 & $7.50
Les billets sont en vente au Théâtre St. Denis
1594 rue Saint-Denis 84964211
et aux comptoirs T.R.S.
Présenté par Graduate Students' Assoc., Concordia University

RISING SUN
Roue Dou Dou Boicel Productions inc.
LE CLUB DE JAZZ DES CÉLÉBRITÉS
ATTENTION
2 concerts exceptionnels le pianiste de John Coltrane
JAZZ
McCOY TYNER
et son orchestre
4 jours seulement
7 - 8 - 9 et 10 août
Deux spectacles par soir.
BLUES
JAMES COTTON
Blues Band
14 - 15 - 16 & 17 août
billets en vente maintenant au Rising Sun
SOLEIL LEVANT
286 ouest, Ste-Catherine
861-0657 8hPM à 3h AM

FIGURANTS
Dans le cadre de la production de sa série de conférences sur l'amour et l'érotisme, le Dr Jean-Yves Desjardins est à la recherche de **couples adultes de tout âge.**
Les couples choisis agiront comme figurants dans des montages audio-visuels illustrant les prochaines conférences du Dr. Desjardins.
Les couples intéressés sont priés d'écrire à:
les ateliers de sexologie jean-yves desjardins ltée
1497 est, boul. st-joseph
montréal, qué.
H2J 1M6
et d'inclure: leur adresse, leur numéro de téléphone, ainsi qu'une photo récente.

COLLOQUE 80
Rencontre internationale sur l'enseignement des arts au niveau supérieur
DU 17 AU 20 AOÛT
ARTS PLASTIQUES — CINÉMA — DESIGN et ARCHITECTURE — DESIGN GRAPHIQUE — HISTOIRE de L'ART — MUSIQUE — THÉÂTRE — DANSE
COLLOQUE 80 vous invite à participer à une première rencontre internationale sur l'enseignement des arts au niveau supérieur, au pavillon Judith-Jasmin de l'Université du Québec à Montréal. Des intervenants de quelque vingt pays — artistes, professionnels de l'enseignement des arts et chercheurs réputés — prendront part à cette conférence destinée à cerner les problèmes spécifiques liés à l'enseignement des arts et à en dégager des éléments de solution.
Les trois conférenciers principaux seront:
Dimanche le 17 à 19:30 heures: **Marcel Rioux**
"Des artistes pour révolutionner l'imaginaire social."
Lundi le 18 à 19:30 heures: **Mikel Dufrenne**
"Théorie et pratique dans la pratique de l'art contemporain."
Mardi le 19 à 16 heures: **Robert Irwin**
"Les principes de l'enseignement des arts: le savoir collectif, les sensibilités individuelles et les systèmes d'évaluation."
Les thèmes:
A "Les rapports entre théorie et pratique dans l'enseignement"
B "La société et les orientations des programmes d'études"
C "L'étudiant: apprenti ou artiste"
D "L'enseignement et la recherche en art à l'université"
Ces thèmes seront traités lors de communications par des spécialistes de renom dont:
Gui Bonsiepe (Argentine), Dennis Byng (États-Unis), Daniel Charles (France), Hubert Damisch (France), Nikos Hadjinolaou (France), Klaus Herding (Allemagne), Bernard Huet (France), Lothar Kestembaum (Mexique), Maurice Macot (Québec), Michel Melot (France), Frédérick Metz (Québec), Jacques Monnier (Suisse), Dominique Noguez (France), Kazuo Ono (Japon), René Payant (Québec), Jean-Louis Roux (Québec), René Rozon (Québec), Fernande St-Martin (Québec), Richard Schechner (États-Unis), Leah Sherman (Québec), Dujka Smoje (Québec), Anne Ubersfeld (France)
FORMULAIRE D'INSCRIPTION
Je m'inscris: ($100.00 ou $ (indiquez)
Je suis étudiant(e) et j'inclus une photocopie de ma carte d'étudiant(e) $25
NOM PRÉNOM
NO RUE APPARTEMENT TÉLÉPHONE
VILLE PROVINCE CODE POSTAL
OCCUPATION INSTITUTION/UNIVERSITÉ TÉLÉPHONE
J'inclus un chèque visé ou mandat-poste émis à l'ordre du Colloque 80 UQAM.
Adresse: COLLOQUE 80
Famille des Arts
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888, Succursale "A"
Montréal, Québec H3C 3P8
Tél.: 514-282-7001
Université du Québec à Montréal

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

INSTITUTION PRIVÉE

déclarée d'intérêt publique, demande

Un PROFESSEUR DE BIOLOGIE - 220 et 412
à temps complet

Un PROFESSEUR D'ARTS PLASTIQUES - 412 et 512
à temps partiel

Envoyer votre curriculum vitae, au:

DOSSIER 3299
Le Devoir,
C.P. 6033,
Montréal, Québec,
H3C 3C9

Assistant en récréation

enthousiaste et bilingue demandé pour une maison de personnes âgées de 210 lits présentement en réorganisation des services. Seulement les personnes qui possèdent une formation collégiale pertinente sont invitées à envoyer leur résumé avant le 18 août 1980, à:

Directrice des loisirs
Ottawa West End,
Villa Nursing home,
2716, rue Richmond,
Ottawa, Ontario,
K2B 6S3

La Commission Scolaire Beauport offre un poste de

DIRECTEUR D'ÉCOLE AU COURS ÉLÉMENTAIRE à Beauport (École Robert-Giffard) CONCOURS DE-1-80-08

ATTRIBUTIONS:

Sous l'autorité du directeur général, le directeur assume l'entière responsabilité de son école.

Il organise son école du point de vue administratif, pédagogique, financier et matériel et assume la gestion des divers champs d'activités de l'école conformément aux politiques et aux règlements de la commission.

Le directeur doit assurer des communications régulières et suivies à l'intérieur de son école de même qu'avec la commission et avec le milieu desservi par l'école.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

1. Posséder une autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le ministre de l'Éducation.
2. Détenir une formation exigeant au moins seize (16) années de scolarité.
3. Avoir une expérience de cinq (5) ans comme enseignant ou professionnel dont au moins trois (3) ans comme enseignant au niveau primaire.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ:

1. Démontrer une habileté à résoudre des problèmes complexes.
2. Démontrer des aptitudes particulières pour effectuer un travail d'équipe et d'animation.
3. Démontrer du leadership.
4. Démontrer des aptitudes à instrumenter les enseignants en cheminement.
5. Avoir des facilités à établir des communications avec la commission, le personnel de l'école et le **milieu.**
6. Démontrer des aptitudes à élaborer un projet éducatif.

N.B.: À titre exceptionnel, une équivalence peut être établie entre la formation, l'expérience et les qualités requises.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

Selon la Politique administrative et salariale (PAS) en vigueur. Salaire pouvant se situer entre $24 660 et $36 990 selon l'expérience.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION: Août 1980.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae complet en **mentionnant le numéro du concours sur l'enveloppe** et ce, au plus tard jeudi le 14 août 1980 à midi, à l'attention confidentielle du:

SERVICE DU PERSONNEL
Commission scolaire Beauport
3301, boul. Mgr Gauthier
Beauport, Québec. G1E 2W3

La Commission Scolaire Beauport offre un poste de

DIRECTEUR-ADJOINT D'ÉCOLE AU COURS ÉLÉMENTAIRE À Beauport (École Commandeur-Desjardins) CONCOURS DAE-1-80-09

FONCTIONS:

Sous l'autorité du directeur de l'école, le directeur-adjoint assiste le directeur dans la gestion de son école. Il peut être appelé à assumer la responsabilité d'un ou de plusieurs secteurs d'activités au niveau de l'école.

Il fait partie de l'équipe de gestion de son école et de celle des directeurs d'écoles.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ:

1. Posséder une autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le ministre de l'Éducation.
2. Détenir une formation exigeant au moins seize (16) ans de scolarité.
3. Détenir une expérience de cinq (5) ans comme enseignant ou professionnel, dont au moins trois (3) ans comme enseignant au niveau primaire.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ:

1. Démontrer une habileté à résoudre des problèmes complexes.
2. Démontrer des aptitudes particulières pour effectuer un travail d'équipe et d'animation.
3. Démontrer du leadership.
4. Démontrer des aptitudes à instrumenter les enseignants en cheminement.
5. Avoir de la facilité à établir des communications avec la commission, le personnel de l'école et le **milieu.**
6. Démontrer des aptitudes à élaborer un projet éducatif.

N.B.: À titre exceptionnel, une équivalence peut être établie entre la formation, l'expérience et les qualités requises.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

Selon l'Arrêté en conseil 2902-77. Salaire pouvant se situer entre $23 570 et $35 356.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION: Août 80.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae complet en **mentionnant le numéro de concours sur l'enveloppe** et ce, au plus tard jeudi le 14 août 1980 à midi, à l'attention confidentielle du:

SERVICE DU PERSONNEL
Commission scolaire Beauport
3301, boul. Mgr Gauthier
Beauport, Québec. G1E 2W3

UNIVERSITE CONCORDIA

ASSISTANT(E) DE RECHERCHE

ÉTUDES SUR LE QUÉBEC ANGLAIS

Assistant(e) de recherche pour centre universitaire. Devra dresser des bibliographies historiques sur le Québec et coordonner les activités. Bilinguisme, entregent et de préférence maîtrise en histoire. Téléphoner au 482-0320, poste 461

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LA VÉRENDRYE

SERVICE DU PERSONNEL

POSTE VACANT:

CONSEILLER PÉDAGOGIQUE

OFFRE D'EMPLOI NO. SEA 23

NATURE DU TRAVAIL:

— L'emploi de conseiller pédagogique est un emploi de professionnel qui comporte plus spécifiquement des fonctions de conseil auprès du personnel de cadre responsable des services d'enseignement et d'animation pédagogique, auprès des formateurs, des étudiants et des autres professionnels relativement à l'implantation, au développement, à l'évaluation des programmes d'enseignement à l'organisation scolaire qui convient de même qu'au choix et à l'utilisation des méthodes, des techniques, de l'équipement, du matériel didactique...
— Ce conseiller pédagogique est responsable au Service de l'éducation des adultes des deux (2) dossiers suivants:
— Formation professionnelle, temps plein et temps partiel;
— Formation industrielle

QUALIFICATIONS REQUISES:

— **SCOLARITÉ**
Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi.
— **EXPÉRIENCE:**
Un minimum de cinq (5) ans d'expérience pertinente.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES:

— **LIEU DE TRAVAIL:**
POLYVALENTE LE CARREFOUR
SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES
125 Self, VAL D'OR
— **SALAIRE:**
Selon la convention collective.
— **DÉBUT D'EMPLOI:**
Dans les meilleurs délais.
— **HEURES DE TRAVAIL:**
Horaire flexible avec période fixe de 13:00 à 17:30 heures.
Les heures normales de travail se totalisent entre 32:30 et 35:00 heures par semaine.

LES POSTULATIONS SERONT REÇUES JUSQU'AU: Vendredi le quinze (15) août 1980, à 16:00 heures, à l'adresse suivante:

M. ANDRÉ JETTE
Directeur du Personnel
C.S.R. LA VÉRENDRYE
528 avenue Centrale
VAL D'OR, P.Q.
J9P 1P7 Tél.: (819) 825-4125

Voir autres Carrières et Professions, en pages 16, 17 et 18

Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences

Groupe d'études et de recherches sur l'Asie de l'Est

Trois postes de chargés de cours

Anthropologie de la Chine

Fonctions
Analyse de la culture et de la société chinoises dans ses manifestations traditionnelles et actuelles.

Exigences
Maîtrise ou doctorat. Compétence linguistique: français et anglais. Expérience dans l'enseignement.

Littérature de la Chine

Fonctions
Enseignement de la littérature chinoise en traduction française de l'antiquité à nos jours.

Exigences
Maîtrise ou doctorat en littérature chinoise. Compétence linguistique: français et chinois. Expérience dans l'enseignement.

Science politique du Japon

Fonctions
Enseignement des fondements socio-économiques de la politique japonaise. Traditions, influences étrangères, idéologies, partis politiques.

Exigences
Maîtrise ou doctorat. Compétence linguistique: français et anglais. Expérience dans l'enseignement.

Traitement
Selon les normes de la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction
Le 2 septembre 1980

Date de clôture des candidatures
Le 18 août 1980

Les candidats sont priés d'envoyer leur curriculum vitae à:

M. Charles Le Blanc
Directeur
Groupe d'études et de recherches
sur l'Asie de l'Est
Faculté des arts et des sciences
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7
Tél.: (514) 343-5970

POSTES EN INFORMATION

Le Service consultatif Ener$age est un centre d'information national sur l'isolation et le chauffage des maisons, et les économies d'énergie au foyer. Nous offrons aux propriétaires de maisons au Canada une analyse informatisée gratuite de leurs besoins en matière d'isolation. Nous administrons également le Thermophone, un bureau de renseignements, sans frais d'interurbain, sur tous les aspects des économies d'énergie au foyer. Ce service est effectué à contrat pour le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources Canada.

Nous sommes à la recherche de personnes compétentes pour combler les postes suivants:

CONSEILLER(E) EN COMMUNICATIONS

Le (la) conseiller(e) en communications sera responsable du développement de nos programmes d'information destinés au public. Le travail consiste à s'assurer de la qualité et de l'efficacité de l'information diffusée par Ener$age, à développer des systèmes de gestion de l'information, et à coordonner les programmes de publicité et d'évaluation.

Les candidat(e)s doivent avoir une formation universitaire ainsi qu'une expérience considérable dans les domaines de la rédaction, des relations publiques et de la gestion de programmes. Une connaissance des systèmes de gestion d'information et des aspects techniques des économies d'énergie est un atout majeur. La maîtrise des deux langues officielles est essentielle.

RÉDACTEUR(TRICE) TECHNIQUE

Le (la) rédacteur(trice) technique devra coordonner la production de fiches documentaires et autres textes destinés au public. Le travail consiste à rédiger, réviser, et traduire des textes de nature technique et axés sur le consommateur, à produire du matériel publicitaire, et à participer au développement de systèmes de gestion de l'information.

Les candidat(e)s doivent avoir une formation universitaire et une vaste expérience en rédaction et révision. Une connaissance des systèmes de gestion d'information et des aspects techniques des économies d'énergie est un atout majeur. La maîtrise des deux langues officielles est essentielle.

Veuillez soumettre votre candidature avant le 15 août à l'adresse suivante:

Service consultatif Ener$age
C.P. 4510
Succursale 'E'
Ottawa, Ontario
K1S 5K3

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Personnel de direction supérieure

Chef du service de la vérification interne et opérationnelle

Concours spécifique P6203AAR/JD—Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis

Conseil du trésor — Direction de la vérification
— 1 emploi à Québec

Attributions — Planifier, diriger, coordonner les activités nécessaires à l'élaboration d'une politique de vérification interne du gouvernement et en surveiller l'application. À cette fin, établir, faire approuver et réaliser un programme annuel de vérification dans des secteurs-clés de l'activité gouvernementale et recommander les actions appropriées pour améliorer l'efficacité des contrôles administratifs dans les secteurs vérifiés.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience pertinente. Habileté administrative éprouvée. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le secteur d'activités concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'administration.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience notamment acquises dans une fonction de direction et reliées aux attributions de l'emploi particulièrement dans le domaine de la conception et de l'évaluation de politiques.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Administrateur, classe IV
Traitement de 35 533 $ à 49 075 $

Période d'inscription:
du 2 août au 22 août 1980

Directeur de l'Institut de technologie agricole de La Pocatière

Concours spécifique P6203AAZ/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation — Direction de l'enseignement - 1 emploi à La Pocatière.

Attributions — Assurer la direction tant pédagogique qu'administrative de l'Institut; déterminer les objectifs d'enseignement et de développement de l'Institut; superviser les activités pédagogiques et étudiantes et en contrôler la réalisation; planifier et coordonner la gestion des ressources tant humaines, financières que matérielles de l'institut.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de premier cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience pertinente. Habileté administrative éprouvée. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le secteur d'activités concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'administration.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience notamment acquises dans une fonction de direction et reliées aux attributions de l'emploi notamment dans les domaines de l'agriculture et de l'administration scolaire.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Administrateur, classe IV
Traitement de 35 533 $ à 49 075 $

Période d'inscription:
du 9 août au 22 août 1980

Chef du service de la concertation (Politiques et programmes d'intervention dans le domaine du transport aérien)

Concours spécifique P6213AAF/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère des transports Direction du transport aérien - 1 emploi à Québec

Attributions — Assumer les responsabilités de l'implantation et de la gestion des politiques et des programmes d'intervention du ministère dans le domaine du transport aérien. À cette fin, représenter le ministère auprès des organismes et des utilisateurs de ce mode de transport et s'assurer que les services de transport aérien correspondent aux besoins; s'assurer que les diverses représentations des compagnies aériennes, des organismes et des utilisateurs de service soient prises en considération par les organismes responsables et que des solutions soient apportées à leurs problèmes; s'assurer que les versements de subventions à des entreprises effectuant des services de transport aérien soient versées selon les normes, critères et procédures établis.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience pertinente. Aptitude manifeste à la direction et au travail de conception. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le secteur d'activités concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'administration.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience reliées aux attributions de l'emploi notamment dans le domaine du transport aérien.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Adjoint aux cadres supérieurs
Traitement de 31 775 $ à 44 590 $

Période d'inscription:
du 9 août au 22 août 1980

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Sauf si vous êtes déjà membre de la fonction publique du Québec, votre **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre Offre de service à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

Voir autres Carrières et Professions, en pages 15, 17 et 18

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Université Laval

PROFESSEUR EN HISTOIRE
DE L'ART DU XXe SIÈCLE

Le candidat est titulaire d'un doctorat ou de l'équivalent.
Le candidat a une formation ou une expérience en histoire de l'art, dans le domaine des arts visuels de l'Europe et de l'Amérique du Nord du XXe siècle.
La charge de travail portera sur les domaines ci-dessus et comprendra:
1) enseignement au premier cycle,
2) recherche et encadrement des étudiants de deuxième cycle;
3) participation à la vie universitaire.
Le candidat sera appelé à consacrer une partie de sa tâche d'enseignement et de direction de thèses aux arts du Québec du XXe siècle.
La préférence sera accordée aux candidats en fonction de leur expérience dans la recherche et l'enseignement universitaire et de leur compétence en méthodologie.
Le traitement accordé est déterminé selon la covention collective.
Le poste est ouvert immédiatement.
Les candidats doivent faire parvenir leur demande, accompagnée d'un "curriculum vitae" et de deux lettres de référence, avant le 15 août 1980 à l'adresse ci-dessous:

Monsieur Rodrigue Lavoie, directeur,
Département d'histoire
Faculté de lettres
Pavillon De Konnick
Université Laval
Cité universitaire (Québec) G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

Canadian Broadcasting Corporation — Société Radio-Canada

Chef des Affaires publiques et des émissions spéciales locales

Fonction:
Chargé(e) de superviser la préparation et la production des émissions d'affaires publiques de télévision, tant locales que de réseau; et la coordination de la production des émissions spéciales diffusées localement.

Exigences:
Diplôme universitaire.
Cinq années d'expérience en affaires publiques.
Expérience en radiodiffusion un atout
Aptitude à déceler les carences et à suggérer les meilleures solutions possibles; à analyser et évaluer les méthodes opérationnelles et d'organisation et de communiquer verbalement et par écrit fournissant des analyses et des rapports explicites, concis et professionnels.

Rémunération:
$31,100 - $35,390

Veuillez faire parvenir votre "Curriculum Vitae" au:
Services des Ressources Humaines
Société Radio-Canada
B.P. 3220 Suc. "G" Ottawa
Ontario K1Y-1E4

Ce poste exige la connaissance des deux langues officielles.
*Ce poste est accessible aux candidats qualifiés des deux sexes.

Le Centre de traduction et de terminologie juridiques de l'Université de Moncton
est à la recherche de deux

Traducteurs-terminologues juridiques

Les candidats doivent posséder une formation juridique (préférablement en "common law") et une connaissance approfondie de la langue française, ou avoir accédé au niveau de réviseur en traduction générale de l'anglais vers le français.

Le Centre a pour fonction de produire des glossaires et des traductions en "common law" à l'usage des étudiants et des professionnels du droit. Les travaux lexicographiques déjà commencés aboutiront éventuellement à la publication d'un dictionnaire général bilingue de la "common law".

Les candidatures sont étudiées avec la plus grande discrétion. S'adresser au plus tard le 15 août à l'adresse suivante:

Me Gérard Snow
Responsable du Centre de traduction et de terminologie juridiques
École de droit
Centre universitaire de Moncton
Moncton (N.-B.)
E1A 3E9

Pour renseignements: (506) 858-4560

ERRATUM

Vérificateur interne
(homme ou femme)

La Société d'aménagement de l'Outaouais désire informer les personnes intéressées que ce concours est également ouvert aux membres en règle d'une corporation professionnelle de comptable reconnue possédant au moins cinq (5) années d'expérience dans le domaine de la vérification.
De ce fait, la date limite du concours est portée au 22 août 1980.

Guy Gagnon
Secrétaire
Société d'aménagement de l'Outaouais
768, boulevard St-Joseph
Case postale 1666
Hull (Québec)
J8X 3Y5

ASSOCIATION CANADIENNE D'ESCRIME

DIRECTEUR EXÉCUTIF

demandé par un organisme national spécialisé dans les sports. Les fonctions comprennent les opérations du bureau chef, l'organisation des services aux membres, l'administration financière, l'organisation des souscriptions, les communications et les représentations de l'Association.

Qualifications minimales:
Diplôme universitaire avec spécialisation en comptabilité. Expérience déjà acquise dans l'administration des sports un atout, anglais essentiel, bilinguisme de préférence, quelques fins de semaine de travail et voyages occasionnels sont inclus aussi dans les exigences.

Salaire: Minimum $20,500 annuellement.

Faire parvenir curriculum vitae et 3 références avant le 30 août 1980, au:

Vice-Président administration,
Association Canadienne d'Escrime,
333, River Road,
Ville Vanier, Ontario,
K1L 8B9

Conseil national de recherches Canada — National Research Council Canada

INGÉNIEUR EN BIOMÉDECINE

La Division de génie électrique du Conseil national de recherches à Ottawa, offre un poste d'ingénieur pour participer au Programme de recherche en génie biomédical dont les activités portent sur des travaux de R&D s'appliquant à un grand nombre de techniques et de sujets biomédicaux, notamment les aides et instruments pour infirmes (enfants incapables de communiquer verbalement, adultes aveugles et personnes âgées) — l'influence des ultra-sons sur le muscle cardiaque et la diffusion (dialyse) — l'emploi de micro-ordinateurs pour la valoriastion de l'information — les techniques propres aux régions isolées.

Les personnes intéressées doivent posséder un diplôme de maîtrise en génie et plusieurs années d'expérience, du génie biomédical principalement. Il faudra en cours d'emploi, manifester une certaine aptitude à l'innovation et travailler sous un minimum de surveillance. L'ingénieur typique aura quelque expérience du génie biomédical appliqué et de la direction de projet, et pourra mener des recherches indépendantes. La connaissance du milieu clinique (cas chroniques et aigus) serait un atout.

Traitement — Jusqu'à 34,171 dollars par année selon la formation et l'expérience.

Prière d'adresser un curriculum complet à l'Agent d'emploi, Conseil national de recherches du Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0R6. Veuillez donner la référence DEE-88.

CNRC

Gérant(e) du service de la comptabilité

La Société québécoise d'exploration minière (SOQUEM) requiert les services d'un comptable professionnel pour remplir le poste de gérant du service de la comptabilité, au siège social à Québec.

LA FONCTION:
— Préparation mensuelle des états financiers corporatifs et consolidés en conformité avec les normes établies et les politiques de l'entreprise.
— Participation à l'élaboration de budgets à court et à long terme. Analyse d'écarts.
— Participation à la conception et à la gestion d'un système d'information à la gérance sur informatique.
— Supervision de personnel.

EXIGENCES:
— Diplôme universitaire en administration des affaires, option comptabilité, c.a., r.i.a., c.g.a.
— Aptitude à superviser du personnel
— Trois à cinq ans d'expérience pertinente.

TRAITEMENT:
— Selon les qualifications

Prière de faire parvenir votre demande accompagnée de votre curriculum vitae à:

SOQUEM
Service des Ressources humaines
3108, Chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy (Québec)
G1X 1P8

Centre hospitalier régional de l'Outaouais

ADJOINT(E) AU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le poste d'adjoint(e) au directeur général que nous voulons combler consiste en un poste-conseil.

Le titulaire de ce poste sera en priorité responsable d'assister le directeur général dans les communications internes et externes, dans l'élaboration d'un plan de développement pour le centre hospitalier et la gestion du service audio-visuel. Les autres fonctions consistent à assister le directeur général au niveau des fonctions suivantes:
— l'élaboration d'une politique de gestion par objectifs;
— élaboration des besoins informatiques pour le centre hospitalier;
— investigation des besoins en formation pour les cadres du centre hospitalier et voir à son application
— toutes autres fonctions lui étant dévolues par le directeur général.

Exigences:
Scolarité: diplôme d'études universitaires de 1er cycle en administration. Une maîtrise en administration hospitalière serait souhaitable.

Expérience:
Expérience du milieu hospitalier serait un avantage.

Traitement:
Selon les normes du Ministère des affaires sociales.

Toutes candidatures devront parvenir au plus tard le 29 août 1980, à:

Fernand Boutin, directeur général
Centre hospitalier régional de l'Outaouais,
116, boul. Lionel Émond,
Hull, Québec,
J8Y 1W7

CENTRE HOSPITALIER DE CHARLEVOIX

OFFRE D'EMPLOI

La Clinique des services communautaires du Centre Hospitalier de Charlevoix requiert les services d'un:

PSYCHOLOGUE

NATURE DU TRAVAIL:
Travail clinique (psycho-diagnostic et psycho-thérapie) au sein d'une équipe multidisciplinaire à l'intérieur d'une clinique externe desservant une clientèle d'enfants, d'adolescents et d'adultes.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Posséder un diplôme de deuxième cycle en psychologie, option clinique.
Être membre de C.P.P.Q.
Posséder une formation en psycho-diagnostic et à la pratique de la psycho-thérapie ou expérience équivalente.
Expérience en milieu hospitalier souhaitable.

RÉMUNÉRATION:
Selon la convention collective en vigueur.

LIEU DE TRAVAIL: Baie St-Paul.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 29 août 1980 à 17:00 heures, p.m. à:

Nicole Morin
Conseiller en gestion des ressources humaines.
CENTRE HOSPITALIER DE CHARLEVOIX
Baie St-Paul, Québec G0A 1B0

Dessinateur senior

Nous sommes présentement à la recherche d'une personne pour combler le poste de dessinateur senior à notre usine pétrochimique de Laval.

Relevant du gérant du département de l'ingénierie des projets, les principales fonctions du titulaire comprendront:
- la conception de devis et disposition d'équipement
- la conception de détails concernant l'équipement de procédés, de la tuyauterie et des structures
- l'exécution du travail d'ébauche sur des travaux mécaniques, électriques et civils ainsi que des travaux d'instrument et de procédés
- la préparation des comptes de matériaux
- le maintien efficace des records et dossiers de dessin
- effectuer la liaison entre les ingénieurs, le contremaître de projets et les contracteurs.

Les candidats intéressés doivent posséder les qualifications suivantes:
- un diplôme d'une école technique reconnue (ébauche/devis)
- cinq à dix ans d'expérience en devis et ébauches mécaniques et de tuyauterie dans une industrie pétrochimique.

Nous offrons un salaire compétitif, de bonnes conditions de travail et d'excellents avantages sociaux.

Pour faire une demande d'emploi, veuillez contacter:

R.D. Laganière
325-3700, poste 201

ou faites parvenir votre curriculum vitae à:

BASF Canada Inc.
7875, Boulevard Lévesque
Duvernay Est, Laval
Québec H7A 1T1
pas d'agences s'il-vous-plait

Université Laval

Directeur du service du personnel

SOMMAIRE DE LA FONCTION
Sous la responsabilité du vice-recteur aux affaires administratives, planifie, organise, dirige et contrôle les activités du Service du personnel. Est responsable de l'élaboration et de l'application des politiques de gestion du personnel non enseignant, dans les domaines de la dotation, de l'évaluation et de la rémunération, de l'utilisation rationnelle des ressources humaines, du perfectionnement et des relations de travail. Gère les ressources humaines, matérielles et financières mises à sa disposition de façon à répondre aux besoins de l'Université dans ces domaines.

QUALIFICATIONS REQUISES
— Grade universitaire de 1er cycle, de préférence en relations industrielles.
— 10 ans d'expérience pertinente dans une entreprise de taille équivalente.
— Qualités relatives à la planification, à l'organisation et au contrôle.
— Autorité, leadership, capacité à motiver.
— Facilité à travailler en équipe.
— Habileté à communiquer oralement et par écrit.
— Esprit d'analyse, de synthèse et de discernement dans la prise de décision.
— Facilité à établir et à maintenir des relations humaines.
— Solidarité.

CONDITIONS DE TRAVAIL
— Rémunération selon les qualifications et l'expérience du candidat (Selon échelle administrateur, classe 2, Fonction publique du Québec).
— Avantages sociaux.

INSCRIPTION AU CONCOURS
Les personnes intéressées à ce poste doivent faire parvenir sous pli confidentiel leur offre de services et fournir leur curriculum vitae complet le ou avant le 25 août 1980, à:

M. Jean Lemieux
Directeur par intérim
Service du personnel
Bureau 3445
Pavillon Bonenfant
Université Laval
Cité universitaire (Québec) G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

La Société d'Ingénierie de l'Énergie Atomique du Canada, Limitée, responsable de la conception et du développement des centrales nucléaires de la filière CANDU, est à la recherche de candidats qualifiés pour combler le poste suivant à son bureau de Montréal.

Ingénieur d'étude de procédés et de tuyauterie

Le titulaire sera responsable de la conception de systèmes de procédés associés aux systèmes de caloportage, de modérateur et autres systèmes auxiliaires. Le travail impliquera la conception et la disposition de la tuyauterie faisant partie des systèmes de procédés de la centrale CANDU normalisée de 600 MW(e), y compris la préparation des analyses techniques et des documents associés.

On exige pour ce poste un diplôme en génie mécanique d'une université reconnue et un minimum de deux ans d'expérience en conception de systèmes de procédés.

Tous les candidats doivent être membres de l'Ordre des Ingénieurs du Québec ou y être admissibles.

La connaissance du français et de l'anglais est essentielle. Les personnes unilingues peuvent toutefois poser leur candidature à condition qu'elles consentent à devenir bilingues dans un délai de deux ans de la date de nomination.

Ce poste est également ouvert aux hommes et aux femmes.

Seules les personnes possédant les qualités requises seront considérées.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae en mentionnant le numéro de dossier 80-7-043MD au: Bureau du personnel, l'Énergie Atomique du Canada Limitée, Société d'Ingénierie, 1600, Boulevard Dorchester ouest, 3e étage, Montréal (Québec) H3H 1P9

L'Énergie Atomique du Canada Limitée — **Atomic Energy of Canada Limited**

Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences

Groupe d'études et de recherches sur l'Asie de l'Est

Poste de professeur invité

Histoire et littérature du Japon

Fonctions
Enseignement de l'histoire et de la littérature du Japon moderne et traditionnel.

Exigences
Doctorat ou scolarité de doctorat. Compétence linguistique: français, japonais, anglais. Expérience dans l'enseignement, dans la direction des travaux pratiques et dans la recherche.

Traitement
Selon les normes de la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction
Le 2 septembre 1980

Date de clôture des candidatures
Le 18 août 1980

Les candidats sont priés d'envoyer leur curriculum vitae à:

M. Charles Le Blanc
Directeur
Groupe d'études et de recherches sur l'Asie de l'Est
Faculté des arts et des sciences
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7
Tél.: (514) 343-5970

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

CENTRE D'ACCUEIL LA CITÉ DES PRAIRIES

(centre d'accueil de réadaptation en milieu sécuritaire pour des jeunes délinquants de 14-18 ans)

Directeur des services professionnels

Fonctions:
Concevoir, coordonner et diriger les activités professionnelles et cliniques de l'établissement, dans le but d'assurer la qualité des actes professionnels, de fournir le support requis pour la réadaptation et de susciter le développement des services aux jeunes.

Qualifications:
— Diplôme universitaire en sciences humaines.
— Expérience de 3 années en gestion.
— connaissance suffisante des milieux de réadaptation.

Traitement: Selon les normes du M.A.S.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 23 août 1980, au:

Chef du personnel
Centre d'accueil la Cité des Prairies
12,165, 83ième avenue,
Rivière-des-Prairies, Montréal,
H1C 1S4

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Centre d'accueil personnes âgées. Situé à Montréal, capacité 250 lits.

Fonctions
Sous l'autorité du conseil d'administration, le directeur général est responsable de l'administration et du fonctionnement de l'établissement.

Exigences du poste
Diplôme universitaire en sciences de l'administration.

Expérience
Au moins 5 ans comme cadre dans le domaine des Affaires sociales seraient appréciées.

Traitement
Selon les normes du M.A.S.

Faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 22 août au:

Concours directeur général
Le Devoir,
Dossier 3300,
C.P. 6033,
Montréal, Québec, H3C 3C9

CONCOURS C-18

LA COMMISSION SCOLAIRE OUTAOUAIS-HULL

demande un(e)

Directeur(trice)

des services éducatifs - élémentaire

Sous l'autorité du directeur général, le directeur des services éducatifs assume la responsabilité de la gestion (planification, organisation, direction, contrôle, évaluation) 1ère de l'ensemble des programmes d'enseignement et d'apprentissage et des ressources qui y sont affectées et comprend habituellement les programmes d'études, les moyens d'enseignement, la mesure et l'évaluation de l'apprentissage, 2e de l'ensemble des programmes ayant trait aux activités reliées aux services aux élèves.

Qualifications minimales requises:
Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié.
Huit (8) années d'expérience pertinente dont au moins trois (3) années dans un emploi de cadre.
Autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le ministère de l'Éducation.

Traitement: Selon la politique administrative et salariale du MEQ.

Entrée en fonction: Le plus tôt possible.

Toute demande d'emploi et curriculum vitae doivent parvenir le ou avant le 19 août 1980 à:

Monique Cyr
Directeur général
Commission scolaire Outaouais-Hull
122, rue St-Laurent
Hull J8X 1M6

CINEMA LIBRE

SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION DE FILMS QUÉBÉCOIS ET D'AILLEURS

EST À LA RECHERCHE

D'UN(E)
COLLABORATEUR(trice)

LE TRAVAIL:
Participer à l'élaboration d'objectifs, de stratégies, de concepts;
Opérationnaliser des programmes de distribution, commercialisation, animation dans les secteurs commercial (salles, ciné-clubs) et non-commercial (scolaire, syndical, communautaire);
Initier, entreprendre, participer à des recherches, visionnements, négociations pour l'acquisition de droits de distribution pour des films d'ici et d'ailleurs.

QUALITÉS SOUHAITABLES:
— Diplôme universitaire ou équivalent
— Expérience de travail pertinente
— Une connaissance de la cinématographie au Québec
— Initiative, tact, débrouillardise
— Aptitudes à communiquer, facilité à rédiger des textes
— Capacité d'organiser

CONDITIONS DE TRAVAIL
À discuter

Faire parvenir curriculum vitae et lettre d'intention avant le 15 août 1980 à:

Cinéma Libre
4872, rue Papineau
Montréal H2H 1V6

N.B.: une première sélection sera effectuée à partir des curricula vitae reçus.

UNIVERSITÉ DE CALIFORNIE

recherche
pour un projet pilote un

MÉDECIN

Fonctions:
Participe à l'élaboration de services curatifs et préventifs.
Assure la formation du personnel.
Contribue à l'élaboration d'un système de gestion axé sur la continuité et l'autonomie.

Qualifications:
Utilise le français comme langue de travail.
Possède une formation en santé publique (maîtrise ou l'équivalent) ou un minimum de 3 ans à un poste d'organisateur à l'étranger.
Est efficace dans la transmission des connaissances.

Lieu: Tunisie.
Durée: Contrat de 2 ou 3 ans.
Salaire: Négociable selon qualifications.

Envoyer votre curriculum vitae pour le 15 août, à:

3527, avenue Lorne, app: 1
Montréal, Québec,
H2X 2A4

Le C.L.S.C. Rivière des Prairies recherche un:

MÉDECIN
OMNIPRATICIEN

Fonctions:
Contribue aux services de consultations sur rendez-vous et à l'urgence.
Participe aux activités de l'équipe de périnatalité, soit: sessions pré-natales, sessions post-natales et clinique de vaccination.

Qualifications:
S'il n'en a pas l'expérience, possède le désir de pratiquer une médecine communautaire.
Est capable de travailler en groupe multidisciplinaire.
Est membre de la F.M.O.Q.

Salaire:
Selon l'entente entre le M.A.S. et la F.M.O.Q.

Adresser votre curriculum vitae pour le 15 août, au:

Coordonnateur du module santé,
C.L.S.C. Rivière des Prairies
7780 est, boul. Gouin,
Montréal, Québec,
H1E 1B4

SERVICE DE L'ÉQUIPEMENT

L'Université du Québec à Chicoutimi est à la recherche d'un professionnel dynamique pour assumer la responsabilité des services auxiliaires au sein du service de l'équipement. Il est responsable des magasins, de la reprographie, du courrier, de la réservation des locaux, de la location de l'inventaire ainsi que de la conservation des biens et services.

Exigences

Un diplôme universitaire de premier cycle en administration.
Quelques années d'expérience pertinente.

Traitement

Entre 16 961$ et 29 492$, selon la scolarité et l'expérience.

On fait parvenir son offre de service avant le 25 août 1980 au:
Service du personnel, Université du Québec à Chicoutimi, 930 rue Jacques-Cartier est, Chicoutimi (Québec) G7H 2B1.

Université du Québec à Chicoutimi

Le département des Sciences de l'administration de l'Université du Québec à Rimouski est à la recherche d'un candidat pour combler le poste suivant:

Professeur substitut en comptabilité

FONCTIONS: Le candidat retenu sera appelé à dispenser l'enseignement des Sciences comptables dans les programmes de baccalauréat en administration des affaires, de certificat en administration et de certificat en sciences comptables.

EXIGENCES: Le candidat retenu devra posséder un diplôme de premier cycle en administration avec option sciences comptables et être membre d'une corporation professionnelle. Une expérience de travail en vérification publique est exigée.

TRAITEMENT: Très concurrentiel, selon la convention collective en vigueur.

DUREE DU CONTRAT: Un an.

ENTREE EN FONCTION: Le plus tôt possible.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 20 août 1980 à l'adresse suivante:

Monsieur Marc Létourneau, directeur
Département des Sciences de l'administration
UNIVERSITE DU QUEBEC A RIMOUSKI
300, avenue des Ursulines
Rimouski, (Québec).
G5L 3A1

Université du Québec à Rimouski

Voir autres Carrières et Professions, en pages 15, 16 et 18

ENSEIGNANT (E) DEMANDÉ(E)

Le conseil d'administration du collège de l'église arménienne Soust Hagop requiert les services à plein temps d'un(e) enseignant(e) qui soit détenteur(trice) d'un brevet d'enseignement en pré-scolaire et élémentaire.

La demande d'emploi et les pièces constitutives d'un dossier devraient parvenir au secrétariat du conseil scolaire jusqu'au 15 août 1980:

Conseil scolaire Soust Hagop
3401, Olivar Asselin,
Montréal, Québec,
H4J 1L5
Tél.: 331-9993

PROFESSEURS DE FRANÇAIS

LANGUE SECONDE

Fonctions:
— Cours à Montréal et banlieue dans des entreprises.
— de 4 à 20 heures/semaine, soir surtout.

Méthodes utilisées:
— Dialogue Canada I, Atelier DC II (bloc 3) et Transition.

Exigences:
— Minimum B.A. relié aux langues.
— Français langue maternelle.
— Expérience pertinente.

Envoyer curriculum vitae (ne pas téléphoner), à:

Centre Linguistique Bouchereau Inc.
465, rue Saint-Jean, Bureau 708,
Montréal, Québec,
H2Y 2R6,
Att: M. Jean-Denis Garceau

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

est publiée tous les jours. Le tarif est de **0.68** la ligne agate (grandeur minimum: 30 lignes agate sur 2 colonnes). Notre service de cases (dossiers) coûte **$3.00** et les réponses sont assurées par courrier. La date limite pour la réception des annonces est fixée à **48 heures avant publication.**

Tout courrier devra être adressé comme suit:

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR

211, rue du Saint-Sacrement
Montréal - H2Y 1X1

Compétence:
Micheline Turgeon,

Rens.: 844-3361

AVOCAT(E) DEMANDÉ(E)

Une étude légale est à la recherche d'un(e) avocat(e) possédant deux à quatre ans d'expérience pour pratique touchant le nord du Québec dans les domaines civil, administratif et commercial.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

William S. Grodinsky
4e étage
245, rue Saint-Jacques
Montréal, Québec
H2Y 1M6

C.L.S.C. MÉTRO

recherche

un(e) technicien(ne) en administration

SOMMAIRE DES RESPONSABILITÉS
Sous l'autorité du directeur général, il (elle) est responsable des tâches inhérentes aux différentes activités de la gestion des ressources financières.

EXIGENCES
— détenir un diplôme d'études collégiales en techniques administratives option finance, ou une expérience équivalente.
— posséder au moins 2 ans d'expérience dans le domaine de la comptabilité (tenue de livre, paie, contrôle interne, états financiers, budget)
— le bilinguisme est un atout

RÉMUNÉRATION
Selon les politiques salariales du Ministère des Affaires sociales.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae le plus rapidement possible à l'adresse suivante:

Marie Beauchamp
C.L.S.C. Métro
1550 ouest de Maisonneuve
Bureau 1175
Montréal, P.Q.
H3G 1N2
Tél: 934-0354

LA COMMISSION SCOLAIRE BEAUPORT

OFFRE UN (1) POSTE D'ORTHOPHONISTE-AUDIOLOGISTE

(Concours OA-80-11)

NATURE DU TRAVAIL
L'emploi d'orthophoniste-audiologiste est un emploi de professionnel qui comporte plus spécifiquement le dépistage, l'identification et l'évaluation des troubles de la parole et de l'audition, en vue de recommander les situations appropriées d'apprentissage et de réaliser ou collaborer à la réalisation de la thérapie qui convient pour la rééducation ou à la réadaptation des élèves concernés.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES
L'orthophoniste-audiologiste dépiste et évalue les troubles du langage et de la parole et les troubles d'audition des élèves lors de rencontres individuelles ou de groupes; sélectionne les élèves susceptibles de bénéficier de classes spéciales et de sons particuliers. S'il y a lieu, en collaboration avec d'autres spécialistes de la santé, détermine et applique une thérapie de rééducation appropriée. Si nécessaire, réfère certains cas à des cliniques spécialisées.
L'orthophoniste-audiologiste est appelé à participer à des études de cas avec des équipes multidisciplinaires en ce qui concerne les implications pédagogiques.
L'orthophoniste-audiologiste est appelé à établir des contacts étroits avec les parents, les instituteurs et les autres personnes impliquées.

QUALIFICATIONS REQUISES
Scolarité: Détenir un diplôme universitaire terminal de premier cycle en orthophonie-audiologie.

CONDITIONS DE TRAVAIL
Horaire: Semaine de 32½hres
Salaire: Selon la convention collective en vigueur (expérience, scolarité)
Début d'emploi: À compter de septembre 80
Lieu de travail: À déterminer

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 20 août 1980 à 16hres au:

Service du personnel
Commission scolaire Beauport
3301 Boul. Mgr-Gauthier
Beauport
G1E 2W3

PRIÈRE DE MENTIONNER LE NUMÉRO DE CONCOURS SUR L'ENVELOPPE

DIRECTEUR MAIN-D'OEUVRE

Sous l'autorité du directeur général adjoint de la division Planification et programme, le directeur du service de la Main-d'oeuvre assume la responsabilité de la mise au point et de la réalisation d'un plan général d'organisasabilité de la mise au point et de la réalisation d'un plan général d'organisation des services reliés à la politique de main-d'oeuvre; notamment en ce qui a trait à la formation professionnelle de la main-d'oeuvre et au placement dans l'industrie de la construction.

La personne que nous recherchons, en plus de veiller à la bonne gestion de son service, maintiendra des relations suivies avec les différentes unités administratives de l'organisme. Il devra se préoccuper des questions relatives à la recherche et à l'information. Il sera appelé à se déplacer afin de représenter l'O.C.Q. et il assurera une liaison constante auprès des organismes gouvernementaux et des associations patronales et syndicales.

Qualifications:
- Détenir un diplôme universitaire en sciences administratives et posséder un minimum de huit (8) ans d'expérience pertinente en administration générale, plus précisément en gestion des programmes et de personnel;

OU
- détenir un diplôme en techniques administratives et douze (12) ans d'expérience pertinente ou toute autre combinaison de formation et d'expérience jugée pertinente;
- posséder une formation de base en information et avoir au moins trois (3) ans d'expérience à titre d'utilisateur dans la gestion et le contrôle de systèmes;
- être familier avec les législations du travail, en particulier les secteurs de la main-d'oeuvre et la formation professionnelle.

Rémunération:
Ce poste intéresse les personnes dont le revenu annuel se situe aux environs de $35,000.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 22 août 1980 au:

OCQ

Service des Ressources humaines
OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
3530, rue Jean-Talon ouest
Montréal, Québec
H3R 2G3

Vertov

Suite de la page 13

riat, portraits de Karl Marx, de Lenine. Car pour Vertov, tout est politique, même la séquence. Comme l'a souligné le critique de cinéma Adams Sitney, Vertov n'a que mépris pour tout ce qui vise à reconstituer des événements historiques, surtout si l'auteur est un cinéaste conscient tel qu'Eisenstein dont nous pourrons voir *Que Viva Mexico* (film-posthume: 1931-1979) le 19 août, à l'Outremont dans *Potemkine* ou *Octobre*, estimant qu'il s'agit là d'interprétations fausses de la nature de la représentation temporelle au cinéma. Vertov est pour le cinéma pris sur le vif. Dans *L'Homme à la caméra*, il affirme la simultanéité de trois mouvements dans l'expérience cinématographique: le tournage, le montage, la projection. En tant que représentation d'une journée dans une ville soviétique, ce film se situe de lui-même dans le genre avant-gardiste de «l'hymne urbain», cher aux futuristes, lancé par Cavalcanti dans *Rien que les heures*. Cependant Vertov tronque ici le cycle journalier et termine son portrait de la ville le soir, à l'heure où les gens vont au cinéma. Ce qui ont oeuvré à ce film en deviennent les héros: la caméra elle-même vient saluer le public. Vertov, emballé par les possibilités illimitées des moyens cinématographiques, a souvent produit des films accusant une certaine faiblesse, au niveau du contenu. Mais s'apercevant de son erreur, il convint de faire le montage *avant* le tournage. Il fonda un groupe, les *Kinoki* (Ciné-Oeil), dont le but avoué était la suppression pure du film *joué*. Pendant qu'Eisenstein luttait pour de nouvelles formes d'art, Vertov partait en guerre contre l'Art qu'il assimilait à l'artifice. Dans sa tentative de libérer la caméra de la copie, il la fit bouger. Eisenstein partageait avec Vertov la croyance que le jeu sur la pellicule pouvait conduire à un *«montage d'attractions»*, qui mystifiait pas trop facilement le public.

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent **68¢** la ligne agate (14 lignes agates au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service complet de cases postales et du retour du courrier ne coûte que trois dollars et est strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 48 heures avant parution.

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR
211, rue du Saint-Sacrement
Montréal - Tél.: 844-3361
Compétence: **Micheline Turgeon**

Voir autres Carrières et Professions, en pages 15, 16 et 17

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

La Compagnie de traduction universelle
recherche

3 RÉVISEURS (à temps plein)

anglais vers le français
Spécialités: génie civil, génie mécanique, informatique.
Expérience: 5 ans minimum

TRADUCTEURS TECHNIQUES (pigistes)
(anglais vers le français)
habitant Montréal ou la banlieue

Adresser votre curriculum vitae, à:

1015 Côte du Beaver Hall,
bureau 350,
Montréal, Québec, H2Z 1F1

ou téléphoner: 875-2112

SECRÉTAIRE

La Fédération des associations de professeurs des universités du Québec (F.A.P.U.Q.), est à la recherche d'une secrétaire bilingue.

Exigences:
— Français et anglais écrits impeccables.
— bonne connaissance de l'anglais parlée
— sténographie et dictaphone.
— connaissance du domaine juridique serait un atout.
— minimum de 5 ans d'expérience.

Salaire selon expérience et qualifications, pouvant atteindre $15,035. (en révision)

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 18 août 1980, à l'adresse suivante:

F.A.P.U.Q.
2715, chemin Côte Ste-Catherine,
Montréal, Québec,
H3T 1B6

COLLÈGE BOIS-DE-BOULOGNE
collège d'enseignement général et professionnel

POSTES DE PROFESSEUR À COMBLER

- Chimie 101 - temps partiel, 1ère session, 8 heures-semaine
- Informatique, temps complet année

Exigences:
Diplôme de 1er cycle dans la discipline appropriée
Formation pédagogique de préférence et expérience d'enseignement
Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant vendredi le 15 août, au:

Collège Bois-de-Boulogne,
Service du personnel,
10,555, avenue Bois-de-Boulogne,
Montréal, Québec,
H4N 1L3

CONSEIL RÉGIONAL DES COMMUNICATIONS DE L'ESTRIE

Le conseil régional des communications de l'Estrie, dont l'objectif général est de "travailler à l'amélioration des communications aux bénéfices de la population régionale", est à la recherche d'un:

Coordonnateur(trice)

Description de tâches:
La personne choisie devra, en étroite collaboration avec le Conseil et ses différents comités, travailler:
— à la programmation des activités du Conseil et de ses comités;
— au recrutement et à la formation de consommateurs;
— à l'administration des affaires courantes;
— à la structuration et au pilotage de dossiers régionaux.

Profil recherché:
— Diplôme de 1er cycle ou expérience équivalente;
— dynamisme et autonomie;
— qualité d'organisateur et communicateur;
— habileté à travailler en équipe;
— disposer d'une automobile;
— connaissance de la région souhaitable.

Conditions de travail:
— Emploi contractuel;
— traitement entre $15,000. et $20,000. par année compte tenu de l'expérience et de la scolarité.

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae et des références pertinentes pour le 20 août 1980, à l'adresse suivante:

C.R.C.E.
180, Acadie,
suite 125,
Sherbrooke, Québec,
J1H 2T3
Tél.: (819) 563-8535

Directeur
services d'administration comptable
Valeurs mobilières - Montréal

Pour répondre aux exigences croissantes de son expansion interne, BURNS FRY recherche la personne dynamique, soucieuse de résultats, qui prendra la responsabilité de ses services d'administration comptable à son bureau de Montréal et en assumera la direction.

Relevant de l'administrateur résidant, la personne sélectionnée aura la responsabilité directe de l'administration des services de traitement des valeurs ("cage") et de crédit.

De préférence, le candidat sera porteur d'une désignation reconnue, telle C.G.A. ou R.I.A. L'expérience dans les services d'administration comptable ("opérations") d'un autre courtier en valeurs que le candidat pourrait mettre à contribution serait un avantage certain.

Les personnes intéressées possédant les qualités requises sont invitées à s'adresser par écrit à L.-Jacques Ménard, administrateur résidant,

BURNS FRY LIMITEE
Bureau 1712
1 Place Ville-Marie
Montréal, Québec
H3B 2C1

Notre discrétion leur est acquise.

LE CEGEP DE SOREL-TRACY

est à la recherche de candidats pour les emplois suivants:

Adjoint au directeur des services pédagogiques (administration)

NATURE DU TRAVAIL:
Sous l'autorité du directeur des services pédagogiques, cet emploi comporte l'ensemble des fonctions requises pour la coordination, la supervision et l'évaluation des activités et des ressources ayant trait entre autres à la participation à l'élaboration et à l'atteinte des objectifs des services pédagogiques de même qu'à une collaboration directe dans certains dossiers majeurs.
Le candidat retenu s'occupera donc principalement du dossier de la répartition de la tâche des enseignants ainsi que de celui de la planification, de la répartition et de l'administration des budgets attribués à l'enseignement régulier. Il aura également sous sa responsabilité les services de bibliothèque et d'audio-visuel. Il sera aussi responsable des personnels techniques reliés à l'enseignement. Il collaborera au niveau des statistiques et prévisions de clientèle. Enfin, il sera associé à l'élaboration et à la mise à jour des prolitiques et procédures des services pédagogiques.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié avec expérience pertinente.

TRAITEMENT:
Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation.

Adjoint au directeur des services pédagogiques (organisation scolaire)

NATURE DU TRAVAIL:
Sous l'autorité du directeur des services pédagogiques, cet emploi comporte l'ensemble des fonctions requises pour la coordination, la supervision et l'évaluation des activités et des ressources ayant trait entre autres à la participation à l'élaboration et à l'atteinte des objectifs des services pédagogiques et à une collaboration directe dans les dossiers majeurs tels ceux de l'analyse institutionnelle, de l'évaluation et autres.
Le candidat retenu s'occupera des dossiers du recrutement des étudiants, des grilles de cours, des plans d'études et des stages. Il aura sous sa responsabilité le secrétariat et le service de l'aide pédagogique individuel. Personnellement, ou avec son équipe, il s'acquittera de toutes les tâches reliées au registrariat notamment celles concernant les prévisions de clientèle, les admissions, les horaires, le dossier étudiant, la certification, les statistiques, etc. Il assurera une collaboration étroite à l'Éducation aux Adultes particulièrement à travers les services qui sont de son ressort. Enfin, il sera associé à l'élaboration et à la mise à jour dess politiques et procédures des services pédagogiques.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié avec expérience pertinente.

TRAITEMENT:
Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation.

Conseiller pédagogique

NATURE DU TRAVAIL:
Sous l'autorité du directeur des services pédagogiques, il exercera des fonctions de conseil auprès du personnel de cadre responsable des services d'enseignement et d'animation pédagogique auprès des enseignants et des professionnels non enseignants reliés à la pédagogie.
Ce travail se fera notamment en regard de l'implantation du développement, de l'évaluation des programmes d'enseignement, de l'organisation scolaire qui convient, de même que de l'utilisation des méthodes, des techniques, de l'équipement, du matériel didactique... Dans cette ligne également, le dossier du perfectionnement des enseignants pourra aussi exiger de sa part une contribution importante. Son champ d'action s'étendra tant à l'enseignement régulier qu'à celui des adultes.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié avec expérience pertinente.

TRAITEMENT:
Variant de $17,630.00 à $37,221.00

L'ENTRÉE EN FONCTION POUR LES EMPLOIS PRÉCITES:
Immédiate

Toutes les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 20 août 1980 à l'auresse suivante:

R.-JULES DOUCET
Directeur des services pédagogiques
Collège de Sorel-Tracy
95, chemin Ste-Anne
Sorel J3P 1J6

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

Voir autres annonces classées en page 19

AMEUBLEMENTS À VENDRE

Set de chambre à coucher, 7 morceaux, tête de lit "King size". Bureau triple, commode, 2 tables de nuit, 2 miroirs. Très bon état, $850. Tél.: 731-5755. 12-8-80

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaines. 207 est Beaubien, Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel 387-2841. JNO

OEUVRES du réputé sculpteur, ébéniste: TOBIAS MACK: Mobilier salon (acajou) Louis XV, $5,000. — Mobilier chambre fillette (tilleuil) Provincial Français, $3,000. Téléphone: 655-1218 ou 655-7970. 11-8-80

ANIMAUX PERDUS

RÉCOMPENSE: Perdu chat gris et blanc aux environs du boulevard LaSalle. Appelez 691-1440 ou 933-3011 après 5h. 12-8-80

ANTIQUITÉS À VENDRE

DENTELLES ANCIENNES
Magnifiques couvre-lits, véritables pièces de collection. Tout pour la maison. Sur rendez-vous.
738-7378
11-08-80

RÉPARATION D'HORLOGES GRAND-PÈRE
Service à domicile
324-1021 — 689-2989
2-9-80

MEUBLES antiques, peintures, tapis, lampes, argenterie, porcelaine, cristal, T.V., chandelier, machine à écrire, horloge, bureau, monnaies, tout à être vendu à l'enchère la plus élevée. Pas de minimum - pas de réservation. Visite mardi 12h00 (midi) jusqu'à l'encan débutant à 7h P.M. Admission gratuite, stationnement gratuit. Salle climatisée, quantité limitée de catalogue gratuit. 5500 Paré, 737-5343. 13-8-80

A 30 minutes de Montréal, tous les dimanches à partir de 1h30, des centaines de vieux meubles et bibelots, vendus à l'encan du Marché Antique du Québec. Route transcanadienne, sortie 130 nord, St-Thomas-d'Aquin, 358 rue Principale, 843-5477 ou 1-796-5955. 11-8-80

Salle à dîner 9 morceaux en chêne, secrétaire, peinture, tapis, wagon à thé, tapis Oriental. Si après 6h: 489-9134. Jour: 484-0271. 12-8-80

ACHETONS antiquités de toutes sortes (argent comptant) — bibelots — bronze — tableaux — petits meubles — gravures par Louis Icart — bijoux — cuivres — lampes — tapis — etc. Claude Morrier, 524-1422. JNO

APPARTEMENTS À LOUER

OUTREMONT: Près de l'Université de Montréal, demi sous sol 2½ meublé, chauffé, électricité, taxes payées. Foyer naturel, laveuse, sécheuse et téléphone inclus. $225 par mois, libre 1er septembre. 589-4328, 737-9032. 17-8-80

NOTRE-DAME-DE-GRÂCE: appartement 5½, non-meublé. Libre pour 1er septembre. Tél.: 484-6814. 11-8-80

CÔTE STE-CATHERINE, face métro, près d'un parc, très grand 3½, chauffé, cuisinière et réfrigérateur, idéal jeune couple ou étudiant, $220. 735-6729. 11-8-80

CÔTE-DES-NEIGES, 4975 Édouard Montpetit, coin Westbury, 4 ½, équipé, chauffé, 1er septembre. 5 minutes en auto de l'Université de Montréal. 738-1875. 17-8-80

VIEUX-MONTRÉAL, près Bonsecours. 1½ entièrement rénové, briques naturelles, poutres, équipé, etc. Libre. $350. 288-9220. 11-8-80

RUE CHAMBLY (près Rachel), 3½ chauffé, refrigérateur et cuisinière, paisible, jardin et place pour l'auto. Tél.: 521-5636. 17-8-80

STUDIO à louer, 410 Bonsecours, Vieux-Montréal, $255. non chauffé. Occupation immédiate. Jour: 288-6767 - Soir: 277-3252. 16-8-80

ROSEMONT, sous-sol, $165. 2½, chauffé, meublé, femme ou couple d'âge mur, références, 729-4121. 11-8-80

A LOUER: très bel appartement, très bien situé, autobus, métro. 1er septembre, grand 5½. Tél.: 270-8982. 12-8-80

OUTREMONT: Ducharme et Rockland, 2½ chauffé, cuisinière, réfrigérateur, $185, tél.: 276-4080. 11-8-80

LA CITÉ. 1 mois gratuit. Grand 3½, balcon, chauffé, garage, club de santé, à sous-louer, 1er septembre 1980 au 30 novembre 1981, $393/mois. 288-9053. 11-8-80

CENTRE-EST, 1½, 2½, 3½, entièrement meublés, $165 - $210. Téléphone: 282-1779. 15-8-80

OUTREMONT, WILLOWDALE. 4 pièces chauffées, tous services, concierge. Téléphone: 738-2028. 11-8-80

VAN HORNE près de Wilderton Crescent, 3½, semi sous-sol, chauffé, eau chaude, très éclairé, rénové, $170. 521-1704 ou 526-2123. 11-8-80

ÉQUIPEMENT/AMEUBLEMENT DE BUREAU

500 VESTIAIRES EN MÉTAL
12" X 18" X 72"
EXCELLENTE CONDITION
PRIX SPÉCIAL
$19.50 par porte
EN SÉRIE de 4, de 3 ou de 2.
NORMAN SPECIALTIES INC.
302 Est St-Antoine
Montréal
861-9878
11-08-80

APPARTEMENTS À LOUER

SECTEUR EST, N.-D.-G.: beau et grand 5½ rénové avec 2 balcons, un en avant et l'autre en arrière. 482-7022. 11-8-80

VAN-HORNE et Decelles, libre tout de suite, 4½, cuisinière, réfrigérateur, eau chaude. Toutes taxes payées. 484-5819. 11-8-80

C.-D.-N., 3280 Goyer. 3½, 4½ libres, cuisinière, réfrigérateur, tapis mur à mur, buanderie, concierge, $165 et plus. Téléphone: 733-7313. 11-8-80

C.-D.-N., avenue Isabella. 2½, semi-meublé, incluant cuisinière et réfrigérateur, $130 net. Téléphone: 731-1026 après 18h... 11-8-80

OUTREMONT, entre Laurier et Côte Ste-Catherine. À louer: 5 pièces meublées. De septembre à mai 1981. Téléphone: 274-6303. 11-8-80

APPARTEMENTS À LOUER À L'ÉTRANGER

PARIS, beau 3½, tout équipé, meubles anciens, ensoleillé, calme, idéal pour sabbatique ou long séjour. 481-7186, le soir. 11-8-80

AUTOS/MOTOS

Renault 5L, 77, 24,000 milles, antirouille. $2,500. Tél.: 735-1933. 11-8-80

VOLKSWAGEN MINI-BUS 78, 7 passagers, automatique, 37,000 kilomètres, $6,900. 331-5958, 334-0453. 11-8-80

MAVERICK: 76, 2 portes, $2,600. Tél.: 1-460-4850. 11-8-80

JAGUAR '77, très bonne condition, $15,500. Particulier, 692-4402. 18-8-80

BATEAUX À VENDRE

LASER
Vente mi-août
Modèle 1980, tout équipé, une saison, $1,295. Informations:
697-3267
09-08-80

BATEAUX À VENDRE

PLANCHE À VOILE BORA, directement du manufacturier, 15% de rabais. Téléphone: 482-6603, 7h. P.M. 11-8-80

BUREAUX À LOUER

BUREAU DE DENTISTE
Région de Trois-Rivières à vendre, louer ou partager. Pour cause de retour aux études. Communiquez André Boucher.
819-373-0297
11-8-80

BUREAUX À LOUER

Boulevard St-Joseph ouest: Bureau pour professionnel, 900 pi. carré, 6 pièces rénovées, luxueux, 1er septembre; appeler: 276-7449 ou 273-0842. 12-8-80

BOUL. ST-JOSEPH, idéal pour professionnel, près métro. Après 7h, 522-2912 ou 527-5789. 11-8-80

BUREAU à SOUS-LOUER, idéal pour professionnel. Carré Dominion (1010 Ouest, rue Ste-Catherine). Occupation: 1er septembre. Salle de conférence et d'attente meublées. 866-5453. 13-8-80

PONT VIAU, 110 Boulevard des Laurentides, 2 ou 3 bureaux pour professionnels, rez-de-chaussée, chauffé, électricité, stationnement. Conditions à discuter. 667-8904. 11-8-80

CHALETS À LOUER

DOMAINE MANOIR DES PINS
LAC NATUREL EN MONTAGNE
Chalet tout-confort, foyer de pierre, chaloupe, pédalo. Laurentides, sortie 89, 1 mille à droite, 6 milles vers Ste-Lucie.
1-819-326-4324
fin sem. **$100.**
semaine **$200.**
2-9-80

CHALETS À LOUER

VAL DAVID, luxueux, foyer, bain sauna, lave-vaisselle, 3 ch. à coucher. Saison $3,000. 665-2540. 18-8-80

ST-DONAT, lac Ouareau, 600 pieds de fond sur lac (120,000 p.c.). 2 chalets de 3 chambres, vivoir, cuisine, foyer naturel, chauffage huile/électricité, arbres magnifiques, plus terrain 200 X 200. Vendus au complet ou séparément, Mme L.C. Simard 738-8575, Imm. Arthur Tremblay 735-5588. 11-8-80

AU RETOUR DU MAGASIN AS-TU DÉJÀ CALCULÉ LA QUANTITÉ D'EMBALLAGE INUTILEMENT GASPILLÉE?

SONT DES GESTES DE CONSERVATION!

* UTILISER UN SAC DE TOILE
* CHOISIR UN PRODUIT MOINS EMBALLÉ...

Les clubs 4H du Québec

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
286-1202
844-3361 (pour tout autre service)
- Chaque parution coûte $4.50, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte $0.15 chacun
- Minimum: 2 parutions
- Heures de tombée: 10 heures 30 a.m.

NOUS ACCEPTONS PAR TÉLÉPHONE

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 286-1201

NOUS ACCEPTONS PAR TÉLÉPHONE

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
286-1202
844-3361 (pour tout autre service)
- Chaque parution coûte $8.80 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en page 18

CHALETS À VENDRE

STE-ADÈLE, lac Millette. À 45 minutes de Montréal. Coquet, confortable. Foyer, piscine chauffée. Près des centres de ski, $49,500. Téléphone: 481-9020, 1-229-3393. 11-8-80

NORD DE JOLIETTE, vrai centre de ski! Chalet semi-suisse, 5 appartements meublés, foyers, dépendance, serre: 10' x 12'; 210,000 p.c. de terrain paysagé, sur bord de rivière, accès à 2 lacs, 1000' de tuyau sous terre avec pompe et gicleur, moteur et bateau, machinerie pour entretien incluse. Prix: $125,000. Après 18h.: 526-4560. 11-8-80

CHALET très grand, meublé, chauffage électrique, magnifique point de vue, 7 arpents, près de Richmond. Lundi, mardi, mercredi après 6h. PM. 514-739-7516. 11-8-80.

COMMERCES À VENDRE

AGENCE DE VOYAGES, permis du Québec, beau local bien situé, rive-sud, quelques milles du Tunnel. S'adresser à: Dossier #C-352, C.P. 117, Brossard, Qué. J4Z 3J1 11-8-80

CONDOMINIUM

Condominium à vendre ou à louer, 5½ pièces, tapis mur à mur, tout équipé. 747-1988. 13-8-80

COURS

CENTRE DE RECHERCHES ASTRO-PSYCHOLOGIQUE DE MONTRÉAL INC.
— Cours d'astrologie
— Avec René-Guy Chédanne
— Début des cours: 8 sept.
Informations:
843-7075, 522-3791
ou écrivez à:
C.P. 1081, succ. Desjardins
Montréal H5B 1C2
11-08-80

Désire suivre cours individuel de tricot dès maintenant. Secteur Côtes-des-Neiges ou environ. Jeanne 252-4800, ou 342-3760. 12-8-80

DEMANDES D'EMPLOI

HOMME, 26 ans, voulant apprendre le français cherche travail physique pour les week-ends sur une FERME, avec famille francophone, dans la banlieue de Montréal. 486-0604, après 18h... 11-8-80

DÉMÉNAGEMENTS

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. J.N.O.

Disponible en tout temps pour petits et gros déménagements, spécialité cuisinière, réfrigérateur, laveuse, sécheuse, assurances complètes. 725-1372. J.N.O.

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite, 937-9491. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances complètes. Téléphone: 327-6026. J.N.O.

DIVERS/SERVICES

BOIS DE CHAUFFAGE du producteur au consommateur, 100% érable ou mélangé. Sec ou vert. Livraison. Téléphone: 1-285-2020. 11-8-80

ACHÈTE disques: rock, classique, jazz, populaire, en bon état, paye bon prix, irais chercher à domicile. 463-1459, 651-0539. 11-8-80

CÂBLE-VISION NATIONAL ET TÉLÉCÂBLE VIDÉOTRON recherche en vue d'émissions des JEUNES de 9 à 16 ans doués pour un art, un sport ou qui auraient un hobby intéressant. Téléphonez à M.-C. Hansenne ou Nicole Paul-Hus, 465-7372, 656-2111. 11-8-80

FERMES À VENDRE

DURHAM - SUD, 95 acres, belle propriété, grange, ruisseaux, prix $76,000. Ferdinand Berner (819) 826-5447 - (819) 826-5195. IMMEUBLES EXPRESS. 12-8-80

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANO à queue, 7 pieds, McKmabe, en bois de rose. Prix à discuter. 279-7160 12-08-80

LOCAL À LOUER

GRAND LOCAL à louer près du métro Frontenac, 2840 p.c., chauffé, air climatisé, lundi et mardi de 9 h à 18 h, samedi de 9 h à 12 h. 527-4181 11-8-80

QUEEN MARY & Côte-des-Neiges, local commercial, libre, prix 70c le pied carré. Appelez à 271-6381 ou 271-1186. 11-8-80

LOGEMENTS À LOUER

VICTORIA, sud Queen Mary. 6½ chauffé, 2ième étage duplex, demi-cave, $355 pour 1er septembre. 739-4270. 11-8-80

CHRISTOPHE-COLOMB - ST-ZOTIQUE, 5½ restaurés, grand luxe, climatisation, $360 - $480. 288-2696. 12-8-80

C.-D.-N., 4940 Plamondon. Haut de duplex, 6½, cuisinière, réfrigérateur, eau chaude, chauffé, $400/mois. 738-9510. 14-8-80

QUÉBEC. Bas duplex, 8 pièces, 4 chambres. Sous-sol fini, entrée séparée. Grand terrain. Près Université. $600, chauffé. Rideaux. 681-5313, matin ou soir. 11-8-80

BOUL. ST-JOSEPH, logement 7 pièces, libre pour 1er septembre. $350 par mois. Après 7h, 522-2912, 527-5789. 11-8-80

PROPRIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES À VENDRE

À VENDRE RIVE-SUD, MONTRÉAL

SUPERBE IMMEUBLE EN BÉTON PRÉCONTRAINT DE CONSTRUCTION RÉCENTE.
BOUCHERVILLE, QUÉ.

Emplacement: Directement sur l'Autoroute Transcanadienne à 2 minutes au sud du Tunnel Hippolyte Lafontaine.
Terrain: 621,000 pieds carrés (environ)
Bâtisse: 150,000 pieds carrés (environ)
Détails: 25 pieds d'hauteur libre, 16 portes au niveau des camions, 2 portes de très grande dimension, plancher de ciment poli, système de gicleurs contre l'incendie, système d'alarme, stationnement éclairé pour 200 automobiles, pompe et réservoirs à essence, 26,000 pieds carrés d'espace à bureaux climatisés.

APPELER M. A. TABET
(514) 271-2501
11-08-80

OCCASIONS D'AFFAIRES

Clique mon BIC"

Permettez à BIC de vous éclairer le chemin vers la prospérité grâce à l'équipement de distribution automatique.

Poursuivez le chemin qui mène aux $$$ et à la réussite en mettant en valeur L'un des produits des plus connus au monde. Plus de 365 millions vendus l'année passée!

PAS DE VENTE commencez à temps partiel, agrandissant le commerce à votre propre allure jusqu'à ce qu'il devient rentable à plein temps Idéal pour un homme et sa femme

LES MEILLEURS COMPTES sont prêts et disponibles pour des **individus qualifiés** qui désirent gagner des montants très élevés

LA COMPAGNIE FOURNIT l'équipement de distribution automatique (de notre usine de 60,000 pieds carrés a Milton, Ont.), les fournitures, de comptes, une formation complète, des lieux choisis et un programme de financement pour l'expansion aux postulants qualifiés

VOUS FOURNISSEZ le désir de réussir dans votre propre commerce votre temps et vos efforts dévoués ainsi qu'un investissement minimum de $5,990.00

Si vous êtes éligible, **nous vous inviterons** par avion à nos frais à notre siège régional a Montréal où vous apprendrez les détails concernant les profits énormes qui pourraient être à votre disposition grâce aux distributeurs automatiques

Téléphonez, des maintenant à frais virés, à Dominion Lighter Sales Inc., Division de Marketing:

(514) 866-1721

Demandez Gilles Belanger, au poste 96

DOMINION LIGHTER SALES INC.
38 Eiffel, Level "E"
Place Bonaventure, Montréal, Qué
H5A 1E1
11-08-80

LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT rue Bernard, 1er septembre, 5½ à sous-louer, $285. 274-1314. 11-8-80

OUTREMONT: Haut de duplex luxueux, 7 pièces, 2 chambres de bain, chauffé, proximité de la montagne. $750 par mois. Tél.: 627-0166. 12-8-80

CENTRE-VILLE, près Sherbrooke et St-Denis, très grand logement, 6 pièces, chauffage central, bas de triplex, $325. Références requises. 738-8872. 11-8-80

HAUT DE DUPLEX, 3½ pour 1er septembre, coin BOYER-BELLECHASSE. $225. Pour informations: 272-5335 11-8-80

MAISONS À LOUER

PLATEAU MONT-ROYAL, à 2 minutes de la station métro Laurier. Maison meublée, style victorien, 2 étages et sous-sol, pelouse et arbres. À louer pour 1 an seulement. Dès le 1er septembre. $500/mois. Cause: travail en France. 843-6458, entre 17h. et 20h. 11-8-80

MAISONS MOBILES ROULOTTES

LOCATION DE TENTES-ROULOTTES Bonair, 1980, 733-6064. JNO

OEUVRES / OBJETS D'ART

LITHO encadrée Lemieux, "La Promenade" dans série "Petite Poule d'Eau", $1,200 ou meilleure offre. Demandez J.P.R. 286-9100 de 9h à 5h, et 484-6467 de 7h à 9h. 11-8-80

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRES BILINGUES
FRANÇAIS/ANGLAIS
NIVEAU DÉBUTANT

La Banque Mondiale a des postes de secrétaire bilingue français/anglais à pourvoir à son siège à Washington D.C., États-Unis d'Amérique.

CONDITIONS MINIMUM REQUISES:
— 3 ans d'expérience
— vitesse dactylographique de 50 mots à la minute dans les deux langues;
— vitesse de 80 mots à la minute en sténographie souhaitée
— pratique courante de l'anglais et du français indispensable

Le traitement sera fixé en fonction du nombre d'années d'expérience. Les avantages sociaux comprennent 26 jours de congé payés, congé dans les foyers payé tous les deux ans, assurance médicale, assurance vie, caisse de retraite. Les frais d'installation à Washington sont payés dès la nomination de l'agent.

Des tests et interview seront organisés pour les candidats qualifiés, non loin de leur lieu de résidence.

Prière d'envoyer un curriculum vitae détaillé, en anglais portant la référence # 81-3-30132 à M. Donald Minor avant le 29 août 1980, date limite pour la présentation des candidatures.

THE WORLD BANK
RECRUITMENT DIVISION
1818 H STREET, N.W.
WASHINGTON, D.C. 20433
U.S.A.

Inspecteur en sanitation

La ville de Mont-Royal a besoin des services d'un inspecteur en sanitation. Le candidat choisi, doit être bilingue, posséder une auto, être capable de faire la lecture de plans, et avoir entre 3 et 5 années d'expérience dans un domaine connexe.

Vérificateur de plans

Ville Mont-Royal a besoin des services d'un vérificateur de plans, pour travailler aux services des inspections. Le candidat choisi doit être bilingue, avoir terminé son CEGEP dans un domaine connexe, que le candidat puisse faire la lecture de plans est définitivement une condition préalable.

Les candidats intéressés doivent faire leur demande par écrit au:

Directeur du Service du Personnel
90, Avenue Roosevelt
Mont-Royal, (Québec)
H3R 1Z5
Tél: 737-1141 Poste 52 ou 53
11-8-80

NOTAIRE DEMANDÉ: avec 2 ans d'expérience pour un bureau situé à Sherbrooke. Salaire à discuter. Lagacé, Lagacé, Lagacé, Carignan, Fournier, Durand. Téléphone: 819-566-5255. 11-8-80

SECRÉTAIRE (permanente), français comme langue première, connaissance d'anglais un atout. Sténo absolument nécessaire. 3 ou 4 années d'expérience. Appeler: Lefrançois 861-0493. 11-8-80

TRADUCTEURS TECHNIQUES indépendants (pige) anglais en français demandés par agence de traduction de Boston. Envoyer Curriculum Vitae à Linguistice Systems, Boîte Postale #31, Cambridge, Massachussetts, 02139. 11-8-80

ARCHITECTE: Notre client recherche architecte professionnel 5 à 10 ans d'expérience, pratique privée ou pas. M. Girard & Associés: 731-5863. 11-8-80

URBANISTE. 4 ans d'expérience minimum. Français, anglais, espagnol. PIERRE LAROUCHE & ASSOCIÉS LTÉE, urbaniste-conseil, 731-1147. 11-8-80

RÉCEPTIONNISTE: Nous recherchons pour une étude légale une personne sérieuse, qui a du tact et qui aime transiger avec le public. Le bilinguisme est essentiel. Une expérience antérieure à titre de réceptionniste et une bonne connaissance de la dactylographie sont des atouts sérieux. Communiquez à: 254-5648. 11-8-80

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

A-1 absolument confidentiel $1,200 à $600,000., 1ère, 2ième. Mlle Léona Laberge, courtier. 486-1106 jour ou soir. J.N.O.

ABAISSEMENT, 1ère, 2ième hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir, 729-4332. J.N.O.

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

ST-LAMBERT: avenue Victoria près Boulevard Simard, 34 logements, revenu brut $94,000.00, entrée céramique moderne, stationnement avec prise. Hypothèque à 9¼%. EXCL. Pearl Gauthier 354-0360, 259-1198. Trust Royal, courtiers. 11-8-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

BROSSARD, cottage semi-détaché, 3 chambres, sous-sol fini avec bar, très bonne condition. $40,000. privé. 877-7470 ou 656-0841 après 5h. 11-8-80

RIVIÈRE-DES-PRAIRIES grand split-level luxueux, brique et pierre, construction 3 ans, chauffage électrique, 5 chambres, 2 foyers, quartier résidentiel, près de toutes commodités, $98,500. 648-1633. 11-8-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

A. E. LEPAGE
(QUÉBEC) INC COURTIER

Avec nous... c'est tellement plus facile

CENTRE-VILLE

LE CONDOMINIUM LE NOBLE, 1250 AVENUE DES PINS (en haut de la rue de la Montagne).
Changez de mode de vie, appréciez l'avantage de la vie au centre-ville, en vivant sur le flanc de la montagne. Certains appartements comportent une vue sur le St-Laurent. Piscine, sauna, bain tourbillon, salle d'exercices et salle pour réceptions. Prix à partir de $105,000 pour 2 chambres et $66,000 pour garçonnière.
VISITE SAMEDI ET DIMANCHE 2:00-5:00 de préférence sur rendez-vous, 935-8541 ou appelez T.K. Schaner - rés. 849-5458.

N.D.G.

AVENUE NORTHCLIFFE! Grande habitation unifamiliale. Indiscutablement de qualité supérieure. Garage en façade. Jardin. Fenêtres rusco doubles, SOUS-SOL complet, soffites d'aluminium et toiture sous garantie. Excl. **Guy Labrecque 935-8541, rés.: 488-3770.**

VISITE LIBRE
DIMANCHE de 2h à 4h

WESTMOUNT

COMPLÈTEMENT RÉNOVÉE! Résidence sur avenue Aberdeen. TRANQUILLE! 7 chambres à coucher, 4 salles de bains, 3 foyers naturels, garage pour 2 voitures. CHAMBRE À COUCHER PRINCIPALE EXCEPTIONNELLE! Terrasse de construction récente. **Paul Hill 935-8541, rés.: 631-3077.**

WESTMOUNT

VISITE LIBRE: DIMANCHE 2:00 - 4:00 424 METCALFE:
DUPLEX LUXUEUX! Centre près de Sherbrooke. 6-6 chambres spacieuses, chambres de bains et cuisines modernes. Le bas loué à $850. par mois, le haut pour acheteur ou comme arrangé. **BEAUCOUP D'EXTRAS INCLUS!** Stationnement pour 7 voitures. **Paul Hill 935-8541, rés.: 631-3077.**

ST-LAMBERT

Superbe 6 logements très bien situé dans secteur tranquille et recherché. 1 3½ et 5 4½. 2 garages et places de stationnement. Très bonne construction, tout en briques. **Isabelle Zuttel 465-1904/672-0321.**
11-8-80

Trust Royal
Services immobiliers

ST-HILAIRE

Vue sur Richelieu, 9 pièces, construction grand luxe, terrain boisé 28,705 p.c. prix à discuter. MLS GINETTE TOUSIGNANT 467-6865, 467-9362.

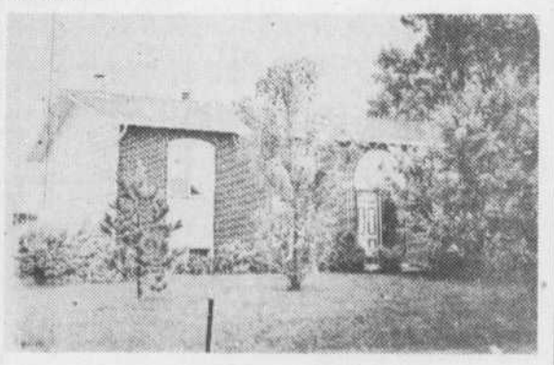

ST-HILAIRE

$45,500, IMPECCABLE! Construction, 9 pièces, salle à dîner, foyer, sous-sol fini, piscine, arbres, MLS. FRI. GINETTE TOUSIGNANT 467-6865, 467-9362.

SECTEUR HISTORIQUE - VIEUX LAPRAIRIE

Maison ancienne (1756) idéal pour commerce d'antiquité, local ayant servi de boutique d'antiquité pendant 14 ans. EXCL. Rhéaume Rioux 672-0235, 659-5618.

COURTIER
11-8-80

OUTREMONT cottage détaché briques et stucco, garage, 8 pièces + salle de séjour, cuisine rénovée, boiseries en chêne, face à un parc. 739-9113. 11-8-80

OUVERT aux visiteurs le dimanche 10 août de 13h à 16h. 2453 René Gauthier, Varennes. VARENNES, vous n'avez qu'à déménager dans ce joli cottage semi détaché, briques et aluminium pas d'entretien. Tapis mur à mur, sous sol près à finir, terrassement. Jackie Prud'homme: 341-3647, 739-3265. Trust Général, courtier. 11-8-80

VILLE MONT-ROYAL: Joli cottage détaché, 8 pièces, salon séparé avec porte donnant sur patio, chambre des maîtres avec suite, et foyer. Air climatisé central. Grand jardin paysagé. M.L.S. Yvonne Leblanc: 735-2281, 733-8713. Montréal Trust, courtier. 11-8-80

AHUNTSIC. Joli cottage semi-détaché, 7 pièces, rénové, garage, parc, près métro, écoles, pas d'intermédiaire. 388-4562. 11-8-80

ST-ANTOINE SUR RICHELIEU, jolie maison de village, centenaire, excellent état, restaurée avec soin, $49,500. 523-5549 ou 1-787-2872. 11-8-80

PIERREFONDS, bord de l'eau, à voir sans tarder, modèle exclusif, luxueux cottage tout neuf et agréablement ensoleillé. 3 grandes chambres avec balcon ouvrant, sur un salon avec foyer en pierres de deux étages de hauteur, chambre des maîtres avec balcons et vue sur la rivière. 2½ salles de bain, spatieux garage. Construction de qualité supérieure. Prix seulement $147,000. Nadine Zalzal: 720-6142. IMMEUBLE LEFEBVRE, courtier: 457-3888. 11-8-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

UN NOUVEAU MODE DE VIE
Croyez-le ou non! À 40 minutes pour seulement $125,000. Domaine, 5 arpents, maison neuve (3 ans), construction supérieure, 9 pièces personnalisées, salle de bain romaine, foyer et Franklin, garage détaché, coin romantique et tranquille. Possibilité en ouvrant votre porte: ski de fond, équitation, tennis et natation. **Particulier. Agent s'abstenir. 10 h à 17 h: 1-246-2216, 18h: 1-246-2625.** 11-8-80

NOTRE-DAME-DE-GRÂCE: Duplex en briques, 5½, 6½, fenêtres aluminium, locataire paie le chauffage, eau chaude. Possibilité d'occupation des logements. MLS. Yvonne Leblanc: 735-2281, 733-8713. Montréal Trust, courtier. 11-8-80

ANCIENNE MAISON QUÉBÉCOISE en pierres à Laval sur propriété boisée. 3 chambres à coucher, boudoir, 1½ salle de bain, salon, salle à manger, $175,000. Sur appointement seulement. 622-3953. 11-8-80

LACHINE, cottage 8 app. aveo garage, très bien situé, $39,000., pas d'agent. 799, 24ème avenue, 637-3410. 11-8-80

FRELIGHSBURG comté Missisiquoi, maison habitable à l'année, style Suisse, 5 grandes pièces avec 2 salles de bain et sous-sol complet. Four encastré, patio magnifique, terrain en bordure de rivière. Faut voir les avantages. Pour rendez-vous: 1-298-5261. 11-8-80

ATTENTION! Salarié de l'Université de Montréal et hôpital Ste-Justine! Duplex 2 X 6 et 1 X 3, 2 garages, chauffé, rue North Mount. 1er étage libre d'après l'entente, prix $98,000. Tél.: jour: 282-3408. Soir et fin de semaine: 739-9501. 11-8-80

STE-FOY, Québec, Canadienne, 28' X 50', 9 pièces, 2 foyers, 2 salles bain, 4 c. à c., abri auto. Cause: transfert. $110,000. 418-653-8400, 418-626-6061. 11-8-80

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

Trust Royal
Services immobiliers

PRÈS SHERBROOKE
Ferme 110 acres, semi-boisé. Écurie. Intéressante résidence victorienne. Belles boiseries. Micheline Blanchette 819-563-2494, 819-563-9834.
COURTIER
11-8-80

ST-ADOLPHE d'HOWARD (une heure de Montréal), vieille maison en bardeaux de cèdre, 2 étages, meublée sobrement, 2 remises, foyer, terrain paysager, 36,000 p.c., un mille du lac et village, ski de fond et alpin, $32,000. 526-5186, 819-327-2089. 11-8-80

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

ST-LAZARE
Près Vaudreuil, bungalow 1977, 5 pièces, terrain boisé 52,000 pi. carré. $49,000.
455-6452.
11-8-80

Maison de campagne, très bon état, planchers bois franc et pin, terrain un acre, arbres et pommiers, Tingwick, comté Richmond, $22,500. 1-819-359-2390. 11-8-80

PROPRIÉTÉS DEMANDÉES

Partuclier cherche propriété, 4 chambres, boisée.. St-Bruno, Boucherville, St-Lambert, Pointe-Claire. Pas d'intermédiaire. 1-819-373-9400 11-8-80

SOCIÉTÉ-LOISIRS

ÊTRE DEUX...
Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux
Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses. Dépliant gratuit.
282-0058
ouvert de 1 P.M. à 9 P.M. lundi au vendredi
RENDEZ-VOUS
1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal (Métro Peel)
J.N.O.

SOCIÉTÉ-LOISIRS

AMASO: Service de rencontres, sérieux. Dépliants sur demande et entrevues sur rendez-vous. Marthe Gaudette, 822 est, Sherbrooke, suite 5, Montréal H2L 1K4. 2h à 7h. 524-3852. J.N.O.

TERRES/TERRAINS

NON ZONÉ AGRICOLE
MONT ORFORD, vue panoramique; coucher de soleil, ruisseaux, piscines, lacs, près ski. $0.12 à $0.20 le p.c. Conditions faciles. Frais virés:
1-514-297-3163 J.N.O.

ILE BIZARD, ½ heure centre-ville, terrains à vendre, accès au lac Deux-Montagnes, voile, tennis, golf. 337-6033 (jour), 337-6030 (soir & fin de semaine). 11-8-80

AU BORD DU GRAND LAC NOMININGUE, moins 20c p.c., plage sable, terrain aménagé, 209' X 364', seulement $15,500, comptant: $1500 Idéal voile, pêche, domaine. 363-8291. 11-8-80

MAGNIFIQUE terrain de 21,000 pieds carré, dans le domaine Orford sur le lac, sport été, hiver 656-0364. 11-8-80

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

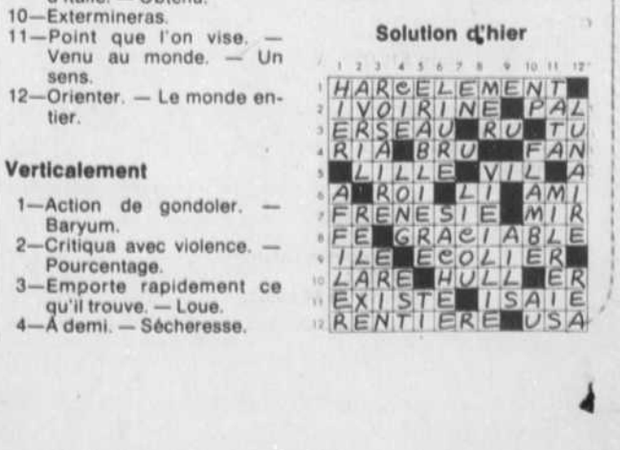

Horizontalement
1—Qui a la faculté de faire germer.
2—Prière. — Joindre.
3—Partie d'une église. — Du dialecte provençal. — Petit cube. — Chemin de halage.
4—Déchirerai.
5—Qui occasionne des frais. — Rayon.
6—Lieutenant. — Eux. — Étoffe.
7—Fleuve de France. — Divinité féminine. — Ruisselet.
8—Tige cylindrique métallique. — Sel dérivant d'un peroxyde.
9—Manière d'être. — Fleuve d'Italie. — Obtenu.
10—Extermineras.
11—Point que l'on vise. — Venu au monde. — Un sens.
12—Orienter. — Le monde entier.

Verticalement
1—Action de gondoler. — Baryum.
2—Critiqua avec violence. — Pourcentage.
3—Emporte rapidement ce qu'il trouve. — Loue.
4—À demi. — Sécheresse.
5—Qui ont deux côtés égaux. — Quatre saisons.
6—Elle fait bombance. — Pneumatique.
7—Quatre saisons. — Révérende Soeur. — Tache lumineuse projetée sur un écran.
8—Divinité féminine. — Pas ailleurs.
9—Jeter en l'air, avec force, les pieds de derrière. — Changer l'air.
10—Préfixe privatif. — Adresse. — D'une douceur agréable.
11—Relatif aux cils. — Indubitable.
12—Époque. — Plante à fleurs jaunes. — En les.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	H	A	R	C	E	L	E	M	E	N	T	■
2	I	V	O	I	R	I	N	E	■	P	A	L
3	E	R	S	E	A	U	■	R	U	■	T	U
4	R	I	A	■	B	R	U	■	■	F	A	N
5	■	L	I	L	L	E	■	V	I	L	L	A
6	A	■	R	O	I	■	L	I	■	A	M	I
7	F	R	E	N	E	S	I	E	■	M	I	R
8	F	E	■	G	R	A	C	I	A	B	L	E
9	I	L	E	■	E	C	O	L	I	E	R	■
10	L	A	R	E	■	H	U	L	L	■	E	R
11	E	X	I	S	T	E	■	I	S	A	I	E
12	R	E	N	T	I	E	R	E	■	U	S	A

cinéma

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mercredi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à Louise Valiquet (cinéma, sur scène et expositions) et à Claudine Inizan (télévision).

ATWATER I, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Xanadu" Sam. Dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

ATWATER II, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Cheech and chong's next movie" Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

ATWATER III, Plaza Alexis Nihon (931-3313) — "The blues brothers" Sam. dim.: 11 h 45, 14 h 15, 16 h 45, 19 h 15, 21 h 40. Sem.: 16 h 45, 19 h 15, 21 h 40.

AVENUE, 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "Brubaker" Sam. dim.: 12 h 10, 14 h 25, 16 h 40, 19 h 00, 21 h 20. Sem.: 19 h 00, 21 h 20.

BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "Whatever happened to Miss September" 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Love garden" 13 h 25, 16 h 15, 19 h 05, 21 h 55.

BERRI, 1280 St-Denis (288-2115) — fermé.

BIJOU, 5030 Papineau (527-9131) — "L'initiation d'Hélène" 12 h 06, 14 h 36, 17 h 06, 19 h 36, 22 h 06. "Marilyne" 13 h 12, 15 h 42, 18 h 12, 20 h 42.

BONAVENTURE I, 1 Place Bonaventure (861-2725) — "The blue lagoon" Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

BONAVENTURE II, — "All that Jazz". Sam. dim.: 12 h 40, 14 h 50, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 25. Sem.: 17 h 00, 19 h 15, 21 h 25.

BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 Boul. Taschereau (465-5906) — "L'homme en colère" 13 h 25, 16 h 40, 20 h 05. "L'impitoyable" 15 h 05, 18 h 25, 21 h 50.

BROSSARD II, — "La fille en or" 12 h 45, 16 h 15, 19 h 50. "Le faiseur d'épouvantes" 14 h 35, 18 h 10, 21 h 45.

BROSSARD III, — "Empire contre-attaque" 12 h 00, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 00, 21 h 20

CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "Empire contre-attaque" 12 h 05, 14 h 25, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30.

CHAMPLAIN II, — "Kramer contre Kramer" 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

CHÂTEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "Les 7 fantastiques" 14 h30, 18 h 00, 21 h 30. "Un risque à courir" 12 h 40, 16 h 10, 19 h 40.

CHÂTEAU II, — "Emilienne" 13 h 05, 16 h 30, 19 h 55. "Des filles libres" 14 h 50, 18 h 15, 21 h 40.

CINÉMA COLON, 5380 boul. St-Laurent (272-7233) — "Modisto de Senoras" Lun. à sam.: 18 h 30, 21 h 45. Dim.: 14 h 30, 18 h 00, 21 h 30. "Quinto patio" Lun. à sam.: 20 h 10. Dim.: 16 h 10, 19 h 40.

CINÉMA DE MONTRÉAL I, 1584 est, Mont-Royal (521-7870) — "Un vrai schnock": 12 h 00, 15 h 00, 20 h 00. "1941, la folie gagne Hollywood" 13 h 50, 17 h 50, 21 h 40.

CINÉMA DE MONTRÉAL II, — "Les bronzés font du ski" 13 h 00, 16 h 20, 20 h 00. "Gabrielle" 14 h 30, 17 h 50, 21 h 30.

CINÉMA 7e ART, 3180 est, Bélanger (722-0302) — "Clair de femme" Sem. et Sam.: 19 h 30. Dim.: 15 h 20, 19 h 30. "Les bons débarras" Sem.: 21 h 30. Sam.: 17 h 20, 21 h 30. Dim.: 13 h 10, 17 h 20, 21 h 30.

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE, 1700 St-Denis (844-8734) — Relâche.

CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "Airplane flying high" Sam. dim.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Sem.: 19 h 10, 21 h 10.

COMMODORE, 5780 ouest, boul. Gouin (334-8560) — "Sexualité chez les adolescentes" Sem. et Sam.: 18 h 50. Dim.: 14 h 15, 18 h 45. "L'amour chez les poids lourds" Sem. et Sam. 20 h10. Dim.: 15 h 40, 20 h 05. "Rêve de passions" Sem. et Sam.: 21 h 40. Dim.: 12 h 45, 17 h 10, 21 h 40.

COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "2001 l'Odyssé de l'espace" 12 h 10, 15 h 00, 17 h 50, 20 h 40.

COMPLEXE DESJARDINS II, — "La grande peur: viol" 12 h 05, 13 h 55, 15 h 45, 17 h 35' 19 h 25, 21 h 20.

COMPLEXE DESJARDINS III, — "La joie de planer" 12 h 10, 14 h 55, 17 h 40, 20 h 25. "Le sexe qui parle no. 2" 13 h 50, 16 h 35, 19 h 20, 22 h 05.

COMPLEXE DESJARDINS IV, — "La chambre de l'évêque" 12 h 15, 14 h 25, 16 h 35, 18 h 45, 20 h 55.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 1455 Boul. De Maisonneuve (879-4349) — Sam.: "Une vie" (d'Alexandre Astruc, d'après le roman de Guy de Maupassant, France, 1958) 19 h 00. "Gigi" de Vincente Minelli, d'après le roman de Colette, USA, 1958) 21 h 00. Dim.: "To have and have not" (de Howard Hawks, USA, 1945) 19 h 00 "Moderato cantabile" (de Peter Brook, d'après le roman de Marguerite Duras, France 1960) 21 h 00.

CÔTE-DES-NEIGES I, 6809 Côte-des-Neiges (735-5528) — "The blue lagoon" Sam. dim.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Sem.: 19 h 10, 21 h 10.

CÔTE-DES-NEIGES II, — "Used cars" Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

CRÉMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "Les garennes de watership down" 14 h 50, 18 h15, 21 h 35. "Le choc des étoiles" 13 h 05, 16 h 30, 19 h 55.

DAUPHIN I, 2396 est, Beaubien (721-6060) — "Les visiteurs d'un autre monde" 14 h 30, 17 h 50, 21 h 30. "Les 101 dalmatiens 13 h 00, 16 h 20, 20 h 00.

DAUPHIN II, — "Les muppets ça c'est du cinéma" 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

DORVAL I, 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "Final countdown": Sam., dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 19 h 00, 21 h 10.

DORVAL II, "The big red one": Sam., dim.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 19 h 00, 21 h 10.

DORVAL III, "Brubaker": Sam., dim.: 13 h 30, 16 h 00, 18 h 30, 21 h 00. Sem.: 18 h 30, 21 h 00.

DÉCARIE SQUARE I, Centre Décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "Xanadu" Sam., dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

DÉCARIE SQUARE II, "Cheech and Chong's next movie": Sam., dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

ÉLYSÉE I, 35 Milton (842-6053) — "Mourir à tue-tête" Sem. et sam.: 19 h 30, Dim.: 15 h 30, 19 h 30. "Cordélia" Sem.: 21 h 30, sam.: 17 h 20, 21 h 30. Dim.: 13 h 20, 17 h 20, 21 h 30.

ÉLYSÉE II, "Molière": Sem.: 19 h 00. Sam.: 19 h 00. Dim.: 14 h 00, 19 h 00.

FAIRVIEW I, 7555 Autoroute Trans-Canadienne, Pointe-Claire (697-8095) "Herbie goes bananas" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

FAIRVIEW II, "Caddyshack" Sam., dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park (671-6129) — "Amityville la maison du diable". Sam., dim.: 13 h 30, 17 h 20, 21 h 15. Sem.: 21 h 15. "Aventures en Californie": Sam., dim.: 15 h 40, 19 h 30. Sem.: 19 h 30.

GREENFIELD II, "Et la tendresse bordel?" Sam., dim.: 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30. Sem.: 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30.

GREENFIELD III, "Flavia l'écorchée vivante". Sam., dim.: 12 h 35, 16 h 10, 19 h 45. Sem.: 19 h 45. "Jeunes filles sans voiles". Sam., dim.: 14 h 25, 18 h 00, 21 h 35. Sem.: 18 h 00.

GUY, 1435 Guy (931-2912) — "Whatever happened to Miss September" 12 h 15, 14 h 55, 17 h 30, 20 h 10, "Coming attractions" 13 h 30, 16 h 15, 18 h 55, 21 h 30.

JEAN-TALON, 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "Les fourgueurs" Sam., dim.: 12 h 15, 16 h 15, 20 h 15. Sem.: 19 h 30. "Le cavalier électrique" Sam., dim.: 14 h 00, 18 h 00, 22 h 00. Sem.: 21 h 15.

KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Final countdown": Sam., dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

KENT II, "The big red one": Sam., dim.: 12 h 40, 14 h 45, 16 h 50, 18 h 55, 21 h 00. Sem.: 18 h 55, 21 h 00.

LA CITÉ I, 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "Airplane flying high": Sam., dim.: 13 h 15, 14 h 50, 16 h 30, 18 h 10, 19 h 50, 21 h 30. Sem.: 18 h 10, 19 h 50, 21 h 30.

LA CITÉ II, "Final countdown": Sam., dim.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Sem.: 19 h 10, 21 h 10.

LA CITÉ III, "Being there": Sam., dim.: 13 h 30, 16 h 00, 18 h 30, 20 h 55. Sem.: 18 h 30, 20 h 55.

LA SCALA, 6430 Papineau (721-5107) — "Patrouille du cosmos" Sam., dim.: 12 h 20, 17 h 00, 21 h 35. Sem.: 21 h 00. "L'évadé d'Alcatraz". Sam., dim.: 14 h 50, 19 h 30. Sem.: 19 h 00.

LAVAL I, 1600 le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Amityville la maison du diable" Sam., dim.: 13 h 30, 17 h 15, 21 h 05. Sem.: 21 h 05. "Aventures en Californie": Sam., dim.: 15 h 35, 19 h 25. Sem.: 19 h 25.

LAVAL II, "Airplane flying high" Sam., dim.: 13 h 05, 14 h 45, 16 h 25, 18 h 05, 19 h 45, 21 h 25. Sem.: 18 h 05, 19 h 45, 21 h 25.

LAVAL III, "Brubaker": Sam., dim.: 13 h 40, 16 h 05, 18 h 30, 20 h 55. Sem.: 18 h 30, 20 h 55.

LAVAL IV, "Et la tendresse bordel?" Sam., dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

LAVAL V, "Flavia l'écorchée vivante" Sam., dim.: 12 h 50, 16 h 20, 19 h 50. Sem.: 19 h 50. "Jeunes filles sans voiles" Sam., dim.: 14 h 40, 18 h 10, 21 h 40. Sem.: 18 h 10.

LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3195 ouest, boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) — "Empire contre-attaque" 12 h 00, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 30.

LAVAL-ODÉON II, "Le cavalier électrique": 13 h 20, 17 h 10, 21 h 00. "Histoire d'aimer" 15 h 30, 19 h 20.

L'IMPRÉVU, 446 Place Jacques-Cartier (878-9397) en bas: "Let it be" du 10 au 14 août. (Entrée libre) dès 20 h 30.

LOEW'S I, 954 ouest Ste-Catherine (861-7437) — "Dressed to kill": 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Samedi dernier spectacle: 23 h 10.

LOEW'S II, "Brubaker": 12 h 15, 14 h 35, 16 h 55, 19 h 15, 21 h 35. Samedi dernier spectacle: 23 h 55.

LOEW'S III, "Airplane flying high" 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05. Samedi dernier spectacle: 23 h 05.

LOEW'S IV, "Caddyshack" 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. Samedi dernier spectacle: 23 h 20.

LOEW'S V, "The shining": 13 h 10, 15 h 50, 18 h 30, 21 h 10. Samedi dernier spectacle: 23 h 35.

MAJESTIC, 3170 est, Henri-Bourassa (381-6116) — "Chauffeur de taxi" Sem. et Sam.: 19 h 30, dim.: 15 h 00, 19 h 30. "L'express de minuit" Sem.: 21 h 25. Sam.: 17 h 10, 21 h 25. Dim.: 12 h 50, 17 h 10, 21 h 25.

MASCOUCHE I, 3131 boul. de Mascouche, Place G.P.A., Mascouche (474-4141) — "1941 la folie gagne Hollywood" Sam. dim.: 13 h 15, 17 h 20, 21 h 20 Sem.: 21 h 20 "Un vrai schnock" Sam. Dim.: 15 h 25, 19 h 30 Sem.: 19 h 30.

MASCOUCHE II, "Frissons africains" Sam. Dim.: 13 h 15, 16 h 30, 19 h 45 Sem.: 19 h 30 "Martine la masseuse" Sam. Dim.: 15 h 00, 18 h 20, 21 h 30 Sem.: 21 h 15.

MERCIER, 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "Le faiseur d'épouvante": Sam. dim.: 14 h 50, 18 h 20, 22 h 00. Sem.: 21 h 30. "La fille en or": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 30, 20 h 00. Sem.: 19 h 30.

MONKLAND, 5504 Monkland (484-3579) "Caddyshack" Sam. Dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

MONTENACH I, 522 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-1541) — "Les yeux de Laura Mars" 19 h 00 Matinée Dim.: 13 h 00. "Le cavalier électrique" 20 h 50 Matinée Dim.: 14 h 50.

MONTENACH II, "Le secret de la banquise" 18 h 55 (sauf lundi) matinée. Dim.: 12 h 55. "L'étalon noir" 21 h 00 (sauf lundi) matinée Dim. 15 h 00. Lundi: "Rêve de singe" 20 h

OUIMETOSCOPE I, 1204 Ste-Catherine (525-8600) — Sam.: "Le Seigneur des anneaux" (de Ralph Bakshi, USA, 1978) 14 h 15, 16 h 45, 19 h 15, 21 h 45. Dim.: "Molière" (de Ariane Mnouchkine, France, 1978) 13 h 30, 19 h 30.

OUIMETOSCOPE II, "Plusieurs tombent en amour" de Guy Simoneau. Sam.: 19 h 00, 21 h 00. Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

OUTREMONT, 1248 ouest Bernard (277-4145) — Sam.: "Anthologie du plaisir" 19 h 00, "Intérieurs" 21 h 00, "Cités de la nuit" 23 h 00. Dim.: "On a volé la cuisse de Jupiter" 19 h 00, "L'aventure, c'est l'aventure" 21 h 30.

PARADIS I, 8215 Hochelaga (354-3110) — "Albator" Sam. Dim.: 13 h 05, 16 h 40, 20 h 10 Sem.: 19 h 30 "La magie de Lassie" Sam. Dim.: 14 h 40, 18 h 10, 21 h 45 Sem.: 21 h 10.

PARADIS II, "L'égaré de la nuit" Sam. Dim.: 13 h 30, 16 h 45, 20 h 00. Sem.: 19 h 30 "Faut trouver le joint": Sam. Dim.: 15 h 10, 18 h 00, 21 h 40. Sem.: 21 h 10.

PARADIS III, "Un vrai schnock" Sam. Dim.: 12 h 50, 16 h 35, 20 h 20 Sem. 19 h 40 "1941 la folie gagne Hollywood" Sam. Dim.: 14 h 35, 18 h 15, 22 h 00 Sem.: 21 h 20.

PARALLELE, 3682 St-Laurent (843-4725) — "Le cuirassé Potemkine" (Russie 1925), Sam.: 20 h 00, Dim: 13 h 00, 15 h 00.

PARISIEN I, 480 ouest Ste-Catherine (866-3856) — "Amityville la maison du diable": 13 h 30, 17 h 20, 21 h 10. "Aventures en Californie": 15 h 40, 19 h 30.

PARISIEN II, "Cage aux folles" 13 h 10, 14 h 55, 16 h 40, 18 h 25, 20 h 10, 21 h 50.

PARISIEN III, "Désespoir": 12 h 30, 14 h 40, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 20.

PARISIEN IV, "Le tambour" 13 h 15, 15 h 50, 18 h 25, 21 h 00.

PARISIEN V, "Et la tendresse... bordel?": 12 h 20, 14 h 05, 16 h 00, 17 h 50, 19 h 45, 21 h 35.

PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595) — "The empire strikes back": 12 h 00, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 30.

PLACE VILLE-MARIE I, 1 Place Ville-Marie (866-2644) — "The big red one": 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 05, 21 h 15.

PLACE VILLE-MARIE II, "The tin drum": 13 h 20, 15 h 50, 18 h 25, 21 h 00.

PUSSYCAT, 4015 St-Laurent (845-5215) — "Naked afternoon": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30 "He and she": 13 h 20, 16 h 10, 19 h 00, 21 h 50.

RIVOLI I, 6960 St-Denis (277-3125) — "Flavia l'écorchée vivante" 13 h 00, 16 h 25, 19 h 50, "Jeunes filles sans voiles" 14 h 50, 18 h 15, 21 h 40.

RIVOLI II, — "Elsa la louve de Stilberg" 13 h 30, 16 h 35, 19 h 40 "Elga fille d'esclave" 15 h 05, 18 h 05, 21 h 15.

SAINT-DENIS I, 1594 St-Denis (849-4211) "Le renard de Brooklin" Sam. Dim.: 12 h 30, 16 h 05, 19 h 40 Lun. au Mer.: 19 h 40. "5 gâchettes d'or" Sam. Dim.: 14 h 15, 17 h 55, 21 h 25 Lun. au Mer.: 21 h 25.

SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis (845-3222) "Transamérica Express" 12 h 05, 15 h 50, 19 h 35 "Albator" 14 h 10, 17 h 55, 21 h 40.

SAINT-DENIS III, 1590 St-Denis (845-3222) "La maîtresse légitime" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) — "Ten": Sam. dim.: 13 h 00, 17 h 00, 21 h 00 Sem: 21 h 00 "Going in style": Sam. Dim.: 15 h 10, 19 h 10. Sem.: 19 h 10.

VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "Herbie goes bananas": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (768-2092) "Empire contre-attaque" 12 h 20, 14 h 40, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 35.

VERSAILLES I, 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "Amityville la maison du diable" Sam. Dim.: 12 h 55, 16 h 40, 20 h 45 Sem: 20 h 45 "Aventures en Californie": Sam. dim.: 15 h 00, 19 h 00 Sem.: 19 h 00.

VERSAILLES II, "Et la tendresse bordel...?" Sam. Dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00, Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

VERSAILLES III, — "Flavia l'écorchée vivante" Sam. Dim.: 12 h 45, 16 h 15, 19 h 45 Sem.: 19 h 45 "Jeunes filles sans voiles" Sam. Dim.: 14 h 35, 18 h 05, 21 h 35 Sem.: 18 h 05.

VIAU, 226 des Laurentides, Pont-Viau (669-3866) — "Transamérica Express" Sam.: 19 h 30, Dim.: 15 h 20, 19 h 05 sem.: 19 h 00 "Albator" Sam.: 21 h 35 Dim.: 13 h 45, 17 h 25, 21 h 05 Sem.: 21 h 05.

VILLERAY, 8042 St-Denis (388-5577) — "L'impitoyable": Sam. dim.: 14 h 55, 18 h 20, 21 h 45. Sem.: 21 h 30. "L'homme en colère": Sam. dim. 13 h 10, 16 h 35, 20 h 00. Sem.: 19 h 45.

WESTMOUNT SQUARE, 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "Being there": 13 h 30, 15 h 50, 18 h 20, 20 h 50.

YORK, 1487 ouest, Ste-Catherine (937-8978) — "Fame": 13 h 25, 15 h 55, 18 h 25, 21 h 00.

CINÉ-PARCS

Les ciné-parcs sont ouverts tous les soirs dès 19 h 15.

CINÉ-PARC BOUCHERVILLE I, Transcanadienne, sortie 95 (655-5515) — "L'impitoyable", "L'homme en colère".

CINÉ-PARC BOUCHERVILLE II, — "Le cavalier électrique"; "Dépêche-toi Sartana, je m'appelle Trinita".

CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY I, Châteauguay (691-1310) — "Empire contre-attaque"; "Cocktail explosif"

CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY II, — "Le faiseur d'épouvantes"; "La fille en or"

CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY III, — "Xanadu"; "Ffolkes"

CINÉ-PARC DOLLARD I, 75 Brunswick, Dollard-des-Ormeaux (684-8442) — "Airplane flying high"; "Escape from Alcatraz"

CINÉ-PARC DOLLARD II, — "Final countdown"; "Wanda Nevada".

CINÉ-PARC LAVAL I, Autoroute des Laurentides, sortie 14 (622-5555) — "L'impitoyable"; "L'homme en colère"

CINÉ-PARC LAVAL II, — "Kramer contre Kramer" — "L'amour sur béquilles".

CINÉ-PARC LAVAL III, — "Empire strikes back"; "Avalanche express"

CINÉ-PARC LAVAL IV, — "Le faiseur d'épouvantes"; "La fille en or"

CINÉ-PARC ODÉON I, Trans-Canadienne sortie 98 (523-9751) — "Empire contre-attaque"; "Cocktail explosif"

CINÉ-PARC ODÉON II, — "Le faiseur d'épouvante"; "La fille en or".

CINÉ-PARC ST-JÉRÔME I, 850 St-Nicolas, St-Jérôme (1)436-4773 — "Empire contre-attaque"; "Cocktail explosif"

CINÉ-PARC ST-JÉRÔME II, — "Gabrielle"; "Le jeune bionique"

CINÉ-PARC ST-MATHIEU, route 15, vers Plattsburgh, sortie 38 (659-3445) — "Gabrielle"; "Le jeune bionique"

CINÉ-PARC VAUDREUIL I, Transcanadienne vers Toronto, sortie 2 (455-5154) — "Gabrielle"; "Le jeune bionique"

CINÉ-PARC VAUDREUIL II, — "L'impitoyable"; "L'homme en colère".

sur scène

BAR EMERY, (Chez (Dumas) 331 rue Emery (849-9007) Guy Bénard, Quartet jazz. Sam.: Conjonction, jazz. Dim. et lun.: Barbara Reney, quatuor, mar. et mer.: Pollution des sons, 7 musiciens-Jazz, jeu., ven. Dès 21 h 30 (entrée libre).

CAFÉ-THÉÂTRE LES FLEURS DU MAL, 500 est, Rachel (521-4446) — "La fille de l'oncle Sam", de Neil Simon. Mise en scène: Yves Desjardins. Avec Bruno Arsenault, Francine Lareau, Michel Vivier. Jusqu'au 31 août à 20 h 30.

CAFÉ MOLIÈRE, 1200 St-Hubert (844-7000) — "L'extraordinaire monde ordinaire" textes de Jacqueline Barrette, avec Monique Manzerolle, Jacqueline Payette, Nicole Goyette, Jacques Cloutier. Mise en scène: Bernard Carez. Mer. à lun.: 21 h 00 jusqu'au 25 août.

CAFÉ NELLIGAN, 550 boul. Dorchester est (288-9535) — "Panique à Longueuil", texte et mise en scène de René-Daniel Dubois avec Larry-Michel Demers, Serge Dupire, Martin Kevan et Diane Ricard. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 30, 22 h 00.

CAFÉ THÉÂTRE QUARTIER LATIN, 4303 St-Denis (843-4384) — "Pourquoi papa s'endort au théâtre", comédie de et avec Francine Chrétien, Joël da Silva, Raymond Henry, Jacqueline Hainault, Serge Bureau, Sylvie Provost. Du jeu. au lun.: 20 h 30, jusqu'au 1er septembre. "Solange et Marguerite" de Jean-Pierre Gos avec Nicole Die et Véronique Mermoud. Mise en scène: Gisèle Sallin. Jeu. à lun.: 24 h 00. Jusqu'au 11 août. "Le théâtre d'Emma Santos" de Emma Santos, avec Véronique Mermoud. Mise en scène: Gisèle Sallin, du 14 au 18 août: 24 h 00.

CENTAUR, 453 St-François-Xavier "Blue Champagne", revue musicale, avec Bill Cole, Jayne Lewis, Deirdre Van Winkle, Don Horsburg (piano) et Tim Stacy (basse). Du lun. au jeu.: 20 h 00. Ven. et sam.: 18 h 30, 21 h 30. Jusqu'au 16 août.

CENTRE D'ESSAI CONVENTUM, 1237 rue Sanguinet (284-9352) — Les Productions à Demi-Mot présentent "Folies des années folles" avec Danielle Hotte, Yvan Leclerc, Louise Bombardier, Pierre Lenoir. Mise en scène: Lorraine Beaudry. Mer. à dim.: 21 h 00, jusqu'au 10 août. "Le soleil tourne autour de la terre" de Pierre K. Malouf, avec Paule Tardif, Mychel Chenier, Odette Caron et Jules Belliard, 21 h 00. Relâche: Lun. et mar. Du 14 au 24 août.

CENTRE D'ARTS ORFORD, Magog (819) 843-3981 — Abbaye de Saint-Benoît-du-Lac: L'académie de musique Baroque — Concert Haendel. Sam.: 16 h 00. Salle Gilles-Lefebvre — Quatuor Varsovia, James Campbell, clarinettiste. Sam.: 20 h 30 au programme: Beethoven, Baird, Mozart. L'Académie de musique baroque. Jeu.: 20 h 30.

ÉGLISE SAINT-PATRICE, MAGOG, Orchestre symphonique de Montréal, Chef d'orchestre: Charles Dutoit, ven.: 20 h 30. Au programme: Beethoven.

ÉGLISE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER, Bromont, sortie 78 de l'Autoroute des Cantons de l'Est Festival de Bromont 80; André Gagnon et ses musiciens. Ven.: 20 h 30.

FESTIVAL D'ÉTÉ DE LANAUDIERE, Église de St-Paul de Joliette — Le quatuor Orford, mar.: 20 h 30 au programme: Haydn, Mozart, Mendelssonn. Le quatuor Orford, jeu.: 20 h 30. Au programme: Mozart, Beethoven Harrison.

FESTIVAL D'ÉTÉ DE LANAUDIERE, CAMP MUSICAL DE LANAUDIERE, Lac Piscault, St-Côme, route 343 nord vers St-Côme — Le quatuor Orford, dim.: 17 h 00. Au programme: Beethoven. Les professeurs du Camp musical de Lanaudière, mer.: 20 h 30.

GALERIE CAFÉ (Chez Dumas en haut), 286 Ste Catherine est (845-5723) Kines, musique latine (7 musiciens) Sam. dim.: Aganman, musique latino-américaine (8 musiciens) Mer. jeu., ven. Dès 20 h 30. (Entrée libre)

LA CHACONNE, 338 est, Ontario (843-8620) — La troupe la belle affaire présente "L'amant" d'Harold Pinter avec René Gagnon, Hélène Mercier, Charles Vinson. Mise en scène: Sébastien Dhavernas. Mar. à ven.: 21 h 00. Sam.: 21 h 00, 23 h 30. Relâche dim., lun. Jusqu'au 23 août.

L'IMPRÉVU, Hôtel Iroquois, Place Jacques-Cartier (878-9397) — Blood Fire (reggae). Jusqu'au 10 août. Le groupe 777, du 12 au 17 août. Sem. dim.: 22 h 00, 24 h 00. Ven. sam.: 22 h 30, 1 h 15.

ORATOIRE ST-JOSEPH, Basilique, 3800 de la Reine-Marie (732-8211) — Récital d'orgue par John Tuttle, organiste, mer.: 20 h 30. Oeuvres de Mozart, Bach, Vierne et Duruflé.

PATRIOTE DE STE-AGATHE, Ste-Agathe, Autoroute des Laurentides, sortie 83 (861-2244) Jean Lapointe, jusqu'au 17 août, sem.: 21 h 00. Dim.: 20 h 00, 23 h 00. Relâche: Lun.

LE SOLEIL LEVANT, 286 ouest, Ste-Catherine (861-0657) — MacCoy Tyner. Jusqu'à dim. James Cotton, du 14 au 17 août. Dès 20 h 00.

PLANÉTARIUM, 100 ouest, St-Jacques (872-4210) — "Revoyons Jupiter" Jusqu'au 21 août. Relâche lundi.

PARRAIN ET MARRAINE, 479 St-Alexis (849-7058) — "Fun... o bar!" fantaisie burlesque. jeu., ven. sam.: 20 h 30. Réservations.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE, 84 ouest, Ste-Catherine (861-0563) — "Même jour, même heure l'an prochain", pièce de Bernard Slade, avec François Tassé et Angèle Coutu. Mise en scène: Jean-Yves Laforce. Sam. dim. 21 h 00.

TERRE DES HOMMES, Place des Nations: Garolou, Robert Leroux et Concert, jeu: 20 h 00. Kiosque international: Cano et Malicorne, lun.

THÉÂTRE ST-DENIS, 1594 St-Denis (849-4211) — Ravi Shankar, jeu.: 20 h 30. — Kool and the gang, avec Stacy Lattisaw et les 9 musiciens de Michael Walden, ven.: 20 h 00.

OTTAWA

CENTRE NATIONAL DES ARTS, Ottawa 1 (613) 237-4400 — Au Studio: "The Vandevillians", sam.: 19 h 30. Opéra: Nederlands dans Theater, lun., mar.: 20 h 30. "Coup de tête" (Film), jeu.: 20 h 30.

QUÉBEC

GRAND THÉÂTRE, 269 boul. St-Cyrille (643-7975) — Les spectacles sont à 21 h 00. Pauline Michel auteur-compositeur-interprète sam.: Syrus, musique contemporaine, dim.: Tourdion, musique traditionnelle, mer.: Arthabaska (Folk) jeu.: Marie-Claire Séguin, ven.

TRÉÂTRES D'ÉTÉ

BATEAU-THÉÂTRE L'ESCALE, Saint-Marc-sur-le-Richelieu, Transcanadienne sortie 112 — (514) 584-2226 — "Bonne fête maman", comédie épico-quotidienne d'Elizabeth Bourget avec Béatrice Picard, Aubert Pallascio, Carmen Tremblay, Louise St-Pierre, Roch Aubert, Denis Roy. Mise en scène: Gilbert Lepage. Mar. à ven.: 21 h 00. Sam.: 19 h 00, 22 h 00. Jusqu'au 30 août.

CENTRE CULTUREL DU LAC MASSON, Sainte-Marguerite, Autoroute 15, sortie 69 (861-3988) — "Citrouille" de Jean Barbeau avec Devis Mercier, Christine Paquette, Andrée Samson, Verna Hubert. Mise en scène: Jean-Marie Lemieux. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 30, 22 h 00. Jusqu'au 30 août.

LA RELÈVE À MICHAUD, Calixa-Lavallée, Autoroute 30 est, sortie 149, (514) 583-3776 — "La Vénus d'Emilio", comédie de Jean Barbeau avec France Castel, André Cartier et Claude Michaud. Mise en scène: Yvon Leroux. Mar. à ven.: 21 h 00. Sam.: 19 h 00, 22 h 00. Jusqu'au 30 août.

THÉÂTRE LES ANCÊTRES, Saint-Germain de Grantham, route 20, sortie 170 (819) 395-2253 — "Du sang bleu dans les veines", comédie de moeurs de Georges Dor avec Edgar Fruitier, Monique Chabot Louise Deschâtelets. Mise en scène: Yvan Leroux. Sem.: 21 h 00. Sam.: 19 h 30, 22 h 30. Jusqu'au 30 août.

THÉÂTRE DE L'ATELIER, R.R. 4, Sherbrooke (819) 563-1778 — "Broue II", textes de Claude Meunier, Louis Saya, Jean-Pierre Plante, Francine Ruel avec Michel Côté, Marc Messier, Marcel Gauthier, du mar. au ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00, 22 h 00. Jusqu'au 16 août.

THÉÂTRE BEAUMONT-SAINT-MICHEL, Saint-Michel de Bellechasse (418) 884-2839 — Quatre sketches sautillants d'Alain Ayckbourn avec Pierre Thériault, Colette Brossoit, Normand Chouinard, Lionel Villeneuve, Hélène Loiselle. Mise en scène: Hélène Loiselle, Lionel Villeneuve. Sem.: 20 h 30. Sam.: 19 h 30, 22 h 15. Jusqu'au 30 août.

THÉÂTRE DU CHIENDENT, 453 Lindsay, Drummondville (819) 478-1014 — "Old Orchard connaît pas" de Réjean Vigneault. Mise en scène: Gilles Latour. Avec Renée Biron, Gaston Labonté, France Labonté. Mer. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00, 21 h 30. Jusqu'à la mi-septembre.

THÉÂTRE D'ÉTÉ DE MARIEVILLE, route 112, Autoroute des Cantons de l'Est, sortie 37 (861-3755) — "Incroyable Géloise" de Micheline Gerin et Marc Favreau, avec Marc Fav